TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — Nº 10 620 40 PAGES — VENDREDI 23 MARS 1979

M. William Tolbert chef de l'État libérien en visite officielle en France

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 165 F CFA; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 16 din.

Tarif des abonnements page 6

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. 4207-23 Paris Télex Paris nº 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

« Mobilisation » nationale au Maroc

Le roi Hassan II a accepté, mercredi 21 mars, la démission de M. Ahmed Osman, premier ministre depuis 1972. Officiellement, M. Osman a demandé au souverain à être relevé de sa charge pour se consacrer à son parti, le Rassemblement national des indépendants, qui, depuis son apparition en 1976, est devenu la première formation politique du Parlement marocain.

En fait, ce départ marque la deuxième étape d'une véritable mobilisation nationale destinée à surmonter la crise où le Maroc se trouve plongé en raison du conflit du Sahara occidental. Le roi lui-même n'avait pas hésité à dire, le 10 mars dernier, que la situation avait atteint « le seuil de l'intolérable ». Dans son message à la nation, il avait annoncé la création d'un conseil de défense où seraient représentées toutes les tendances politiques organisées et appelé à prendre les mesures nécessaires à la défense du pays contre les incursions des guérilleros du Polisario. Depuis la proclamation, l'année dernière, du cessez-le-feu unilatéral en Mauritanie, les combattants sahraouis font porter l'essentiel de leurs efforts contre l'armée marocaine. Ils sont allés jusqu'à attaquer, en janvier, la ville de Tan-Tan, située à l'intérieur des frontières du Maroc d'avant 1975.

Cette guérilla ne coûte pas seulement au Maroc des vies humaines, elle le soumet à un grand effort financier, qui n'a pas tardé à se répercuter défavorablement sur l'ensemble de l'économie et sur la situation sociale. Plusieurs mouvements de grève ont éclaté à la fin de l'année dernière, notamment dans l'enseignement, et les revendications de salaires, aiguisées par l'inflation, se multiplient.

L'agitation se manifeste d'autant plus nettement que le roi Hassan II, à la suite de la « marche verte » de 1975 et du ralliement en masse de l'opposition à sa politique saharienne, avait commencé à libéraliser son régime. Les partis d'opposition, notamment l'Union socialiste des forces populaires et le Parti du progrès et du socialisme (communiste), ne sont d'ailleurs pas les derniers à prôner des mesures énergiques pour mettre fin aux attaques du Polisario. Lors du débat au Parlement sur la création du conseil de défense, les représentants de ces deux partis ont réclamé avec les autres députés le recours au droit de suite contre les unités sahraouies jusqu'en Algérie.

L'unanimité du Parlement s'est reflété à l'intérieur du conseil de défense, et elle se manifestera sans aucun doute dans le nouveau gouvernement dont la constitution est attendue à Rabat. Mais, en même temps, la commission administrative de l'Union socialiste des forces populaires a réclamé ces jours derniers des changements radicaux sur les plans économique et politique et la satisfaction « des revendications urgentes des classes pauvres et moyennes » pour que « la réponse des masses à l'appel de la patrie soit au niveau du danger qu'affronte le pays ».

Le Parti du progrès et du socialisme tient un langage identique. Le parti de l'Istiqlal demande de son côté une réforme agraire et une réforme fiscale. Il n'est pas jusqu'au Rassemblement national des indépendants, le parti de M. Osman, qui ne réclame « l'application dans les délais les plus brefs » d'une politique économique et sociale réduisant les inégalités avec réalisme et sans démagogie.

La volonté de s'opposer à ce que M. Osman a appelé dans sa lettre au roi « les lâches agressions perpétrées ces derniers temps par l'Algérie » s'accompagne donc d'un foisonnement tout à fait inédit de revendications économiques et sociales liées à une crise latente aggravée par le conflit du Sahara occidental.

L'AMBASSADEUR BRITANNIQUE AUX PAYS-BAS TUÉ DANS UN ATTENTAT

(Lire nos informations page 40.)

L'aviation et les blindés interviennent en Afghanistan contre les rebelles musulmans

Le gouvernement pro-soviétique afghan se trouve dans une situation critique moins d'un an après son arrivée au pouvoir à la faveur de la révolution du 27 avril 1978, rapporte l'envoyé spécial de l'A.F.P., à Kaboul.

Si la situation est parfaitement calme dans la capitale, quadrillée par d'importantes forces policières, il en va autrement dans un certain nombre de provinces, indique-t-il, où les rebelles musulmans harcèlent les forces gouvernementales. Une situation insurrectionnelle s'est notamment développée à Hérat, au cours des derniers jours. L'aviation et les blindés interviennent contre les insurgés.

Les communications téléphoniques et routières entre la capitale et Hérat, la principale ville de l'ouest du pays, ont été coupées à la suite d'attentats. Radio-Kaboul avait accusé, le 18 mars, l'Iran d'avoir envoyé dans cette région des « *milliers de soldats déguisés en civils* » (*le Monde* du 20 mars) pour y fomenter des troubles. Dans les milieux occidentaux informés de Kaboul, on estime qu'une partie de la ville est entre les mains des rebelles et que certaines unités gouvernementales ont rejoint l'insurrection. L'armée régulière a engagé des blindés et de l'aviation dans les opérations.

C'est la première fois que des affrontements aussi graves — qui ont été confirmés mercredi 21 mars, à Islamabad, au Pakistan, par M. Sabatullah Mujaddedi, responsable du Front national de libération afghan, l'une des organisations de résistance; — se déroulent en milieu urbain depuis avril 1978.

Le gouvernement Taraki manifestement préoccupé par la sécurité des résidents étrangers, a informé, lundi 19 mars, les missions diplomatiques à Kaboul, que leurs nationaux ne devaient pas s'éloigner de plus de 60 kilomètres de la capitale sans autorisation, sauf sur la route reliant l'Afghanistan au Pakistan. Il multiplie aussi le sarrestations parmi les membres ou sympathisants encore en liberté du Parcham (Le Drapeau), la branche du Parti démocratique d'Afghanistan (au pouvoir) éliminée durant l'été — et des partis religieux. Kaboul a, d'autre part, soulevé il y a quelques jours la question, en veilleuse jusqu'à maintenant — du Pachtounistan (région s'étendant sur le Pakistan et l'Afghanistan que revendique depuis de nombreuses années ce pays). Le premier ministre afghan a réaffirmé avec une vigueur particulière les « *droits historiques* » de Kaboul sur cette région. Mais il a affirmé que le gouvernement révolutionnair eentendait toujours réglé ce différend de façon pacifique.

Dans une conférence de presse tenue mercredi au Pakistan, le président du Front national de libération afghan a prédit que le régime de M. Taraki sera renversé « *dans un ou deux mois* ». Il a dit que son mouvement, regroupant plusieurs organisations de résistance, bénéficiait du plus large soutien et il a invité les pays occidentaux, les Etats arabes et le Pakistan à lui venir en aide. Ce dernier pays a rejeté, mardi, comme « *dénouées de tout fondement* », les accusations de la presse soviétique selon lesquelles les réfugiés afghans seraient autorisés à mener depuis son territoire des activités hostiles au régime de Kaboul.

La « marche sur Paris » de la C.G.T. accroît les divisions syndicales

Le Parlement débattra en avril du rapport sur les grosses successions

La « marche sur Paris », organisée le vendredi 23 mars, par la C.G.T. devait rassembler, selon celle-ci, des dizaines de milliers de manifestants, sidérurgistes ou salariés venant apporter leur solidarité aux « métallos » du Nord et de la Lorraine. Trois syndicats de policiers ont appelé à « la plus grande vigilance » contre les « provocations ». Cette action, qui divise les centrales syndicales, souligne le problème de l'inégalité devant l'emploi.

Les inégalités de fortune doivent, de leur côté, être évoquées en avril par le Parlement.

Un sondage SOFRES publié par *le Figaro* montre que les Français, très attachés à la transmission des biens par héritage, hésitent sur ce qu'il convient d'appeler « grosse fortune » (1, 2 ou 5 millions de francs) ; 69 % d'entre eux sont favorables à des droits de succession supplémentaires pour les personnes disposant déjà de plus d'un million.

Héritiers précoces...

Prélèvement exceptionnel de solidarité en faveur des régions touchées par le chômage, alourdissement des droits de succession pour les plus fortunés, impôt annuel sur le capital : la gauche décidément n'a plus l'exclusivité du discours sur l'inégalité.

Malgré les avatars de la loi de 1976, taxant les plus-values, la majorité parlementaire (U.D.F. comme R.P.R.) a repris le thème qu'elle développe maintenant avec d'autant moins de complexes que M. Giscard d'Estaing — soutenu à l'époque par M. Chirac — en avait fait l'un des thèmes de sa campagne de 1974, pour les élections présidentielles.

Le débat sur les plus-values, à l'Assemblée nationale, avait pourtant montré, au printemps 1976, combien il était difficile de passer aux actes. Les dispositions du projet de loi gouvernemental furent, à l'époque, l'occasion d'affrontements très durs au sein de la majorité, et la loi, finalement votée, fut à ce point parsemée d'exemptions, de réductions, d'abattement de toutes sortes qu'on peut sérieusement mettre en doute sa capacité à réduire les inégalités.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 38.)

Le débat sur la peine de mort serait reporté

Le président de la République ne souhaite pas qu'un débat d'orientation sur la peine de mort ait lieu à l'Assemblée nationale à la session de printemps. Il aurait déclaré, au conseil des ministres du 14 mars, que l'affaire pourrait être traitée d'abord en commission.

Le débat sur la peine de mort ne figurait pas parmi les grands débats de la session parlementaire de printemps annoncés au conseil des ministres du 21 mars.

A la Chancellerie, on indique que M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, n'avait pris aucun engagement au sujet d'un débat d'orientation.

Calendes

La bataille de la peine de mort n'eura pas lieu. Ainsi en a décidé le chef de l'Etat... à l'intention du Parlement. M. Giscard d'Estaing a, sur le principe, le bon sens pour lui lorsqu'il indique qu'on débat pour conclure et non pour le seul plaisir de discuter. Surtout à propos d'un tel sujet dont on sait qu'il peut donner, en fait d'arguments échangés, le meilleur et, plus souvent, le pire.

Mais cette référence au bon sens, version actualisée du « oui-mais ... », a, concrètement, pour effet de renvoyer une nouvelle fois aux calendes une question dont on peut raisonnablement soutenir qu'elle est en état d'être débattue.

Ph. B.

(Lire la suite page 12.)

Le R.P.R., le P.S. et le P.C. n'entérinent pas la tentative d'accord national proposée par M. Giscard d'Estaing pour l'Europe

Les principales formations politiques ont répondu aux propositions de M. Giscard d'Estaing concernant, d'une part, la venue à l'Elysée des présidents du R.P.R. et de l'U.D.F., d'autre part, l'éventualité d'une déclaration commune des partis sur la délimitation des pouvoirs de la future Assemblée européenne.

Sur le premier point, MM. Jacques Chirac et Jean Lecanuet ont fait savoir qu'ils acceptaient l'invitation du président de la République. Le leader gaulliste s'est toutefois montré nettement moins enthousiaste que le président de l'U.D.F.

Sur le second point, les réactions de MM. François Mitterrand et Georges Marchais sont des refus purs et simples. Pour le P.S. et le P.C., comme pour le M.R.G., le souhait de M. Giscard d'Estaing d'obtenir des partis de la majorité et de l'opposition une prise de position identique s'assimile à une tentative d'accord national qu'ils n'entendent pas entériner. M. Chirac n'a pas formellement repoussé l'offre, mais s'est gardé de s'y associer en laissant à l'opposition le soin de la rendre vaine.

René-Victor Pilhes, dans le point de vue publié ci-dessous, dénonce les « appels canailles du pouvoir à la France profonde » et l'attitude qui consiste à se cantonner dans une « opposition courtoise ».

Point de vue

Vous avez dit la bête ?

par RENÉ-VICTOR PILHES (*)

D'éminentes personnalités s'inquiètent enfin de ce qui en vérité, se passe en France, sous nos yeux aveuglés, depuis quelques années. Elles viennent en effet de s'aviser, non sans stupeur, que la France « libéral : avancée » et la « guerre économique » retiennent de moins en moins leur venin. Voici que le C.N.R.S., l'Université, les « courants de pensée » créés par l' « intelligentsia de gauche », sont violemment, haineusement pris à partie par l'un des grands médias officiels. Ces personnalités, brutalement tirées de leurs laboratoires et de leurs chaires magistrales, craignent tout à coup les ravages d'une « chasse aux sorcières ». Elles dénoncent une « *atmosphère préfasciste* » et « *la collaboration entre une certaine presse et une certaine police* ».

Cette réaction réchauffe le cœur d'un écrivain à qui une œuvre encore trop modeste ne permet guère de se faire entendre. Quand j'ai publié *la Bête*, en 1976, la gauche française a trouvé, selon l'expression de l'un de ses chefs, que je « *jetais un peu trop loin le bouchon* » ! Mais le problème demeure : notre société, notre peuple, s'enlisent dans un mélange horrible de lâcheté, d'inconscience et de résignation.

Nul n'ose appeler la droite qui gouverne aujourd'hui par son vrai nom. Nul, y compris dans l'opposition. Les appels canailles du pouvoir à la « France profonde », sa complicité ou son indulgence étrange à l'égard d'un personnage qui jadis vomissait sur les juifs et dont la puissance semble racheter toutes les fautes, les campagnes hystériques contre le « terrorisme » en tous genres, les agressions impudentes contre les syndicats, la mainmise sur les principaux moyens de communication, les charges contre les « juges rouges », le racisme anti-jeune, l'adoration forcenée du veau d'or, la promptitude à mobiliser les compagnies de C.R.S. et de gendarmerie contre « tout ce qui bouge », que ce soit en Corse, dans les Corbières, en Bretagne ou en Lorraine, tout cela nourrit et engraisse la bête.

(Lire la suite page 10.)

(*) Ecrivain.

AU JOUR LE JOUR

Les médecins imaginaires

La potion magique d'Astérix est véritablement battue à plate couture par le sérocytol, cette abracadabrante préparation charlatanique qui « soigne » aussi bien l'acné et la constipation que le cancer et l'obésité.

Il est vrai que, de tout temps, les remèdes miracles ont surpris la naïveté de malades en détresse et que leur clientèle n'est pas près de s'éteindre. Cela dit, ce sérocytol qui ne fait pas de bien ne fait pas de mal non plus, et, à cet égard, on peut d'ailleurs se demander si, en proposant des mesures pour calmer l'acné institutionnelle et réduire la constipation majoritaire, M. Giscard d'Estaing ne vient pas de mettre au point un nouveau placebo.

BERNARD CHAPUIS.

La dynamique de l'élection présidentielle

A part le « *oui, bien entendu* », de M. Lecanuet et de l'U.D.F. (l'U.D.F. peut-elle répondre autrement que par des « *oui, bien entendu* » au président de la République ?), les propositions formulées par M. Giscard d'Estaing dans son interview à *France-Soir* ont reçu, dans les heures qui ont suivi, des réponses allant de l'approbation prudente au rejet pur et simple.

M. Jacques Chirac a fait savoir, de Corrèze, qu'il se rendrait à l'Elysée quand il aurait été officiellement invité — ce qui n'était pas encore le cas à l'heure où il parlait. Toutefois, au sujet de la deuxième proposition, le président du R.P.R. s'est contenté de rappeler qu'en matière européenne les engagements souhaités par son parti sont surtout ceux des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté.

C'est en termes sévères que les partis d'opposition ont formulé leurs fins de non-recevoir. Eux n'étaient pas concernés par l'invitation à l'Elysée, mais seulement par l'éventuelle déclaration commune relative à l'Europe : suggestion qualifiée ni plus ni moins de « *superfétatoire* », d'« *attrape-nigaud* », d'« *acte d'allégeance* » inacceptable et considérée comme une tentative pour impliquer la gauche dans un accord national compromettant.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 10.)

«VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER», de Michael Cimino

La fin du rêve américain

La guerre. La « sale guerre » — mais y en eût-il jamais de propres ? Bref, le Vietnam... Au dernier festival de Berlin, la projection de « Voyage au bout de l'enfer » (The Deer Hunter) a provoqué un scandale. Jugeant le film insultant pour une nation amie, la délégation soviétique, suivie par celles des pays socialistes, a quitté la manifestation. De son côté, Julie Christie, membre du jury, protestait contre le racisme d'un ouvrage qui « décrit comme une populace étrangère subhumaine le peuple d'un petit pays (opposé) à un envahisseur doté de moyens énormes... ».

« Raciste », comment nier que « The Deer Hunter » le soit ? En trois images, Michael Cimino annonce la couleur. Dans un camp, le sadisme, la barbarie. Dans l'autre, la souffrance et le courage. Pas un mot sur le caractère agressif de l'intervention américaine, pas un mot sur certaines atrocités (les bombardements au napalm, par exemple). Raciste, oui, ce film l'est, comme l'était « Naissance d'une nation », comme le furent tant de films de John Ford (et de beaucoup d'autres), comme le sont toujours, sous une forme ou une autre, les récits de guerre.

Est-ce une raison pour le rejeter en bloc, pour nier son intérêt, sa puissance et sa complexité ? Pour oublier sa signification profonde ? Nous ne le pensons pas. Car, bien au-delà de son manichéisme, il y a ce que ce film sous-entend ou exprime. Dire que la guerre du Vietnam fut une entreprise suicidaire où l'Amérique perdit son âme, et dont les blessures seront longues à cicatriser, dénoncer non seulement les horreurs de cette guerre, mais son caractère absurde, abject et nauséeux, affirmer que ceux qui en revinrent sont à jamais des mutilés, ce n'est pas là se donner bonne conscience.

JEAN DE BARONCELLI.

(Lire la suite page 27.)

Alain Corbin

LES FILLES DE NOCE

Misère sexuelle et prostitution aux 19e et 20e siècles

« Passionnant de bout en bout » M. PEJU - LE POINT

« Un grand, un très grand livre » J. P. RIOUX - NOUVELLES LITTÉRAIRES

« Remarquable » C. DAVID - NOUVEL OBSERVATEUR

« Une excellente sociologie de la prostitution » E. TODD - LE MONDE

« Extraordinairement clair et vivant » R. MAGGIORI - LIBÉRATION

« Un ouvrage important et fondamental » G. H. GOURY - LE MATIN

« Un livre neuf dans son sujet, original dans sa méthode » MAX GALLO - L'EXPRESS

« Cet ouvrage magistral sera désormais la somme de nos connaissances en la matière » MATTHIEU GALEY - L'OFFICIEL HOMMES

AUBIER

Le Monde

idées

LE DÉBAT AU SEIN DU P.S.

LE PREMIER DES SOCIALISTES

par JACK LANG (*)

LA mémoire blessée de ceux de la génération des trente-quarante ans, nés à la conscience politique au moment des attaques calomnieuses dirigées contre Pierre Mendès France, est restée à jamais rebelle à toute campagne de haine organisée contre un homme public. Depuis mars 1978, on croit revivre ce lugubre rituel d'exécution et d'expiation : François Mitterrand en est l'objet.

Faudra-t-il donc qu'à chaque étape de notre histoire l'homme choisi par la gauche pour incarner son destin (Jaurès, Blum, Mendès France, Mitterrand) soit vilipendé, insulté, trahi ?

Le procès ordonné contre François Mitterrand s'est déroulé principalement autour de quatre thèmes : la non-victoire, l'autorité du chef du parti, l'autonomie du socialisme, la modernité.

I. — La première accusation est déclinée sur le mode cynique : le bâtisseur du nouveau parti socialiste ne serait rien moins que le fossoyeur de la gauche et l'homme de l'échec ! Il y a échec — c'est l'évidence — à avoir transformé en moins de huit ans un parti en déclin en premier parti de France. Il y a échec — c'est l'évidence — à avoir porté les suffrages socialistes de 10 % en 1971 à près de 25 % en 1978 et les adhérents de 68 000 à 185 000. Il y a échec — c'est l'évidence — à avoir métamorphosé l'ancien parti socialiste en une ruche ardente : un parti bouillonnant, multipliant plans et propositions, regorgeant de talents, bénéficiant de la confiance populaire. Quel chef de parti français a su comme François Mitterrand réunir autour de lui une telle pléiade de créateurs, d'inventeurs, de savants, de chercheurs ? Qui, rompant avec des décennies d'obscurantisme, a réconcilié socialisme et audace intellectuelle ? Qui, restaurant l'amitié des peuples en lutte — naguère décriés par certains responsables socialistes, — a arraché le socialisme à l'atlantisme ? Qui, renouant avec les travailleurs, a mis fin à la trahison de classe et reconquis l'audience culturelle populaire ? Qui, rejetant le sectarisme de chapelle, a su faire coexister au sein d'une même famille des personnalités aussi différentes et aussi fortes que Pierre Mauroy, Michel Rocard ou Jean-Pierre Chevènement ? Bref, qui a rendu ses chances à la gauche ?

Certes, pour les agités qui croient aux raccourcis de l'histoire, sept ans et demi, c'est encore trop long. Savent-ils, ces impatients, qu'il a fallu seize ans à Léon Blum avant la victoire électorale — entre le congrès de Tours et le Front populaire ?

II. — Autre chanson entonnée depuis mars : l'autorité du chef du parti. Rien de plus juste et de plus absurde à la fois. De quoi parle-t-on au juste ? Veut-on par là décrire son art (« souverain » diraient les mauvaises langues) à embrasser simultanément toutes les données d'une situation, sa capacité rare — tout à tour intuitive et dialectique — à mettre un sens stratégique aigu au service des ambitions collectives de son peuple ? Oui, en ce sens, son autorité est forte et rayonnante. Peu d'hommes allient comme lui la résistance physique, l'envergure intellectuelle, la force de caractère, la sérénité d'humeur. Faudrait-il donc être fragile, impulsif ou inconstant pour mériter la première charge du parti socialiste français ? Que la droite et les médias le souhaitent, rien de plus normal. Que le flot des ennemis de l'extérieur se grossisse à l'intérieur de partisans de l'affaiblissement de la fonction de premier secrétaire, rien de plus navrant. On ne fait pas gagner la gauche en la confiant à un roi soliveau.

L'autorité de François Mitterrand est entendue aussi dans un autre sens. Monarque absolu, il exercerait un règne sans partage. Ainsi serait autoritaire le premier secrétaire qui, deux ans après Epinay, a réintégré à la direction du parti les représentants des courants qui l'avaient combattu. Ainsi serait autoritaire le premier secrétaire qui a nommé secrétaire national moins d'un an après son adhésion l'ancien chef du P.S.U., jadis ennemi déclaré du parti d'Epinay. Ainsi serait autoritaire le premier secrétaire qui, depuis bientôt huit ans, à raison d'une journée complète par semaine, soumet ses initiatives et propositions à la délibération collégiale du secrétariat et du bureau.

Peut-on apporter un témoignage personnel de responsable d'un secteur d'intervention ? Ce n'est pas d'autoritarisme que souffre le parti socialiste, mais bien plutôt de l'obligation permanente de compromis et d'arbitrages préjudiciables à l'efficacité. Trop de temps est consacré aux conflits internes au détriment de l'action externe.

politique pour fabriquer de temps à autre une vedette présidentiable.

Si vigilant soit-il, le parti socialiste ne peut vivre entièrement imperméable à cette intense pression extérieure dont la finalité globale est claire : convertir le peuple des citoyens en consommateurs passifs des spectacles frivoles fabriqués par la société politicienne.

Ni légers ni volages, les militants socialistes ne vibrent pas au rythme des toquades ou des passades. Ils savent que seule l'aptitude à diriger leur parti et seule la capacité à gouverner le pays doivent décider aujourd'hui du choix du premier secrétaire et demain du choix du candidat à l'élection présidentielle.

Le meilleur ? Qui sait si, au tréfonds de ses aspirations, le pays ne réclamera pas au lieu et place de Giscard l'inconstant un véritable homme d'Etat aux commandes de la France ? Un homme qui par sa stature internationale saurait faire vigoureusement retentir la voix du pays face aux dirigeants des pays impérialistes ? Un homme qui par sa taille intellectuelle et son courage physique rassurerait la nation en détresse et réussirait à faire du bonheur de vivre une idée neuve en Europe ? La chaleur de l'accueil populaire ne trompe pas : en Lorraine, où nul safari ne sollicite l'hôte de l'Elysée, François Mitterrand est chaque fois reçu comme le dépositaire de la volonté française.

L'heure n'est pourtant pas à l'élection présidentielle mais à la désignation de la direction du parti socialiste. Pour lui assurer un nouvel élan, le premier secrétaire doit pouvoir s'appuyer sur une majorité solide, cohérente, rajeunie, ouverte. Rien ne serait plus dommageable au renouvellement de son action qu'un replâtrage équivoque. Le risque n'en est pas à ce jour écarté.

Moins rétifs que d'autres aux bruissements des colportages, certains militants peuvent, en effet, de bonne foi être tentés de voter d'autres motions que celle du premier secrétaire alors même qu'ils sont favorables à son maintien à la tête du parti. Par quelle bizarrerie ? En vertu de ce calcul précieux : « *Défendons le premier secrétaire contre lui-même ; gardons-le de ses propres amis ; obligeons-le à composer.* » Ceux qui souhaitent le départ de François Mitterrand ne peuvent mieux raisonner. Face à un président de la République tout-puissant, à un Chirac libre de ses actes et à des dirigeants communistes pugnaces et autoritaires, le parti socialiste ne peut être conduit par un premier secrétaire au rabais, tenu en laisse ou muselé. L'acte accompli par chaque militant sera grave : il décidera et de la ligne politique et de la poursuite de la mission de François Mitterrand.

La guerre ouverte voici près d'un an, François Mitterrand ne l'a pas voulue. Nul doute qu'il ne souhaite aujourd'hui le rassemblement de tous les socialistes.

Un véritable homme d'Etat

L'exigence de collégialité, si injustement revendiquée à l'encontre de François Mitterrand, implique deux contreparties, à ce jour non satisfaites par ses porte-parole : la soumission commune à une même discipline ; le respect du secret des délibérations.

N'est-ce pas porter atteinte à l'autorité du parti — et pas seulement de son premier secrétaire — lorsqu'on chipote publiquement sur le montant du SMIC à 2 400 francs ou sur les trente-cinq heures, deux mesures officiellement acceptées par le parti ? N'est-ce pas d'abord porter atteinte à l'autorité du parti, lorsque, après chaque réunion d'une instance (et même parfois en cours de délibération !), on livre en pâture aux carnassiers de la presse gouvernementale indiscrétions et ragots ? Que ne prend-on exemple sur le premier secrétaire, qui impose à lui-même comme à ses collaborateurs de ne jamais mettre en cause devant un journaliste, un dirigeant ou un militant du parti ?

III. — Troisième thème de gloses et de contrefaçons : l'autonomie du parti socialiste. Ainsi, selon ses interpellateurs, le fondateur du parti socialiste serait le moins attaché à son indépendance de pensée et d'action. Etrange cheminement mental. Qui, si ce n'est le premier secrétaire, proclame depuis bientôt huit ans, à travers la France entière : « *D'abord être soi-même !* » Qui, jour après jour, forge un parti neuf, vivant, original, maître de son destin, distinct de la droite comme du parti communiste ? Quel est-il, cet autre chemin lumineux et somptueux de l'autonomie socialiste ? Sur quelle planète a-t-on cru apercevoir cette voie royale ? A quoi ressemble-t-elle ? S'agit-il de l'« *alliance des partis, syndicats et associations* » ? Mais qui la refuserait ? Qui ne la recherche ou ne la pratique dans le respect des vocations de chacun ? N'est-ce pas l'action même des signataires de la motion Mitterrand ?

IV. — La modernité offre un dernier thème à variations contre le premier secrétaire.

Ici s'ouvre sans doute le chapitre le plus trouble ou le plus obscur. De quoi s'agit-il précisément ? On l'entrevoit mal.

Parle-t-on de la modernité du langage ? C'est être en effet archaïque — et heureusement archaïque — que de refuser de parler ce pauvre jargon des médias a-culturant et anémiant ou de jouer le jeu gouvernemental de l'invention des vocables attrape-nigauds (la « décrispation », la « coexistence raisonnable », la « France douce »...). Un pays qui renonce à sa langue renonce à son identité. Des dirigeants qui appauvrissent la langue abandonnent vite l'indépendance nationale. L'un va de pair avec l'autre. De cette modernité-là, un socialiste ne peut vouloir.

Parlerait-on alors de la modernité des thèmes ? On ne trouve pas davantage matière à procès. François Mitterrand est le premier des dirigeants socialistes à avoir introduit dans le champ de la réflexion contemporaine la révolution scientifique (la biologie, l'électronique, les satellites de communications...) et la révolution industrielle.

Et si, au-delà de ces divergences réelles ou apparentes, l'enjeu était tout autre : obtenir le départ du premier secrétaire ?

Deux sources majeures de perversion de la démocratie (le système présidentiel ; la manipulation des consciences par les médias et les sondages) sont utilisées par le show-business de la

(*) Conseiller de Paris, membre du P.S.

LE MOUVEMENT SYNDICAL DEVANT LA CRISE DU CAPITALISME

par GEORGES SARRE (*)

DU « réajustement » de la C.F.D.T. à la volonté d'adaptation de la C.G.T., le syndicalisme français essaie difficilement de réunir les moyens et les conditions d'une riposte efficace. Le succès de cette riposte est essentiel pour contribuer à créer les conditions d'une relance politique de l'union de la gauche. Mais, réciproquement, l'erreur ne doit plus être commise qui consisterait à tout attendre de la seule action syndicale. La reconstruction d'une alternative globale, tant en termes de programme qu'en termes de forces politiques, est indispensable pour faire durablement reculer le pouvoir.

Sur le plan historique, la question des relations entre le parti et le syndicat a connu dans notre pays trois types de réponse. De la moitié du dix-neuvième siècle jusqu'en 1906, date de l'adoption de la charte d'Amiens par la C.G.T., l'anarcho-syndicalisme domine. Il se fonde sur la conviction que seule l'action directe c'est-à-dire l'auto-organisation des masses ouvrières, est en mesure de leur apporter une réelle émancipation. La question de l'Etat laisse indifférents les anarcho-syndicalistes. La méfiance à l'égard des partis est grande. Elle inspire la charte d'Amiens faite contre le parti socialiste, qui vient de naître. Cette réticence s'explique par la pratique politique suivie par certains leaders socialistes. Pensons aux parlementaires socialistes « bourgeois », à Millerand siégeant dans le cabinet Waldeck-Rousseau aux côtés du général Galliffet, massacreur des Communards.

Avant la révolution d'Octobre victorieuse, Lénine donnera l'expression la plus conséquente du syndicat « courroie de transmission ». Le parti, avant-garde de la classe ouvrière, dirige les luttes. Le syndicat lui, est subordonné, même pour la conduite des revendications sociales. Il développe ses activités dans le cadre de la stratégie fixée par le parti.

Aujourd'hui, plus personne officiellement ne se recommande en France du léninisme pour les rapports entre le syndicat et le parti. Ainsi, l'une des vingt et une conditions semble tombée en désuétude, au moins dans les déclarations publiques. Mais comme dans le domaine syndical on est naturellement porté à considérer avec méfiance ce qui dépasse la revendication concrète et immédiate, le réformisme a trouvé dans le syndicalisme un terrain d'action privilégié. Cela était le cas avec la C.G.T. d'avant-guerre, qui se proclamait « planiste », alors que la S.F.I.O. repoussait tous les assauts contre la doctrine.

Mais ce qui frappe dans l'histoire du mouvement syndical français, c'est l'absence du modèle trade-unioniste. Aucune grande organisation syndicale n'a rompu avec les principes de la charte d'Amiens et du syndicalisme de lutte, même si avec F.O. une tendance réformiste s'exprime avec cohérence : « apolitisme », politique contractuelle, thème de l'intégration européenne. Aucune organisation n'a préconisé, à l'instar des travaillistes britanniques, d'articuler le mouvement syndical et le parti politique pour faire de celui-ci le prolongement parlementaire de celui-là ; même si cette tentation n'est pas toujours totalement absente.

L'après-mars 1978

Pas plus que le parti, en effet, le syndicat n'échappe au problème de la collaboration de classe. Sans doute, son caractère d'organisation d'autodéfense des travailleurs lui donne avec ceux-ci des liens particulièrement concrets. L'entreprise est le terrain où la lutte des classes est vécue et perçue le plus directement. Mais il reste au syndicat à résoudre la contradiction qui, au sein de toute organisation de classe, oppose sa dimension de masse à son caractère même de classe. C'est, en effet, la nécessité de combattre les conséquences de l'exploitation qui fait sa dimension de masse et demeure le moteur essentiel de son développement. C'est contre ce patron, contre cet Etat, contre les multinationales, tels qu'ils existent aujourd'hui, que le syndicat lutte, se détermine, négocie. Il peut y avoir durablement une lutte économique de masse, sans lutte politique de classe, mais l'inverse n'est pas vrai. La lutte économique de masse et la lutte politique de classe sont, à la fois, opposées et complémentaires.

Une relation dialectique entre lutte économique de masse et lutte politique de classe est le moteur de toute action de transformation sociale. Le mouvement par lequel le syndicat développe une ligne de classe l'amène directement à se poser la question des débouchés politiques, qui n'est pas seulement l'affaire des partis. L'union de la gauche, la rupture avec le capitalisme, le lien nécessaire entre la bataille politique et idéologique, concernent tout autant les syndicalistes.

La période précédente a été fortement marquée par l'existence du programme commun de gouvernement. Toute la vie politique, économique, sociale, dans notre pays, était centrée sur celui-ci. Directement ou indirectement, l'appuyant ou s'y opposant, tous les choix prenaient en compte cette donnée nouvelle et fondamentale de la vie politique française. L'échec de mars 1978 conduit aujourd'hui les organisations syndicales à remettre en cause la stratégie qu'elles avaient suivie jusqu'alors, et qui consistait à tout miser sur une victoire électorale de la gauche.

Elles le font chacune à sa manière. La direction confédérale de la C.F.D.T. a cru deviner, après le 20 mars, chez ses interlocuteurs, notamment chez le premier ministre, une volonté nouvelle. Négocier devient le maître mot. L'orientation, d'abord maladroitement appelée recentrage et maintenant rebaptisée « réajustement », conduit à aseptiser certaines revendications fortes et justes.

Simultanément, nombre de responsables montrent leur préférence pour une stratégie de « développement des luttes », se refusant, à l'instar des syndicalistes du début du siècle, à poser le problème de l'Etat. Cette résurgence périodique de l'anarcho-syndicalisme pourrait aboutir dans la pratique à une division néo-travailliste des tâches. Les partis assurant le combat sur le plan électoral, les syndicats occupant tout le terrain du « social ».

Il n'existe que deux voies, ou accepter la modernisation du système, se soumettre à la division internationale du travail et en accepter toutes les conséquences, ou rompre avec le capitalisme en crise pour sauver la sidérurgie, les industries menacées, les régions, les emplois.

Du côté de la C.G.T., après l'appel lancé en faveur du P.C.F. par Georges Séguy, au cours de la campagne des législatives, il convenait de ravaler la façade. Mais cette raison ne suffit pas à expliquer le quarantième congrès.

Parce qu'elle était la seule organisation syndicale à s'être résolument engagée dans l'entreprise du programme commun, la C.G.T. a durement ressenti l'échec du 19 mars 1978. L'échec de la campagne de recrutement, des pertes de voix aux élections professionnelles, les critiques exprimées par de nombreux militants et cadres intermédiaires sur la ligne suivie, rendaient nécessaire un débat ouvert et démocratique.

Le quarantième congrès change-t-il quelque chose et quoi ? Il est encore trop tôt pour le dire. D'ores et déjà, deux constatations positives doivent être faites : il se manifeste à la C.G.T. une réelle aspiration à une vie démocratique nouvelle ; le quarantième congrès a donné l'image d'une classe ouvrière en train de se relever. Ce sont des raisons d'espérer et de se battre pour que, au P.S., la stratégie d'union de la gauche et de rupture avec le capitalisme soit approfondie.

Il reste, il est vrai, que même si la C.G.T. définit aujourd'hui ses positions en toute indépendance, par rapport aux partis, y compris du P.C.F., le poids des militants communistes dans les instances de cette centrale, à tous les niveaux, continue à y donner au P.C.F. un rôle prépondérant. On a vu trop souvent les membres du P.C.F., dans les organisations de masse où ils militent, se préoccuper davantage d'y assurer leur contrôle que d'y développer une vie vraiment démocratique.

Le choix

Les choses vont-elles changer ? De là dépend dans une large mesure le renforcement de l'unité d'action, et qui sait un jour... davantage. La crise est devant nous avec ses restructurations, ses misères, ses marginaux. Cette donnée fondamentale domine tout le reste. Le choix est clair. S'incliner ou résister.

Il y a ceux qui jugent qu'il faut s'adapter, accepter la modernisation du capitalisme, la spécialisation de la France dans le cadre de la division internationale du travail. Il y a ceux qui croient que les contraintes internationales interdisent une politique plus ambitieuse, plus socialiste. Il y a ceux qui ne croient plus ou pas à l'union de la gauche. Ceux-là s'inclinent consciemment ou inconsciemment, tentant seulement de sauver le minimum, d'atténuer les souffrances, de limiter le malheur.

Mais il en est d'autres qui croient à la cohérence de leur ligne politique pour rassembler les conditions de l'autogestion.

Socialisme ou modernisation du capitalisme ? C'est le débat de l'heure. Il passe à travers toutes les organisations syndicales ou politiques de gauche.

Pour le parti socialiste, il s'agit aujourd'hui, tout en réaffirmant son attachement à la rupture avec le capitalisme, de donner un contenu concret à l'indépendance réciproque des organisations politiques et syndicales. On sait que le P.S. repousse à la fois la conception léniniste du syndicat « courroie de transmission » du parti et la conception néo-travailliste du parti « courroie de transmission » ou appendice parlementaire du syndicat. Cela n'empêche pas le parti d'avoir servi trop souvent de caisse de résonance aux controverses syndicales. Il n'est plus désormais possible de se contenter d'affirmation de principe sur l'indépendance du syndicat et celle du parti. Il convient, dès maintenant, de discuter très concrètement de la *manière* dont le parti peut appliquer les trois principes suivants :

— *Dans ses relations* avec les syndicats de classe, ne *privilégier* aucun d'entre eux par rapport aux autres ;

— *Développer* sur des bases politiques l'organisation et l'action du parti dans les entreprises ;

— Refuser toute subordination d'une stratégie politique à une stratégie syndicale et vice versa.

De 1972 à 1978, certains socialistes, des syndicalistes membres du P.S., ont accepté, sans conviction, la stratégie de rupture avec le capitalisme, l'union de la gauche, le programme commun. Renforcés aujourd'hui par ceux que la division de la gauche a découragés, ils rêvent de convergences entre la C.F.D.T., le P.S. et d'autres centrales syndicales et mouvements associatifs. Cette rencontre se ferait sur la base de la renonciation à une remise en cause globale de la logique économique, capitaliste, du pouvoir et de la société, que tenterait de dissimuler un verbalisme décentralisateur, voire autogestionnaire. Ainsi serait consacrée durablement la division des forces populaires en étendant au mouvement ouvrier en son ensemble la division apparue au niveau des partis. Le congrès de Metz du parti socialiste sera important. Il devra mettre en échec cette tentative.

(*) Membre du bureau exécutif du P.S., animateur du CERES.



هكذا من الاصل

عكذا من الاهمل

VEMENT SYNDICAL
CRISE DU CAPITALIS

Le Monde

étranger

AU CAMBODGE

TOUJOURS CONFRONTÉS A UNE VIVE RÉSISTANCE DES KHMERS ROUGES

Les nouveaux dirigeants semblent avoir amélioré le sort de la population

Le Vietnam s'est déclaré prêt, mercredi 21 mars, à ouvrir des négociations avec Pékin sur la question frontalière, « à condition que d'ici au 28 mars, les troupes chinoises se soient totalement retirées » de son territoire. (Nos dernières éditions datées du 22 mars.) D'autre part, M. Souphanouvong, président de la République du Laos, est arrivé mercredi à Phnom-Penh. Ce voyage est présenté au Cambodge, au Laos et au Vietnam comme une preuve de « la solidarité combattante des trois pays contre l'hégémonisme chinois ».

Les nouveaux dirigeants cambodgiens se heurtent toujours à une vive résistance des Khmers rouges, mais paraissent avoir amélioré le sort de la population.

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Deux mois après leur prise du pouvoir à Phnom-Penh, les Vietnamiens et leurs associés de la *« République populaire du Kampuchéa »* s'efforcent de pacifier leur conquête et d'organiser la vie de la population khmère que l'effondrement brutal des structures rigides imposées depuis 1975 par les Khmers rouges a de nouveau bouleversée. A l'opposé, la résistance des guérillas de M. Pol Pot, par des opérations de harcèlement et par le recours systématique à l'élimination physique de tous ceux qui collaborent avec l'adversaire, fait tout pour empêcher le développement de cette entreprise de stabilisation militaire et politique.

Cette description sommaire de la situation au Cambodge est confirmée chaque jour par des récits de réfugiés de plus en plus nombreux (environ trois mille depuis janvier) qui passent en Thaïlande malgré le bouclage de la frontière par l'armée *royale, ainsi que par des résistants* khmers anti-communistes, réfugiés ici depuis 1975. Ces derniers ont mis à profit les récents bouleversements pour s'infiltrer au Cambodge, soit *pour des missions de* renseignements soit, souvent, pour rechercher la trace de leurs familles.

Deux cent trente-deux personnes, qui ont trouvé refuge en Thaïlande samedi, ont rapporté qu'elles avaient été contraintes de fuir la commune de Thmar-Puok (au nord-ouest du pays) lorsque les Khmers rouges ont repris des villages *« libérés »* par les Vietnamiens et les soldats du nouveau régime.

Selon Mme Hong Wa, ancien professeur à la faculté de Phnom-Penh, dont le mari est réfugié en France, *« les troupes de Pol Pot ont massacré plusieurs centaines de personnes qui avaient collaboré avec les soldats de Heng Samrin »* (président de la nouvelle République). C'est le retrait de ces militaires, et de ceux de Hanoï, qui a permis, ici comme dans d'autres cas qui nous ont été rapportés (*le Monde* du 20 février), le retour et les représailles des Khmers rouges.

Un conseiller militaire vietnamien par sous-préfecture

Dans ce groupe de fugitifs, composé, comme les autres récemment arrivés, d'une grande majorité de femmes et d'enfants, on trouve plusieurs intellectuels : professeurs et instituteurs, une infirmière, un ancien officier de Lon Nol et même un cousin de l'ancien chef de l'Etat, le général Saukham Koy. Ces personnes ajoutent que les Khmers rouges ont enmmené sous la contrainte plusieurs milliers de villageois de Thmar-Puok dans les forêts.

Du 22 février au 10 mars, près de deux mille Cambodgiens sont arrivés en Thaïlande, venant de cette région de Thmar-Puok et de Sisophon. Cet afflux correspond à la montée, le long de la route reliant ces deux localités, d'une colonne blindée vietnamienne et à la « libération », de part et d'autre de cet axe, de nombreux villages et de coopératives encore sous la domination des Khmers rouges.

De façon générale les Vietnamiens et les soldats du nouveau régime procèdent à la mise en place de structures administratives et d'autodéfense à partir des grands axes routiers et des villes contrôlées militairement, dans les secteurs relativement faciles à protéger des attaques de la résistance. La structure embryonnaire s'articule au niveau des *phums* (villages), *khums* (cantons) *et sroks (équivalent d'une sous-préfecture)*, avec la mise en place de conseils révolutionnaires populaires, de comités d'autogestion et de milices, essentiellement recrutés sur place.

Les milices comptent douze hommes dans les *phums*, trente-six dans les *khums* et cent vingt dans les *sroks*. Dans les deux derniers cas, le chef cambodgien est *« assisté d'un conseiller militaire vietnamien »*. Ces unités, chargées de la sécurité, sont placées sous les ordres des responsables des diverses entités administratives.

L'une des premières consignes données à la population a été de terminer la moisson, retardée par les combats de décembre et de janvier. Le riz a ensuite été distribué au prorata des familles ou des groupes. Cependant, d'importantes quantités ont été emportées dans leur *retraite par les Khmers rouges. Dans* certains villages, les nouveaux responsables ont distribué des vêtements et quelques médicaments. Les hôpitaux sont peu à peu remis en fonctionnement. Le retour à la vie familiale est encouragé et les *déplacements d'un village à l'autre sont* tolérés, encore que limités.

Pour éviter toute méprise lors de ces déplacements, les villageois doivent abandonner l'habit noir imposé depuis 1975 à toute la population, ses dirigeants exceptés.

Une pagode par *srok* a été remise en état. Mais, dans la plupart des cas, les bonzes font encore défaut et elles servent, dans l'immédiat, à abriter les vieillards et les orphelins de la circonscription. Le nouveau gouvernement a annoncé, le 26 février, des mesures de protection des biens privés et de ceux de l'Etat laissés à l'abandon. Des abus ont certainement été commis par les soldats et cadres de M. Heng Samrin, puisqu'il est rappelé fermement qu'ils n'avaient *« aucun droit d'utiliser ou de prendre possession de ces biens »*. *« Il est impératif*, ajoutait-il, *de prendre des mesures pour prévenir les pillages et les destructions de ces biens. Tous ceux qui en ont accaparé sans autorisation du comité révolutionnaire central doivent les restituer à leurs propriétaires ou à l'Etat. »*

De son côté, le ministre de l'éducation, M. Chan Ven, après avoir affirmé que les Khmers rouges avaient maintenu la population dans un état d'analphabétisme, a lancé un appel aux parents, professeurs et étudiants pour qu'ils participent à la réorganisation de l'éducation nationale à tous les niveaux. *« Tous les parents doivent enjoindre à leurs enfants de reprendre l'école dès que possible »*, a-t-il dit.

Toutes ces mesures, qui préfigurent la réorganisation progressive d'une économie de type socialiste, ont été, *dans l'immédiat, accueillies avec soulagement* par une population soumise depuis quatre ans au régime de la terreur, disloquée et astreinte au travail forcé (*le Monde* daté 21-22, 23 et 24-25 décembre 1978), indiquent ceux qui ont circulé au Cambodge ces dernières semaines et dont beaucoup ne sont pas soupçonnables de sympathie à l'égard des Vietnamiens. Ceux-ci, nous a-t-on dit, partout où ils se trouvent en contact avec la population, affirment : *« Quand nous vous aurons aidés à vous réorganiser et à vous défendre* [contre les Khmers rouges], *nous retournerons dans notre pays. »* Autant que l'on sache, le prince Sihnouk, dont les Vietnamiens n'ignorent pas la popularité et qu'ils ont épargné dans la plupart de leurs diatribes, n'est pas mentionné.

En plus de cette mise en place, rendue difficile par l'extrême faiblesse de leurs alliés khmers et par le fait qu'ils ont affaire dans leur entreprise à une population traditionnellement hostile, les Vietnamiens sont en butte à une guérilla tenace et impitoyable qui leur inflige des pertes. Selon les informations que nous possédons, la résistance serait forte de quelque quarante mille *hommes. L'armée en comptait au* moins cent mille à la fin de 1978. La Chine les avait abondamment pourvus dans leurs bases de jungles, avant la chute de Phnom-Penh, en armes et en munitions.

Des bataillons, des régiments opèrent un peu partout encore, dans les zones boisées du Nord, du Nord-Est (à Samrong, à Koulen, à Stung-Treng, à Kompong-Thom, à Kratié, à Mondolkiri), dans le Sud (à Takéo et à Kampot) et dans les massifs montagneux du Sud-Ouest et de l'Ouest, où se trouveraient les principaux centres de commandement (dans les secteurs de Kompong-Speu, de Pursat et de Pailin).

Il est impossible d'avoir une idée, même approximative, des pertes. Cependant, bien qu'ils paraissent enregistrer des succès, les Vietnamiens *ne sont certainement pas au bout de* leurs peines. Le peuple khmer non plus, qui demeure pris entre deux feux.

R.-P. PARINGAUX.

AU JAPON

Les élections locales du 8 avril pourraient confirmer le recul de la gauche

De notre correspondant

Tokyo. — Une campagne électorale s'est ouverte, la semaine dernière, au Japon pour le renouvellement des postes de gouverneurs et de maires dans quinze préfectures, dont celles de Tokyo et d'Osaka, cent cinquante-cinq villes et sept cent quatre-vingt-neuf municipalités. Sont également à pourvoir les sièges des assemblées locales au niveau préfectoral et municipal. Ces consultations auront lieu le 8 avril.

Il s'agit du scrutin le plus significatif depuis les élections sénatoriales de 1977. L'enjeu n'est pas négligeable. Les assemblées locales et les grandes villes sont, en effet, traditionnellement, depuis quelques années, des fiefs de l'opposition qui, au niveau national en revanche, n'a jamais réussi à entamé le monopole du pouvoir des conservateurs (1). En fait, ces élections pourraient confirmer une tendance, de plus en plus sensible depuis quelque temps, au recul des forces d'opposition au niveau local, qui, l'année dernière ont perdu les préfectures de Kyoto, de Yokohama et de Okinawa.

L'intérêt est surtout concentré sur Tokyo et Osaka, où les mairies (2), depuis de longues années aux mains de l'opposition, risquent cette fois de revenir aux libéraux-démocrates. Le Grand Tokyo, qui compte une population de 11,7 millions d'habitants, est administré depuis douze ans par M. Minobe, ancien professeur d'économie, marxiste, élu trois fois depuis 1967 grâce à une coalition des socialistes et des communistes. M. Minobe se retirant, les chances de la gauche sont beaucoup moins bonnes.

Dix candidats se présentent à Tokyo, dont trois seulement ont des chances : M. Shunichi Suzuki, ancien maire adjoint, soutenu par les libéraux-démocrates, le Komeito (parti d'inspiration bouddhiste) et les sociaux-démocrates ; M. Kaoru Ota, président de la Fédération des syndicats des industries chimiques, soutenu par les socialistes et les communistes, et M. Yoshikata Aso, ancien député indépendant.

Cette campagne révèle clairement la nouvelle configuration de l'échiquier politique sur lequel les forces qu'il est convenu d'appeler « centristes » (Komeito et parti social-démocrate) sont de plus en plus nettement du côté des conservateurs libéraux-démocrates. De la part du P.S.D., l'alliance avec le P.L.D. n'est guère surprenante. Plus significative est l'évolution du Komeito : en 1971, le parti bouddhiste s'était rallié au P.S. et au P.C. pour l'élection de M. Minobe. En 1975, il présentait son propre candidat et, cette année, il soutient celui du P.L.D., confirmant un « virage à droite » sensible depuis son dernier congrès, il y a six mois. Au cours des débats parlementaires, cette évolution a été nettement perceptible : tant sur la question de la défense nationale que pour le vote du budget, le Komeito s'est désolidarisé de la gauche pour s'aligner sur les conservateurs. On peut sans doute mettre en partie ce virage à droite des Bouddhistes sur le compte de la politique subtile de Ohira, premier ministre, qui travaillait déjà, alors qu'il n'était que secrétaire général du P.L.D., à attirer le Komeito dans le camp conservateur.

Cette fois, le camp conservateur a de bonnes chances de récupérer l'administration de la capitale et peut-être aussi d'Osaka, où le maire sortant, M. Kuroda, n'est soutenu que par les communistes : le P.S., qui, dans cette ville, est dominé par ses éléments de droite, fait campagne avec les conservateurs et les autres formations en faveur de l'ancien maire adjoint.

PHILIPPE PONS.

(1) Sur les 511 sièges que compte la Chambre basse, 251 sont détenus par le parti libéral démocrate (P.L.D.), 116 par le parti social démocrate (P.S.D.), 19 par le parti communiste (P.C.), 11 par le Nouveau Club libéral, 3 par la Fédération démocrate socialiste, 5 par les indépendants. Il y a 11 sièges vacants.

(2) Par commodité, on utilise généralement le terme « maire » pour désigner le chef de l'administration du Grand Tokyo, qui comprend vingt-trois arrondissements et vingt-six villes. Il serait plus exact de parler de « gouverneur » au sens anglo-saxon. Il en va de même pour les autres grandes villes.

EN INDE

L'U.R.S.S. AIDERAIT A LA CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE NUCLÉAIRE

L'Union soviétique pourrait aider l'Inde à construire une centrale nucléaire, a révélé mercredi 21 mars, le quotidien indien *Economic Times*. D'une capacité de 1 200 M.W. cette usine serait la plus importante en Asie, indique l'A.F.P. L'assistance soviétique, précise le *Financial Times*, serait à la fois technique et financière et ferait partie de l'accord de coopération économique à long terme signé le 14 mars à l'occasion de la visite de M. Kossyguine, à New-Delhi (*le Monde* du 16 mars).

Les discussions se poursuivent parce que l'Inde, malgré les vives pressions des Etats-Unis et de l'U.R.S.S., se refuse à signer le traité sur la non-prolifération atomique. Moscou fournit cependant de l'eau lourde pour l'une des centrales indiennes tandis que Washington fait des difficultés pour la livraison d'uranium enrichi à la centrale de Tarapur près de Bombay. En raison des fluctuations dans la politique du gouvernement Desai en ce domaine, le programme atomique a pris un retard important. La nouvelle centrale aurait pour but, malgré tout, de réduire le déficit énergétique, conséquence aussi d'une forte augmentation de la demande.

AMÉRIQUES

Canada

Le Québec propose un site pour l'installation d'un centre multinational d'étude de la fusion nucléaire

De notre correspondant

Montréal. — Les révélations d'un journal montréalais concernant un projet multinational de construction d'un grand appareil destiné à l'étude de la fusion nucléaire (TOKAMAK) montre, une nouvelle fois, la complexité du partage des pouvoirs entre gouvernement fédéral et gouvernements provinciaux, ainsi que les problèmes que soulèverait l'indépendance de la province de Québec.

Le quotidien *The Gazette* a récemment annoncé que cet appareil pourrait être édifié à Varenne, non loin de Montréal. Le projet serait le plus important du genre jamais mis en chantier, puisque son coût total pourrait atteindre 25 milliards de dollars, payés pour l'essentiel par les deux partenaires principaux, l'U.R.S.S. et les Etats-Unis.

La première réaction du Québec est venue du ministre d'Etat au développement économique, M. Landry, qui a indiqué que son gouvernement n'était pas au courant d'un tel plan. Le lendemain, cependant, M. Joron, ministre québécois de l'énergie, expliquait au contraire qu'il avait insisté, en décembre, auprès du gouvernement d'Ottawa pour que le Canada ne laisse pas échapper l'occasion de participer à une telle entreprise. A court terme, le programme du gouvernement québécois concerne seulement la création d'une petite TOKAMAK qui serait financée par le Conseil canadien de la recherche et la société Hydro-Québec.

Le partage des compétences

Dans l'état actuel des choses, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux se partagent les pouvoirs en matière d'énergie. Les provinces disposent librement de l'énergie hydroélectrique et des ressources de leur sous-sol. Cependant, dès qu'il y a transport d'une ressource naturelle d'une province à l'autre ou vers l'étranger, c'est le gouvernement fédéral qui a le dernier mot. C'est lui également qui établit une péréquation tarifaire qui s'applique à l'ensemble des provinces et cherche à égaliser leurs dépenses, notamment en ce qui concerne le pétrole. *« Le nucléaire est du domaine fédéral »*, a affirmé M. Swain, conseiller du ministère des ressources énergétiques et minières d'Ottawa.

Présentement, un projet de cette envergure échappe complètement à l'autorité des provinces, qui peuvent tout au plus manifester auprès d'Ottawa leur désir de voir le centre de recherche s'installer sur leur territoire. La Colombie britannique a exprimé, elle aussi, ce souhait et se plaint déjà amèrement que la balance penche du côté québécois. On n'en est cependant qu'à une phase initiale du projet. C'est un savant soviétique, le professeur Kurchatov, de l'Institut soviétique de physique nucléaire, qui a lancé l'idée de ce projet au cours d'une réunion à Vienne, l'année dernière.

Bien qu'à l'heure actuelle le Québec paraisse bien placé au plan des lieux propices à l'installation d'une centrale, il s'écoulera encore des années avant que les scientifiques soient prêts à donner corps à ce projet que, de toute évidence, bien d'autres pays voudront voir installer sur leur sol.

ALAIN-MARIE CARRON.



Brésil

L'église soutient la grève des métallos de Sao-Paulo

La situation est toujours tendue à Sao-Paulo. La grève des *métallos* est soutenue par *l'Eglise* cependant que les conducteurs d'autobus de la banlieue de la capitale économique du pays ont débrayé à leur tour. Le gouvernement est intervenu pour relancer la négociation entre employeurs et grévistes bien que le mouvement ait été déclaré illégal.

De notre correspondant

Sao-Paulo. — La journée du mercredi 21 mars a été tendue à Sao-Paulo. Dans la matinée, l'affrontement paraissait difficilement évitable. Et le gouvernement, exploitant les résultats d'une enquête sur les « *infiltrations subversives* » dans le mouvement de grève des métallos, semblait sur le point d'intervenir directement. En outre, les chauffeurs d'autobus de la zone industrielle de Sao-Paulo décidaient eux aussi de débrayer, leurs piquets de grève étant dispersés sans ménagement, notamment à Santo-André, par la police.

Les syndicats de métallos lançaient alors un appel à la solidarité nationale. Le principal d'entre eux, celui de Sao-Bernardo, se réclamait dans une « lettre ouverte » de la *« lutte de tous les démocrates qui combattent pour les libertés, pour l'amnistie, pour la Constituante et pour l'implantation du véritable Etat de droit »*. L'Eglise de Sao-Paulo, par la voix de l'archevêque, Mgr Evaristo Arns, prenait parti en faveur des grévistes ; l'évêque de Santo-André, Mgr Claudio Hummes, participait même à un piquet de grève.

Après une série de consultations à Brasilia avec plusieurs membres du gouvernement et avec le général Golbery, chef du cabinet civil de la présidence, le ministre du travail se rendait dans l'après-midi à Sao-Paulo pour tenter une ultime négociation. Il réussissait ainsi à faire baisser quelque peu la tension, mais aucun accord n'était encore signalé ce jeudi 22 mars dans la matinée. — Th. M.

● *Les deux fédérations de journalistes* du Pérou se sont solidarisées, mercredi 21 mars, avec les directeurs et rédacteurs en chef qui observent une grève de la faim *pour protester contre la fermeture*, en janvier dernier, de dix revues politiques.

Dans un communiqué, les deux fédérations affirment leur *« décision irrévocable »* de poursuivre la lutte jusqu'à ce qu'elles obtiennent satisfaction. Elles demandent en outre la promulgation d'une loi garantissant le libre exercice du métier de journaliste.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

REBONDISSEMENT DU « SCANDALE DE L'INFORMATION »

Pretoria pourrait être contraint d'organiser de nouvelles élections

Le « scandale de l'information » qui a fait la « une » des journaux sud-africains depuis plus d'un an et ébranle le parti national, connaît de nouveaux développements. Poursuivi pour vol et fraude par les autorités de Pretoria (« le Monde » daté 18-19 mars), M. Eschel Rhoodie, ancien secrétaire à l'information, a fait rebondir le scandale dans lequel il est impliqué en faisant, mercredi à Londres, de nouvelles révélations.

M. Rhoodie affirme que le gouvernement sud-africain a été informé juste avant les élections législatives de 1977 des opérations de propagande faites par son département. C'est ainsi que M. Vorster, à l'époque premier ministre, aurait, selon M. Rhoodie, mis lui-même les ministres au courant du projet de fondation d'un journal favorable au gouvernement « The Citizen ». Or la date à laquelle le gouvernement a été informé de cette affaire revêt une importance primordiale, puisque M. Botha, actuel premier ministre, s'est engagé à procéder à de nouvelles élections s'il était prouvé qu'un seul de ses ministres était au courant des initiatives illégales du département de l'information.

A Londres, au cours d'une interview diffusée par la télévision britannique, M. Eschel Rhoodie, ancien secrétaire sud-africain à l'information, qui s'est exilé en Europe depuis plusieurs mois après avoir été impliqué dans un scandale (*le Monde* daté 18-19 mars), a présenté un document qui, selon lui, pourrait contraindre M. Pieter Botha à démissionner de son poste de premier ministre de la République Sud-Africaine. En effet, ce dernier s'est engagé à procéder à de nouvelles élections s'il était prouvé qu'un seul de ses ministres était au courant des activités illégales du ministère de l'information.

Daté du 12 mai 1978, le document présenté par M. Rhoodie concerne une demande d'utilisation de l'équivalent de plus de 9 millions de dollars de fonds secrets à des fins de propagande. Ce document, qui est une photocopie réalisée à partir d'une autre photocopie, porte semble-t-il, les signatures de M. Connie Mulder, qui était à l'époque ministre de l'information, et de M. Owen Horwood, ministre sud-africain des finances.

Selon M. Rhoodie, l'ancien président John B. Vorster était au courant des projets secrets de son ministère relatifs à la propagande, et M. Botha a été personnellement à l'origine d'au moins deux de ces projets réalisés sur fonds secrets. M. Rhoodie a dit que M. Vorster *« savait tout »* sur ces projets, qui avaient pour objectif, a-t-il expliqué, d'essayer de rallier, en Afrique du Sud et à l'étranger, *« des personnalités influentes et des gens disposant d'un pouvoir de décision »* — hommes politiques, journalistes et syndicalistes, notamment — aux thèses du gouvernement de Pretoria.

En cas de décès...

Les cinq pays les plus importants visés par cette campagne de propagande étaient les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne fédérale et le Japon. A ce sujet, M. Rhoodie a cité plusieurs projets de prise de contrôle de journaux en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, en France, au Kenya et aux Pays-Bas.

M. Rhoodie n'a révélé cependant aucun détail concernant ces programmes, car, a-t-il déclaré, *« en raison de leur nature, des méthodes utilisées et des personnes impliquées, les conséquences seraient désastreuses pour les relations de l'Afrique du Sud avec un bon nombre de grands pays occidentaux »*.

Il a, toutefois, laissé entendre que tous les documents en sa possession seraient rendus publics s'il devait disparaître de mort violente ou être ramené de force en Afrique du Sud. M. Rhoodie a ajouté qu'environ la moitié des projets mis en œuvre sous son autorité *« ont été à nouveau aprouvés par l'administration de M. Botha et sont en conséquence toujours mis en œuvre »*.

Parmi les déclarations faites à la B.B.C., on relève notamment que l'Afrique du Sud a fourni des armes et une aide financière au leader séparatiste Ojukwu, lors du conflit nigéro-biafrais (juillet 1967-janvier 1970) et qu'elle finança la création d'un parti norvégien de droite favorable aux thèses sud-africaines qui emporta quatre sièges lors des élections générales de 1973 (1), qu'elle entretenait des relations suivies avec plusieurs membres du Congrès américain, du Parlement britannique de la Diète japonaise, ainsi que des syndicats américains.

Démentis au Cap et à Pretoria

Bien que M. Rhoodie se soit abstenu de citer personnellement des noms de responsables politiques sud-africains impliqués dans le scandale de l'information, M. Owen Horwood a, dès mercredi, au Cap, démenti toute participation dans le financement de projets ocultes et qualifié de mensonges les différentes déclarations de M. Rhoodie. De son côté, le même jour, M. Conie Mulder, a déclaré à Johannesburg que le gouvernement sud-africain n'avait été mis que *« tardivement »* au courant des initiatives illégales du département de l'information.

D'autre part, le général Mike Geldenhuys, chef de la police sud-africaine, a décrit comme *« un non-sens total »* les révélations, faites mardi, par J.F. Ludorf, ancien juge à la Cour suprême du Transvaal, concernant le meurtre, en 1977, d'un économiste influent, le Dr. Smit et de sa femme (*le Monde* du 22 mars). Le juge avait accusé deux anciens mercenaires allemands d'avoir touché chacun l'équivalent de 36 000 dollars pour assassiner le Dr. Smit et son épouse. Dans un communiqué, dont il a maintenu les termes mercredi, il citait les propos d'un ancien pilote qui liait ces révélations au scandale des fonds secrets de l'information.

Pour sa part, M. Botha a mis en garde contre la tentation d'établir un lien entre l'« affaire Smit » et le « scandale de l'information ». Quant à M. Jimmy Kruger, le ministre de la justice de la police et des prisons, il s'est refusé à tout commentaire avant la conclusion d'une enquête de police.

(1) Le parti contre l'impôt et la bureaucratie fut fondé avant les élections de 1973 par Anders Lange, ancien boxeur, propriétaire d'un chenil, qui avait tiré profit de la lassitude et du mécontentement de la population, après les âpres débats de 1972 sur le marché commun. Il obtint quatre sièges. Quelques années plus tard, il mourait. Le parti disparut du Parlement aux élections de septembre 1977.

Mauritanie

Le colonel Saleck élimine trois ministres favorables à la négociation avec le Polisario

Nouakchott (*A.F.P.*). — Le chef de l'Etat mauritanien, le colonel Mustapha Ould Mohamed Saleck, vient d'éliminer du gouvernement les trois principaux leaders de la tendance « progressiste », favorable à la négociation avec le Front Polisario dans le conflit du Sahara occidental. Il s'agit du commandant Jiddou Ould Saleck (intérieur), de MM. Sid'Ahmed Ould Bigeira (finances) et Mohamed Yehdih Ould Breztiel (culture).

Le chef de l'Etat prend d'autre part le portefeuille de la défense nationale.

Deux personnalités civiles font leur entrée dans le nouveau cabinet : MM. Moulaye M'Hamed (finances) et Mohamedou Ould Mohamed Mahmoud (jeunesse et sport).

Le précédent gouvernement avait été formé après le coup d'Etat de juillet 1978 qui avait entraîné la chute du président Mokhtar Ould Daddah.

Voici la liste des ministres :

Ministre d'Etat à la présidence : M. Cheikh Ould Mohamed Laghdaf.

Ministre à la présidence, chargé de la permanence du Comité militaire de redressement national : lieutenant-colonel Maouia Ould Sidi Mohamed Taya.

Affaires étrangères : M. Ahmedou Ould Abdallah.

Justice : commandant Moulaye Ould Boukreiss.

Intérieur : commandant Thiam El Hadj.

Plan et coopération : M. Moktar Ould Zamel.

Finances : M. Moulaye M'Hamed.

Commerce, industrialisation et mines : M. Ahmed Ould Zeine.

Pêche et économie maritime : lieutenant-colonel Ahmed Ould Bousseif.

Equipement et transports : lieutenant-colonel Ahmed Salem Ould Sidi.

Environnement, habitat, tourisme et artisanat : commissaire Ly Mamadou.

Fonction publique, enseignements supérieur, technique et professionnel : lieutenant-colonel Mohamed Mahmoud Ould Louly.

Enseignement secondaire : M. Seck Mame N'Diack.

Culture, information et télécommunications : M. Abdel Kader Ould Didi.

Affaires islamiques et enseignement originel : M. Ba Ould Ne.

Jeunesse et sports : M. Mohamed Ould Mohamed Mahmoud, qui était représentant de la Mauritanie à l'UNESCO.

Développement rural : docteur Ba Omar.

Santé, travail et affaires sociales : docteur Youssouf Diagana.



Rhodésie

● DEUX EMISSAIRES, l'un britannique, l'autre américain, sont arrivés, mercredi 21 mars, à Salisbury, pour une série d'entretiens avec le gouvernement rhodésien. Les deux diplomates, MM. Stephen Low, ambassadeur américain en Zambie, et Robin Renwick, haut fonctionnaire du Foreign Office, ont été, au cours des derniers mois, étroitement associés à presque toutes les initiatives anglo-américaines pour tenter de mettre sur pied une conférence réunissant toutes les parties intéressées par la question rhodésienne. — (*Reuter.*)

Le Monde
dossiers et documents

Numéro de mars

LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE

LA MÉDITERRANÉE ET SES ENJEUX

Le numéro : 3 F
Abonnement un an (dix numéros) : 30 F

DIPLOMATIE

Le président du Libéria en visite officielle en France

Hôte officiel de la France pour trois jours, M. William Tolbert, président de la République du Libéria, est accueilli ce jeudi après-midi 22 mars à Orly, par M. Peyrefite, garde des sceaux. M. Barre offre dans la soirée un dîner en son honneur à l'Hôtel Matignon.

Vendredi, après s'être entretenu avec M. Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, puis avec M. Barre, M. Tolbert sera l'hôte à déjeuner de M. Giscard d'Estaing.

Après une visite aux châteaux de Chenonceaux et d'Azay-le-Rideau, le chef de l'Etat libérien, qui est accompagné de trois de ses ministres, dont M. Cecil Dennis, ministre des affaires étrangères, quittera Paris dimanche matin.

Un interlocuteur de poids en Afrique de l'Ouest

En accueillant M. Tolbert, dix-neuvième président du Libéria, c'est le représentant de la plus vieille République d'Afrique noire que reçoit M. Giscard d'Estaing. En effet, c'est en 1821 qu'une société philanthropique américaine, soucieuse de favoriser le retour sur le continent africain des anciens esclaves affranchis après la guerre de Sécession, créa le Libéria, Etat dont la capitale doit son nom au président américain Monroe (1).

Après avoir vécu durant une vingtaine d'années dans l'ombre de M. Tubman, son prédécesseur, qui, pendant vingt-huit ans, exerça sans partage le pouvoir à Monrovia, c'est après le décès de ce dernier, en juillet 1971, que le vice-président Tolbert prit enfin les rênes de l'Etat.

Moins autoritaire que l'homme auquel il a succédé, le président Tolbert n'en poursuit pas moins la politique amorcée par ce dernier. Haut dignitaire maçonnique, porte-drapeau du True Whig Party, qui est en réalité un parti unique, M. Tolbert est également issu, comme l'était William Tubman lui-même, du milieu afro-américain qui constitue encore moins de cinq pour cent de la population libérienne. Apparemment bonhomme, cet ancien président de l'Alliance baptiste universelle, docteur en théologie, tient à sa réputation d'homme d'Eglise. Tandis que Tubman a laissé le souvenir d'un homme aimant les mondanités, amateur d'excellents cigares et de belles voitures, M. Tolbert a, jusqu'à présent, donné à ses compatriotes l'image d'un président austère, proche du Très-Haut, aimant à monter en chaire à l'église de Bensonville, son village natal.

Possédant des liens aussi étroits avec les milieux d'affaires libériens que M. Tubman, aussi farouchement attaché que son prédécesseur à un système qui permet à un petit groupe de familles de s'assurer la plus grande partie des responsabilités publiques, il a cependant voulu libéraliser un régime qui se caractérisait par son aspect gérontocratique. Le président Tolbert n'en déteste pas moins les contestataires. Mais il a abaissé l'âge du vote de vingt et un à dix-huit ans, augmenté le nombre des députés à la Chambre des représentants, allégé ou supprimé certains impôts. D'autre part, ceux que les *gentlemen* afro-américains de Monrovia, qui se qualifient eux-mêmes de *freemen* (hommes libres), appellent les natives (populations autochtones, originaires de l'intérieur du pays) accèdent désormais aux emplois dont ils furent longtemps tenus à l'écart dans l'administration, l'armée et la police.

Dans le domaine économique, le Libéria n'est plus la *« chasse gardée »* ni des Etats-Unis ni de la Société Firestone qui fit la loi pendant un demi-siècle. La R.F.A., la Suède et l'Italie, sont des investisseurs dont l'activité rivalise largement avec celle de leurs concurrents américains. Bien que l'exportation de latex reste une ressource nationale non négligeable et que les plantations d'hévéas de la Firestone soient en voie de modernisation et d'extension, c'est le fer qui représente aujourd'hui la principale richesse du pays. Le Libéria en est le premier exportateur africain et le troisième exportateur mondial. Vingt-cinq millions de tonnes de ce minerai sont annuellement vendues à l'étranger, et on estime à plus de 2 milliards de tonnes les réserves connues.

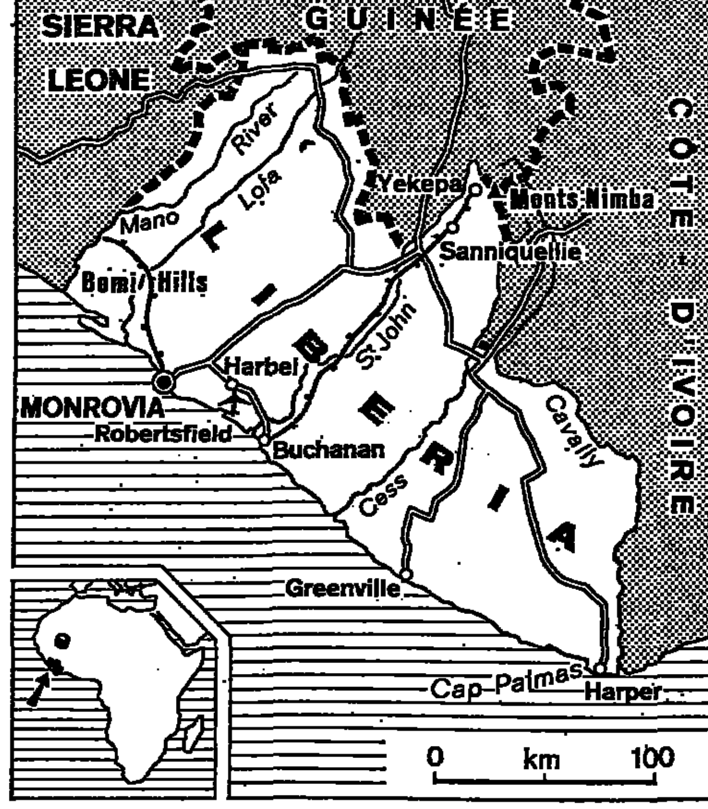
Bien que la France soit le cinquième client et le huitième fournisseur du Libéria, elle constitue pour Monrovia un partenaire très important.

C'est surtout dans le domaine politique que Français et Libériens sont décidés à multiplier leurs relations. M. Tolbert s'est abstenu de commenter officiellement les interventions françaises au Shaba, en Mauritanie et au Tchad, et a accepté les explications fournies par la France en ce qui concerne ses rapports avec les dirigeants de Pretoria. Lors du voyage à Monrovia de M. Stirn, en décembre, le président libérien a nettement indiqué qu'il enverrait un observateur à la prochaine conférence franco-africaine, dont la réunion aura lieu en mai à Kigali (Rwanda).

M. Giscard d'Estaing est d'autant plus désireux de procéder à un large tour d'horizon des problèmes africains avec son interlocuteur qu'en juillet celui-ci succédera au président soudanais Nemeiry à la tête de l'O.U.A. A ce poste, M. Tolbert aura l'occasion de déployer ces qualités de médiateur révélées dans les efforts qu'il avait entrepris pour réconcilier M. Sekou Touré avec ses partenaires africains francophones. Comment l'homme qui a scellé à Monrovia, en mars 1978, les retrouvailles entre la Guinée, le Sénégal et la Côte-d'Ivoire ne serait-il pas un interlocuteur de choix pour le président de la République française qui, vingt ans après le défi lancé par M. Sekou Touré au général de Gaulle, vient de faire le chemin de Conakry pour ouvrir les portes du marché guinéen aux grandes affaires françaises ?

PHILIPPE DECRAENE.

(1) Devenu indépendant en 1846, le Libéria proclama la république en 1847.



La République du Libéria couvre 111 500 kilomètres carrés, soit le cinquième de la superficie de la France. Elle compte un million et demi d'habitants.

L'hévéa est la principale culture d'exportation libérienne, et le minerai de fer représente, depuis 1961, la principale source de recettes pour le pays.

La visite du premier ministre thaïlandais en U.R.S.S.

Bangkok et Moscou n'ont pas la même opinion sur le rôle de Pékin et de Hanoï en Asie du Sud-Est

De notre correspondant

Moscou. — Le décalage entre les positions de Moscou et de Bangkok sur le Sud-Est asiatique a été manifeste dès le premier jour de la visite en Union soviétique du premier ministre thaïlandais, le général Kriangsak, arrivé à Moscou le mercredi 21 mars. Sans doute l'accueil a-t-il été cordial, et la presse soviétique avait trouvé les jours précédents des accents aimables pour la Thaïlande. Les *Izvestia* rappelaient même que la première visite d'un souverain siamois en Russie en 1897 avait permis à la Thaïlande de défendre son indépendance. Face aux impérialismes français et anglais, la Thaïlande *« cherchait l'appui d'une grande puissance n'ayant pas de prétentions territoriales en Asie du Sud-Est*, écrivait le journal. *Cette grande puissance était la Russie.* » On ne saurait mieux à la fois souligner la continuité de la politique asiatique depuis les tsars et rappeler que la Russie soviétique se propose toujours de défendre l'indépendance de l'Asie du Sud-Est contre les prétentions d'une autre grande puissance qui n'est plus la France ou la Grande-Bretagne, mais la Chine.

Le premier entretien entre MM. Kossyguine et Kriangsak, auquel participaient, du côté soviétique, M. Gromyko, ministre des affaires étrangères, et, du côté thaïlandais, MM. Suthorn Hongladarom, vice-premier ministre, et Upadit Pachariyangkun, ministre des affaires étrangères, a eu lieu, selon Tass, dans un *« climat de franchise et de compréhension réciproque »*, mais de nettes divergences sur le rôle de la Chine et du Vietnam dans la région sont apparues dans les toasts prononcés lors du dîner par les deux chefs de gouvernement.

M. Kossyguine a condamné *« l'agression chinoise contre le Vietnam »*, qui a *« affecté tous les peuples de la région et le monde entier »*. Le général Kriangsak, pour sa part, s'est déclaré sérieusement préoccupé par *« les actions militaires qui ont lieu entre pays voisins, dont les frontières sont proches ou contiguës de la frontière thaïlandaise »*. Cette phrase inclut évidemment l'intervention vietnamienne au Cambodge et elle témoigne aussi du mécontentement des pays de l'ASEAN face au veto opposé par les Soviétiques au Conseil de sécurité à leur résolution demandant le retrait simultané des troupes chinoises du Vietnam et vietnamiennes du Cambodge.

M. Kriangsak a affirmé que *« le gouvernement et le peuple de Thaïlande maintenaient leur position de stricte neutralité et ne se laisseraient pas contraindre à prendre parti dans les conflits actuels »*.

En dépit des professions de foi en faveur de la détente et de son extension à toutes les régions du globe, ces déclarations ont confirmé la position antérieure des deux pays : l'U.R.S.S. est passée de l'hostilité à la sollicitude vis-à-vis de l'ASEAN, à condition toutefois — M. Kossyguine l'a répété — qu'elle ne devienne pas une organisation militaire, tandis que ses membres ne veulent pas être obligés de choisir entre l'Union soviétique et la Chine.

DANIEL VERNET.

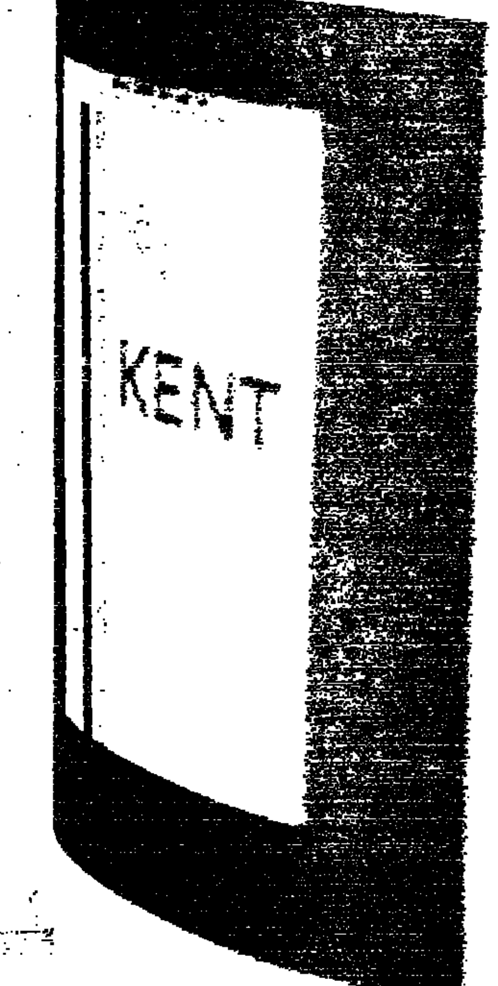
PARIS ET BERLIN-EST SE FÉLICITENT DES PROGRÈS DE LEUR COOPÉRATION

M. Herbert Krolikowski, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de la R.D.A., a eu, mercredi après-midi 21 mars, un long entretien avec son homologue français, M. Stirn, à l'occasion de la visite officielle qu'il fait à Paris (*le Monde* du 22 mars). Les deux interlocuteurs se sont félicités des progrès accomplis par la coopération entre Paris et Berlin-Est depuis la visite de M. Stirn en R.D.A., en juillet dernier.

MM. Stirn et Krolikowski ont cependant constaté que certains problèmes restaient en suspens, précise-t-on de source française. C'est le cas, notamment, d'une convention consulaire dans laquelle la R.D.A. souhaite introduire une clause par laquelle elle aurait le droit de définir qui sont ses propres ressortissants. La France s'oppose à une telle clause, qu'elle juge contraire à sa position d'ensemble sur le problème allemand et aux pratiques qu'elle observe traditionnellement dans le domaine des conventions consulaires.

M. Krolikowski regagne la R.D.A. jeudi soir.

Le Monde
PUBLIE
CHAQUE LUNDI
(numéro daté mardi)
UN SUPPLÉMENT ÉCONOMIQUE



PROCHE-ORIENT

LE PROJET DE TRAITÉ ISRAÉLO-ÉGYPTIEN

La Knesset approuve le texte par une majorité supérieure à celle qui avait entériné les accords de Camp David

De notre correspondant

Jérusalem. — C'est à une très large majorité que la Knesset a approuvé, ce jeudi matin 22 mars, à l'aube, le projet de traité israélo-égyptien, après vingt-huit heures de débat : quatre-vingt-quinze députés ont voté pour, dix-huit contre, et deux se sont abstenus. Les accords de Camp David, il y a six mois, avaient été adoptés par 84 voix. Comme dans ce cas précédent, c'est dans la coalition gouvernementale que se comptent le plus grand nombre d'adversaires du traité. A l'exception des cinq députés du Rakah (parti communiste), l'opposition est venue une nouvelle fois au secours du gouvernement. Seuls trois députés travaillistes avaient reçu de leur parti — qui imposait la discipline de vote — l'autorisation de ne pas prendre part au scrutin. Le ministre de l'agriculture, M. Ariel Sharon, qui, le 19 mars, en conseil des ministres, avait voté contre le projet, s'est finalement prononcé pour.

Prenant la parole en dernier au cours de la nuit, M. Begin a exprimé l'espoir qu'il y aurait trois cérémonies de signature du traité, à Washington lundi prochain, mais aussi à Jérusalem et au Caire, les jours suivants, comme l'avait annoncé le président Carter. Mais le premier ministre égyptien, M. Moustapha Khalil, a démenti que l'Egypte se soit engagée pour ce projet qui supposerait une nouvelle visite du président Sadate à Jérusalem.

La dernière journée des débats avait été longuement perturbée par l'affaire des « inexactitudes » relevées à Washington dans les documents sur le projet de traité et ses annexes remis la veille aux députés israéliens (*le Monde* du 22 mars). M. Begin, puis M. Weizman, ministre de la défense — qui venait de rentrer de Washington, — ont été sommés de s'expliquer par plusieurs membres de la Knesset, notamment travaillistes, qui ont fait valoir qu'un débat aussi important ne pouvait être fondé sur des *« bases erronées »*.

Quelque peu embarrassés, MM. Begin et Weizman ont déclaré que, en raison des derniers pourparlers à Washington sur la mise au point définitive de certains textes, la version ultime du projet n'avait pu être transmise à temps à Jérusalem, et ils se sont empressés d'ajouter que les inexactitudes dénoncées aux Etats-Unis étaient *« minimes »* et ne concernaient que l'*« annexe militaire »* qui prévoit dans le détail les différentes phases de l'évacuation du Sinaï. Des députés ne se sont cependant pas satisfaits de ces explications, et ont déclaré que les contestations américaines portaient sur d'autres documents et étaient assez graves pour avoir justifié des conversations téléphoniques incessantes entre Jérusalem et Le Caire. En fin de journée mercredi, un texte en anglais (celui qui sera signé lundi prochain à Washington et sera seul juridiquement valable) était porté à la connaissance de la Knesset, pour mettre un terme à la discussion.

Souvent considéré comme révélateur du sens de l'« improvisation » dont a fait preuve le gouvernement, et aussi comme un mauvais présage pour les négociations à venir, cet incident a longtemps alimenté les conversations dans les couloirs du Parlement et a renforcé la méfiance de certains députés qui se demandent quelles sont les « promesses » faites par M. Begin aux membres du parti national religieux (P.N.R.) afin d'emporter l'approbation de ces derniers. Le premier ministre et les ministres du P.N.R. ont jusqu'à présent refusé de faire la moindre révélation sur ces engagements, qui portent sur la définition du régime d'autonomie et ses limites. La question se pose depuis le conseil des ministres du 19 mars, après lequel les trois ministres du P.N.R. ont annoncé que les « assurances » données par M. Begin les avaient amenés soudainement à approuver le projet de traité, en dépit de leurs réticences, qui risquaient de provoquer une crise gouvernementale.

M. Weizman sévèrement critiqué

Ces discussions ont été aussi marquées par les sévères critiques adressées à M. Weizman au sujet des pourparlers qui ont eu lieu à Washington sur l'assistance économique et militaire promise par le président Carter pour convaincre Israël de signer le traité. La plupart des responsables politiques estiment que le montant de cette aide est insuffisant : il s'agit de 3 milliards de dollars (800 millions sous forme de dons et de 2,2 milliards sous forme de prêts à long terme). Cette aide spéciale sera étalée sur trois ans et s'ajoute à l'aide militaire régulièrement fournie annuellement par les Etats-Unis (1,8 milliard de dollars) *et qui reste inchangée. Mais le coût* total du retrait de l'armée israélienne du Sinaï et de son redéploiement dans le Néguev est évalué dans les milieux gouvernementaux de Jérusalem à 4 milliards et demi de dollars, et certains experts du ministère des finances avancent même la somme de 6 milliards et demi de dollars.

M. Weizman, principal négociateur dans ce domaine, a été attaqué tout particulièrement par M. Simha Ehrlich, ministre des finances, qui a souligné que l'économie israélienne n'était pas en mesure de faire face à la situation. Un député travailliste a, d'autre part, déposé une motion dans laquelle il affirme que cette négociation avec les Etats-Unis est un *« échec qui accroîtra dramatiquement le fardeau pesant déjà sur les contribuables israéliens »*. Ripostant contre ce tir nourri, M. Weizman a déclaré que le gouvernement américain avait été au-delà de ses engagements précédents. Puis, dans l'une de ses colères qui lui sont familières, le ministre de la défense a lancé ce défi : *« Si quelqu'un pense pouvoir faire mieux que moi, qu'il aille lui-même à Washington... »*

Un autre sujet d'inquiétude et de mécontentement est apparu mercredi soir alors que M. Begin venait de recevoir un message du président Carter l'invitant à *« faire un geste »* à la veille de la cérémonie de signature du traité.

Le président américain aurait suggéré que les autorités israéliennes relâchent une vingtaine de prisonniers palestiniens, accordent la liberté de réunion et d'activité politique dans les territoires et lèvent les restrictions sur les déplacements de personnes. M. Begin a déclaré qu'avant toute décision cette question devait être soumise au gouvernement. Il s'agit là d'une réponse dilatoire, car aucune réunion du conseil des ministres n'est prévue avant le voyage de M. Begin à Washington. Déjà plusieurs ministres ont dit être opposés à tout geste de bonne volonté sans contrepartie égyptienne.

De nouveaux incidents se sont produits mercredi en Cisjordanie. Les étudiants de l'université de Bir-Zeit ont manifesté en brandissant un drapeau palestinien ; la police les a dispersés. La dernière manifestation, il y a dix jours à Bir-Zeit, s'était terminée par des coups de feu et quatre étudiants avaient été blessés. L'agitation continue également dans les établissements scolaires de Ramallah et de Hebron.

FRANCIS CORNU.

L'Égypte se désolidarisera de tout État arabe qui commettrait une « agression » contre Israël

De notre correspondant

Le Caire. — *« L'Egypte ne se considérera pas comme engagée par l'accord de défense inter-arabe si un pays arabe perpétue une agression contre Israël (...). La préséance du pacte arabe de défense sur le traité de paix avec Israël ne jouera qu'en cas d'agression israélienne contre un Etat arabe. »* Cette déclaration, faite le mercredi 21 mars par le chef du gouvernement égyptien, M. Moustapha Khalil, est considérée, au Caire, à la fois comme un conseil de prudence donné aux régimes arabes, ceux de Damas ou de Bagdad notamment, qui pourraient penser qu'en attaquant un jour Israël ils attireraient l'Egypte dans un nouveau conflit, et comme un avertissement à l'Etat juif de ne pas se lancer un jour dans une guerre préventive contre les Arabes en tablant sur la neutralité égyptienne.

Alors que la presse cairote publie le contenu de l'annexe du futur traité de paix relative aux relations diplomatiques, culturelles, touristiques, postales et portuaires, les milieux officiels ne cachent pas que leurs plus grandes craintes pour l'avenir concernent l'attitude d'Israël et non pas celle des capitales arabes. *« Tout est prêt pour parer à toute éventualité »* provenant de celles-ci, a affirmé M. Khalil, tout en excluant que des sanctions économiques graves contre l'Egypte, et encore moins contre les Egyptiens travaillant en Libye ou dans la péninsule Arabique, puissent être appliquées.

S'agissant de l'interprétation donnée par l'Etat hébreu de l'autonomie palestinienne, le ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères a estimé que l'interprétation égyptienne selon laquelle l'autonomie s'appliquerait aussi bien aux *« habitants »* de Gaza et de la Cisjordanie qu'à ces deux *« territoires »* était *« basée sur le droit international et sur des dizaines de précédents »*.

Les réserves de députés indépendants

Si le parti national-démocrate au pouvoir (30 % des sièges au Parlement égyptien) a approuvé mercredi, à l'unanimité de ses cadres, le projet d'accord de paix, certains députés indépendants ont manifesté de sérieuses réserves à l'égard de ce document, qui a déjà été condamné par le Rassemblement progressiste (deux parlementaires). Le président de la Chambre, M. Soufi Abou Taleb, a fait expulser, mercredi, de l'Assemblée un député indépendant, M. Ahmed Nasser, qui avait un peu trop vigoureusement demandé un débat sur les récentes affirmations de M. Begin concernant le caractère *« israélien »* irréversible de toute la ville de Jérusalem et la volonté de l'Etat juif de ne jamais revenir aux frontières de 1967.

Les propos du premier ministre israélien constituaient, en fait, une réaction à des déclarations par trop imprudentes de M. Khalil selon lesquelles le traité prévoirait l'évacuation de *« tous les territoires occupés »*. Il n'est pourtant pas un seul Egyptien qui entretienne encore une pareille illusion. Le souci unique de l'immense majorité de la population paraît être que la paix soit enfin dûment signée. Le seul reproche important que nombre d'Egyptiens font à leurs dirigeants a trait d'ailleurs non point à l'absence de règlement pour la Ville sainte ou à l'avenir incertain des Palestiniens, mais au fait qu'une ambassade israélienne fonctionnera au Caire alors que des soldats juifs occuperont encore une portion du territoire national. C'est là une perspective qui heurte la fibre nationaliste de nombre de compatriotes du raïs.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Yémen du Nord

● LE CHEF DE L'ETAT nord-yéménite, M. Ali Abdallah Saleh, a procédé mercredi 21 mars à un remaniement ministériel à la suite duquel le portefeuille des affaires étrangères a été confié à M. Hussein Abdallah Al Amri. M. Yehya Hussein Al Aarchi est nommé ministre de l'information et de la culture, et M. Ahmad Al Mahni reçoit le portefeuille des municipalités.

Le premier ministre, maintenu à son poste, sera assisté par deux vice-présidents du conseil. Il s'agit de M. Ahmad Al Jounaid qui sera chargé des affaires économiques et financières, et du commandant Moujahid Abou Shwarib qui supervisera les affaires intérieures. — *(A.F.P.)*

Le Monde
PUBLIE
CHAQUE LUNDI
(numéro daté mardi)
UN SUPPLÉMENT
ÉCONOMIQUE

Irak

SELON UN RAPPORT DU P.C.I.

Les militants communistes seraient soumis à une « campagne d'annihilation »

Le P.C. irakien dénonce, documents à l'appui, la persécution dont sont victimes les dirigeants et les militants depuis plusieurs années et qui s'est aggravée depuis le début de 1978. Le rapport, daté de janvier 1979, mentionne la coïncidence de cette persécution avec une campagne renouvelée contre les Kurdes et les autres minorités nationales (1).

En ce qui concerne le parti communiste irakien, le rapport affirme qu'*« il fait face à une campagne d'anihilation que rien ne peut justifier. Plusieurs centaines de ses membres et ses cadres ont été arrêtés dans tout le pays, suivant des listes soigneusement préparées, et ils ont été soumis à des tortures inhumaines d'ordre physique et psychologique »*.

Le rapport rappelle l'arsenal juridique dont le gouvernement s'est pourvu, notamment le code pénal promulgué en janvier 1969 et auquel en 1974 a été ajouté l'article 200 prévoyant la peine de mort pour toute personne qui rejoint les rangs du parti Baas (gouvernemental) en *« cachant ses précédentes affiliations »* ou qui, après l'avoir rejoint, *« maintient des contacts avec un autre parti »*. Depuis 1978, ce même article a été complété afin de punir de la peine de mort toute personne qui rallie un autre parti après avoir abandonné le Baas.

Le rapport affirme ensuite que, dans l'application des dispositions légales, les comptes rendus politiques publiés par la presse arabe révèlent que les membres de partis affiliés au Front national, mais autre que le parti Baas, sont arrêtés et détenus dans les prisons, ils sont soumis à des tortures physiques et morales quand ils refusent de renier leurs convictions.

Un mémorandum du comité central du P.C., adressé au président Bakr et à M. Saddam Hussein, cité ensuite, affirme que, en réponse à l'engagement renouvelé du P.C. irakien dans un sens progressiste, *« notre parti et notre politique ont été l'objet d'une campagne de calomnies dans la presse à l'intérieur du pays et à l'extérieur... Cela a été suivi de plusieurs mesures : l'exécution par fusillade et pendaison de plus de vingt combattants communistes et sympathisants de notre parti. En même temps, la persécution contre nos membres, leurs cadres, leurs dirigeants et leurs organisations a été aggravée »*.

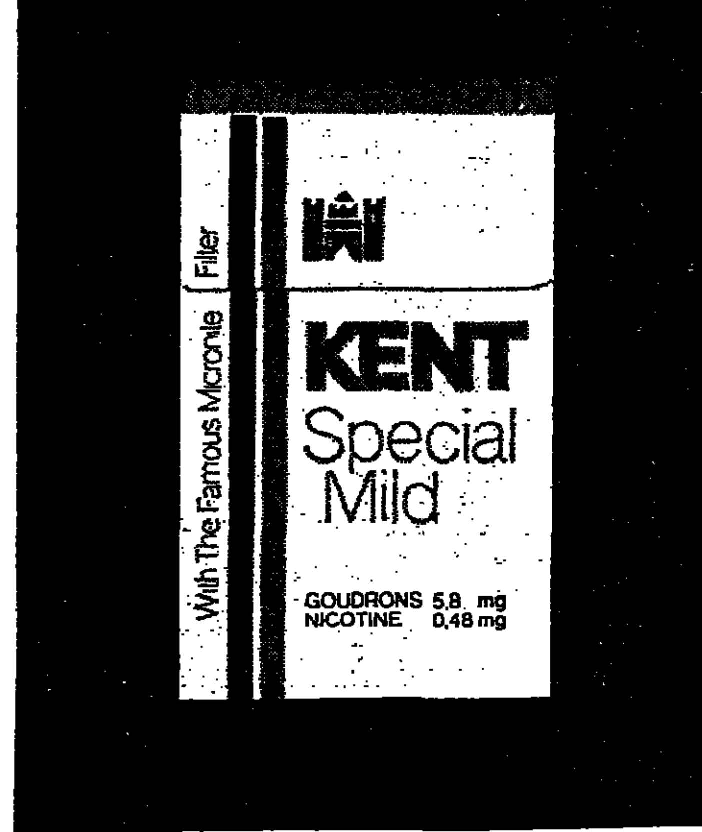
Le mémorandum précise encore : *« Des milliers de citoyens sont persécutés pour avoir été communistes ou sympathisants communistes. Ils sont soumis à une intimidation accompagnée quelquefois de menaces de mort. Les tortures psychologiques et physiques, qui sont utilisées fréquement, ont pris des formes hideuses. Par exemple, les détenus sont battus avec des tubes, brûlés avec des cigarettes, soumis à des chocs électriques, à des coups sur les organes sexuels, sur l'estomac ou sur la poitrine jusqu'à ce qu'ils vomissent ; des détenus sont pendus, ont la tête plongée dans des cuvettes de W.C., contraints d'accomplir des actions dégradantes ; d'autres sont emmenés hors des villes et on tire des coups de feu au-dessus de leur tête, etc. Quelques-uns d'entre eux qui ont subi des traitements de ce genre sont mutilés ou paralysés. D'autres ont été torturés à mort. Beaucoup de ceux auxquels on a confié cette tâche de répression ne font pas mystère de la décision de liquider le parti communiste irakien. »*

Le mémorandum fait également état des persécutions sur le plan économique, notamment contre le journal du parti, *Tariq Al Chaab* (*la Voix du peuple*).

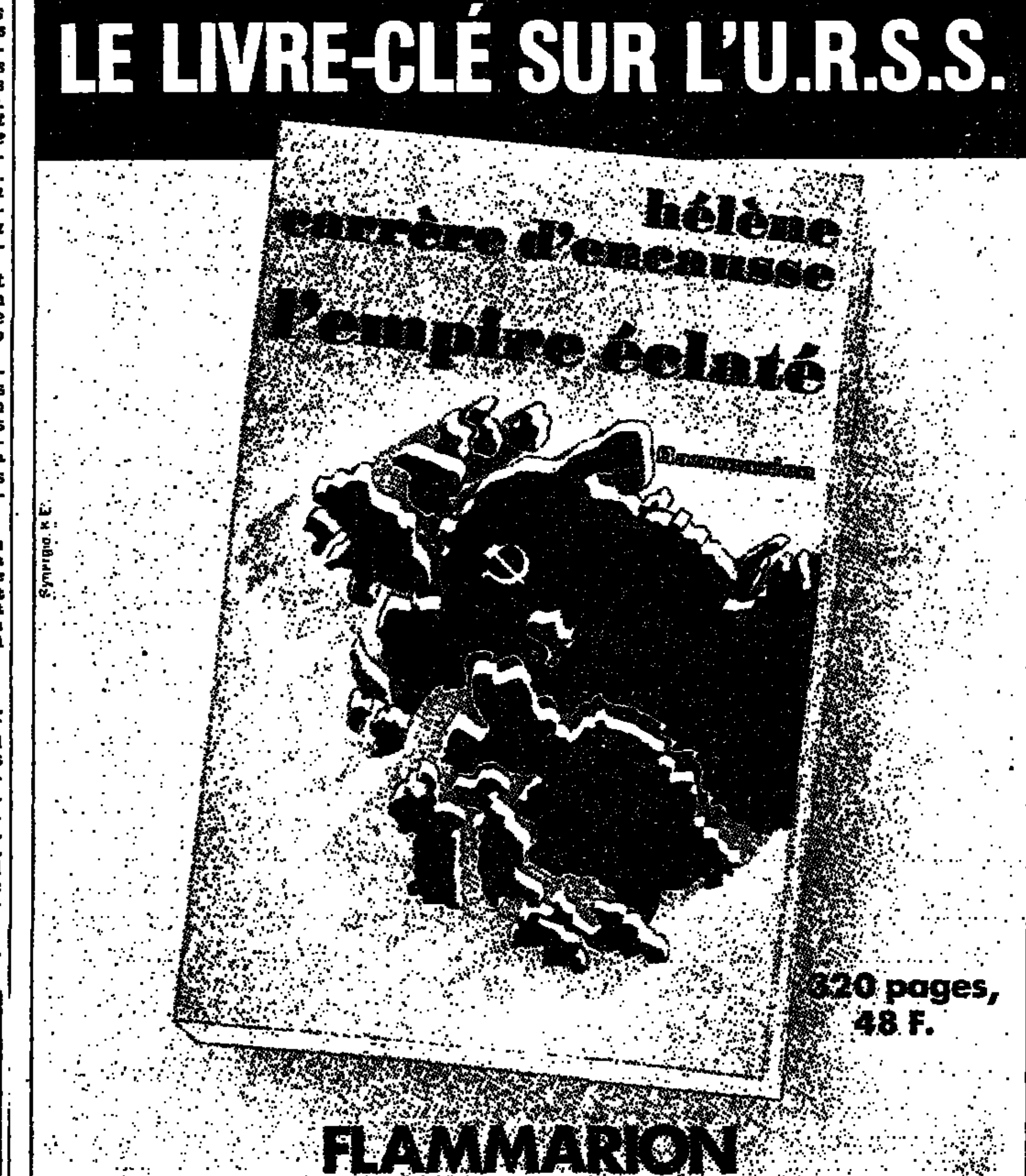
Dans un appel joint à ce mémémorandum, sont cités les noms de personnes arrêtées et dont on est sans nouvelles. Parmi elles figurent des officiers, des memcomité central du P.C. irakien, a des cadres, des syndicalistes, des professeurs et des militantes féministes.

(1) M. Saad Ahmed, membre du comité culturel du P.C. iranien, a annoncé, mardi 13 mars (*le Monde* du 16 mars), que son mouvement ne faisait plus partie du Front national, coalition de formations gouvernementales dirigée par le parti Baas.

● *Deux Irakiens* accusés, du meurtre de l'ancien premier ministre irakien, le général Abdoul Razzak al Naif, ont été jugés vendredi 16 mars, par le tribunal londonien de l'Old Bailey. L'un d'eux, fonctionnaire au ministère irakien de la jeunesse, M. Abdoul Rahman al Choukri, a été aquitté. M. Salem Ahmed Hassan, qui comparaissait avec lui, a été condamné à la détention à vie. — *(A.F.P.)*



Atelier de poterie
« LE CRU ET LE CUIT »
accueille en groupe,
toute l'année,
les amateurs de 3 à 83 ans
5, RUE LACEPEDE, PARIS-5e
Téléphon. (le soir) : 707-85-64



PROCHE-ORIENT

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION

Les hommes d'affaires français sont pessimistes

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Il n'y a plus que mille Français sur les huit mille qui résidaient en Iran avant les événements et un vent de pessimisme souffle sur les hommes d'affaires. Leur inquiétude provient à la fois du marasme actuel et de l'incertitude quant aux intentions du gouvernement : n'ayant pas eu le temps d'élaborer un programme économique, le nouveau régime se contente en effet pour le moment du coup par coup. M. Paul d'Ornano, sénateur représentant les Français à l'étranger, est venu à Téhéran pour se rendre compte de la situation.

Refusant de se considérer comme battue d'avance, une délégation d'Airbus Industrie s'est rendue à Téhéran le 5 mars pour négocier avec Iran Air. La compagnie iranienne, qui utilise deux Airbus en « *leasing* », avait en effet commandé ferme six appareils et pris une option sur trente autres. La nouvelle direction ayant procédé à une vaste réorganisation et manifesté l'intention de réaliser des économies, les discussions portent, semble-t-il, sur la modification des conditions de livraison et sans doute de paiement. Le fabricant garde l'espoir que les commandes ne seront pas annulées, des acomptes ayant été versés et les caractéristiques de l'avion répondant bien aux besoins intérieurs du pays.

Dans les autres secteurs, la situation est plus incertaine. Sixième partenaire de l'Iran — après la République fédérale d'Allemagne, les Etats-Unis, le Japon, la Grande-Bretagne et l'Italie — la France détenait 5,6 % du marché iranien. Ses exportations sont tombées de 357 millions de francs en octobre 1978 à 157 millions en décembre. Pourtant l'année avait été meilleure que les précédentes avec 4 004 millions de francs d'exportations contre 3 347 en 1977 et 3 120 en 1976. Les importations ont, quant à elles, été respectivement, au cours des trois années écoulées, de 5 405, 5 416 et 6 170 millions de francs.

La France est intéressée à un certain nombre de grands projets. Le plus important est celui des deux centrales nucléaires de Darkhuvine, près d'Ahwaz, sur les rives du fleuve Karoun. Elles représentent un investissement de l'ordre de 11 milliards de francs, dont 40 % au comptant et 60 % au comptant et soixante pour cent à crédit. L'ancien premier ministre, M. Bakhtiar, avait annoncé l'annulation du projet, mais ne l'avait pas officiellement notifiée. Compte tenu des incertitudes et des retards de paiement, Framatome a cependant décidé de suspendre les travaux le 5 mars et de licencier le personnel.

Les deux usines faisaient partie d'un ambitieux projet de quinze à vingt centrales qui auraient dû fournir 23 000 mégawatts en 1990. Pour le moment, seules deux centrales allemandes, en voie d'achèvement, sont pratiquement sûres d'être sauvées. Le projet français dépend du choix que fera le gouvernement. Compte tenu du déficit considérable en énergie électrique que connaît le pays, le gouvernement décidera-t-il de poursuivre quand même la construction des deux centrales pour éviter une perte qui pourrait atteindre environ la moitié du coût total ? Ou préférera-t-il absorber ce déficit pour ne pas avoir à financer la fin de l'opération dont le montant risque d'être révisé en hausse ?

Le métro en panne

Autre projet, le métro, évalué, avec le matériel roulant, à environ 10 milliards de francs. Une délégation de la R.A.T.P. vient de rentrer à Paris après un voyage sur place. Le contrat d'étude effectué par la R.A.T.P.-SOFRETU, en liaison avec la Société du métro de Téhéran, se poursuit. L'été 1977, un contrat avait été signé avec une entreprise iranienne pour la réalisation du premier tronçon de la première ligne et les travaux avaient commencé. En revanche, les événements ont empêché la signature, dès 1978, des contrats prévus avec des entreprises françaises pour les tronçons n°s 2, 3 et 4. Là encore, plusieurs questions se posent. Le gouvernement confirmera-t-il ce projet dont l'utilité est certaine ? Si oui, demandera-t-il une modification du tracé qui avait donné lieu à des critiques et fera-t-il appel à une société française ? Ou bien donnera-t-il la préférence au projet japonais de métro aérien ? Celui-ci aurait l'avantage d'être moins onéreux, mais le triple inconvénient de transporter moins de monde, d'enlaidir un peu la capitale et de faire perdre au pays les sommes déjà engagées.

Vient ensuite le projet d'électrification et de doublement de la voie ferrée Téhéran-Bandar-Chapour, port situé près d'Abadan, conformément aux études réalisées par SPIE-Batignolles. Il y a plusieurs mois déjà, des négociations avaient été engagées avec les chemins de fer iraniens pour un projet allégé : doublement du tronçon à trafic intense, révision des portions dégradées et préparation de l'électrification. Ce programme prioritaire, d'un montant de 1 milliard de francs, aurait encore une chance, mais il faudrait l'étaler dans le temps, alors que l'ensemble, qui aurait coûté selon les estimations entre 10 et 15 milliards de francs, est condamné pour le moment.

De même le projet d'autoroute Téhéran - Bandar-Chapour n'a plus guère de chance d'être confié à COFRARAN (France) et à Maurisson Knuesen (Etats-Unis) qui avaient effectué des études d'un montant de 200 millions de francs. Le contrat aurait dû être signé en décembre. Au mieux, si le gouvernement décidait quand même de continuer cette liaison routière, il réduirait le nombre des voies et en confierait la réalisation à des entreprises iraniennes, comme ce fut le cas pour le tronçon Qom-Téhéran.

La déception est grande également dans le secteur de la construction. Bouygues, qui réalisait cinq mille logements à Chiraz, a suspendu les travaux pour défaut de paiement, de même qu'il avait abandonné le chantier d'immeubles de luxe de Chahrestan-Pahlavi à Téhéran, il y a quelques mois, en raison de la récession du marché immobilier. La Société auxiliaire d'entreprises (S.A.E.) a également interrompu trois chantiers dans la capitale.

Une inconnue plane également sur le secteur bancaire : il n'y a pas à proprement parler — contrairement à ce qu'a écrit la presse iranienne — de banques étrangères en Iran. Mais celles-ci ont des participations parfois importantes, bien que toujours minoritaires (moins de 50 %) dans des établissements iraniens. Ainsi la Banque de Paris et des Pays-Bas est associée à la Banque de Téhéran, tandis que le Crédit lyonnais et la B.N.P. ont une participation dans la banque Etebarate. La question qui se pose est de savoir si les projets à l'étude aboutiront à réduire ou à nationaliser les capitaux étrangers investis dans le secteur bancaire.

A la suite des événements de ces derniers mois, il ne reste environ que la moitié des quelque cent quatre-vingts entreprises françaises qui étaient à l'œuvre en Iran. Celles qui ont résisté à l'épreuve fonctionnent dans un contexte difficile dominé par l'effervescence sociale. Les travailleurs qui avaient été licenciés conformément à la législation, en touchant leurs indemnités, reviennent avec des lettres des comités Khomeiny donnant l'ordre aux patrons de les embaucher ou de les payer. Les patrons résistent en apportant la preuve qu'ils sont en règle avec la loi, mais le climat est lourd.

Les autorités françaises estiment qu'il est impossible de faire des prévisions dans le domaine industriel, tant que le gouvernement iranien n'aura pas défini sa politique de développement. Elles considèrent, en revanche, compte tenu de la situation et des intentions exprimées par le régime, que des perspectives intéressantes s'ouvriront dans le secteur agricole à différents niveaux : hydraulique, industrie agro-alimentaire, techniques agricoles, fournitures de produits, etc. Tout ce que l'on peut dire actuellement, c'est que la France bénéficie d'un préjugé favorable et que, le moment venu, il reviendra aux industries françaises de savoir s'adapter et de faire preuve d'imagination et de compétitivité.

PAUL BALTA.



les gens de goût aiment le Sheraton

Nos clients ont le goût du SHERATON. Hommes d'affaires ou touristes visitant Montparnasse, le quartier le plus fascinant de la Rive Gauche, ils ont un point commun : le goût, le meilleur, celui qui leur permet d'apprécier des chambres vastes et silencieuses dominant Paris, de travailler ou de recevoir dans nos salons et salles de réception.

Le goût du "Montparnasse 25", table gourmande animée par le Chef Georges Billeteau, de la restauration en chambre (room service), du "Corail", bar feutré à l'ambiance musicale, où il fait bon s'attarder, de la "Ruche" élégant coffee shop, des boutiques luxueuses, des mille et un détails qui font du SHERATON un endroit unique à Paris.

Ajoutons, enfin, un service gratuit de réservation pour les 400 hôtels de la chaîne SHERATON, un parking de 2 000 places...



Décidément, nos clients ont bien du goût, notamment celui d'avoir su choisir le plus grand hôtel de la Rive Gauche.

L'hôtel SHERATON, votre adresse à Paris...

Tél. : 260.35.11

Paris-Sheraton Hotel

SHERATON HOTELS AND INNS, WORLDWIDE

AVENUE DU MAINE - RUE DU COMMANDANT MOUCHOTTE. TELEX 200135

Malgré l'abolition de la censure

La presse est soumise à de fortes pressions des intégristes musulmans

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Officiellement, la censure sur la presse n'existe plus en Iran. Mais une nouvelle forme de pression est exercée depuis quelques semaines sur les principaux organes d'information de Téhéran, pour contraindre les journalistes à s'autocensurer. Il ne se passe pas de semaine sans qu'une manifestation, se réclamant de mouvements islamiques non définis, n'envahisse les locaux des principaux quotidiens de Téhéran, harcelant les journalistes et les invitant à changer la ligne de leur journal en faveur d'une « République islamique ». Ainsi, il y a quelques jours, plus d'un millier d'« étudiants musulmans » ont occupé pendant plusieurs heures le journal *Kayhan*, et ne sont partis qu'après avoir remis au conseil de rédaction un manifeste dans lequel ils exigent que « *les journalistes hostiles à la révolution islamique soient licenciés* » et que la politique du journal à l'égard de la « *révolution islamique* » soit « *clarifiée* ».

Menaces et anathèmes

Des groupes de pression « islamiques » ont déjà obtenu quelque succès en réussissant à infléchir la politique du grand quotidien d'information du soir *Etelaat* dans le « *bon sens* », mais ils jugent sans doute que cette évolution est insuffisante, puisque les pressions contre le journal se poursuivent par intermittence. La bête noire des nouveaux censeurs est, sans contredit, le journal libéral *Ayandegan*, qui ouvre ses colonnes à tous les points de vue, y compris ceux de la gauche, ce qui lui vaut naturellement d'être taxé de « *communiste* » par ses détracteurs intégristes.

Les pressions ne prennent pas toujours la forme d'occupation des locaux. D'autres moyens, plus subtils, sont utilisés : coups de téléphone anonymes et injurieux, tracts distribués dans les rues, affiches placardées dans les lieux publics, lettres contenant des menaces de mort (« *Nous vous tuerons, mais Khomeiny ne nous a pas encore donné l'ordre de passer à l'action* ») et anathèmes proférés par des personnalités religieuses.

La nouvelle radio-télévision iranienne s'acharne particulièrement sur *Ayandegan* et *Kayhan*. C'est ainsi que ce dernier a été récemment accusé d'avoir été à l'origine du mouvement d'agitation féminin créé par l'affaire du *hedjab* (voile islamique) pour avoir publié — ce qui était son devoir professionnel — des déclarations de l'ayatollah Khomeiny sur le port du voile par les femmes. On a même reproché à ce journal, ainsi qu'à *Etelaat* et à *Ayandegan* d'avoir provoqué un début de panique dans l'opinion... en reproduisant la déclaration de M. Yazdi, vice-premier ministre, qui avait affirmé que l'Iran n'avait que « *trente-trois jours de réserves alimentaires* ».

Une autre forme de pression, celle-là plus périlleuse pour les journaux, est l'appel au boycottage. *Kayhan* admet que son tirage a baissé de cinquante mille exemplaires (sur un total de huit cent mille) à la suite des mots d'ordre colportés de bouche à oreille invitant la population à ne plus acheter ce « *mauvais journal* ». *Ayandegan* est moins sensible à ce genre de menace puisqu'il a un tirage limité — deux cent mille exemplaires environ — par suite de ses possibilités techniques réduites. Il est, en outre, acheté par des lecteurs fidèles.

La plupart des pseudo-« étudiants islamiques » qui participent à cette croisade sont probablement sincères : ils sont convaincus que la grande presse de Téhéran est totalement inféodée au « *marxisme* » et au « *communisme* », et n'ont aucune notion de ce que sont la liberté d'expression et la pluralité. La plupart d'entre eux n'ont jamais lu les organes de presse qu'ils condamnent avec tant de virulence. Reste à savoir qui manipule cette masse de manœuvre si facilement disponible dans le Téhéran révolutionnaire d'aujourd'hui. Pour M. Firouz Gourane, qui dirige le conseil de rédaction de *Ayandegan* depuis que les rédacteurs ont monté, il y a cinq mois, un véritable coup de force contre leur ancienne direction, « *les organisateurs appartiennent au courant réactionnaire qui, à l'intérieur des « comités Khomeiny » et du gouvernement, estime que la censure constitue pour lui le meilleur moyen de survivre* ».

« *Ces éléments*, précise M. Gourane, *nous en veulent en particulier parce que nous ouvrons nos colonnes aux mouvements de gauche. Je le répète, nous ne sommes pas de gauche, mais des libéraux indépendants. Néanmoins, nous estimons que pendant des années les groupes et organisations de gauche n'ont pas eu l'occasion d'exprimer leur opinion. Ils doivent avoir maintenant le droit de se faire entendre, et leur contribution ne peut être négligée dans la lutte que mènent les Iraniens.* »

J. G.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	642 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Paris-Olbia Costa Smeralda: 105 minutes.
Paris-Cagliari : 120 minutes.
Nice-Olbia : 45 minutes.

Avec Alisarda, la Sardaigne est toute proche. Le vol est **direct**, *le jet confortable, le voyage chaleureux.*
Mer, **soleil**, *couleurs, ambiance, à moins de deux heures de Paris, sans escale, sans changement.*
Avec Alisarda, le temps de prendre un verre et vous voilà en Sardaigne, en **vacances.**

Cet été, prenez le jet pour la Sardaigne.



Informations et réservations à Alisarda, Air France, Alitalia ou auprès de votre agence de voyages.
9, boulevard de la Madeleine - 75001 Paris. Réservations : tél. 261.61.50 et 261.61.80.

Entre soleil et mer à Biarritz, à Saint-Jean-de-Luz



3 pièces à St-Jean-de-Luz.
75 m² + 15 m² de balcon.

Placement, vacances, retraite.
Vous êtes assurés de réaliser un excellent placement, dans des immeubles de qualité :
A Biarritz : 3 et 4 pièces au Cristina, rue du Jardin Public.
Studio et 2 pièces Malda, avenue du Maréchal Foch.
A St-Jean-de-Luz : studio et 3 pièces au Mazarin, angle rue Sopite et rue Vauban.

cmg conseil

Je souhaite recevoir une documentation, sans engagement de ma part :
BIARRITZ : ☐ St ☐ 2 P ☐ 3 P ☐ 4 P
ST-JEAN-DE-LUZ ☐ St ☐ 2 P ☐ 3 P
Nom
Adresse
Tél.
Retourner ce bon à CICA, 45 rue de Courcelles 75008 Paris

CICA
227 04 30

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

ON DE LA SITUAT…

Malgré l'abolition de la cens…

La presse est soumise à de fortes pressions des intégristes musulm…

PROCHE-ORIENT

EN IRAN

L'ayatollah Taleghani a engagé des pourparlers avec les représentants du mouvement national kurde

De notre envoyé spécial

Sanandaj (Kurdistan iranien). — Pour la cinquième journée consécutive, des escarmouches entre la population kurde de Sanandaj et des éléments de l'armée, encerclés dans la garnison située au nord de la ville, ont eu lieu le jeudi 22 mars, tandis que l'ayatollah Taleghani, représentant du gouvernement central, engageait des pourparlers avec les représentants des insurgés.

Toute la journée de mercredi, les tirs de mortiers lourds, d'armes automatiques, ont été entendus dans la ville, transformée par les miliciens kurdes en place forte inexpugnable. Des hommes armés, un peu partout dans les rues barrées par d'innombrables barricades rudimentaires, fouillent les voitures à la recherche d'armes et de partisans islamiques de l'ayatollah Safdari, rival de l'ayatollah Taleghani, qui, dit-on ici, s'est réfugié à Téhéran.

Signe de *détente* ? Les hélicoptères, dont les occupants avaient tué un grand nombre de personnes les trois précédentes journées, n'ont fait que de *brèves* apparitions et n'ont pratiquement pas tiré. En revanche, des chars sont sortis de la garnison et ont ouvert le feu *sur* les collines entourant les casernes. Les tirs ont fait apparemment beaucoup plus de bruit que de dégâts, et le nombre des victimes du Nouvel An iranien a été inférieur à celui des tués des journées précédentes. Nous avons vu cependant dans un des hôpitaux de la ville de nombreux blessés graves, dont le conducteur d'une ambulance, atteint par une balle.

« L'union nationale sacrée »

Les deux camps demeurent dans l'expectative, tout en se préparant à une relance des combats. Toute la population kurde est mobilisée et de nombreux jeunes sont revenus de différentes régions du Kurdistan et même de Téhéran apporter leur concours à leurs frères de Sanandaj. Certains ont été affectés aux services hospitaliers, d'autres ont, dès leur arrivée, échangé leur habit civil contre le costume national des « pechmerga » (partisans) et déambulent, l'arme à la main, dans les rues de Sanandaj. *« S'ils veulent nous désarmer, il faudra d'abord qu'ils nous massacrent tous »*, a déclaré un jeune Kurde, en compagnie duquel nous avons fait le voyage de Téhéran à Sanandaj.

Les Kurdes paraissent décidés, et ont réalisé *« l'union nationale sacrée »* autour des mots d'ordre de résistance à l'arbitraire du pouvoir central. C'est ainsi que les groupements de gauche, qui sont à l'avant-garde de la lutte contre les forces de l'ordre, ont accepté de collaborer, au nom de l'unité nationale, avec le chef religieux, M. Ahmad Moftizadeh, bien qu'ils formulent de sérieuses réserves à l'égard de ce dernier. Ils l'accusent notamment d'avoir accepté la nomination de l'ayatollah Safdari à la tête des anciens miliciens islamiques, d'être un partisan d'Idriss Barzani — le fils du leader kurde récemment décédé — considéré comme un agent de la C.I.A., et enfin d'être allié aux *« féodaux kurdes »* contre les paysans pauvres.

L'idée d'un compromis avec le pouvoir central n'est pas rejetée *a priori*, et les dirigeants kurdes modérés, ainsi que de nombreux secteurs de l'opinion publique, se déclarent disposés à accepter une République islamique, à condition que celle-ci soit tolérante et tienne compte des aspirations kurdes à la démocratie et à l'autonomie.

La nouvelle de l'arrivée de l'ayatollah Taleghani, unanimement respecté ici, a suscité de grands espoirs, et, toute la journée de mercredi, des miliciens kurdes ont attendu avec une impatience difficilement contenue le chef religieux de Téhéran autour du siège du *« comité révolutionnaire provisoire »*, situé dans le bâtiment qui, autrefois, abritait le club des instituteurs. En fin de soirée, la déception a été vive lorsqu'on a appris que l'ayatollah Taleghani s'était arrêté à Kermanchah, où il aurait été rejoint par les ministres de l'intérieur et de la défense de M. Bazargan, qui est également très respecté ici. L'ayatollah Taleghani arriva finalement tard dans la nuit et il a immédiatement établi son quartier général dans des hôpitaux de la ville, où il a commencé ses pourparlers avec les responsables.

Pour une République laïque

En revanche, la cote de l'ayatollah Khomeiny a beaucoup baissé, surtout parmi les éléments de gauche, qui constituent la partie la plus agissante de la population de Sanandaj. Un porte-parole des *fedayin khalq* nous a déclaré que le patriarche de Qom portait une lourde responsabilité dans la détérioration de la situation. Il a notamment affirmé que l'ayatollah Khomeiny appuyait sans réserve l'action du général Gharani, chef d'état-major de l'armée, qui, selon lui, est à l'origine de la *« provocation des militaires de Sanandaj »*.

Un des responsables du Mouvement pour la défense des libertés et de la révolution au Kurdistan nous a déclaré, pour sa part : *« Nous respectons Khomeiny. C'est un homme sincère, mais un mauvais révolutionnaire que veut ramener son pays au Moyen Age. »* Quant au porte-parole de l'organisation révolutionnaire des travailleurs kurdes, récemment sorti de prison, il pense que les Kurdes n'ont jamais eu une vive sympathie pour Khomeiny. Ils ne l'ont suivi que parce qu'il était devenu *« le symbole de la lutte contre le chah »*. *« N'oubliez pas*, nous dit-il, *que nous sommes d'abord des Kurdes et ensuite des musulmans. »* Il a ajouté que *« la majorité de la population est pour l'instauration d'un République laïque et démocratique ayant les mêmes droits que les autres nations de l'Iran »*.

Ce point de vue, exprimé avec une totale franchise, est partagé par une bonne partie de la population de Sanandaj, qui estime que le problème national kurde doit prendre le pas sur les problèmes de religion. En fait, l'enjeu réel du conflit actuel dépasse de loin la banale affaire des cartouches que l'ayatollah Safdari a refusé de fournir aux miliciens de M. Ahmad Moftizadeh, et qui a provoqué le conflit (*le Monde* du 22 mars).

En attendant l'arrivée de l'ayatollah Taleghani, l'un des représentants du nouveau comité révolutionnaire provisoire, qui détient l'essentiel du pouvoir à Sanandaj, nos a affirmé que les interlocuteurs kurdes du leader religieux de Téhéran demanderaient avant tout à celui-ci de préciser la position du gouvernement de M. Bazargan au sujet des revendications transmises à Téhéran vers la mi-février par l'intermédiaire de M. Forouhar, ministre du travail et des affaires sociales.

Dans le rapport qu'il avait soumis au gouvernement à l'issue de sa mission au Kurdistan, et dont le contenu n'a jamais été rendu public, M. Forouhar, selon des informations de source sûre, avait révélé que les Kurdes demandaient l'autonomie au sein de la République iranienne et écartaient toute idée de sécession. Il ajoutait que ces revendications étaient parfaitement légitimes et que le gouvernement provisoire de M. Bazargan n'était pas en mesure de prendre une décision à ce sujet avant la création d'une Assemblée constituante.

JEAN GUEYRAS.

Les avoirs du chah et la «crédibilité» de la Suisse

De notre correspondant

Berne. — En réponse à une interpellation du groupe socialiste, M. Kurt Furgler, chef du département fédéral de justice et police, s'est efforcé de justifier, mercredi 21 mars, devant le Parlement helvétique, l'attitude des autorités à propos du sort des biens du chah en Suisse.

M. Furgler a rappelé que la Suisse avait fait savoir au nouveau gouvernement iranien que l'actuel blocage des avoirs de la famille Pahlavi relevait de la compétence des tribunaux helvétiques. Certes, le Conseil fédéral aurait pu recourir à une procédure d'exception pour satisfaire la requête des autorités iraniennes. « Mais qu'adviendrait-il de la crédibilité de la Suisse, *s'est exclamé M. Furgler,* si, lors de chaque changement de pouvoir, nous adoptions des normes particulières ? Notre système politique permet largement à l'Iran de défendre ses droits. »

M. Furgler a également précisé que l'enquête de la Banque nationale, qui avait évalué à près de 2 milliards de F suisses (1) l'ensemble des avoirs iraniens dans la Confédération, ne permettait pas de déterminer la part spécifique de la famille du chah. En revanche, le chah dispose en Suisse de trois propriétés, deux à Saint-Moritz, et une près de Genève, d'une valeur immobilière totale de quelque 7 millions de francs suisses.

Insatisfait des explications de M. Furgler, le groupe socialiste a demandé l'ouverture d'un débat. Mais les députés de droite et du centre s'y sont opposés. Dans un communiqué, le parti socialiste a vivement protesté contre cette décision, reprochant au ministre de la justice et à « la majorité bourgeoise du Parlement d'avoir une nouvelle fois couvert un abus du secret bancaire ». — J.-C. B.

(1) Le franc suisse vaut environ 2,50 francs.

Jaltour

une semaine d'affaires au Japon pour 5450 francs.

Pour les hommes d'affaires soucieux d'associer rentabilité et efficacité, JALTOUR a mis au point plusieurs voyages au Japon. Des voyages pendant lesquels vous pourrez attaquer le marché japonais sans pour autant dépenser des sommes folles. Avant de partir, parlez-en à votre agent de voyages.

JAL

JAPAN AIR LINES

Vous êtes notre raison d'être.

R&D Ketchum

LE MONDE diplomatique

numéro de mars

GUERRE EN ASIE

Les visées de la Chine

(Xavier Luccioni)

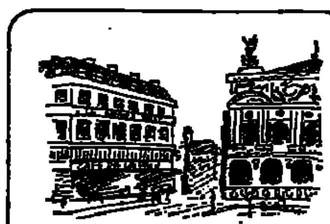
•

LE NOUVEL ORDRE INTÉRIEUR

(Michel Beaud et Daniel Biron, Casamayor, François Châtelet, Noam Chomsky, Pierre Dommergues, Louis Joinet, Herbert Marcuse et Jean-Marie Vincent)

•

Le numéro : 6 F
5, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09
Publication mensuelle du Monde.
En vente partout.



Séminaire, convention au Grand Hôtel, Place de l'Opéra, Paris.

24 salons et salles de conférence.
Équipement ultra-moderne.
600 chambres.

Possibilité de parking :
OLYMPIA 7, rue Caumartin
LAFAYETTE boulevard Haussmann
PARAMOUNT rue Chaussée-d'Antin
VENDÔME place Vendôme

GRAND HÔTEL

Place de l'Opéra - 75002 Paris
tél. 260-33-50 poste 8511

Ces derniers mois dans la Petite collection Maspero :

Anne-Marie Dardigna
La presse « féminine »
20 F

Perry Anderson
Sur Gramsci
14 F

Roger Gentis
Guérir la vie
14 F

William-Francis Ziwié
Droits du détenu et droits de la défense
30 F

Syndicat de la Magistrature
Des juges croquent la justice
14 F

Olga Semyonova et Victor Haynes
Syndicalisme et libertés en URSS
14 F

Victor Serge
Les années sans pardon
25 F

Ce mois-ci :

Tahar Ben Jelloun
Les amandiers sont morts de leurs blessures
20 F

John Reed
Le Mexique insurgé
25 F

Jules Chomé
L'ascension de Mobutu
Nouvelle édition augmentée
20 F

Louise Michel
Mémoires
25 F

Rudolf Hoess
Le commandant d'Auschwitz parle...
20 F



FRANÇOIS MASPERO
1, place Paul-Painlevé 75005 Paris

soleil et mer
Biarritz.
Jean-de-Luz

EUROPE

LA CONTESTATION DANS LES PAYS DE L'EST

Tribune internationale

Un peu de modération, s'il vous plaît...

par MIECZYSLAW RAKOWSKI (*)

L'OCCIDENT et plus particulièrement les Américains, mais pas seulement eux, s'occupent activement depuis quelque temps des droits de l'homme en Europe orientale et centrale, c'est-à-dire socialiste. En pratique, cela équivaut assez souvent à une ingérence dans les affaires intérieures de différents Etats. Je suis persuadé qu'une telle immixtion perturbe le processus d'évolution en cours dans tous les pays, et également dans les pays socialistes.

Il y a dans cette politique une certaine dose de cynisme, conscient ou inconscient. La position américaine sur la défense des droits de l'homme est fort sélective. Les moralistes américains choisissent des pays qui, dans leur esprit, peuvent être critiqués, mais, pour diverses raisons, ils laissent en paix d'autres pays. Ainsi, par exemple, ils ne protestent pas contre les violations — et quelles violations ! — des droits essentiels de l'homme en Chine. Ils agissent ainsi parce qu'ils estiment qu'il faut cajoler les Chinois par considération pour leur antisoviétisme.

Je déplore qu'un assez grand nombre d'hommes politiques, d'idéologues et de journalistes d'Europe occidentale se plient au concept américain de lutte pour les droits de l'homme et perdent leur temps et leur énergie à nous donner des leçons. Ce n'est pas là la voie la plus efficace pour créer en Europe un climat de confiance et des conditions susceptibles d'assurer un accroissement constant de la circulation, entre l'Est et l'Ouest, des idées, de l'information et des hommes.

Afin de contribuer à la construction de ponts durables entre l'Est et l'Ouest, je voudrais proposer à tous, en ma qualité de vieil observateur de la scène européenne, de jeter sur toutes ces questions un regard à partir des bords de la Vistule.

Je suis amené à constater, avec tout mon sens des responsabilités, qu'il n'y a pas d'égalité dans la « troisième corbeille ». L'Occident parle beaucoup d'échanges mutuels d'hommes et d'idées, mais en fait il est bien plus préoccupé par sa présence en Europe orientale que par la nôtre en Europe occidentale. Je ne pense pas à ce propos aux seuls échanges quantitatifs dans des domaines tels que le cinéma, l'édition, le théâtre, etc., mais à quelque chose de plus essentiel. Prenons, par exemple, l'état des connaissances d'un Français ou d'un Italien moyen sur les pays socialistes, et donc sur la Pologne. Il s'agit d'une situation bien gênante pour nous. Lorsque je séjourne en Occident, je réponds souvent à des questions fort élémentaires qui me sont posées non pas par l'homme de la rue, mais par des diplômés de l'enseignement supérieur. Elles témoignent d'une méconnaissance totale des réalités sociales et économiques de la Pologne.

EST-CE normal ? Ne serait-il pas profitable pour toute l'Europe que ces messieurs qui s'engagent si volontiers dans la défense d'opposants « opprimés » en Pologne se mettent au travail pour améliorer l'état des connaissances de leurs compatriotes sur la partie de l'Europe où nous vivons ? Pourquoi le Polonais moyen devrait-il en savoir plus sur la France qu'un Français moyen n'en sait sur la Pologne ? A mon sens, ce niveau péniblement bas des connaissances, par exemple sur mon pays, me semble procéder d'une suffisance habituelle. Laquelle est sans fondement. Nous sommes un peuple européen qui a plus de mille ans d'histoire ! Le temps est bien révolu où les Polonais faisaient antichambre dans les palais des cours européennes. Peut-être est-il déjà temps de faire plus ample connaissance avec nous ? Il ne s'agit certes pas de belles déclarations, mais bien d'un engagement actif dans l'étude de la vie de notre peuple et de ses problèmes réels. Si cela ne se produit pas, alors je serai pleinement fondé de parler de la suffisance de l'Occident.

Qui plus est, nombre d'exemples prouvent que ce vilain trait de caractère constitue un facteur politique concret. Prenons, par exemple, celui du mot Europe. Tout le monde s'en sert. Mais il est caractéristique que lorsque l'Occident parle d'Europe, il emploie systématiquement ce terme dans le contexte du Marché commun ou de l'OTAN. Par un tel biais, l'Europe finit sur l'Elbe. Pourquoi ? En quoi sommes-nous pires que vous autres, messieurs ? Est-ce qu'à l'est de l'Elbe s'étend déjà l'Asie ou un autre animal ?

AUTRE exemple d'une telle suffisance. Dans toute salle de rédaction d'un journal ou d'un hebdomadaire polonais sérieux, on trouve plusieurs titre d'Europe occidentale et d'Amérique. Dans combien de salles de rédaction françaises peut-on trouver un quotidien ou un périodique polonais ? On me répondra qu'il y a la barrière linguistique. Certes, elle existe, mais on peut fort bien la surmonter. Il suffit tout simplement d'apprendre le polonais. C'est une langue difficile ? Le français, lui, est-il si facile ? L'Occident, qui parle tant de l'intégrité de la culture européenne et des liens spéciaux entre l'Est et l'Ouest, ne devrait-il pas enfin trouver la force de mieux apprendre les langues slaves ? Nous l'aiderons volontiers.

Il est évident que pour connaître à fond les problèmes sociaux et économiques d'un pays tel que la Pologne, il faut faire un effort. Il est autrement plus facile de se procurer quelques informations sur les soucis de Gierek, sur les prises de position du cardinal Wyszynski ou sur l'activité de groupes d'opposants. Il suffit pour cela de bavarder un instant avec le premier Polonais venu. Et ensuite, je trouve dans la presse occidentale des informations souvent très superficielles et trompeuses. Parfois de petites péripéties accidentelles sont placées au rang de grands événements, alors que des faits vraiment importants pour le peuple et son avenir ne sont pas mentionnés du tout.

Qu'en est-il alors de la fameuse égalité, messieurs ? Quand viendra enfin le moment où l'homme de la rue d'Europe occidentale connaîtra nos problèmes sociaux, économiques et culturels comme nous connaissons les siens ? Je vous prie surtout de ne pas me dire que nous sommes une société hermétiquement close. Nous nous ouvrons au monde entier et sommes toujours prêts à fournir toutes les informations voulues.

L'Occident ne devrait-il pas ne se prononcer qu'avec la plus grande modération sur les questions qui relèvent de la « troisième corbeille » tant que ne sera pas éliminée la disproportion flagrante entre ce que nous savons de vous et ce que vous savez de nous ?

(*) Rédacteur en chef de l'hebdomadaire polonais *Polityka*.

DEUX CENTS TATARS EXPULSÉS DE MOSCOU

Moscou (*A.F.P.*). — Deux cents Tatars musulmans originaires de Crimée ont été renvoyés *manu militari* de Moscou à Tachkent (Ouzbekistan), d'où ils étaient venus protester une nouvelle fois contre le refus des autorités de leur permettre de résider en Crimée, apprend-on à Moscou de source dissidente. Ces personnes ont été placées de force dans différents trains après avoir été arrêtées le 15 mars.

Les Tatars de Crimée ont été expulsés de cette région du sud de la Russie à la fin de la Seconde Guerre mondiale, après avoir été accusés de collaboration avec les troupes nazies. Ils ont alors été déportés par trains entiers en l'espace de quelques jours, au nombre d'environ quatre cent mille, en Ouzbekistan. Selon des sources concordantes, cent mille d'entre eux, en particulier des vieillards et des enfants, auraient péri pendant ce transfert en wagons de marchandises. Depuis, ils réclament le droit de revenir en Crimée. Le 6 mars, l'un de leurs porte-parole les plus actifs, M. Mustapha Djemilev, a été condamné à quatre ans de relégation. Il a déjà passé de nombreuses années dans des camps.

Pologne

UN ANIMATEUR DE L'OPPOSITION ET SA FAMILLE SONT PASSÉS A TABAC DANS LEUR APPARTEMENT

M. Jacek Kuron, l'un des animateurs du KOR (Comité d'autodéfense sociale) et de l'Université volante, avait programmé un cours dans son appartement de Varsovie, mercredi 21 mars. Il dut l'annuler parce que son père, âgé de plus de soixante-dix ans, fut frappé d'une crise cardiaque. Il demanda la visite d'urgence d'un médecin.

Cinq heures plus tard, une cinquantaine d' « étudiants indignés », en civil, entrèrent de force dans l'appartement et sans tenir compte du malade passèrent à tabac toutes les autres personnes présentes. C'est-à-dire Jacek Kuron, sa femme Graziena, qui fut de surcroît insultée vulgairement, leur fils de dix-huit ans qui perdit connaissance, un jeune ami, Henrik Wyjetz, et l'historien Adam Michnik, autre responsable du KOR. Ces « étudiants » se retirèrent au bout d'une heure. Aussitôt après, arriva le médecin appelé six heures plus tôt..

M. Adam Michnik avait subi une mésaventure semblable, une semaine auparavant. Mais les assaillants étaient moins nombreux. On peut se demander si la police en uniforme découvrira jamais l'identité de ces cinquante agresseurs en civil. — A.M.B.

Yougoslavie

« UN DERNIER AVERTISSEMENT » A M. DJILAS

Belgrade (*A.F.P.*). — M. Milovan Djilas a été convoqué mercredi 21 mars par la police, qui lui a adressé un « *dernier avertissement* » en raison de ses « *activités hostiles* » au pays.

Selon M. Djilas, qui a passé près de neuf ans en prison entre 1954 et 1966 pour son opposition au régime du président Tito, un haut fonctionnaire de la police de Belgrade lui a notamment reproché d'avoir tenté de créer une organisation contre le système social et politique du pays et de s'être élevé contre « *certains partis communistes étrangers* », gênant ainsi la politique extérieure yougoslave.

Le haut fonctionnaire a déclaré qu'il s'agissait d'un « *dernier avertissement* » et a menacé M. Djilas de « *mesures plus énergiques contre lui et ses amis* ». M. Djilas, âgé de soixante-huit ans, a répondu qu'il n'entendait pas changer sa ligne de conduite.

C'est la première fois depuis 1972 que M. Djilas est convoqué par les services de sécurité. Mais, en janvier dernier, M. Stepanovitch, chef de l'organisation du parti à Belgrade, l'avait inclus dans la liste des dissidents accusés de diffuser des « *déclarations hostiles* ».

Le publiciste, auteur de *la Nouvelle Classe*, *Conversations avec Staline* et *Mémoires de guerre*, a été, jadis, l'un des plus proches collaborateurs du maréchal Tito.

Grande-Bretagne

Plusieurs ministres travaillistes menaceraient de donner leur démission si le courant anti-européen l'emportait au sein du cabinet

De notre correspondant

Londres. — Préoccupés par le fort courant anti-européen qui se manifeste au sein du parti travailliste, plusieurs membres du cabinet, dont Mme Williams, ministre de l'éducation, s'efforcent d'empêcher que le Labour ne soit entraîné à prendre des positions résolument hostiles à la Communauté. Au cours d'une récente réunion du cabinet, Mme Williams aurait affirmé qu'elle maintenait sa décision de donner sa démission si le gouvernement menaçait de se retirer de la C.E.E.

Avec plusieurs de ses collègues, Mme Williams craint que les critiques sévères de M. Callaghan à l'égard de la Communauté n'encouragent les « anti-européens » du cabinet à demander des réformes de structures fondamentales de la C.E.E. inacceptables pour les partenaires de la Grande-Bretagne, demandes accompagnées d'une menace de retrait si elles n'étaient pas satisfaites.

Dans ses déclarations aux Communes sur le sommet européen de Paris, M. Callaghan, tout en dénonçant la politique agricole commune et la répartition du budget communautaire, avait précisé que la question d'un retrait de la Grande-Bretagne ne se posait pas. Néanmoins, les « européens », minoritaires dans le cabinet et le parti travailliste, n'ont été qu'à moitié rassurés. Ils craignent que les candidats travaillistes aux prochaines élections ne soient encouragés à adopter une position anti-européenne. Ainsi un manifeste du parti (et non du gouvernement) concernant l'Assemblée européenne contient la menace à peine voilée d'un départ de la Grande-Bretagne de la C.E.E. D'une manière générale, les thèmes anti-européens sont considérés comme « payants » électoralement.

De leur côté, les conservateurs résistent mal à la tentation de jouer la carte anti-européenne. Ainsi M. Pym, porte-parole des tories pour les questions de politique étrangère, exprime-t-il à l'égard de la politique agricole commune des vues identiques à celles de M. Silkin, le ministre travailliste de l'agriculture, qui se présente toujours comme le grand défenseur des consommateurs au sein de la Communauté. Quant à la future Assemblée européenne, M. Pym estime que ses pouvoirs seront aussi limités que ceux de l'Assemblée actuelle.

HENRI PIERRE.

Les pays balkaniques tentent de rétablir entre eux un climat de confiance

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — M. Caramanlis aura des entretiens, le 19 avril à Corfou, avec M. Todor Jivkov, chef de l'Etat bulgare. Le premier ministre grec complétera de la sorte les consultations qu'il a eues cette semaine et la semaine dernière en Yougoslavie avec le maréchal Tito, et en Roumanie avec le président Ceausescu.

Ces deux dernières visites ont apporté, pour autant qu'on le sache, peu de résultats concrets. Mais tel n'était sans doute pas leur but. Cette activité diplomatique dans les Balkans s'explique plutôt par la nécessité pour les différents pays de la région de s'informer sur leurs intentions mutuelles, voire par le désir de rétablir dans cette zone un climat de confiance et de détente qui s'est assez notablement dégradé ces derniers mois.

Les premiers signes d'une nervosité dans les Balkans peuvent être très précisément datés : ils apparaissent peu avant le séjour, l'été dernier, en Roumanie et en Yougoslavie, de M. Hua Guofeng, le chef du gouvernement chinois. La querelle macédonienne, qui oppose régulièrement la Bulgarie à la Yougoslavie, est un bon baromètre pour juger de l'atmosphère générale dans cette région. Or, aux mois de juin et de juillet, on assiste entre les deux pays à un échange de déclarations qui relancent la polémique. Depuis lors, celle-ci n'a pas cessé.

La visite, au mois de janvier, de M. Brejnev en Bulgarie a montré l'importance que l'Union soviétique accorde à cette aire géographique. Cet intérêt est traditionnel, mais il ne fait pas de doute qu'il a été stimulé par le défi qu'a représenté de son point de vue l'incursion de la Chine dans la péninsule. Et qu'il ne soit pas seulement politique mais militaire est naturel. La tournée qu'a faite ces derniers jours en Hongrie, donc à la périphérie de cette zone, le maréchal Koulikov, commandant en chef des troupes du pacte de Varsovie, tend à le confirmer, de même que les conversations que vient d'avoir à Sofia M. Raoul Castro, le ministre cubain des forces armées.

A cette activité accrue de Moscou dans la région, la Roumanie, la Yougoslavie et la Grèce ont répondu, ces derniers jours, par des déclarations sur la nécessité de renforcer la coopération et la détente entre les pays balkaniques et des appels au désarmement. Seul pourtant M. Caramanlis a évoqué l'idée d'une relance de la conférence interbalkanique qui avait vu le jour en 1976 mais qui était restée sans lendemain en raison des freins mis par la Bulgarie.

Quant au désarmement, M. Ceausescu, au lendemain de sa rencontre avec le premier ministre grec, vient de se montrer, dans une interview à la presse hollandaise, étrangement en retrait par rapport à des positions précédentes. Le chef de l'État roumain a déclaré en substance que, dans les circonstances actuelles, on ne saurait concevoir de mesures de désarmement « *dans les Balkans ou ailleurs* », alors que la course aux armements continue en Europe. Or le point de vue roumain exprimé ces derniers temps à plusieurs reprises, et notamment après la réunion du pacte de Varsovie en novembre, était qu'en la matière les pays socialistes devraient donner l'exemple afin d'arrêter cet engrenage infernal. Bucarest a beau s'insurger contre l'ingérence dans la région de « *facteurs extra-balkaniques* », force lui est bien d'en tenir compte.

MANUEL LUCBERT.

Grèce

Le nouveau parti démocrate socialiste veut regrouper diverses tendances du centre et de la gauche

De notre correspondant

Athènes. — A Thessalonique, un congrès groupant plus de six cents délégués d'origine libérale, radicale et socialiste, dont quatre députés et seize anciens parlementaires, a proclamé la fondation du parti démocrate socialiste de Grèce. Un comité central de cent dix membres et un bureau politique de quinze membres ont été formés, et le professeur Jean Pezmazoglou a été élu président du nouveau parti.

Le parti démocrate socialiste tend à combler le vide créé par l'éclatement de l'Union démocratique du centre après les élections de 1978 et à regrouper et structurer diverses tendances centristes et de gauche.

En octobre 1974, l'Union du centre, fondée en 1909, qui regroupait les vénizélistes et les libéraux, fit alliance avec le mouvement des forces politiques nouvelles issu de la résistance à la dictature. Aux élections, le mois suivant, ces formations, conduites par M. G. Mavros, obtinrent 20 % des voix et soixante députés.

En janvier 1976, cette formation prit le titre d'Union démocratique du centre (parti du socialisme démocratique grec) ; mais ses contradictions internes ne tardèrent pas à provoquer des fissures. En novembre 1977, une débâcle électorale fit éclater l'Union démocratique du centre, qui tomba à 11,95 % et quinze députés. Une analyse de cet échec révéla certaines défaillances d'une direction exercée par des forces centrifuges orientées vers la droite, mais aussi un manque de crédibilité qui ne lui permit pas de rallier la masse flottante de centre droit, qui préféra voter pour le parti de M. Caramanlis. Cependant, l'Union démocratique du centre conserva de solides bastions : Dodécanèse, Crète, nord du pays, et les élections d'octobre 1978 ont montré qu'une base fidèle se refusait à glisser vers la droite ou vers une gauche trop dogmatique.

L'échec électoral accéléra la dispersion des cadres supérieurs, mais également régionaux et locaux de l'Union démocratique du centre. Deux députés, MM. A. Canelopoulos, actuel ministre des finances, et M. N. Papapolitis, rallièrent la Démocratie nouvelle où ils retrouvèrent deux députés crétois libéraux indépendants : l'actuel ministre de l'économie nationale, M. C. Mitsotakis et M. P. Vardinoyannis.

Avec six autres députés centristes, M. G. Mavros et M. J. Pezmazoglou se proclamèrent indépendants, et M. J. Zigtis, député de Rhodes, se retrouva président du parti réduit à sa plus petite expression parlementaire et électorale. Dynamique, accrocheur, M. J. Zigtis s'efforça de réorganiser son parti, mais vit une partie de ses cadres essayer de rallier soit le parti de M. Caramanlis, soit celui de M. André Papandréou, le parti socialiste Pasok.

M. Pezmazoglou, président du nouveau parti, estime que des élections générales auront lieu bien avant l'été de 1980. L'adhésion de la Grèce à la C.E.E. rendra nécessaire d'élire vingt-quatre députés grecs au Parlement européen. Le parti démocrate socialiste doit donc s'engager dès maintenant dans le combat politique. En premier lieu, il devra tenter d'éloigner du pouvoir la Démocratie nouvelle de M. Caramanlis. Pour M. Pezmazoglou, ce parti a échoué dans pratiquement tous les domaines et n'est pas parvenu à instaurer un ordre authentiquement démocratique. Installée au pouvoir depuis des décennies, la droite grecque se trouve incapable d'affronter les grands problèmes nationaux.

Dénonçant la polarisation politique qui ne laisse aux électeurs que le choix entre M. Caramanlis et M. André Papandréou, M. Pezmazoglou et ses amis ne cherchent pas à reconstituer un centre de « sépulcres blanchis » et encore moins un groupuscule ou un parti marginal. Ils entendent former une force réelle, en mesure de rallier ceux qui désirent une gauche nouvelle, ceux qui, plus au centre, se refusent à un compromis avec la droite, ceux aussi qui, dans toutes les familles de pensée, veulent rénover le monde politique.

MARC MARCEAU.

A TRAVERS LE MONDE

Cuba

● CENT QUARANTE - DEUX RESSORTISSANTS CUBAINS dont la moitié sont d'anciens prisonniers politiques, l'autre moitié étant des membres de leurs familles, ont quitté la Havane, mercredi 21 mars, pour Miami, afin de s'intaller aux Etats-Unis. — (*A.F.P.*)

Espagne

● Mme BOZENA LUKAJOVA, femme du conseiller commercial de l'ambassade théco-slovaque à Madrid, a demandé l'asile politique samedi 17 mars à la police espagnole après s'être rendue à l'ambassade des Etats-Unis. Depuis, elle réside à une adresse inconnue. — (*U.P.I.*)

● LA POLICE a annoncé le mercredi 21 mars qu'elle détenait un membre des GRAPO (groupes antifascistes du 1er octobre) qui aurait participé à treize attentats, et notamment à l'assassinat du général Agustin Munoz Vasquez, le 5 mars à Madrid. Les GRAPO ont revendiqué la responsabilité de sept des trente assassinats politiques commis en Espagne depuis le début de l'année. — (*Reuter.*)

Etats-Unis

● LA COMMISSION DE SÉNAT chargée de censurer éventuellement la conduite des membres de cette Assemblée est parvenue, mardi 20 mars, après dix mois d'enquête, à la conclusion que l'ancien sénateur républicain du Massachusetts, M. Edward Brooke, n'avait commis aucune faute grave justifiant une « *sanction* ». M. Brooke, qui avait fait sous serment des déclarations incomplètes sur l'état de ses finances, était le seul Noir du Sénat. Il a été battu en novembre par un démocrate, M. Tsongas (*le Monde* du 9 novembre).

Inde

● LA CHAMBRE HAUTE DU PARLEMENT a voté, vendredi 21 mars, après y avoir apporté divers amendements, un projet de loi prévoyant la création de tribunaux spéciaux pour juger les « *excès* » commis par Mme Gandhi et certains membres de son entourage, non seulement sous l'état d'urgence, mais pendant toute la période de leur administration. La Chambre basse devrait adopter ce texte. — (*A.F.P.*)

Madagascar

● LE PRESIDENT DIDIER RATSIRAKA a proposé d'échanger les « mercenaires » étrangers détenus à Madagascar contre cinquante et un prisonniers politiques détenus en Afrique du Sud, dont M. Nelson Mandela, a indiqué, mercredi 21 mars, Radio-Madagascar. Le nombre des « mercenaires » n'a pas été précisé. Selon les observateurs, il pourrait s'agir, notamment, des deux Sud-Africains, John Wight et Dave Marais, et de l'Américain, Edmund Henry Lappeman, condamné par un tribunal militaire spécial à cinq ans d'emprisonnement (*le Monde* du 6 juin 1978) pour survol, en janvier 1977, du territoire sans autorisation, et pour atteinte à la sécurité de l'Etat. — (*A.F.P.*)

R.F.A.

● ANGELIKA SPEITEL, qui avait été arrêtée le 24 septembre 1978 près de Dortmund et qui est notamment soupçonnée d'avoir participé à l'enlèvement de Hanns Martin Schleyer en 1977, a été inculpée mercredi 21 mars par le parquet fédéral ouest-allemand de tentative de meurtre et d'appartenance à un groupe terroriste. Au cours de son arrestation, un policier avait été tué et un autre grièvement blessé. — (*A.F.P.*)

Suède

● L'OFFICIER SUEDOIS ARRETE, il y a quelques jours en Israël et expulsé mardi vers la Suède, a été arrêté à son arrivée et inculpé d'espionnage contre son pays.

هكذا من الاهل

APRÈS LES INITIATIVES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

« Constat de carence » ou appui présidentiel ?

A l'Hôtel Matignon, on ne partage pas, bien entendu, le point de vue exprimé mercredi après-midi 21 mars, au Palais-Bourbon, par M. Claude Labbé, selon lequel l'intervention personnelle du chef de l'Etat dans la préparation de la prochaine session parlementaire résulte d'un « constat de carence ».

M. Raymond Barre rappelle volontiers à ses collaborateurs que, lorsqu'il avait été chargé de succéder à M. Chirac, il avait demandé à M. Giscard d'Estaing de ne pas attendre de lui qu'il arbitrât les querelles entre les formations de la majorité. Le chef du gouvernement rapporte qu'il avait dit alors au président de la République, en évoquant les difficultés qu'avait connues, en ce domaine, son prédécesseur : « Surtout, ne me nommez pas coordonnateur de la majorité; car je sais par expérience que ça porte malheur. »

M. Barre n'a d'ailleurs jamais cessé de réaffirmer, depuis trente et un mois, sa volonté de conduire la politique du gouvernement « en dehors des partis », sans céder à leurs pressions. Il suit, en cela, les directives de l'Elysée. Mais comme ses fonctions lui imposent d'agir en étroite collaboration avec le Parlement, le premier ministre s'est montré attentif à entretenir, avec les députés et les sénateurs des groupes de la majorité, des relations fréquentes et courtoises. Il reçoit souvent les présidents des groupes parlementaires et les présidents des commissions permanentes. Depuis les législatives de 1978, les députés du R.P.R. et de l'U.D.F. sont souvent conviés, par petits groupes à l'hôtel Matignon.

Sur le plan de la concertation formelle, les parlementaires ne font, au demeurant, aucun reproche à M. Barre, et à l'hôtel Matignon on se plaît à souligner que, jusqu'à présent, le premier ministre a eu avec les groupes de la majorité de l'Assemblée nationale, moins de heurts que n'en avaient certains de ses prédécesseurs, notamment, Georges Pompidou et M. Chaban-Delmas.

Le chef du gouvernement, qui s'accommode bien de son isolement politique, a été conforté dans son attitude par les péripéties de la session extraordinaire du Parlement. Si les excès spectaculaire auxquels les débats ont donné lieu ont pu donner une fâcheuse image de l'Assemblée nationale, le premier ministre, en revanche, n'a pas été « éclaboussé », indique-t-on dans son entourage. Sa sérénité, par contraste, a été mise en relief.

Le risque

Il reste que le mépris affiché par M. Barre à l'égard de ce qu'il appelle la « politique politicienne » *crée un sentiment de vacuité politique chez les parlementaires qui ont une conception différente du rôle du chef du gouvernement. M. Labbé, mercredi après-midi, donnait à ce sujet un exemple :* « J'aurais bien aimé solliciter l'intervention du premier ministre dans le conflit qui oppose aujourd'hui à Strasbourg, avant le deuxième tour des cantonales, André Bord et Daniel Hoeffel. Mais comment pourrais-je le faire quand j'entends M. Barre parler comme il le fait de la classe politique ? » *Pour le président du groupe R.P.R., il ne fait donc aucun doute que l'initiative annoncée par le chef de l'Etat sanctionne l'impuissance du premier ministre à assumer complètement ses fonctions de chef de la majorité parlementaire. L'entourage de M. Barre répond à cela que* « la cohésion n'a jamais été aussi parfaite entre Matignon et l'Elysée » *et que toute analyse posant les relations de M. Barre avec M. Giscard d'Estaing en termes conflictuels procède d'une certaine* « exégèse obsessionnelle ».

Pour l'Hôtel Matignon, le chef de l'Etat cherche en vérité à aider son premier ministre et non à empiéter sur ses prérogatives. Deux arguments sont avancées à l'appui de cette thèse. On note d'abord que M. Giscard d'Estaing et M. Barre font la même analyse en soulignant que les querelles de la majorité sont provoquées par les « appareils » des partis et non par les groupes parlementaires. On fait aussi remarquer que, dans son interview à France-soir, *le président de la République affirme l'importance de ne pas relâcher* « le travail en cours » *dans le domaine économique, ce qui confirme son soutien à M. Barre. On laisse penser, en conclusion, que M. Giscard d'Estaing entend faciliter la tâche du gouvernement en lui apportant sa caution personnelle dans l'organisation de la session parlementaire du printemps. M. Barre pourra continuer à se consacrer exclusivement aux dossiers économiques et sociaux, sans pour autant modifier le régime de ses relations avec les parlementaires. Le premier ministre doit d'ailleurs recevoir à l'hôtel Matignon jeudi après-midi 22 mars M. Claude Labbé, qui lui a demandé audience, et, vendredi après-midi 23 mars, M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F.*

Poursuivant d'autre part sa campagne d'explication de la politique gouvernementale, M. Barre doit visiter dimanche 25 mars la Foire-Exposition de Lyon et y prononcer un discours économique annoncé comme « important » par ses collaborateurs.

Si cette thèse « barriste » sur les intentions élyséennes est fondée, elle présente au moins deux risques pour les principaux acteurs :

Pour le chef de l'Etat, le risque, en s'avançant en première ligne pour abriter son premier ministre, de s'exposer plus directement aux coups si le Parlement connaît de nouvelles périodes de guérilla ;

Pour le chef du gouvernement, le risque, en persistant à se tenir à l'écart de la mêlée sans vouloir l'arbitrer, de se trouver complètement hors du jeu politique, voire sur la touche.

ALAIN ROLLAT.

Les gaullistes mettent l'accent sur leurs divergences avec l'Élysée

Dans les déclarations de M. Giscard d'Estaing, les dirigeants du R.P.R., et tout d'abord M. Jacques Chirac, n'ont trouvé aucun élément susceptible de changer profondément l'attitude qu'ils ont adoptée depuis plus d'un an à l'égard des options européennes du chef de l'Etat et de la politique économique et sociale de M. Barre. Ils ont donc rappelé, *mercredi 21 mars*, qu'ils faisaient toujours le même choix de société que leurs alliés giscardiens puisqu'ils l'avaient défendu victorieusement lors des élections présidentielles de 1974 et des élections législatives de 1978 contre l'option « socialo-communiste ».

Cette seule constatation justifie leur appartenance à la majorité puisqu'une rupture de celle-ci de leur fait risquerait, pour le moment, d'offrir une chance de succès à la gauche. Mais à cela se limite la solidarité. Pour tout le reste, les gaullistes continuent de se distinguer de leurs alliés. M. Chirac ne se fait pas faute de le rappeler à chaque occasion et, à ce propos, on ne peut pas le taxer de dissimulation. Mieux même, le maire de Paris, dont la prolixité est épistolaire et non seulement verbale, adresse à intervalles réguliers des lettres à M. Giscard d'Estaing pour lui faire part de ses jugements sur la situation.

Ainsi qu'il l'a rappelé mercredi, il a récemment encore agi de la sorte. De Corrèze, où il s'occupe des élections cantonales, le président du R.P.R., après s'être concerté par téléphone avec les responsables de son mouvement à Paris, a déclaré dans la soirée : « *J'ai toujours eu l'habitude de me rendre aux invitations du président et j'irai le voir s'il me le demande. Il se trouve que je lui ai écrit récemment. Je lui ai fait part de mes inquiétudes sur la situation économique et sociale de notre pays: notre but est toujours de modifier ou d'infléchir la politique actuelle du gouvernement, et non de remettre en cause la majorité sortie des urnes il y a un an. Nous savons, nous — et nous l'avons dit à maintes reprises — qu'il n'y a pas d'autre majorité possible.*

» *D'autre part, dans la même lettre, j'ai appelé à nouveau l'attention du chef de l'Etat sur cette affaire capitale de l'Europe, qui, pour nous, gaullistes, touche à l'essentiel. Nous avions, lors de notre dernier congrès extraordinaire, demandé que le gouvernement français obtienne de nos partenaires de la Communauté économique européenne et, au niveau du Conseil européen, une déclaration commune sur la délimitation des pouvoirs de l'Assemblée, ce qui aurait porté témoignage de la détermination de la France. N'ayant reçu ni apaisement ni réponse, nous nous sommes alors résolus à affirmer notre conception de l'Europe. C'est la raison d'être de notre liste pour la « Défense des intérêts de la France en Europe » que nous soumettrons le 10 juin prochain au verdict du peuple français.* »

M. Chirac ne relève même pas l'offre de M. Giscard d'Estaing d'une « *déclaration de l'ensemble des partis* » sur les compétences de l'Assemblée européenne. Selon les gaullistes, en effet, le problème n'est pas là. Feignant la naïveté, Pierre Charpy, éditorialiste de *la Lettre de Nation*, organe du R.P.R., demande même si ce problème n'a pas été déjà réglé par le Parlement lors du débat de juin 1977 et par le Conseil constitutionnel dans son avis du 30 décembre 1976. Jugeant, comme M. Mitterrand, la proposition du chef de l'Etat « *superfétatoire* », il se demande « *comment donner une réponse vraie à une question fausse* ».

En effet, dès son congrès extraordinaire sur l'Europe du 12 novembre dernier, le R.P.R. rappelait qu'il ne mettait pas en doute la bonne foi de M. Giscard d'Estaing ni même son désir de protéger la souveraineté et l'indépendance nationale, mais il redoutait que la France ne pût *s'opposer à une volonté contraire de* ses huit partenaires. C'est pour cela que les gaullistes avaient demandé au président de la République *d'obtenir du Conseil européen des* Neuf, les 4 et 5 décembre, un « *engagement solennel* », qui aurait constitué pour eux la seule garantie, ce que M. Giscard d'Estaing avait alors repoussé. C'est cette attitude qui a provoqué l'« *appel de Cochin* » de M. Chirac, le 6 décembre.

La « démarche insolite » du chef de l'État

Aussi M. Claude Labbé, conseiller politique du R.P.R., a-t-il admis qu'une déclaration des partis politiques « *allait de soi* », et il a ironisé sur l'appel lancé aujourd'hui aux partis politiques, alors qu'il y a peu « *on les dénonçait lorsqu'ils demandaient une session extraordinaire du Parlement* ». Mais, pour lui, la question n'est toujours pas là, et le R.P.R. demande encore que M. Giscard d'Estaing saisisse le Conseil européen « *le plus rapidement possible* ».

Les gaullistes se demandent donc quelle « *astuce politique* » cache la « *démarche insolite* » du président de la République. Pierre Charpy avance un commencement d'explication. Lors de sa conférence de presse du 21 novembre 1978, M. Giscard d'Estaing avait souhaité « *que figurent sur une même liste tous ceux qui approuvent dans la majorité la politique européenne du gouvernement* ». Ce vœu, on le sait, n'a pas été exaucé, puisque, dès le 6 décembre, M. Chirac annonçait la constitution d'une « *liste pour la défense des intérêts de la France en Europe* », et que, le 23 janvier, il confirmait qu'il en prendrait la tête. Dès lors, selon l'éditorialiste de *la Lettre de la Nation*, M. Giscard d'Estaing a préféré « *noyer le poisson plutôt que de n'en avoir que les arêtes* » et pratiquer la méthode de « *l'unanimisme par le méli-mélo* », ce que refuse aujourd'hui, une fois de plus M. Jacques Chirac.

En confirmant et en durcissant leur attitude, les gaullistes ne doutent pas de se placer dans une position de force. Au moment où les choix européens du chef de l'Etat sont sévèrement dénoncés par les leaders de l'opposition et où la politique économique et sociale du gouvernement est contestée, le R.P.R. veut souligner que, avec ses partenaires de l'U.D.F., il n'a pas seulement des différences de sensibilité mais des *divergences de conception*

Aussi, à défaut d'une modificaction ou d'un infléchissement sensible de la politique élyséenne, les entretiens de M. Claude Labbé et même de M. Jacques Chirac avec M. Giscard d'Estaing n'auront guère plus de portée, quant au comportement futur des gaullistes, qu'une conversation entre gens de bonne compagnie.

ANDRÉ PASSERON.

M. Mitterrand : incompréhensible et superfétatoire

M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., a évoqué mercredi 31 mars, au micro de France-Inter, la proposition faite par M. Giscard d'Estaing aux partis politiques M. Mitterrand a déclaré : « *L'élection des députés à l'Assemblée européenne est le résultat d'une disposition qui figure dans le traité de Rome, et le traité de Rome a été signé en 1957. Cela fait maintenant vingt et un ans qu'il existe et dix-neuf ans ou vingt ans qu'il est entré en vigueur. De la même façon, le traité de Rome prévoit qu'on ne pourrait modifier les compétences des Assemblées (Assemblée européennes par rapport aux Parlements nationaux) que par une décision unanime des neuf pays ou des gouvernements qui composent le Marché commun.*

» *Voilà pourquoi ces dispositions étant connues (celles que je viens de rappeler) la proposition de M. Giscard d'Estaing est* a priori *incompréhensible, car, après tout, qui donc a prétendu que l'Assemblée europeenne pourrait voir ses pouvoirs étendus par le seul fait de l'élection des députés à l'Assemblée européenne le 10 juin ? Qui le prétend ? C'est vrai que cette question a été posée par M. Chirac, alors que le président de la République s'arrange avec M. Chirac ! Pour ce qui concerne le parti socialiste, lui, il a toujours considéré que l'élection des députés à l'Assemblée européenne, au suffrage universel direct, n'entraînait aucune extension de compétence. Voilà donc un problème posé qui n'a pas beaucoup de sens.*

» *Après tout, il suffit que M. Giscard d'Estaing, aujourd'hui président de la République, et leader, en vérité, de l'U.D.F., dise ce qu'il a envie de dire, c'est-à-dire qu'il n'y aura pas, nous la France, nous refuserons qu'il y ait des pouvoirs qui ne soient pas prévus dans le traité de Rome. Dès qu'il aura dit cela — en somme, il vient de le dire d'une façon indirecte, eh bien, le problème est tranché puisqu'aucune autre formation politique, aucun autre responsable politique ne demande autre chose. Donc, au fond, ce qui manquait jusqu'lors, c'était la position du président de la République. On pouvait croire, après certaines déclarations qui ont été faites par tel ou tel leader de l'U.D.F., que ce parti-là comprenait l'élection des députés à l'Assemblée européenne comme devant entraîner, automatiquement, une extension de ses pouvoirs. Dès lors que le président de la République, le seul qui était resté dans l'irrésolution et dans le doute, vient de dire ce qu'il a dit, le pacte national en question devient superfétatoire.* »

Interrogé également sur les rencontres que l'opposition pourrait avoir avec le président de la République, M. Mitterrand a réaffirmé que, s'il s'agit de débattre « *des grands intérêts de la France, notamment de l'Europe, de la paix, de l'organisation de la sécurité collective* », le P.S. a « *déjà répondu et répondra à des invitations de ce type, quitte à dire ce qu'il en pense.* »

Interrogé dans une interview au *Matin*, le 22 mars, sur le débat européen au sein du P.S., M. Mitterrand a répondu :

« *Ce débat est très clair. Il y a trois lignes décelables dans les motions sur le problème européen. L'une qui tire au renard dès qu'il s'agit d'avancer dans la construction de l'Europe. L'autre qui fait l'impasse sur les réalités d'aujourd'hui et veut hâter le pas vers une Europe supranationale. La troisième, celle à laquelle j'adhère avec la grande majorité du parti, accepte les institutions en souhaitant les changer, refuse la tentation de l'autarcie et du repli sur soi, croit en la capacité de la France dans la compétition internationale, bref veut faire l'Europe, mais une Europe différente où la France jouera toutes ses chances et défendra comme il convient ses intérêts (...)* »

M. Lecanuet souhaite rencontrer M. Chirac

M. Lecanuet, président de l'U.D.F., a commenté, mercredi matin 21 mars, les propositions avancées par M. Giscard d'Estaing pour renforcer l'unité de la majorité. Il a acueilli favorablement l'idée de rencontres entre le chef de l'Etat et les dirigeants des formations qui soutiennent le gouvernement. Il a aussi émis le souhait de s'entretenir lui-même avec M. Jacques Chirac après les rencontres avec M. Giscard d'Estaing. Il a déclaré :

« *Nos réponses au président de la République sont naturellement : oui à l'union. Oui au cadre national souhaité par le chef de l'Etat pour le débat qui va précéder l'élection européenne. Oui, bien entendu, cette nécessité de clarifier, de délimiter le débat et d'éviter les problèmes stériles. Oui, bien entendu, à la rencontre que le président propose à Jacques Chirac et à moi-même.*

» *J'avance, en outre, une proposition : après ces deux entretiens avec M. Giscard d'Estaing, je souhaiterais que soit organisée une rencontre entre Jacques Chirac et moi-même pour approfondir et développer l'accord majoritaire.* »

M. Lecanuet a précisé : « *Certes, l'unité n'est pas l'uniformité. Il ne s'agit pas de réduire les différences de sensibilité et d'approche du R.P.R. et de l'U.D.F. sur le problème européen, mais d'éliminer les causes de polémique et promouvoir les idées qui nous unissent : c'est-à-dire les institutions, l'adaptation de l'économie aux mutations, la reconquête de l'emploi, l'idée d'un plan, le respect du pluralisme et des libertés, bref le choix de société qui nous est commun.* »

Le président de l'U.D.F., a ajouté : « *Puisque nous allons entrer dans la session ordinaire du Parlement et parallèlement à une compétition pour les élections européennes, il faut qu'en dépit des différences, qui sont naturelles (et j'ajouterais souhaitables) sur le problème de l'Europe, créer un climat tel que les diversités ne puissent plus dégénérer en polémique et ne provoquent plus la dégradation de l'entente majoritaire Au contraire, il serait utile que ces diversités provoquent une émulation.* »

Interrogé sur l'opportunité d'une prise de position commune des partis de la majorité sur l'avenir de l'Europe, M. Lecanuet a répondu : « *Pourquoi, alors que les garanties sont dans les traités ? Parce que certains orateurs affirment que le doute existe. C'est pour cela qu'il est intéressant d'éliminer les faux problèmes qui créent les passions, qu'on ne puisse plus laisser entendre que l'Assemblée européenne s'arrogera des pouvoirs, qu'elle s'érigera en assemblée constituante, ou qu'elle dépossèdera les parlements nationaux de leurs prérogatives. En même temps, une telle initiative permettra d'assainir le climat majoritaire.* » Après avoir rappelé que l'U.D.F. souhaitait, « *dans le respect des traités* », tirer les virtualités inscrites dans ceux-ci pour accroître le rôle de la confédération européenne, il a souligné : « *Les formations politiques doivent jouer leur rôle, mais à leur place. Elles ne doivent pas aller au-delà du cadre que leur fixent les institutions. Au-delà, c'est la contestation et la mise en cause des institutions.* » A propos des élections cantonales, le président de l'U.D.F. a noté : « *J'aurais souhaité que le R.P.R. obtienne de meilleurs résultats.* » Il a rappelé que les désistements seraient automatiques dans tous les cantons où l'opposition constitue un danger au second tour.

Enfin, M. Lecanuet a précisé, à propos de la liste que soutiendra l'U.D.F. aux élections européennes : « *Nous devrions pouvoir présenter la liste complète le 10 avril.* »

● *M. Jacques Blanc*, secrétaire général du parti républicain, a estimé, mercredi 21 mars, que les initiatives du président de la République « *correspondent à l'attente des Français, qui ne comprennent rien aux déchirements qu'on a pu voir* ».

La mort de Marilyn Monroe
par Françoise Giroud

Photo François Privat

« Ainsi, on peut être belle et seule. Riche et seule. Célèbre et seule. Ainsi on peut être Marilyn Monroe et mourir seule, comme un chien, un dimanche, pour rien. Pour dormir et n'avoir plus à se réveiller, seule, seule dans son cœur sinon dans son lit. L'horrible dans cette affaire n'est pas qu'une femme de trente-six ans, qui incarnait la volupté d'être, ait enfin trouvé la paix de n'être plus. L'horrible est que, de par le monde, tant de femmes et tant d'hommes puissent, fût-ce dans la part la plus secrète d'eux-mêmes, comprendre ce geste, entrer dans cette détresse et s'en émouvoir."

FRANÇOISE GIROUD ■
L'Express - 9 août 1962.
(extrait du livre page 275)



L'aventure du vrai
un quart de siècle vu par l'Express
Albin Michel
En vente en librairie

POLITIQUE

APRÈS LES INITIATIVES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Marchais : un attrape-nigaud

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., écrit dans *l'Humanité* du 22 mars : « *Comment pourrait-on accorder le moindre crédit à cette proposition, alors que c'est précisément à l'initiative du président de la République que le sommet des chefs d'Etat du Marché commun, réuni à Paris en décembre 1974, déclarait : « Les compétences de » l'Assemblée européenne seront » élargies, notamment par l'oc» troi de certains pouvoirs dans » le processus législatif. » (...) MM. Barre, Lecanuet ou Fourcade préconisent un accroissement des pouvoirs de l'Assemblée européenne au détriment du Parlement français. Rien ne saurait le masquer : la volonté du pouvoir giscardien est bien d'aller vers une Europe supranationale dans laquelle la France perdrait peu à peu son indépendance et son identité.*

» *En fait, il s'agit, avec cette proposition de M. Giscard d'Estaing, d'une petite manœuvre de circonstance dont le caractère électoral saute aux yeux. Le vote de dimanche dernier lors des élections cantonales a marqué un net recul de la majorité. Aujourd'hui, à quatre jours du second tour, le président de la République entre personnellement en lice pour voler au secours de ses candidats. Tout cela est affligeant. (...)*

» *Décidément, le parti communiste français ne saurait se laisser prendre à cet attrape-nigaud. La seule garantie pour résoudre les difficultés dramatiques que connaissent notre peuple, nos régions, notre pays, c'est bien le développement de la lutte contre la politique d'austérité, de chômage et de soumission de M. Giscard d'Estaing.* »

● *Le M.R.G.* a fait le point des résultats du premier tour des élections cantonales. Il note que sur les deux cent vingt et un cantons dans lesquels il présentait un candidat il a obtenu une moyenne de 16 % des suffrages exprimés et vingt-neuf élus. La statistique du ministère de l'intérieur crédite le M.R.G. de 1,89 % de l'ensemble des suffrages exprimés.

Pour le second tour le M.R.G. appelle les électeurs « *à voter pour le candidat de gauche placé en tête au premier tour, afin notamment de confirmer la condamnation de la politique gouvernementale* ».

LE PREMIER SECRÉTAIRE DU PARTI SOCIALISTE PRÉVOIT POUR L'AUTOMNE 1980 LA DÉSIGNATION DE LEUR CANDIDAT A LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE.

M. Mitterrand évoque, dans un entretien publié, jeudi 22 mars, par *Le Matin*, le débat qui se déroule au sein du parti et, notamment, la date qui lui paraît la meilleure pour désigner le candidat socialiste à l'élection présidentielle. M. Mitterrand précise sur ce point : « *L'automne 1980 me semble une bonne période pour engager cette campagne* ».

[Au lendemain des élections législatives, au cours d'une réunion du bureau exécutif (« le Monde » du 22 mars 1978) M. Mitterrand avait notamment indiqué qu'à son avis le congrès du P.S. devrait avoir pour tâche de désigner le candidat socialiste à l'élection présidentielle de 1981. Il avait estimé que deux ans seraient nécessaires pour préparer la campagne.]

● *M. Pierre Poujade*, secrétaire de l'Union pour la défense des libertés (U.D.L.), a affirmé, mercredi 21 mars à Dijon, que « *l'Assemblée nationale sera dissoute fin 1979 ou début 1980* » et que « *l'on reviendra à la proportionnelle* », ce qui, selon lui, redonnera des chances au mouvement poudes chances au mouvement Poujadiste.

M. Poupade a estimé, en outre, que l'élection de l'Assemblée européenne sera la première étape d'un retour en force du mouvement poujadiste.

« ZÉRO »

Dans *France-Soir* daté du vendredi 23 mars, un soustitre en page une indique : « *Le R.P.R. : un pacte pour l'Europe ? Pourquoi pas ?* »

La *Lettre de la nation*, organe du R.P.R., datée du jeudi 22, indique, sous la signature de Pierre Charpy : « *Quelle valeur juridique, et même politique, peut avoir cet engagement des partis politiques ? Zéro.* »

Vous avez dit la bête ?

(Suite de la première page.)

Au seuil du troisième millénaire, comme on dit parfois avec componction, tirera-t-on en France sur les ouvriers ou les étudiants ?

Pourquoi dénoncer des faits en épargnant sans cesse le pouvoir ? Pourquoi se cantonner dans une « opposition courtoise » ? Pourquoi se contenter d'opposer au gouvernement des chiffres et des pourcentages, le déficit du budget, l'inflation et le chômage ? Pourquoi ne pas sommer les dirigeants « libéraux avancés » de s'expliquer sur cette « atmosphère préfasciste » ? Jusqu'où nous conduira l'intoxication « anticollectiviste » ?

Cette lâcheté, cette inconscience, cet égoïsme sinistre de l'« establisment », ce manque de caractère, cet acharnement de chacun à conserver le « petit os » qu'il ronge, constituent les signes les plus évidents, les plus connus aussi, de l'« atmosphère préfasciste ». Et l'impudence dépasse les bornes quand, pour se donner bonne conscience, cette société repue, muselée, au bord de la déconfiture, secrètement honteuse d'elle-même, verse une larme de crocodile sur un mauvais feuilleton américain retraçant le calvaire et la tragédie des juifs dans l'enfer nazi. Si j'étais juif, je me méfierais de cette soudaine compassion et de ces remords bruyants qui surgissent en trompe-l'œil sur le paysage que je viens de décrire. Ce tintamarre étouffe les grognements de l'animal. Et cet été, sur les plages, on continuera de parler d'*Holocauste* en se grillant au soleil tandis que l'appel courageux, lucide, réconfortant des éminents professeurs sera depuis longtemps oublié.

RENÉ-VICTOR PILHES.

La dynamique de l'élection présidentielle

(Suite de la première page.)

Un « oui » sans enthousiasme particulier, trois « non » secs. M. Giscard d'Estaing a parlé, ses interlocuteurs lui ont répondu : on est tenté de clore là le chapitre.

Pourtant, si l'on ne peut nier l'opiniâtreté du chef de l'Etat à promouvoir une pratique plus détendue de la vie publique et à améliorer le fonctionnement des institutions, il serait illusoire de ne voir en ses actions que la traduction de ce souci-là.

Ses adversaires et ses partenaires ont quelques raisons de ne pas croire à l'innocence parfaite de ses initiatives et d'y déceler « *astuces* » ou « *opérations* » politiques : que M. Jacques Chirac dise « *Oui, bien entendu* » à une déclaration commune sur l'Europe, et le voilà entraîné dans rope, et le voilà entraîné dans une manifestation d'unanimisme majoritaire qu'on ne manquera pas de mettre en opposition avec ses récriminations antérieures. Que M. François Mitterrand fasse la même réponse, et le voilà une fois de plus suspect de complaisance à l'égard du pouvoir. L'un mis en contradiction avec lui-même, l'autre un peu plus attiré dans le jeu de la collaboration de classes où le parti communiste annonce depuis si longtemps que son partenaire va tomber : coup double ! Qui ne s'extasierait, alors, devant l'habileté de la manœuvre ? Une manœuvre réussie non plus par un président-chantre de la décrispation mais par un redoutable stratège siégeant à l'Elysée.

Le président du R.P.R. et le premier secrétaire du parti socialiste ne pouvaient guère offrir de tels atouts à M. Giscard d'Estaing. Il leur est déjà suffisamment désagréable, à l'un comme à l'autre, de ne pouvoir l'empêcher de renforcer, périodiquement, et à bon compte, son image de « pacificateur ». D'où la réponse de M. Mitterrand. D'où la prudence de M. Chirac, qui n'a pas dit vraiment non au projet de déclaration comune, mais qui n'a pas non plus dit oui, laissant à d'autres le soin de faire capoter une opération qu'il préfère, sans aucun doute, ne pas voir prendre forme .

Alors ? Jeu politicien gratuit ? Peut-être. Encore qu'il serait dommage de vouloir ignorer les indications contenues dans de tels échanges. Après tout, qu'on le veuille ou non, c'est à ce niveau que se déroule maintenant l'essentiel du jeu démocratique : en direct devant l'opinion, puisque c'est elle qui, directement, désigne le président de la République. Chacun des acteurs tente de placer l'autre en position délicate, chacun tente de déjouer les pièges qui lui sont tendus. Mettre ses concurrents éventuels en difficulté, dans la perspective de 1981, c'est bien ce à quoi s'emploie M. Giscard d'Estaing quand il souligne la désunion d'une opposition incapable de constituer une majorité de rechange. C'est ce qu'il fait, plus encore, en s'employant sans relâche à contraindre M. Chirac à un choix entre l'abdication et la rupture. En agissant de la sorte, le président de la République peut paraître descendre dans l'arène pour y répondre à la carence volontaire du premier ministre. A l'hôtel Matignon, on conteste une telle interprétation. Le fait est que la dynamique de l'éection présidentielle, déjà en mouvement, contraint M. Giscard d'Estaing à prendre l'initiative à ce niveau-là (1).

Contourner les chausse-trapes : c'est ce que fait le maire de Paris en refusant tout à la fois de se distinguer du chef de l'Etat sur la question de l'adhésion au fait majoritaire et en maintenant sa revendication du droit à la critique. En ce domaine, ses récentes prise de position ne sont pas maladroites : d'abord, elles sont empreintes de plus de prudence que certaines de celles qui ont précédé et leur auteur semble avoir été sensible aux reproches qui lui ont été faits concernant le caractère agressif de quelques-unes de ses attitudes : tout se passe comme si le président du R.P.R. avait pris conscience de s'être un peu trop rapproché de l'un des rôles que M. Giscard d'Estaing souhaite lui voir jouer : celui d'un diviseur de la majorité qui est incapable d'aller au bout de ses intentions. En outre, la manifestation de son attachement au fait majoritaire et son refus d'abdiquer son droit de critique ne sont-ils pas le reflet d'une dualité bien réelle dans la collectivité politique française : l'adhésion au concept de majorité et la revendication du droit de contester ?

En adoptant l'attitude qui est la sienne aujourd'hui et en révélant au passage qu'il a récemment, par lettre, fait part de ses inquiétudes à M. Giscard d'Estaing, M. Chirac choisit un autre rôle : non pas celui de repoussoir souhaité par son vis-à-vis, mais celui d'interlocuteur exigeant, fidèle à la tradition gaulliste, avec ce qu'il faut de Cassandre pour pouvoir, un jour, prétendre incarner un recours.

En fait, ces demandes et ces réponses, ces offres et ces refus sont les éléments que chacun assemble peu à peu dans l'attente de l'échéance majeure de 1981.

L'objectif du président en place est d'apparaître chaque jour un peu plus comme un rassembleur mais aussi, dans la réalité, de pousser à l'affaiblissement des alliances qui risquent de lui faire ombrage. L'objectif des partis politiques qui comptent dans leurs rangs des candidats potentiels à la présidence est d'affirmer leur identité, mais de se distinguer sans rompre avec des partenaires dont l'électorat leur sera nécessaire.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

(1) La réunion à l'Elysée, « autour du premier ministre », des présidents des groupes de la majorité de l'Assemblée nationale et du Sénat aura lieu dans les premiers jours d'avril et non le jeudi 29 mars, comme cela avait été initialement envisagé, le conseil des ministres étant convoqué exceptionnellement ce jour-là, le mercredi 28 doit être consacré, en effet, aux élections des présidents des conseils généraux.

LE DROIT AU VOYAGE

BRUXELLES-BUENOS AIRES A-R		3 600 F
PARIS-ATHENES A-R	à partir de	700 F
PARIS-TUNIS* A-R		800 F
PARIS-MARRAKECH A-R		900 F
PARIS-NEW YORK ▲ A-R		1 250 F
PARIS-MONTREAL ▲ A-R		1 250 F
PARIS-BANGKOK A-R		2 250 F
PARIS-COLOMBO A-R		2 300 F
PARIS-DELHI A-R		2 450 F
PARIS-LOS ANGELES▲ A-R		2 450 F
BALE-LIMA A-R		2 480 F
BRUXELLES-MEXICO A-R		1 950 F

Vois à dates fixes

* avec prestations
▲ vols VARA

nouvelles frontières

166, boulevard du Montparnasse 75014 PARIS 329.12.14
83, rue Sainte 13007 MARSEILLE 54.18.48
7, place Clément 67000 STRASBOURG 22.17.12

LIC793A

APRÈS LA SESSION EXTRAORDINAIRE

La triple inconstance

par JACQUES ROBERT (*)

Les lampions sont éteints. La fête est finie. La session extraordinaire du Parlement s'est terminée il y a quelques jours... Une autre actualité politique — celle-là cantonale — occupe, depuis, le devant de la scène. Et c'est tant mieux. Les Français n'auront pas eu le loisir de trop réfléchir à la piteuse comédie que la classe politique a jouée devant eux depuis plusieurs semaines. A croire que, d'un bout à l'autre de l'échiquier politique, on s'est évertué à rivaliser dans la légèreté. Au détriment, finalement, de la crédibilité de tous et — ce qui est plus grave — de celle des institutions.

Car il est faux de prétendre qu'une fois de plus les institutions ont fait la preuve de leur stabilité parce qu'elles auraient résisté à toutes ces palinodies, et qu'un gouvernement finalement minoritaire continuerait à gouverner imperturbablement. On devrait plutôt se demander si l'épisode que nous venons de vivre ne trahit pas une dangereuse déformation de nos structures, ne marque point un tournant important dans l'histoire de la Ve République. Nous avons vu, pour un temps, vivre ou revivre un autre régime. Non plus la monarchie élective ou le présidentialisme parlementaire. Mais la *« partitocratie »*, c'est-à-dire la négation même de la lettre de la Constitution de 1958 et de l'esprit du gaullisme.

L'inconstance a été triple : constitutionnelle, partisane, politique.

∴

— *Inconstance constitutionnelle, d'abord.*

On ne joue pas avec la Constitution comme avec un arrêté municipal ou une circulaire ministérielle dont on essaierait, en en interprétant les termes, de détourner les exigences.

Certes, un parti de la majorité a parfaitement le droit de demander la convocation du Parlement en session extraordinaire ou la constitution de commissions chargées d'étudier tel ou tel problème que l'actualité rend aigu. Comme l'opposition est, de son côté, dans son rôle en déposant une motion de censure.

Mais l'un ou l'autre se rendent coupables d'un « détournement de procédure » en utilisant ces mécanismes constitutionnels dans des buts autres que ceux qui les sous-tendent.

Demander une session parlementaire extraordinaire ou la constitution de commissions, non point pour aborder sérieusement et solennellement des problèmes sérieux, mais, à quinze jours de l'ouverture normale de la session ordinaire, pour faire sentir à un gouvernement — que par ailleurs l'on soutient — que l'on pourrait éventuellement ne plus le faire ou simplement conditionner son appui est une déformation de l'esprit des techniques constitutionnelles. Comme est — de la même manière — une déformation le dépôt de plusieurs motions de censure dont on peut se demander si la finalité n'est point plutôt, derrière la façade d'une condamnation officielle de la politique gouvernementale, d'affirmer la pureté de sa doctrine en embarrassant ses propres alliés...

∴

Au niveau le plus élevé — c'est-à-dire à celui du chef de l'Etat — l'inconstance constitutionnelle n'a-t-elle pas aussi été visible ?

Le général de Gaulle avait refusé — en 1960 — d'accéder à une demande de convocation exceptionnelle du Parlement, arguant de l'existence d'un mandat impératif, constitutionnellement prohibé. Même injuste ou contraire au droit, la détermination était claire. Celle de M. Valéry Giscard d'Estaing, dans des circonstances comparables, apparaît contrainte et hésitante. Ou l'on accède à la demande des députés. Ou on la leur refuse. Le « oui, mais » peut être une attitude payante lorsque l'on se situe sur le chemin du pouvoir Elle est plus discutable lorsqu'on l'exerce au sommet. Surtout quand les réserves qui assortissent la décision favorable ne peuvent s'appuyer sur aucune violation explicite ou implicite de la Constitution. M. Jacques Chirac n'a pas violenté la conscience des députés de son mouvement pour qu'ils approuvent sa démarche et il appartenait, en priorité, aux seuls parlementaires de jauger eux-mêmes l'inconvénient qu'il y avait à demander une session extraordinaire pendant une campagne électorale.

Ainsi a-t-on — de part et d'autre — sollicité maladroitement ou douteusement les textes constitutionnels. Il est malsain que les Français voient publiquement et sans ménagements bousculer leur charte suprême.

∴

— *L'inconstance fut aussi partisane.*

Tout parti adapte, bien sûr, sa stratégie et sa tactique à la conjoncture. Mais nul ne peut, au risque de se discréditer, renier totalement ses habitudes, changer radicalement de comportement, voire renverser provisoirement ses alliances. Qu'ont fait pourtant les grandes formations ?

Au nom d'une flamme gaulliste dévotement entretenue, on a vu la principale formation de la majorité s'allier sans vergogne à l'opposition de gauche pour adresser au pouvoir exécutif un sérieux avertissement en lui rappelant — ce qui ne manque point de saveur — qu'il ne saurait être toléré un trop grave déséquilibre entre les deux pouvoirs. Ainsi les gaullistes rendaient-ils un tardif mais solennel hommage à la « lecture parlementaire » de la Constitution.

A l'inverse, on se plaisait, du côté giscardien, à emboucher les trompes de la fidélité gaullienne. On rappelait ironiquement au R.P.R. qu'il fut toujours interdit — en bonne orthodoxie gaulliste — d'attaquer directement le président et de porter atteinte à l'unité de la majorité. Majorité politique et fait présidentiel devaient se conforter, jamais s'opposer. Certes, en mettant face à face deux légitimités concurrentes — celle du président et celle de l'Assemblée — la Ve République avait elle-même créé les germes de conflits futurs. Si le jeu s'était jusqu'alors déroulé sans heurts, c'est parce qu'une même majorité gaulliste avait suivi, sans conditions, un président et un premier ministre qui l'étaient aussi. Les choses avaient évidemment changé en 1974, mais on croyait alors que tout s'arrangerait, soit par la giscardisation des gaullistes, soit par la gaullisation des giscardiens. On n'en est évidemment plus là aujourd'hui : un chef de l'Etat minoritaire dans sa propre majorité ; un premier ministre sans parti qui n'est ni chef de la majorité parlementaire ni même son coordonnateur ; une majorité qui se délite sous les coups de boutoir d'un des siens...

Dans une telle atmosphère, tout est possible : les volte-face les plus saugrenues, les coups bas les plus ténébreux, les alliances contre nature. Le R.P.R. s'allie au P.C. et au P.S. L'U.D.F. rallie ces derniers — un temps — pour s'opposer au premier, qu'elle rejoint ensuite. Le P.S. se trouve proche — un moment — du R.P.R., dont il s'éloigne aussitôt. P.C. et P.S., unis théoriquement dans l'opposition, se séparent sur les motions de censure... Face à l'infatuation d'un pouvoir pourtant dispersé, les partis affichent complaisamment leurs divergences et leurs haines ! Imbroglio total.

— L'inconstance fut enfin *politique*.

On s'amusait à se faire peur. A quoi bon, en effet, se combattre — sauf si c'est un jeu ! — quand on se sait indispensable les uns aux autres ? A quoi sert-il de placer ses banderilles quand l'estocade est exclue ?

Du côté de la majorité, ni Giscard ni Chirac ne peuvent, en effet, prendre le risque de s'affronter ouvertement. Le chef de l'Etat peut instruire indéfiniment le procès du leader du R.P.R. Il peut essayer de le couler dans l'opinion. Son gouvernement ne peut, à l'Assemblée, se passer du vote de ses amis...

M. Chirac, de son côté, ne peut assumer l'échéance d'une dissolution qui suivrait immanquablement la chute — provoquée par lui, — du gouvernement. Il est condamné à soutenir un gouvernement dont il conteste la politique, à voter pour un premier ministre qu'il ne peut à l'évidence supporter mais qui a au moins l'avantage de ne pas être un R.P.R... Néanmoins, pour se présenter, dès maintenant devant l'opinion en candidat possible, sans jamais le dire, il faut savamment saper l'autorité du chef de l'Etat...

C'est, utilisée contre Valéry Giscard d'Estaing, la tactique même de ce dernier naguère.

Du côté de l'opposition, c'est la même chose.

Le même harcèlement, derrière le même rideau de fumée de l'union.

Le chef de l'Etat qui n'a pas la chance d'avoir pour lui une véritable majorité organisée a au moins celle de n'avoir point contre lui une opposition qui le soit.

Ainsi, faute de pouvoir être détruit, de l'extérieur, par des oppositions qui n'arrivent point à s'additionner, faute aussi de pouvoir être officiellement abandonné, de l'intérieur, par une majorité qui n'arrive point à se séparer, le gouvernement de M. Barre continue-t-il à gouverner, sans apparemment le soutien officiel de bien grand monde. On s'apercevra un jour — quand il tombera — qu'il était déjà mort depuis longtemps. Miné par une « inconstance » généralisée...

(*) Professeur de droit public à l'université de Paris-II.

LE P.C.F. : le Parlement n'est plus en mesure d'exercer ses droits.

Réunis mercredi 21 mars, le bureau politique du P.C.F. et les bureaux des groupes parlementaires communistes ont constaté « *une dégradation accélérée du rôle du Parlement qui*, ont-ils estimé, *n'est plus en mesure d'exercer normalement sa fonction législative ni de contrôler effectivement l'exécutif* ».

Dénonçant une nouvelle fois « *la campagne orchestrée par l'Elysée afin de discréditer le Parlement* », ils y ont vu « *une opération de grande envergure répondant aux objectifs des multinationales* [qui] *estiment indispensable une mise en cause accentuée des prérogatives du Parlement national* » au profit de l'Assemblée européenne, où serait ainsi décidé « *du sort de notre peuple par des majorités étrangères* ».

« Un mauvais coup »

« *Il faut empêcher ce mauvais coup* », affirment les bureaux, qui se félicitent « *du coup de semonce donné au pouvoir giscardien* » par les électeurs à l'occasion des élections cantonales et souhaitent voir « *ce réflexe démocratique s'étendre et s'amplifier pour exiger le respect des droits du Parlement* ».

« *Tout en s'opposant à de nouveaux transferts de pouvoirs à l'Assemblée européenne, il convient*, estiment-ils, *de mettre fin à la scandaleuse pratique actuelle du chef de l'Etat et des ministres de participer aux réunions européennes sans consultation préalable du Parlement et sans lui rendre compte des décisions prises.* »

« *Rien n'est plus urgent*, concluent-ils, *que d'agir pour donner un coup d'arrêt au totalitarisme giscardien, pour empêcher toute escalade vers la supranationalité européenne.* »

RÉINTÉGRATION DE MILITANTS SOCIALISTES A TOULON

A l'occasion de la préparation des élections municipales de mars 1977 un conflit avait éclaté au sein du P.S. à propos de la négociation d'une liste d'union de la gauche avec les communistes. Le chef de file des socialistes toulonnais, à l'époque membre du CERES, M. Jean-Paul Ferrier, et une vingtaine de ses partisans avaient été temporairement exclus pour avoir refusé de suivre les consignes de la direction du P.S. qui soutenait le vice-amiral Antoine Sanguinetti et avoir figuré sur la liste conduite par le P.C.F.

Ces militants ont été réintégrés au sein de la section socialiste de Toulon début mars. M. Ferrier a remercié, à cette occasion, les membres de la majorité du P.S.

POLITIQUE

LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

A Nice

Le candidat R.P.R. négocie son désistement en faveur de M. Médecin

De notre correspondant régional

Nice. — L'événement marquant du premier tour des élections cantonales dans les Alpes-Maritimes a été la mise en ballottage difficile du député P.R. et maire de Nice, M. Jacques Médecin. L'ancien secrétaire d'État au tourisme, qui avait été réélu dès le premier tour de scrutin en 1973 avec 62,36 % des suffrages exprimés, n'a obtenu dimanche dernier que 40,35 % des voix contre 20,39 % à M. Hervé Dupont (P.S.), 17,10 % à Mme Mireille Gouhaux (P.C.), 13,54 % à un radical de gauche, M. Jean Hancy, qui se présentait toutefois sans étiquette, comme d'ailleurs M. Médecin, et 8,60 % à M. Jacques Schonbach (R.P.R.).

Les conditions du scrutin ont toutefois été très différentes de celles de la consultation précédente. En septembre 1973, M. Médecin, qui faisait alors partie du *Mouvement réformateur mais qui* se présentait sous l'étiquette du Rassemblement républicain — mouvement politique local créé par son père Jean Médecin en 1947, — n'avait contre lui qu'un jeune candidat communiste et une candidate d'action communale soutenue par le parti socialiste. Six mois après les élections législatives de mars 1973 au cours desquelles une lutte acharnée l'avait opposé à un giscardien d'envergure, président de l'université de Nice M. Jean-Claude Dischamps, la majorité lui avait laissé le champ libre. Le canton compte, d'autre part, plus de trois mille électeurs supplémentaires.

Il n'en reste pas moins que le deuxième tour de scrutin s'annonce très serré. M. Henri Dupont, jeune professeur d'histoire et de géographie de trente-six ans qui n'avait jamais encore été candidat, reste seul face au maire de Nice et part avec un léger avantage sur celui-ci puisque l'ensemble des voix de gauche représente 51,05 % des suffrages exprimés. La candidate communiste s'est désistée sans problème en sa faveur, mais certains électeurs du P.C.F. pourraient hésiter à donner au P.S. le bénéfice politique d'un éventuel succès sur M. Médecin. Le radical de gauche, M. Hancy, a appelé, lui, avec chaleur, les électeurs modérés à se reporter sur M. Dupont.

La situation paraît se présenter moins favorablement pour M. Médecin, qui ne pourra compter entièrement sur les voix du docteur Schonbach, secrétaire départemental du R.P.R. Les relations entre le médecinisme et le gaullisme, incarné longtemps par M. Pierre Pasquini, ancien vice-président de l'Assemblée nationale, *actuellement député* (R.P.R.) et maire de l'Ile-Rousse (Haute-Corse), ont toujours été difficiles. De surcroît M. Schonbach, malmené pendant la campagne du premier tour par les partisans de M. Médecin, n'avait pas encore appelé à voter pour le maire de Nice ce jeudi 22 mars. Ce silence est volontaire car le secrétaire départemental du R.P.R. souhaite négocier son désistement en faveur du maire de Nice qu'il devait rencontrer, jeudi après-midi. M. Schonbach pourrait notamment demander à M. Médecin de modifier sa position sur l'Europe et de favoriser, comme il en a les moyens, la solution de certains problèmes internes de la fédération R.P.R. des Alpes-Maritimes.

Les électeurs de Pondichéry

Les socialistes s'attendent, eux, à subir la pression de l'appareil électoral de M. Médecin. Ils ont, d'ores et déjà, dénoncé l'utilisation d'un certain nombre de pro*curations paraissant douteuses* par des électeurs résidant à Pondichéry. Ces électeurs sont tous inscrits dans le premier bureau de la deuxième circonscription des Alpes-Maritimes — qui est aussi le premier bureau du cinquième canton, — et ce bureau a donné, dimanche dernier, 82,46 % des voix au maire de Nice, au lieu de 34,5 % à 44,5 % dans les autres bureaux. Selon le P.S., il y aurait eu au total entre huit cents et mille électeurs « exotiques » inscrits au moment des législatives de mars 1978, et qui constituent une « réserve » pour le maire de Nice. Fait étonnant : la date de validité de la plupart des procurations utilisées a été raturée.

M. Médecin mise cependant essentiellement sur la mobilisation à son profit des abstentionnistes du premier tour. Leur taux a atteint 46 %, en diminution de 8 points par rapport à 1973, mais le maire de Nice estime qu'un grand nombre de ses partisans, trop confiants dans l'issue du scrutin, ont négligé d'accomplir leur devoir électoral. La liste en a été soigneusement dressée en vue d'une campagne de « sensibilisation » entre les deux tours, appuyée par la distribution d'un tract appelant à battre le « *représentant du gauchisme* ».

« *Le tassement de mon électorat*, estime le maire de Nice, *ne dépasse pas en fait 5 à 7 %. Je remarque qu'il a commencé à se manifester après mon adhésion à la majorité puis mon entrée dans le gouvernement. Mes électeurs sont, dans l'ensemble, des opposants à l'État qui ont pu croire que j'étais devenu le complice des injustices dont ils sont victimes. J'ai néanmoins confiance en leur bon sens, et ma réélection ne devrait pas poser de problème.* »

GUY PORTE.

LOIRE : M. Mitterrand « boude » Saint-Chamond, dont le maire socialiste n'a pas voté sa motion.

(De notre correspondant.)

Saint-Étienne. — Dans la Loire, où six cantons ont été pourvus dès le premier tour, les quatorze autres donneront lieu à autant de duels pour lesquels sont engagés six communistes et cinq socialistes. Deux de ces derniers, MM. Fayolle et Frécon, candidats de l'union de la gauche, l'un à Saint-Héand, l'autre à Feurs, ont reçu mardi 20 mars les encouragements du premier secrétaire national du P.S., venu rencontrer des travailleurs de la région stéphanoise en lutte pour leur survie et le maintien des emplois, particulièrement à Rive-de-Gier et La Talaudière. Mais M. François Mitterrand, allant à Feurs, ne s'est pas arrêté à Saint-Chamond, pourtant sur son chemin. Or, le maire socialiste, M. Jacques Badet, qui a toutes les chances d'être élu, avait, lors des précédentes élections municipales et législatives, bénéficié chaque fois de la venue de M. François Mitterrand. Ce dernier lui a-t-il tenu rigueur d'avoir pris position en faveur de la motion Mauroy ? « *Je ne le pense pas* » a estimé M. Mauroy, le 21 mars à Saint-Chamond, où le maire de Lille était venu apporter son soutien à son collègue de la troisième ville de la Loire. Le secrétaire national adjoint du P.S. a notamment ajouté : « *Nos chemins finiront par se trouver. Les amis qui ont signé la motion que j'ai présentée sont pour la sienne — que exprime la volonté actuelle du P.S. de trouver son unité sans aucune exclusive* ».

SARTHE : la solitude des socialistes indépendants.

(De notre correspondant.)

Le Mans. — Situation difficile pour les socialistes indépendants qui, alors qu'ils constituaient jusqu'à présent la majorité du conseil général avec les socialistes et les communistes, se voient, à la veille du second tour, privés du soutien de la gauche. Tel est le cas du président sortant, M. Fernand Poignant, qui, après le retrait du candidat R.P.R., M. Bernard, affrontera à Saint-Calais M. Phaure (mod. maj.). Tel est également le cas de M. Rebour à Conlie et de M. Loiseau à Mamers, encore que ce dernier soit arrivé en tête au premier tour.

Situation encore plus délicate pour M. Lebrun à Malicorne, où le maintien d'une candidate communiste favorise M. Moreau *(U.D.F.-P.R.), arrivé en tête* au premier tour, et pour M. Beaufils à Montfort-le-Rotrou, où il affrontera un candidat soutenu par le P.C.

VOSGES : le troisième homme.

(De notre correspondant.)

Epinal. — Au lendemain de l'accord entre l'U.D.F. et le R.P.R., concernant les désistements pour le second tour, de nouveaux nuages sont apparus dans les Vosges au sein de la majorité.

Au cours d'une conférence de presse, mercredi 21 mars à Saint-Dié, M. Lionel Stoléru, secrétaire d'État aux travailleurs manuels et immigrés, et candidat dans le canton de Provenchères-sur-Fave, est revenu à la charge. Il a parlé « *d'alliance objective* » entre M. Pierret, député socialiste, et M. Poncelet, sénateur R.P.R. et président du conseil général, pour le « *mettre dehors* ». Il a mis en cause « *le comportement personnel, de deux hommes qui ne veulent pas en voir un troisième s'implanter dans la région* ».

Officiellement, M. Stoléru a le soutien du R.P.R. (*le Monde* du 22 mars), mais après l'élimination des candidats de gauche qui ont obtenu un nombre inférieur à 10 % de celui des électeurs inscrits, il est concurrencé par un candidat sans étiquette, M. Lévêque, qui a pu apparaître comme proche des gaullistes.

Du côté du R.P.R., on fait remarquer que l'accord U.D.F.-R.P.R. a pour but, notamment, de barrer la route à l'opposition. « *A Provenchères-sur-Fave*, fait-on remarquer, *la gauche n'étant plus représentée, pourquoi priver les électeurs de la faculté de choisir ?* »

HAUTES-PYRÉNÉES : le P.S. concurrence le M.R.G.

De notre correspondant

Tarbes. — Le P.S., tout en s'étant déclaré fidèle à la règle du désistement en faveur des candidats de gauche les mieux placés, a revendiqué la possibilité de maintenir ses candidats dans les cantons d'Arreau et de Mauléon-Barousse, nuisant aux ambitions du docteur Baratgin et de M. Fortassin, tous deux M.R.G., qui étaient arrivés en tête devant les candidats socialistes.

Le Mouvement des radicaux de gauche et le parti communiste maintiendront l'application stricte du désistement en faveur du candidat de gauche arrivé en tête au premier tour. Le parti socialiste se désistera seulement en faveur de M. Raymond Erraçarret (P.C.) à Tarbes 1, de Mme Josette Soulie (P.C.) à Tarbes 2 et de M. Antoine Abadie (M.R.G.) à Aucun.

A Aureilhan, M. Roger Paul (P.C.), maire de Bordères-sur-Chez, conseiller général sortant, qui a distancé tous ses concurrents au premier tour de plus de deux mille voix, aura l'avantage d'être seul pour le deuxième tour. Il bénéficie du désistement de la candidate du parti socialiste et les deux candidats de la majorité sont éliminés faute d'avoir atteint la barre des 10 % des électeurs inscrits.

ALPES - DE - HAUTE - PROVENCE. — Dans le canton de Forcalquier, M. Gay était candidat du P.C. et non mod. maj. Cette erreur nous a conduits à indiquer à tort dans notre commentaire un « *ballottage difficile* » pour le conseiller sortant, M. Delorme (P.S.). Les résultats ont été les suivants : MM. Delmar (R.P.R.), 1 547 voix ; Delorme (P.S.), 1 528) ; Gay (P.C.), 942, et Giraud (mod. maj.), 281. M. Gay s'est désisté en faveur de M. Delorme.

DROME. — Dans le canton de Grignan, nous avons omis de signaler la présence de M. Allard (P.S.), qui a obtenu 430 voix.

SEINE-SAINT-DENIS. — Dans le canton de Saint-Denis-Ouest, la candidate communiste, Mme Mitolo, a été élue avec 50,31 % des suffrages exprimés et non 57,97 %, comme cela était indiqué dans le tableau sur l'érosion de l'électorat communiste dans la banlieue rouge (*le Monde* du 21 mars). Le P.C. est donc passé dans ce canton de 64,7 % en 1973 à 50,31 % en 1978. Le P.S. est passé de 12,90 % à 20,98 %.

Dans le canton de Romainville, il faut tenir compte, pour la comparaison des résultats de 1973 et 1979, du fait que ce canton a été amputé, entre les deux consultations, d'une partie de Montreuil. M. Léon Mérino, conseiller général communiste, qui vient d'être réélu, nous fait observer que les résultats de son parti sont passés de 30,8 % des inscrits aux législatives de 1978 à 32,62 % aux cantonales de 1979.

VAL-DE-MARNE. — Dans le canton de Bonneuil-sur-Marne, M. Coudari représentait l'Union travailliste (rattachée à la majorité présidentielle). Dans celui de Créteil-Sud, M. Besse n'est pas mod. maj., mais gaulliste d'opposition.

YONNE. — La fédération départementale du P.S.U. nous indique qu'elle n'a accordé aucune investiture pour les élections cantonales. M. Raunet, candidat dans le canton de Pont-sur-Yonne, se présentait sans étiquette.

LE COMMUNIQUÉ OFFICIEL DU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 21 mars 1979, au palais de l'Élysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● LE DÉTACHEMENT FRANÇAIS DE LA FINUL

Le ministre de la défense a fait une communication sur la participation de l'armée française à la Force intérimaire des Nations unies dans le Sud-Liban.

Le président de la République a adressé le message suivant aux unités de l'armée de terre ayant fait partie du détachement opérationnel français de la FINUL.

« Officiers, sous-officiers, hommes du rang du 3e et du 8e R.P.I. Ma, du R.I.C.M., du 1er R.H.P., du 17e R.G.P.,

» Pendant près d'un an, sous le casque bleu de l'ONU, vous avez été les artisans du maintien de la paix au Sud-Liban. Les missions confiées à vos unités de choc, faites pour l'action, vous ont amenés le plus souvent à vous interposer, pour éviter que ne s'ouvrent des affrontements.

» Vous avez assumé vos tâches avec efficacité, manifestant une discipline et une impartialité exemplaires, reconnues par les différentes parties en présence.

» Vous pouvez être fiers d'avoir bien servi le prestige et la tradition militaire de la France.

» Je m'incline devant ceux qui sont tombés sur la mission de paix qui vous était impartie, et je vous exprime mon estime et ma confiance. »

● ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

Le garde des sceaux a fait une communication sur la prévention et le traitement des difficultés des entreprises. Des mesures nouvelles ont été élaborées après une large concertation. Elles s'inspirent directement du rapport Sudreau (voir page 1).

Lorsque l'entreprise est défaillante, ce ne sont pas seulement les créanciers qui sont menacés, mais les travailleurs eux-mêmes. Le gouvernement, en modernisant les procédures judiciaires de faillite a retenu des solutions afin de faciliter la survie de l'entreprise et, par conséquent, la sauvegarde de l'emploi.

Cet ensemble de mesures doit permettre :

— d'éviter le dépôt de bilan par le jeu efficace des mécanismes de surveillance comptable et par la mise en place de « clignotants d'alerte » ;

— de traiter les difficultés de l'entreprise grâce à l'aménagement de procédures rapides permettant d'assurer, si faire se peut, la poursuite de l'exploitation.

(Page 40.)

● LA SESSION PARLEMENTAIRE DE PRINTEMPS

Le premier ministre et le secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement ont présenté au conseil des ministres les perspectives du déroulement de la pro*chaine session du Parlement*, qui s'ouvrira le lundi 2 avril et prendra fin le 30 juin.

Trente-six projets de loi demeurent en instance : parmi ceux qui ont fait l'objet d'une première lecture dans l'une ou l'autre Assemblée, les textes relatifs à l'aménagement de la fiscalité directe locale et à la création des fonds communs de placement. En outre, un certain nombre de projets de loi précédemment déposés et qui n'ont pu être mis en discussion devant les Assemblées concernent notamment le développement des responsabilités locales, l'amélioration du fonctionnement des sociétés commerciales et de la protection des actionnaires, la distribution d'actions en faveur des salariés, le développement de la participation des cadres dans certaines sociétés anonymes.

Parmi les textes qui viennent d'être déposés dans les dernières semaines ou qui le seront prochainement, il faut citer plusieurs projets importants qui visent les conditions d'entrée, de séjour et de travail des étrangers sur notre territoire, la prévention et le traitement des difficultés des entreprises, la création d'un établissement public chargé de gérer les participations de l'État dans l'industrie aéronautique, la réforme des études médicales et de la loi hospitalière, ainsi que le financement de la Sécurité sociale.

D'autre part, le Parlement aura à examiner plusieurs propositions de loi déposées par des députés et des sénateurs.

Enfin, de grands débats auront lieu, soit qu'ils aient été annoncés par le gouvernement lui-même, tels que le débat sur le Plan, la politique extérieure, l'industrie aéronautique, soit qu'ils se tiennent à l'initiative du Parlement, comme, au Sénat, les problèmes de l'emploi.

Sur l'ensemble de ce programme de travail, une large concertation a été menée dès le mois de février par le premier ministre, dans le souci d'une meilleure organisation possible du travail parlementaire.

● NOUVELLE-CALÉDONIE

Le conseil a approuvé un projet de loi tendant à modifier les modes d'élection de l'assemblée territoriale et du conseil de gouvernement du territoire de la Nouvelle-Calédonie, afin de renforcer les institutions de ce territoire.

En ce qui concerne l'élection de l'assemblée territoriale, le scrutin de liste avec représentation proportionnelle est maintenu ; le projet de loi prévoit que la répartition des sièges à pourvoir aura lieu entre les listes recueillant plus de 10 % des suffrages exprimés. En outre, ce projet instaure le scrutin de liste majoritaire pour l'élection du conseil de gouvernement. (Voir page 12.)

● L'URBANISME DANS L'ILE-DE-FRANCE

Le ministre de l'environnement et du cadre de vie a dressé le bilan de l'action entreprise depuis quatre ans en matière d'urbanisme en région Ile-de-France.

La croissance de la région Ile-de-France s'est stabilisée. Il est probable que le chiffre de douze millions d'habitants en l'an 2000 ne sera pas dépassé.

Les villes nouvelles conserveront leur rôle d'accueil des activités et des urbanisations nouvelles sans que leur équilibre financier, comme celui des collectivités locales qui les supportent, soit compromis.

Les différentes opérations d'aménagement qui ont connu des difficultés sont en cours de redressement grâce à l'intervention du fonds d'aménagement urbain. Les décisions prises par le gouvernement en octobre 1978 concernant l'opération d'aménagement de la Défense ont été exécutées ou sont en cours d'exécution. Ce quartier accueillera, comme prévu, les services du ministère de l'environnement et du cadre de vie et, également, ceux de l'industrie et de l'intérieur.

Le ministre de l'environnement et du cadre de vie a défini les priorités utiles pour améliorer le cadre de vie et faciliter la coordination de l'emploi et de l'habitat :

— encourager l'offre de terrains à bâtir dans les zones où existent les équipements nécessaires à l'urbanisation et en particulier dans les villes nouvelles à proximité des villes et des bourgs qui s'y prêtent ;

— moderniser l'habitat existant, spécialement dans la proche banlieue ;

— accentuer la protection des zones naturelles d'équilibre et des forêts, notamment par les classements ;

— réduire les nuisances du bruit aux abords des grandes voies de circulation et réhabiliter les berges des rivières.

Cette politique sera complétée en ce qui concerne les transports collectifs par la réforme de l'organisation des transports dans la région Ile-de-France.

(Page 34.)

● LA SITUATION DE L'EMPLOI

Le ministre du travail et de la participation a fait au conseil des ministres une communication sur la situation de l'emploi.

● VACCINATION ANTIVARIOLIQUE

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi suspendant l'obligation de vaccination antivariolique pour les enfants âgés de moins de deux ans, aucun cas de variole n'ayant été déclaré à l'Organisation de la santé depuis un an. Cependant, les personnes qui auront subi une vaccination antivariolique devront faire procéder aux vaccinations de rappel.

(Page 15.)

● LES TRIBUNAUX DE COMMERCE

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi tendant à adapter les structures des tribunaux de commerce au rôle accru qu'ils sont appelés à remplir dans la prévention et le traitement des difficultés des entreprises.

Les tribunaux voisins pourront constituer des circonscriptions électorales plus vastes, dotées d'un siège central et d'un ou plusieurs sièges rattachés, chacune des circonscriptions électorales étant représentée au sein de la juridiction de regroupement. Des audiences pourront être tenues dans chaque siège. L'assemblée générale de la juridiction pourra décider la constitution de plusieurs chambres qui siégeront, suivant la provenance des affaires ou leur nature, soit au siège central, soit dans un siège périphérique.

L'aménagement de la structure des tribunaux est complété par une révision du statut de leurs membres.

● MANDATAIRES DE JUSTICE

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi relatif aux mandataires de justice chargés du traitement des difficultés des entreprises.

Ce projet prévoit que les activités des syndics judiciaires et des administrateurs judiciaires, jusqu'ici exercées par les mêmes personnes, seront désormais distinctes et exclusives l'une de l'autre. Il énonce les règles selon lesquelles seront choisis respectivement les syndics et les administrateurs judiciaires, les garanties des compétences qui seront exigées d'eux et les garanties financières qu'ils devront présenter. Ce projet fixe en outre les principes de l'organisation et de la discipline de ces deux professions.

DÉSACCORD ENTRE LE P.S.D. ET LE M.D.S.F.

La tentative de rapprochement entre le parti socialiste démocrate, que dirige M. Eric Hintermann, et le Mouvement socialiste de France, présidé par M. Max Lejeune, paraît compromise. Les deux formations avaient, un temps, envisagé la création d'une « *confédération* » ou d'une « *union démocrate-socialiste* » regroupant, outre le P.S.D. et le M.D.S.F., les petites organisations et clubs de la même tendance (*le Monde* du 30 janvier 1979).

Sous le titre « *Max, ça suffit* », l'organe du P.S.D., *Socialisme 2000*, rend public dans son numéro de mars le différend qui a éclaté entre les amis de M. Hintermann et ceux de M. Lejeune. On lit notamment dans cet article : « *Max Lejeune mène depuis des mois une campagne de dénigrement contre le P.S.D. en dépit des protestations de ses militants qui souhaitent le regroupement, il s'oppose à tout rapprochement — c'est son droit, — il empêche la réunion du Comité national de liaison pour la social-démocratie, c'est dommage ; et, ce qui est le plus grave, il soutient des candidats R.P.R. contre des socialistes démocrates aux élections cantonales.* »

Les exemples cités sont ceux de M. Moulard, candidat R.P.R. à Amiens, où est aussi candidat M. Didier Arnould, secrétaire général adjoint du P.S.D. et de M. Ceccaldi-Raynaud (mod. maj.) à Puteaux, où le représentant du P.S.D. est M. Sydney Ghenassia, également secrétaire général adjoint.

● *Les autonomistes se démarquent des nationalistes.* — Le mouvement autonomiste Union du peuple corse (U.P.C.) vient de préciser au cours d'une conférence réunie à Bastia que son organisation, « *légale et pacifique, qui revendique l'autonomie interne de la Corse par l'action à visage découvert, n'entretient aucune collusion avec le Front de libération nationale de la Corse*

incomparable Islande



La brochure Islande 79 vous propose.

- *Tours classiques*
- *Expéditions camping* (pour ceux qui désirent vivre une aventure)
- *Randonnées* (voyage de 3 semaines dont 6 jours à pied sac au dos)
- *Islande en toute liberté* (louez une voiture et découvrez l'Islande)
- *Tours spéciaux* (ornithologie, géologie, minéralogie...)

Terre de contrastes, Terre de feu et de glace, Pays des amoureux de la nature, Ile aux oiseaux ... les mots ne suffisent pas pour définir l'Islande.

L'Islande est le pays des sensations, le pays des "découvreurs", aimant les choses vraies. On aborde l'Islande... on aime l'Islande... on y revient.

Consultez votre Agent de Voyages ou retournez ce coupon: 32, rue du 4 Septembre 75002 Paris

742 52 26

Nice

88 73 41

et vous recevrez la documentation choisie
- ☐ circuits organisés en hôtel
- ☐ safari camping
- ☐ voiture et/ou autocar
- ☐ tours spéciaux
- ☐ tarif avion (uniquement)
- ☐ continuation vers les Etats-Unis

(M)

NOM ____

adresse ____



ICELANDAIR

le nouveau nom de LOFTLEIDIR ICELANDIC

Le Monde

société

LA COMPLAINTE DE SUGAR BLUE

Sugar Blue est un musicien américain de jazz, un harmoniciste brillant, qu'on a pu entendre au début de la saison à l'Olympia et au Théâtre Campagne-Première (*le Monde* du 11 novembre 1978). Il vit en France depuis un an et demi. Mais, pour son malheur, il est Noir. Alors, qu'importe le talent lorsque se profile le « *délit de sale gueule* ».

Le 2 mars, il déambule dans les couloirs du métro Montparnasse. Pas longtemps. Une patrouille de police survient. Papiers. Ils sont en règle. Sugar Blue n'en est pas moins « invité » à suivre les agents au poste de police de la station. Première fouille sommaire : horreur, il porte un couteau, un petit couteau de poche dont il se sert pour réparer ses harmonicas.

Et son passeport ? Hein, tous ces visas de pays d'Afrique... Il trafique certainement la drogue ! Sugar Blue tente bien d'expliquer qu'il revient d'une tournée en Afrique... organisée par les services culturels de l'ambassade des Etats-Unis. Peine perdue. Il est Noir, il voyage beaucoup : il est suspect.

Alors commence la deuxième fouille, plus détaillée, celle-là. Le musicien est complètement déshabillé, ses habits minutieusement examinés, il doit subir un toucher rectal. Au passage, on menace de lui couper les cheveux, et des commentaires grossiers accompagnent la découverte de photos dans son portefeuille.

On lui rend ensuite ses affaires, mais on l'emmène au commissariat du quinzième arrondissement. Là, il doit signer une déposition mentionnant qu'il détient une arme dangereuse — le fameux couteau. Trois heures et demie plus tard il est relâché.

Lors de son passage à l'Olympia, Sugar Blue confiait à notre collaborateur, Paul-Etienne Razou : « *Avant d'arriver à Paris, je me figurais cette ville pleine de gens ouverts et insouciants. Je me suis aperçu que c'est une ville aussi tendue et inhumaine que toutes les grandes cités.* » Il n'en connaissait pas encore tous les arcanes. — J. Sn.

● *Madame Brigitte Gros*, sénateur des Yvelines (non-inscrit), s'étonne que, dans la réponse qu'il a formulée à une question écrite de M. Yves Guéna, M. Maurice Papon, ministre du budget, évoque la « qualité de chef de famille » du mari. « *Elle lui rappelle que la loi du 4 juin 1970, relative à l'autorité parentale, a pourtant supprimé, dans le code civil, toute notion de chef de famille et de puissance paternelle.* »

L'aménagement des forêts

La communication animale

L'archéologie au fond des lacs

Le stéthoscope et la médecine

Le champ magnétique terrestre

Les solitons

dans

POUR LA SCIENCE

NUMÉRO D'AVRIL

en vente chez votre marchand de journaux

JUSTICE

Le conflit entre la Compagnie des commissaires-priseurs et Mes Loudmer et Poulain

Où l'on exhibe un étrange document

Henri Rochefort exagérait parfois. C'est le moins que puisse faire un polémiste. Mais quand il écrivait sur les « petits mystères de l'hôtel des ventes », il était en-deçà de la vérité. Que n'était-il là, mercredi 21 mars, à la première chambre civile du tribunal de Paris ! Penché sur l'épaule de Mme Simone Rozès, président dudit tribunal, il aurait été obligé d'en convenir : en fait de mystère, pour le coup, il n'était plus à la hauteur. Il aurait dû admettre qu'à tout le moins, pour rendre compte des dessous de la guerre que se livrent la Compagnie des commissaires-priseurs de Paris et deux de ses membres, Mes Guy Loudmer et Hervé Poulain, il fallait la plume d'un expert, d'un Eugène Sue.

Rien ne va plus. Cela, on le savait. Depuis qu'il y a des commissaires-priseurs à Paris et qui vendent, ils ont toujours exercé leur ministère, à de rares exceptions tôt ou tard réprimées, dans un lieu unique et commun. Pour la moralité des ventes, la protection des acheteurs, le bonheur des chineurs, les petites affaires des marchands, pour mille raisons honorables ou pratiques et pour quelques autres commodités, c'était mieux ainsi, avait-on décidé une fois pour toutes.

Mais Mes Loudmer et Poulain n'en font qu'à leur tête. Ils ont acheté *leur hôtel* des ventes à eux, rue du Faubourg-Saint-Honoré. Ils veulent y faire *leurs ventes*, dans leur coin, à partir du 29 mars. Ils trouvent, que ce sera moins cher à gérer que leur quote-part de la grande machine de l'Hôtel Drouot présente ou à venir, où tout va et ira, selon eux, de mal en pis. Ils veulent mettre en place un système plus rationnel et plus « chic ». Ils pensent qu'il faut vivre avec son temps. En un mot, ils louchent vers nos voisins londoniens qui « tournent » selon ce principe et bien mieux que nous.

La Villette de l'art ?

Leur attitude a provoqué le *veto* des autres commissaires priseurs. L'originalité, la moralité, la cohérence du système, tout va s'effilocher, disent ces derniers. S'il y a deux hôtels des ventes demain, pourquoi pas trois, quatre, dix, dans quelques années ? Et si le futur Hôtel Drouot, qui sort de terre à grands — à très grands — frais, devait être à l'art ce que la Villette fut au bœuf, ce serait la ruine, rien moins.

Dans ces conditions, venir agiter, à huit jours du drame, devant Mme Rozès, des lois, règlements et délibérations du 27 Ventôse An IX, ou du 22 Ventôse An XII, ou encore de 1852, pour lui faire dire que, décidément, non, les deux dissidents n'ont pas le droit de vendre hors du saint des saints, sans autorisation expresse de la compagnie, c'est de bonne guerre. Suggérer que les dissidents sont des voyous, qu'ils vont faire des bêtises... et des pigeons si on les laisse seuls dans le « Faubourg », c'est déjà moins noble. Mais le temps presse.

De l'autre côté, on prétend que les vieux textes sentent le moisi, que le règlement des commissaires-priseurs est inexistant après trente-quatre ans de réflexion et que, dès lors, tout est permis. S'il y a urgence, c'est de changer de méthode. Jusque-là, rien de spectaculaire : des querelles de textes, des philosophies opposées du métier qu'on se jette à la figure, des embrouilles, en somme, rien de plus.

A ce point du récit, Sue enfonce Rochefort. Mes Loudmer et Poulain rêvaient de faire sécession. La barque fragile de leur étude avançait à coups de gaffes. Les confrères les avaient à l'œil. En 1976, ils essayèrent même de les « *faire tomber* » pour mauvaise gestion. Me Loudmer résiste. Le président de la compagnie des commissaires-priseurs se laisse aller, dans le feu de la bataille, à des propos de coloration antisémite. Tout le monde a tort. Chacun tient l'autre par la barbichette.

Lézardes

Me Loudmer et les gens qui le conseillent vont alors se montrer très malins. L'agacement discret de Mme Rozès, le tortillement, sur leur banc, des représentants de la Compagnie, donnent la mesure de l'astuce : tout le monde se tire du marécage où l'on s'est enlisé, par un petit protocole anodin de désengagement réciproque le 16 novembre 1976. A la fin de ce texte, deux petites clauses bizarres, tarabiscotées, posées là comme une casserole sur un Rembrandt : « *Mes Loudmer et Poulain (...) prennent l'engagement pour, à l'avenir, prévenir suffisamment à l'avance des projets de ventes extérieures aux locaux habituels, et cela afin d'éviter toute disharmonie avec les ventes organisées par les confrères de la compagnie. Pour les ventes ayant lieu en dehors des locaux habituels, les parties conviennent d'aménager un nouveau tarif de versement en bourse commune de la compagnie.* »

Il y a encore plus fort que ces deux petites phrases qui semblent reconnaître le droit de vendre dans des lieux « inhabituels », c'est-à-dire qui ne sont pas agréés par la compagnie. Plus fort que la dîme perçue aussitôt après par la compagnie sur ces ventes (comment dire après cela qu'elle les désapprouvait ?) Pour être suûrs qu'on y regarderait à deux fois, le jour décisif venu, avant de leur jeter à la figure leur papier signé en bonne et due forme, avec les représentants mandatés de la profession, les deux navigateurs solitaires ont fait contresigner ce texte insolite et embarrassant « à tout hasard », en guise de caution, par le bâtonnier Francis Mollet-Viéville et par le vice-président du Conseil d'Etat d'alors, M. Bernard Chenot.

Une fois produit à la stupéfaction générale cet étrange parchemin, la fin provisoire du récit ne se fait pas attendre : le représentant du ministère public se lève et toussote : il lui faut réfléchir jusqu'au 4 avril avant de dire ce qu'il en pense. Mme Rozès dit qu'il ne fallait pas s'attendre à ce qu'un jugement fût rendu avant le 29 mars. Mes Loudmer et Poulain ne disent rien. On peut sans risque leur prêter ces pensées : « *Le bruit du marteau d'ivoire va retentir le 29 mars dans notre hôtel des ventes. Dans cette guerre incertaine, nous aurons au moins gagné une bataille. L'idéal de l'hôtel des ventes unique s'en trouvera un peu plus lézardé. Les anciennes pratiques de la profession vacilleront* ».

MICHEL KAJMAN.

Équivoque

Le débat sur la pluralité des lieux de vente publique à Paris, l'imbroglio judiciaire qui s'en suit, ne devraient pas dissimuler le problème de fond dont ils sont le signe (« le Monde » du 3 et daté 18-19 mars). La profession de commissaire-priseur à Paris est en crise. Parce qu'elle vit une sorte de schizophrénie dont il faudra bien sortir. L'image et le fondement de son activité la lie au fonctionnement de la machine judiciaire.

Mais le « judiciaire » a peu de part dans l'activité globale des commissaires-priseurs. Si quelques-uns en vivent, les plus importants tirent leurs revenus de ventes volontaires. Ils ont en fait le monopole d'un commerce prestigieux : la vente publique d'objets d'art. Tel est le fondement économique de leur communauté dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'a pas de politique réelle ou cohérente. De décision contradictoire en palinodie, de concession en coup de poing sur la table, la Compagnie laisse se ternir son image première sans que l'autre s'affirme nettement.

C'est de cela que les commissaires-priseurs devraient se préoccuper. Ou, s'ils ne croient pas devoir le faire, le ministère de la justice. Puisque aujourd'hui deux commissaires-priseurs tranchent dans le vif et osent parler de ce à quoi tout le monde pense — l'argent et la conversion économique de la profession, avec tout ce que cela implique — pourquoi ne pas essayer de sortir du brouillard ? Alternativement auxiliaires de justice déguisés en commerçants ou commerçants travestis en auxiliaires de justice, les commissaires-priseurs ne gagnent rien à l'équivoque, qu'une survie aujourd'hui remise en question, quand se fissurent les murs archaïques de leur édifice balzacien. — M. K.

La tour « Cikhara », à La Baule ne sera pas démolie

La démolition de la tour « Cikhara », édifiée et occupée depuis plusieurs années dans le lotissement du domaine de La Baule-les-Pins, n'est pas pour demain. L'arrêt de la cour de Rennes du 19 avril 1978 (« le Monde » daté des 21 avril et 30 avril-2mai 1978) qui l'ordonnait, à la demande de certains voisins de cet édifice (M. Roger Lebaron et les héritiers de M. Charles Tristan), a en effet été cassé, mercredi 21 mars, par la 3e chambre civile de la Cour de cassation, réunie sous la présidence de M. Victor Cazals, et statuant sur le rapport de M. Ernest Emmanuel Frank, conseiller, les observations de Mes Lyon-Caen, Rouvière et Odent, et conformément aux conclusions de M. Guy Dussert, avocat général.

En première instance, devant le tribunal civil de Saint-Nazaire, les demandeurs avaient été déboutés de leurs prétentions. Mais, la cour d'appel de Rennes avait estimé « *qu'il était évident que l'immeuble « Cikhara » contrevenait, par sa hauteur (environ 46 mètres), son volume (25 mètres de diamètre) et le nombre de ses logements (61), aux clauses du cahier des charges du lotissement, du 15 février 1923, et au plan approuvés par arrêté préfectoral, du 9 janvier 1923* ».

Certes, elle reconnaissait que ce cahier des charges ne précisait pas la nature des immeubles à construire, mais pour déclarer que ce cahier des charges interdisait « *la construction d'un immeuble collectif dépassant le stade de la maison individuelle comportant quelques appartements* ». Elle faisait valoir que « *plusieurs de ses clauses rapprochées de certains documents contemporains de son établissement permettaient, compte tenu des conceptions de l'époque, d'en combler les lacunes* ».

Me Arnaud Lyon-Caen, qui a plaidé à l'appui du pourvoi, au nom de la société civile immobilière « Cikhara », a soutenu que les magistrats rennais, en ajoutant, de leur propre chef, une restriction que le cahier des charges ne comportait pas, avaient dénaturé celui-ci.

Au nom des voisins du « Cikhara », Mes Rouvière et Odent ont soutenu que le cahier des charges n'avait évidemment pas pu interdire expressément ce qui n'existait pas à l'époque, mais que l'intention du lotisseur et des autorités communales et départementales était évidemment de créer un lotissement résidentiel comportant des maisons individuelles — l'article 6, qui limite la hauteur des constructions édifiées dans certaines parties du lotissement, ne pouvant constituer qu'une dérogation au principe général d'interdiction des immeubles collectifs.

Ces avocats se sont élevés avec véhémence contre « *l'urbanisation illégale qui a dénaturé La Baule où l'on a bétonné à outrance* », ce « *nouveau front de mer du béton, ce nouveau mur de l'Atlantique* ».

Pour motiver la cassation de la décision de démolition prise par la cour de Rennes, les magistrats suprêmes déclarent : « *L'arrêt de la cour de Rennes constate lui-même que le cahier des charges, loi commune des parties, ne définit pas avec précision la nature des immeubles à construire et n'exclut pas les immeubles collectifs ; l'article 6, en dehors des hauteurs précisées pour les immeubles à édifier dans certaines voies du lotissement, ne contient aucune limitation de hauteur ni de dimensions pour les immeubles en général. En statuant comme elle l'a fait, alors qu'il n'y avait pas lieu à interprétation des termes clairs et précis du cahier des charges, et que ne pouvait y être ajoutée une interdiction depuis des documents administratifs non publiés et par suite non opposables aux acquéreurs de l'autre, la cour d'appel de Rennes a dénaturé les clauses du cahier des charges.* »

L'affaire sera rejugée par la cour de Rouen.

● *La première chambre de la cour d'appel de Paris*, présidée par M. Jacques Bonin, s'est prononcée, lundi 19 mars, dans l'affaire des nuisances causées par le bruit de l'atterrissage et du décollage des avions d'Orly. En première instance, la première chambre civile du tribunal avait condamné, le 13 juillet 1977, Air France à verser plus de 1 million 900 000 F à la commune de Villeneuve-le-Roi et avait mis hors de cause.

La cour a, au contraire, retenu la responsabilité, non seulement de la société française, mais des deux sociétés américaines pour les nuisances causées avant 1974, date à laquelle leurs appareils ont cessé de fréquenter cet aéroport. Pour contribuer au paiement des frais d'insonorisation des bâtiments municipaux, évalués à un total de 2 154 071 F, la cour a condamné Air France à verser 41 % de cette somme, PANAM à 3 % et la T.W.A. à 2 %.

Le débat sur la peine de mort

CALANDES

(*Suite de la première page.*)

Dire qu'il importe de préparer l'opinion par des débats en commission, c'est un peu se moquer du monde. Le sujet étant d'actualité permanente, on ne voit pas clairement en quoi il serait urgent d'attendre.

Un groupe parlementaire a, sous la conduite de M. Pierre Bas, député R.P.R., sérieusement travaillé et entendu à peu près tous ceux qui avaient qualité pour s'exprimer. La procédure préconisée, sinon ordonnée, par le président de la République signifie donc que les mêmes « experts » vont devoir redire les mêmes mots, à cela près que l'auditoire sera quelque peu différent.

Le précédent de l'avortement pour justifier cette opération n'est pas absolument convaincant. En 1973, la discussion en commission s'était déroulée sous un septennat finissant, les jours de Georges Pompidou étant visiblement comptés. Le débat public de 1974 eut lieu alors qu'un nouveau septennat avait pour lui toute la force de la nouveauté. Et l'on ne dira jamais assez quelle femme conduisit ce débat.

Pas plus qu'on ne saurait trop rappeler que l'abolition de la peine de mort est un choix politique, un choix de société, de philosophie et nullement, au fond, un problème de criminologie ou de droit pénal. C'est en ce sens que retarder toujours le débat sur la peine de mort, c'est aussi laisser croire qu'on est faiblement partisan de l'abolition de cette peine.

Ph. B.

● *L'Union syndicale des magistrats : « Quelle que soit l'opinion que les magistrats, à titre personnel, puissent avoir sur le problème du maintien de la peine de mort, l'Union syndicale des magistrats constate qu'il s'agit d'un problème fondamental. Elle attendait avec un grand intérêt le débat annoncé au Parlement sur ce grave sujet. Elle s'interroge sur les motifs qui ont pu conduire le garde des sceaux à supprimer ou à renvoyer ce débat à plus tard et elle le déplore, pensant qu'il s'agissait d'un débat indispensable. Elle se demande si la décision prise d'éluder cette discussion ne risque pas d'accroître le trouble et l'incertitude qui règnent dans l'esprit des citoyens et des justiciables.* »

Une affaire de viol devant les assises de Paris

LE CONSENTEMENT ET LA PEUR

Mlle Danièle Pollet a été violée, à l'âge de dix-neuf ans, en mars 1977, mais elle était, comme tant d'autres, une victime « consentante ». Tout a commencé comme un incident quasi quotidien dans la vie d'une femme : M. Olivier Touche, un Antillais, alors âgé de vingt-trois ans, l'a abordée sur le trottoir du boulevard Rochechouart et lui a demandé de prendre un verre avec lui. Devant son refus, il a insisté avec quelque violence, il ne le nie pas. La jeune fille a porté longtemps les traces d'un hématome à l'œil gauche, provoqué par un coup de tête.

Mais, ensuite, elle a fait ce qu'on lui a dit de faire. D'un côté de la barre, cela s'appelle le consentement : de l'autre la terreur. Mlle Pollet est allée boire un verre avec son agresseur. Le croyant armé, elle a accepté de le suivre chez lui. Pendant le trajet en métro, elle n'a alerté personne. C'est donc qu'elle était d'accord...

Dans une petite chambre du quartier des Halles, M. Touche a été rejoint par deux amis, MM. Jean-Claude Roche et Emmanuel Duguerre. Toute la nuit, ils ont eu des rapports sexuels avec elle. Elle n'a « *rien dit* » lorsqu'ils ont « *fait l'amour* » à deux avec elle, « *un devant, l'autre derrière : donc, elle consentait* ». Deux autres garçons sont venus, qui ne sont pas présents au procès.

Une femme terrifiée

Les trois hommes et leurs défenseurs sont comme englués dans ce système de défense traditionnel contre lequel M. Gaétan Ramin, qui préside la cour d'assises de Paris, chargée de les juger, essaie de les prévenir. « *A faire croire aux gens que vous n'avez pas compris que cette personne ne voulait pas faire ça avec vous,* dit M. Ramin, *vous risquez gros. Vous savez que c'est toujours la façon dont les violeurs se défendent. Je vous signale le danger que ça représente.* »

Tous trois démentent avoir proposé de prostituer Mlle Pollet. Deux d'entre eux, le lendemain matin, l'accompagnaient chez elle, dans le studio qu'elle partageait avec une amie, pour prendre des vêtements « *plus adéquats* ». C'est alors que, passant à la hauteur d'un car de police, elle s'est précipitée à l'intérieur.

Les trois hommes, chez lesquels les psychiatres relèvent une appétence toxicomaniaque, affirment qu'ils étaient cette nuit-là sous l'emprise de la drogue, « *autrement,* dit M. Touche, *je ne suis pas d'une nature violente* ». Entre une femme terrifiée et une femme qui consent, il n'y a apparemment pour eux aucune différence. Ils ne peuvent pas répondre à la question de M. Ramin : « *Est-ce que vous considérez qu'une femme est un être à votre disposition, ou que vous pouvez faire l'amour avec elle quand elle le veut ?* » Mais ils ont répondu à plusieurs reprises ce soir-là, en particulier, par un acte symbolique : après que Mlle Pollet eut prétendu être vierge, ils ont trouvé dans son sac une plaquette de pilules ; « *ils m'ont alors traitée de salope, de pute,* dit-elle, *et ils ont brûlé la boîte de pilules* ».

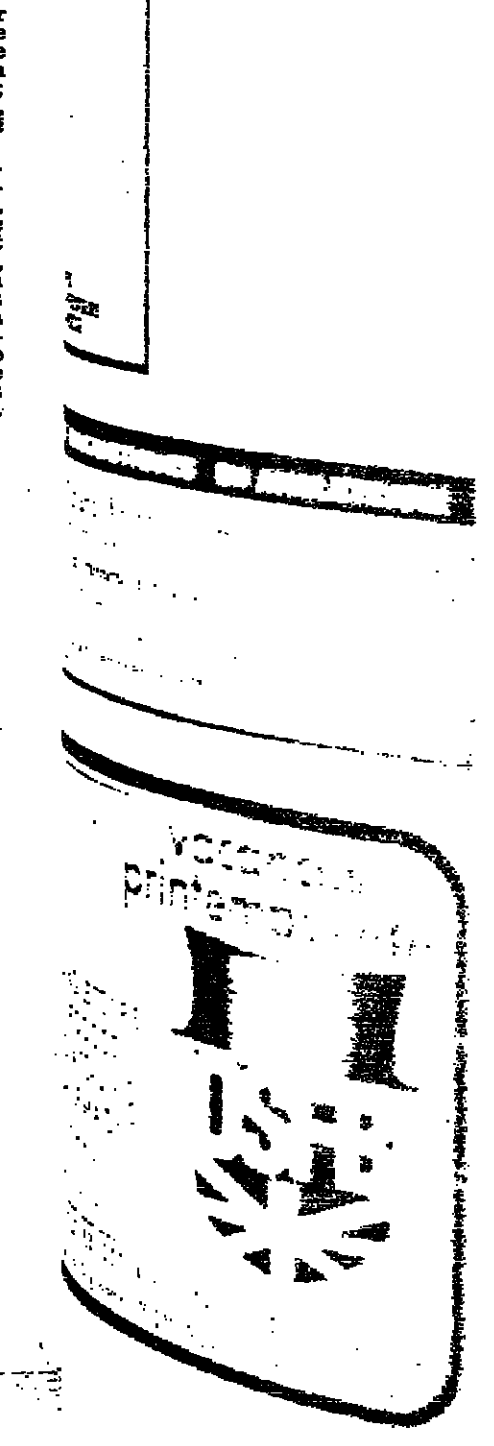
Autre détail qui a son importance dans la défense de M. Touche : « *Dans la rue, elle a refusé, c'est exact (...). Mais il faut dire aussi qu'elle m'a insulté : c'est là que je l'ai tapée.* » Mlle Pollet, aux yeux de M. Touche, avait un seul droit : celui de se taire et de le suivre. Aujourd'hui, cela s'appelle consentir ; cela s'appelle consentir aussi si une femme accepte, par peur de mourir, de coucher avec trois hommes qu'elle n'a pas choisis...

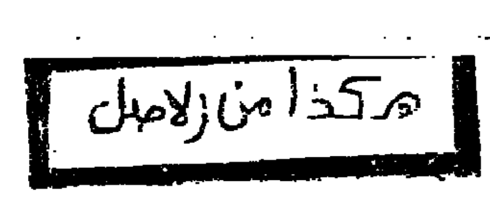
JOSYANE SAVIGNEAU.

ACQUITTEMENT POUR UN INFANTICIDE

Dans le pressing de Saverne (Bas-Rhin) où elle était employée, Mme Michèle K..., âgée de vingt-deux ans, avait accouché, le 24 avril 1978, d'un enfant non désiré du sexe masculin. Selon sa déclaration ultérieure, le père de l'enfant était le patron du pressing ; elle avait avec lui des relations régulières, mais « *involontaires* ». Le bébé, né dans un réduit contigu à la boutique, y est mort aussitôt, sa mère l'ayant tué en lui frappant à plusieurs reprises la tête contre le sol.

Mariée, mère d'un autre enfant — légitime, celui-là, — Mme K... a comparu le 20 mars devant la cour d'assises du Bas-Rhin. Elle a expliqué qu'elle ne pouvait assumer, ni physiquement ni moralement, la naissance de cet enfant. L'avocat général avait requis une peine de prison, assortie, partiellement ou non, du sursis. Le jury l'a purement et simplement acquittée.





هكذا من الأصل

SCIENCES

La valorisation des déchets agricoles

Un espoir énergétique pour la fin du siècle

VEDA : sans aucun rapport avec les livres sacrés de l'Inde, ce sigle désigne l'action concertée « valorisation énergétique des déchets agricoles » lancée en 1975 par la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.). Les 13 et 14 mars, le comité VEDA organisait deux journées d'études, ou plutôt un bilan : l'action concertée D.G.R.S.T. prend fin, mais non les recherches qui continueront dorénavant sous le contrôle et avec l'incitation financière du Commissariat à l'énergie solaire (COMES).

Comme toutes les sources d'énergie, hormis le nucléaire et la géothermie, la « biomasse » n'est que de l'énergie solaire stockée. Il est donc tentant d'y chercher une alternative aux hydrocarbures ou au nucléaire. Mais il ne faut pas s'illusionner, et fonder sur elle des espoirs insensés : nos ancêtres, qui se sont chauffés au bois pendant des millénaires, n'ont rien eu de plus pressé que de l'abandonner quand des moyens plus efficaces se sont présentés. L'utilisation énergétique des végétaux ne peut être qu'un faible appoint. Ce n'est pas une raison pour la négliger.

Les potentialités énergétiques de la biomasse dépendent beaucoup des perspectives. Sur notre territoire, où l'essentiel des terres arables est mis en culture, seule l'utilisation des déchets peut être envisagée à court terme. Il s'agit essentiellement de la forêt non exploitée, des résidus de l'industrie du bois, des déchets d'élevage (fumier, lisier), de la paille, et de quelques autres sous-produits agricoles. Tout ne peut être considéré comme nouvelle ressource : une partie est déjà brûlée — les industries du bois récupèrent ainsi des résidus correspondant à 1 million de tonnes d'équivalent pétrole (Mtep). Une autre trouve des emplois qu'il serait anti-économique de bouleverser : la paille sert en partie à la reconstitution des sols, en partie aux litières des animaux d'élevage. Certaines forêts sont inexploitables. Tout compte fait, il paraît possible de rapidement doubler ou tripler le niveau actuel des possibilités de la biomasse (environ 1,5 Mtep), pour atteindre 4 Mtep en 1985, et 9 ou 10 Mtep en l'an 2000, sans espoir d'aller au-delà de la seule valorisation des déchets et sous-produits.

A plus long terme, on peut envisager des « cultures énergétiques » — ce qui suppose la mise au point *de variétés végétales à haut rendement*, et adaptées à des terrains actuellement incultes. On songe à des forêts de peupliers, à des cultures de jacinthes d'eau qui produiraient du méthane par fermentation. Une étude très prospective permet d'envisager ainsi la fourniture de 3 Mtep en l'an 2000, puis une croissance qui plafonnerait sans doute vers 30 Mtep. Il y a des perspectives encore plus futuristes, comme la biodécomposition de l'eau par l'énergie solaire, mais elles ne peuvent actuellement être sérieusement estimées.

Peupliers et jacinthes

Au total, la production énergétique de la biomasse n'atteindra pas 10 Mtep avant le début du prochain siècle. C'est peu quand on la compare à l'actuelle consommation d'énergie primaire en France (autour de 180 Mtep actuellement, au moins 320 dans vingt ans). Mais c'est très comparable à l'actuelle contribution de l'énergie nucléaire, qui atteignait 6,4 Mtep en 1978.

Quelles voies suivre pour atteindre 10 Mtep ? Les cinquante-trois conventions de recherche passées par le comité VEDA ont permis d'écarter, au moins à court terme, quelques voies : avec les techniques actuelles, par exemple, la production d'alcool a en pratique un bilan négatif, consommant plus de fuel que l'alcool produit n'en remplacerait. Finalement, deux axes paraissent prometteurs.

L'un d'eux est la fermentation méthanogène des déchets très *humides, qui pourrait assez rapidement* assurer le chauffage des bâtiments d'habitation des éleveurs : cinquante bovins, ou six cents moutons, constituent une « source d'énergie » suffisante : la technologie est presque au point, et pourra être très améliorée par de nouvelles recherches.

Une autre voie est la pyrolyse et la gazéification des bois et pailles. De nouveaux gazogènes ont été conçus, des prototypes ou pilotes essayés : on a ainsi prouvé la possibilité d'obtenir un kilowattheure électrique pour un kilogramme de paille, tout en récu*pérant les cendres pour la recons*titution des sols.

Il y a d'autres voies intéressantes, mais généralement à plus long terme. Toutes n'ont pas encore été complètement évaluées : il ne suffit pas de prouver qu'un bilan énergétique est positif, il faut encore prendre en compte diverses contraintes économiques — l'augmentation du prix des hydrocarbures, et de l'énergie en général, pouvant à l'avenir rentabiliser des productions qui actuellement n'ont pas d'intérêt économique. Ces recherches vont continuer sous la responsabilité du COMES, coordonnées par un « *comité de la bioénergétique* » qui aura pour tâche de définir des programmes pluri-annuels. D'autre part, un fonds d'incitation fournira sur appel d'offres des aides contractuelles aux entreprises et aux organismes de recherche.

MAURICE ARVONNY.

L'intégration d'un chercheur au C.N.R.S. est bloquée à la suite de l'avis « très défavorable » des renseignements généraux

De notre correspondant

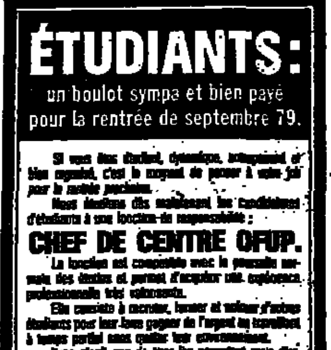
Grenoble. — M. Pierre Boisgontier, chercheur à l'Institut de recherches économiques et de planification (IREP), a été, conformément au « *plan d'intégration des hors-statut* », reconnu intégrable par le Centre national de la *recherche scientifique* (C.N.R.S.) le 1[er] janvier 1978. Cette décision de principe est traditionnellement suivie d'un lent processus administratif qui doit déboucher sur l'intégration définitive du chercheur. Si, d'un point de vue administratif et scientifique, le cas de M. Boisgontier est réglé, son intégration a été bloquée le 2 mars 1979 à la suite du résultat de l'« enquête de moralité » menée à la demande de la préfecture de l'Isère par les renseignements généraux et d'usage pour les recrutements au C.N.R.S.

Un avis qualifié de « *très défavorable* » a été émis à l'encontre du chercheur de l'université des sciences sociales de Grenoble, âgé de quarante-cinq ans et qui compte seize ans d'ancienneté comme hors statut dans la recherche en socio-économie. M. Pierre Boisgontier est depuis une quinzaine d'années un militant très actif au sein des organisations d'extrême gauche représentées à Grenoble. Ancien responsable des groupes « maoïstes », il dirige depuis 1973 les éditions Vérité Rhône-Alpes, qui mettent leur matériel d'imprimerie à la disposition des partis et organisations d'extrême gauche.

M. Boisgontier s'étonne d'avoir « *travaillé pour l'Etat par voie contractuelle pendant seize ans et que l'on s'aperçoive aujourd'hui seulement que sa moralité laisserait à désirer* ». Il constate que les documents transmis au C.N.R.S. (bulletin numéro 3 du casier judiciaire vierge, avis d'ordonnance de non-lieu rendu par le tribunal de grande instance de Bourgoin-Jallieu dans une affaire de détention et de fabrication d'explosifs) ne peuvent justifier le blocage actuel de son intégration.

Les syndicats de chercheurs, tant au niveau *local* que *national*, ainsi que la section des universités de la fédération de l'Isère du parti communiste, s'élèvent contre « *l'interdiction professionnelle pour motifs politiques* » qui touche M. Pierre Boisgonstier. — C. F.

[A la direction générale du C.N.R.S. à Paris, on indique que M. Pierre Creyssel, directeur administratif et financier, « continue à étudier l'affaire ». Il a reçu la semaine dernière les représentants syndicaux, auxquels il a demandé s'ils pouvaient lui apporter « des éléments d'information *complémentaires* ».]



STAGES LINGUISTIQUES EN ANGLETERRE

OISE Oxford Intensive School of English
Member of the Federation of English Language Course Organisations felco

Pour un séjour vraiment profitable :
Programme de cours individualisé, familles consciencieusement choisies, niveaux scolaires, universitaires, adultes ; programme loisirs.

O.I.S.E. 16 (m) rue de Boulainvilliers 75016 PARIS - Tél. 224.42.22 - 520.05.96
Cor. Voy. Wasteels Lic. A 568

Parce qu'une LANGUE ETRANGERE s'apprend sur place venez avec nous en
ANGLETERRE
ECOSSE
ETATS-UNIS
ALLEMAGNE
ESPAGNE
préparer le BEPC ou le BAC dans une ambiance agréable.
vacances printemps-été
OSFB
ORGANISATION SCOLAIRE FRANCO-BRITANNIQUE
43, rue de Provence - 75009 PARIS - Tél. 526-63-49

APPRENEZ L'ANGLAIS EN ANGLETERRE
COURS SPÉCIAUX DE PAQUES
★ Hôtel confortable et école dans le même bâtiment.
★ 5 heures de cours par jour, pas de limite d'âge.
★ Petits groupes (moyenne 9 étud.).
★ Ecouteurs dans toutes les chambres.
★ Laboratoire de langues moderne.
★ Ecole reconnue par le ministre de l'Education anglais.
★ Piscine intérieure chauffée, sauna, etc. Situation tranquille bord de mer. 100 km de Londres.
Ecrivez au :
REGENCY RAMSGATE
KENT, G.-B.
Tél. : THANET 512-12
ou : Mme Bouillon,
4, rue de la Persévérance,
95 - EAUBONNE.
Tél. 959-26-33 en soirée

LE MONDE
met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'Annonces immobilières.
Vous y trouverez peut-être
L'APPARTEMENT
que vous recherchez.

ÉDUCATION

UNE « CARAVANE-ÉCOLE » POUR LES GITANS EN AUVERGNE

Alphabet sans guitare

De notre envoyé spécial

Clermont-Ferrand. — Bien dans la fourche entre la D 16 et la D 19, à quelques pas du village de Charbonnières-les-Vieilles (Puy-de-Dôme), un campement de gitans. Une vingtaine dans un terrain grand comme un châle. Quatre roulottes à bout de course, fléchissant sur leurs essieux, les brancards ballants et des chevaux tout maigres qui broutent dans le « foncier non bâti ». Des paniers d'osier ici et là, de la ferraille, des clous sous la boue séchée et, partout, de petits culs nus courant après le chien ou la poule..

Etincelante au milieu de cette pauvreté déglinguée, la caravane-école, offerte par l'Association pour la promotion des gitans en Auvergne (1) et son camion G 7 tout neuf pour la tirer, cassent le décor. Une vraie petite école de seize places qui suit les manouches dans leurs voyages, avec maîtresse et tableau noir pour apprendre à la lettre le b a-ba. « *C'est une solution*, explique Mlle Marie-Josée Grégoire, l'institutrice remplaçante en poste depuis le mois de janvier. *Habituellement, ils ne vont pas en classe ou ils n'y restent qu'une quinzaine de jours, puis ils disparaissent. Là, au moins, ils sont plus assidus.* »

Les hommes sont rentrés, méfiants, l'osier en bataille. Les femmes sont restées, derrière leurs petits, parce qu'elles ont de la sympathie pour Marie-Josée. Et toujours pour lui faire plaisir, elles ont défendu ce véhicule tout en chrome : l'école de l'Association de promotion, qui pourrait — dommage tout de même — leur servir de si jolie maison. « *Oui, c'est bien, c'est pour nous.* » Mani a quarante ans, elle ne sait ni lire ni écrire. « *Ça me manque... parfois...* » L'institutrice ne ménage pas sa peine. Le matin, elle « ramasse » les petits gitans dans les villages alentour. « *Ils ne viennent pas toujours, seulement quand ils veulent, mais c'est mieux comme ça.* ». A Combronde, le mois passé, elle faisait aussi la cuisine. Au volant du G 7, elle relie les campements entre eux : Manzat, Charbonnières, Joserand... Elle apporte les nouvelles, donne assistance. Elle fait bien plus que la classe.

Un morceau de communale

Catherine Ziegler a cent cinq petits-enfants. Elle est évangéliste. Autrefois, elle disait la bonne aventure : « *Mes enfants, je les envoyais à l'école, mais comme ils n'y restaient que quelques jours, ils n'ont rien appris.* » Son fils qui, tout près d'elle, aiguise un grand couteau, trouve dommage que tous les manouches ne soient pas regroupés sur un terrain, « *ce qui éviterait à la maîtresse de se déplacer pour aller chercher les élèves* ». Il serait évidemment le premier à fuir cette réserve.

Dans le camion, ils chantent. « *C'est extraordinaire*, dit Mlle Grégoire, *comme ils sont gais et accueillants. Si au début il m'a fallu faire des efforts, à présent je me sens très bien avec eux.* » Dans la caravane, les bancs d'écoliers, les dessins d'enfants aux murs, des lettres en pleins et en déliés font comme un vrai morceau de communale. Roura, vingt et un ans, est analphabète. « *J'aurais aimé savoir lire et écrire, mais en connaître autant que la maîtresse, non, je crois que ça m'aurait rendue folle et puis, si j'étais allée à l'école, j'aurais eu un métier et j'aurais été obligée de devenir sédentaire. Moi, le voyage, j'aime ça ; d'ailleurs mon mari sait lire, et ça suffit.* » Pour les papiers administratifs, ils font appel à une association d'aide aux gitans, une assistance de plus. « *Il y a des moments où je me demande à quoi ça sert*, s'interroge Mlle Grégoire. *Il y a tellement à faire ! L'école, c'est bien, mais il faudrait que ce soit seulement un démarrage, pas un confort qui les suive aux talons, une école à gitans qui risque de refermer le ghetto.* »

La gale et les poux

Mais le brassage est si difficile ! Dans les bourgs les plus tolérants, la population n'accepte pas longtemps un campement. A l'école de la commune, les enfants de gitans ne sont guère intégrés. « *Je n'en ai jamais vu chez moi*, dit l'instituteur de Charbonnières, M. Dublanchet. *Ils viennent uniquement pour faire remplir les carnets scolaires et pour toucher les allocations.* » Quant au maire, M. Pouzol, il est favorable à la caravane dans la fourche, là-bas. « *Au moins, ils n'apporteront pas la gale et les poux chez nous.* » Les petits gitans manqueraient-ils à ce point de scrupules pour aller s'asseoir aux côtés des écoliers bien propres et bien peignés ? En réalité, « *ils ont des problèmes matériels à résoudre et au fond*, dit Mlle Grégoire, *je me demande si notre camion, qui, s'il leur appartenait, leur donnerait plus de mobilité, ne les intéresse pas davantage que l'école elle-même* ».

Leur économie est fragile, leur débrouillardise, leur réseau d'assistance, leur langue, leur culture, sont autant d'acquis durables ou précaires qui garantissent leur survie. L'école en plein milieu du campement peut leur apparaître comme un luxe de bienfaiteurs, une drôle d'idée, en somme. Eux, c'est le voyage et la guitare, la pauvreté surtout, supportable quand on sait partir et chanter. V i-vi, v u-vu, Roura veut bien essayer, mais le plaisir de la lecture, la curiosité intellectuelle, la liberté par les livres, tout ce qu'on accroche au dos de l'alphabet, la gitane ne l'imagine pas. Elle voit autrement son bonheur.

« *A Combronde, le père du petit Hercule s'était sédentarisé. Il a revendu sa maison et, maintenant que sa femme est morte, il repart.* » Au campement de Manzart, déjà, l'histoire est connue : « *Moi aussi, comme le père d'Hercule, j'ai une maison. Je la revendrai et je voyagerai* », dit un des fils de Catherine. Et malgré tout le respect qu'ils ont pour la maîtresse, ils se méfient de l'école qui finirait bien par leur jouer le mauvais tour de les clouer sur place.

Ils ne vont pas loin l'été certes, ils font ahaner les chevaux au flanc des monts vers la Bourboule ou le Mont-Dore... vers les touristes. Des petits trajets de quelques dizaines de kilomètres, à la force des bêtes, à la solidité des roues. Toujours chassés comme par un fait exprès au moment où ils se sentent des fourmis dans les jambes. Mais escortés à présent par cette école, ces pneus flambant neufs, ces enjoliveurs qui donnent de la dignité au voyage.

Mani n'avait pas touché une guitare depuis son mariage ; elle a essayé. Quelques notes dans la classe, la corde sous les doigts gourds. « *Moi*, dit l'institutrice, *je ne leur fais pas de musique, ils l'ont dans le sang.* »

CHRISTIAN COLOMBANI.

(1) La « caravane-école » a le statut d'établissement privé sous contrat avec l'Etat.

● *Grève le 27 mars dans l'enseignement privé.* — La fédération enseignement privé C.F.D.T. appelle ses adhérents à une journée nationale de grève le mardi 27 mars. « *Cet appel est motivé*, explique le syndicat, *par la lenteur mise par le gouvernement à prendre les mesures d'égalisation des situations avec l'enseignement public prévues par la loi du 25 novembre 1977, dite loi Guermeur. Alors que cette égalisation doit, selon la loi, être réalisée dans un délai maximum de cinq ans, rien n'a encore été fait, ni pour les promotions et accès aux échelles indiciaires de titulaires ni pour les retraites au sujet desquelles pourtant la loi faisait obligation au gouvernement de publier le décret d'application avant le 31 décembre 1978.* »

CORRESPONDANCE

La grève au lycée Lyautey de Casablanca

M. Pierre Girod, président de l'Association des parents d'élèves des établissements d'enseignement français de Casablanca, nous a adressé la lettre suivante :

Dans votre numéro du 2 mars, vous écrivez, rendant compte du congrès de l'Aspes (Association d'enseignants français au Maroc) : « *Le 16 janvier, des élèves du lycée Lyautey à Casablanca ont fait grève...* »

En fait, dans le lycée Lyautey de Casablanca, c'est une majorité d'enseignants qui, ce jour-là, ont cessé le travail pour protester « *contre la constante dégradation des conditions de travail* ». Il convient aussi de préciser que notre association, qui regroupe 80 % des parents d'élèves du lycée Lyautey, s'était associée à ce mouvement, en demandant aux parents de ne pas envoyer leurs enfants au lycée ce jour-là.

Nous nous y étions associés parce que, pour une fois, les motifs avancés par les professeurs étaient tous d'ordre pédagogique et reprenaient des revendications permanentes des parents d'élèves qui, eux aussi, ont constaté une dégradation des conditions d'enseignement, dégradation concomitante avec les augmentations répétées et importantes des frais de scolarité.

(Publicité)

PROGRAMMEUR ANALYSTE D'EXPLOITATION
Niveau exigé : Baccalauréat
Durée : 6 à 7 mois
PUPITREUR D.O.S. INFORMATIQUE
Niveau exigé . B.E.P.C.
Sélection rigoureuse avec tests après trente heures de cours.
F AX
6, rue d'Amsterdam, 75009 Paris.
Téléphone : 874-95-69.

(Publicité)

La Mutuelle Nationale des Etudiants de France
est en danger

Le Gouvernement maintient la M.N.E.F. sous tutelle en refusant systématiquement de lui octroyer les ressources lui permettant d'équilibrer sa gestion. Il porte ainsi la responsabilité du déficit de la M.N.E.F.

Il oblige la Direction étudiante à faire prendre en charge par la cotisation mutualiste, qui doit être uniquement réservée à la santé de l'étudiant, les frais de gestion.

NOUS NOUS Y REFUSONS !
NON AUX HAUSSES !
EXIGEONS UNE SUBVENTION SPÉCIALE !

Bureau National de la M.N.E.F.
16, avenue Raspail, 94250 GENTILLY - Tél. : 581-11-42

MÉDECINE

Le conseil de l'ordre critique le projet de réforme des études médicales

Le professeur Lortat-Jacob, président du conseil national de l'ordre des médecins, a dégagé, au cours d'une récente conférence de presse, les grandes lignes de la position de l'ordre à l'égard de la réforme des études médicales. Se félicitant de ce que le gouvernement ait retenu certaines des suggestions proposées par les instances ordinales, et notamment *« la nécessité de la sélection et de la formation de cinq mille à six mille docteurs en médecine au maximum chaque année »*, le professeur Lortat-Jacob a cependant noté que le projet des pouvoirs publics restait, selon l'ordre des médecins, imparfait. Il a exposé ensuite les points fondamentaux autour desquels devrait se centrer toute réforme des études médicales :

● UN CONTROLE DES CONNAISSANCES A LA SORTIE DU 2e CYCLE. — Ce contrôle, a noté le professeur Lortat-Jacob, devrait tenir compte, tout à la fois, des notes obtenues au cours des études et d'un *« contrôle de synthèse, clinique et thérapeutique »*, qui compterait pour 40 % dans le total de la note. Ce qui permettrait à l'ordre d'*« accorder à bon escient des licences de remplacement »* qui lui sont *« souvent demandées à ce stade des études médicales »*.

● DES FONCTIONS DE RESIDENTS POUR L'ENSEMBLE DES ETUDIANTS DE 3e CYCLE. — Ce système permettrait d'assurer, pendant deux ans — et non pour dix-huit mois comme le propose le gouvernement — la formation en milieu hospitalier — et auprès des praticiens — des futurs généralistes.

● UN CONCOURS D'INTERNAT DES C.H.U. — Ce concours donnerait accès à des postes d'interne — en nombre très limité, puisqu'il ne serait ouvert qu'à des étudiants de 3e cycle *« préalablement sélectionnés »*. Selon l'ordre, ce concours d'internat devrait être très *« sélectif »* et déboucher sur des fonctions effectivement formatrices. Le professeur Lortat-Jacob a vigoureusement dénoncé le projet gouvernemental actuel, qui lui paraît, sur ce point, beaucoup trop ouvert. Il ne faut pas, a-t-il déclaré, *« que par démagogie on ouvre trop les portes »*.

● UN ACCES AUX SPECIALITES PAR UN CONTROLE DE CONNAISSANCES ET DES STAGES OBLIGATOIRES. — Ces stages devraient être organisés au cours de l'internat, dans la spécialité qu'auront choisie les étudiants. Mais, a estimé le professeur Lortat-Jacob, il est important que les étudiants suivent aussi des stages dans des spécialités qu'il n'auront pas choisies, afin de ne pas se couper des autres branches de la médecine.

Enfin, le président de l'ordre a souligné qu'il serait indispensable de réformer aussi les carrières hospitalo-universitaires, et non pas seulement les études de médecine proprement dites qui leur donnent accès.

Les docteurs Moulin, secrétaire général adjoint de l'ordre, Closier et Bailly ont d'autre part abordé les « problèmes » croissants que posent la féminisation accrue de la médecine et la démographie médicale.

La féminisation du corps médical progresse de 2 à 3 % chaque année. A l'heure actuelle, la France compte 21 % de femmes médecins (sur un effectif total de 110 000), mais cette proportion est beaucoup plus forte dans la région parisienne (31 %) et, d'une manière générale, dans les villes de C.H.U. Les femmes marquent en outre une nette préférence pour la médecine salariée.

Enfin, les responsables de l'ordre notent que les migrations médicales dans l'Europe des Neuf sont jusqu'à présent très limitées : seulement 153 praticiens ont quitté la France pour d'autres pays du Marché commun : un nombre équivalent de praticiens étrangers s'est établi en France depuis l'ouverture des frontières.

C. B.

A PARIS

DES MANIPULATEURS DE RADIOLOGIE FONT GRÈVE POUR OBTENIR UN STATUT

Les quelque deux mille manipulateurs de radiologie de Paris ont tenté, depuis le mois de février, par diverses actions, de faire connaître leurs principales revendications : la définition d'un statut, pour une profession que les textes ignorent ; l'obtention de la prime mensuelle de 250 francs, dite « prime Veil », accordée en 1975 aux infirmières et aux aides-soignantes ; enfin, une augmentation des effectifs.

D'ores et déjà, dans la plupart des C.H.U. une grève partielle a été décidée et semble largement suivie ; au C.H.U. de la Pitié-Salpêtrière, la grève est même totale, et seules les urgences sont assurées. Les médecins radiologistes, dans l'ensemble, soutiennent ce mouvement.

Il y a dix ans encore, dans les services de radiologie, des infirmières formées « sur le tas » effectuaient elles-même des clichés : aujourd'hui, la technicité croissante et les risques qu'entraîne le maniement des rayons X ont rendu nécessaire la création d'une profession nouvelle : celle des manipulateurs de radiologie, formés en deux ans après le baccalauréat.

Pour l'instant, le seul texte officiel mentionnant explicitement les manipulateurs et publié au *Journal officiel* en 1968 ne fait état que des « tâches d'entretien » que ceux-ci assumeraient. Aucun statut ne leur est reconnu à l'hôpital : ainsi, en 1975, lors de la création d'une prime spéciale pour le personnel *« en contact avec les malades »*, les manipulateurs furent ignorés alors qu'ils côtoient quotidiennement les patients.

« *Aujourd'hui*, disent-ils, *les services de radiologie constituent un des principaux goulets d'étranglement de l'hôpital, à cause du manque d'effectifs.* » Il est, en effet, courant qu'un malade hospitalisé pour un fort mal de tête attende plusieurs jours sa radiographie en dépit des horaires très lourds des manipulateurs. Enfin, les locaux restent insuffisants : à l'hôpital Tenon, on accueille dans une même salle d'attente, contrairement à toutes les règles d'hygiène, des malades tuberculeux et des femmes enceintes.

Un meeting a réuni, le mercredi 21 mars à la Bourse du travail, des délégués des manipulateurs de radiologie de tous les C.H.U. parisiens, alors que, jusqu'à présent, ils s'étaient peu engagés dans l'action syndicale.

LE CANCER DU COL UTÉRIN

Une prévention efficace

« Chaque femme, à partir de vingt ans, doit subir tous les trois ans environ un examen gynécologique comportant un frottis du col de l'utérus. Non seulement pour dépister un cancer du col utérin, mais surtout pour en empêcher l'apparition, par le traitement approprié, des lésions bénignes, connues comme favorisant l'éclosion de cancers. » Cette notion, encore trop peu connue des femmes appartenant notamment aux milieux socio-économiques défavorisés, est fondamentale, car, a souligné le professeur, M. Tubiana, président de l'Association française pour l'étude du cancer, ce mal peut faire l'objet d'une prévention par le dépistage réellement efficace. C'est sur ce point qu'a insisté également le professeur Cabanne, président de la Fédération nationale des centres de lutte contre le cancer, au cours d'une conférence de presse réunie à l'occasion du symposium sur le cancer du col utérin, les 12 et 13 mars à Paris.

Le cancer du col utérin, c'est-à-dire de la partie inférieure de l'utérus, et le cancer du sein sont les plus fréquents chez la femme. Le risque de son apparition augmente avec l'âge. Mais lorsqu'il est pris en charge par une équipe thérapeutique expérimentée, le pourcentage de guérisons est important, d'autant plus important que le dépistage aura été precoce : 99 % de succès pour les cancers localisés, limités au col, et 90 % pour les cancers peu envahissants. Des résultats très encourageants ont déjà été obtenus, notamment en Islande et en Colombie britannique (Canada), où des campagnes d'information ont été menées sur la nécessité d'un examen gynécologique systématique et périodique et sur l'importance d'une meilleure hygiène. Le coût d'un tel dépistage a été chiffré par une équipe de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). Il est inférieur, a précisé le professeur Tubiana, à celui que nécessite le traitement de cancers évolués, dont il persistera toujours des séquelles invalidantes pour la femme.

Ainsi, la non-apparition ou la guérison quasi certaine sans séquelles du cancer du col utérin sont directement liées à une prise de conscience des femmes, dépendant elle-même d'une meilleure information à laquelle doivent participer les mass media, mais aussi les médecins.

LA CRÉATION D'UN « COLLECTIF DE LA MÉDECINE »

C'est de manière très pragmatique que le Syndicat de médecine générale (S.M.G.), qui groupe quelques centaines de généralistes politiquement orientés à gauche, a décidé de se transformer peu à peu en une Confédération réunissant aussi des hospitaliers, des spécialistes et des médecins de prévention et du travail. Plusieurs collectifs, regroupant ces diverses catégories de praticiens, coordonneront leurs initiatives dans le cadre d'un « collectif de la médecine » (1), dont la création a été annoncée le lundi 19 mars.

Ces médecins se démarquent des organisations traditionnelles d'une double manière : ils ne veulent pas mettre l'accent sur les problèmes strictement professionnels (honoraires, retraite) qui, affirment-ils, accaparent les autres syndicats ; ils veulent aussi lutter contre les démarcations qu'ils jugent beaucoup trop tranchées entre l'hôpital et la médecine de ville, la médecine préventive et la médecine curative et aussi la médecine générale et la médecine de spécialités.

Cette initiative a reçu le soutien de Santé et Socialisme ; des contacts ont été pris avec des organisations comme le Syndicat national de l'enseignement supérieur et le Comité de l'internat.

(1) Le collectif de la médecine, B.P. 8. — 92220 Bagnolet.

● *La Confédération des syndicats dentaires*, qui regroupe la majorité des dentistes syndiqués, appliquera, à partir du 2 avril 1979, un tarif syndical, non négocié avec les caisses d'assurance-maladies : le « C » passera de 38 F à 40 F ; le « D » de 8.10 F à 8.30 F ; et le « Scp » de 8.40 F à 8.60 F. Les dentistes entendent ainsi protester contre l'absence de réelle concertation avec les partenaires sociaux, qui expliquent que les remboursements n'aient pas été revalorisés le 1er janvier 1979, comme cela était prévu.

A LA FONDATION CURIE

L'état de santé de l'ouvrier soudeur gravement irradié ne donne pas d'inquiétude

De notre correspondant

Montpellier. — Un ouvrier soudeur de Montpellier, dont les jours ne sont pas en danger, a été gravement irradié à une jambe après la perte, probablement accidentelle, d'un objet radioactif.

Le 4 mars, à 17 h 40, une entreprise de Marseille, l'APAVE (Association des propriétaires des appareils à vapeur), organisme agréé chargé du contrôle des matériaux, se voyait confier un travail de gammagraphie, procédé qui consiste à prendre une « photographie », une radiographie, d'une soudure, afin de repérer ses éventuels défauts. Ce travail était demandé d'une manière habituelle d'ailleurs par l'U.I.E. (Union industrielle d'entreprise) à Montpellier. Un technicien spécialiste, M. Calberon, procéda comme de coutume aux opérations qui se déroulent par mesure de sécurité après la sortie du personnel.

A 21 h. 30, son travail terminé, l'opérateur reprit son gammamat, appareil de 15 kilogrammes environ qui renferme une source d'iridium 192 pour l'enfermer dans son lit de stockage. On suppose que lorsque M. Calberon sortit l'appareil de sa voiture, il perdit le porte-source, petit engin de la grosseur d'un stylo, contenant la matière puissamment radioactive (l'iridium 192). L'appareil resta à terre dans la cour de l'usine sans que le technicien s'en rendît compte.

Le lendemain matin, un ouvrier, M. Baulier, soudeur à l'U.I.E., voyant sur le sol un objet brillant, le saisit et le glissa dans sa poche. A midi, il posa son bleu dans le vestiaire pour déjeuner, le remit à 13 heures et le posa à nouveau dans le vestiaire à 17 heures à la sortie du travail.

Une dizaine de minutes après, les opérations de gammagraphie ayant repris, M. Calberon s'aperçut de la perte du porte-source. Aussitôt la direction de l'U.I.E. effectua des recherches systématiques. Des sources radioactives furent repérées dans l'entreprise, et de façon très forte dans le vestiaire. A 17 h 20 la source était localisée, le vêtement de travail saisi et mis de côté. La source radioactive reprit place dans le conteneur de protection en plomb. Le propriétaire du bleu fut aussitôt placé sous surveillance médicale et tout le personnel l'ayant côtoyé fut recherché. Le SAMU de Montpellier, après consultation des spécialistes de Marcoule et de Saclay, ordonna le transfert immédiat par avion de l'ouvrier irradié à l'hôpital Curie de Paris.

La C.G.T. a demandé une enquête approfondie sur l'accident et des garanties pour une information complète du personnel, car, estime-t-elle, si l'ouvrier a subi les méfaits de la source d'iridium, c'est qu'il n'avait pas été mis au courant du danger. Elle proteste aussi contre les travaux de sous-traitance intérimaires au cours desquels les consignes d'hygiène et de sécurité sont mal respectées. A la diligence du ministère de la santé et de la famille, une enquête a été confiée au docteur Rodier d'Avignon, responsable du secteur sud-est de la protection des radioéléments industriels, qui aurait déposé son rapport.

Il semble que les dispositifs de sécurité qui assurent la protection des appareils de ce genre n'ont pas fonctionné.

ROGER BÉCRIAUX.

Trois accidents déjà…

Les irradiations accidentelles prolongées — et localisées — sont fort différentes, dans leurs conséquences, des irradiations brutales totales, de courte durée, comme celles que l'on a pu observer lors d'accidents survenus dans certaines centrales nucléaires. Commentant la contamination, en milieu domestique, de familles irradiées par une source radioactive égarée et récupérée par l'un de leurs membres, le docteur H.-P. Jammet (Fondation Curie) a exposé à l'Académie de médecine le 23 janvier dernier les particularités et les modalités de traitement des victimes.

Le cas de Montpellier ne peut certes être comparé aux longues irradiations (plusieurs semaines) qui, tant au Mexique qu'en Afrique du Nord, avaient atteint en tout une trentaine de personnes, dont cinq moururent.

Vingt-deux personnes furent atteintes de brûlures radiologiques et de destruction des éléments formateurs du sang dans la famille d'Afrique du Nord, dont quatre femmes, à doses mortelles ; l'accident mexicain s'était soldé par la mort de cinq personnes, sans que l'on puisse faire à temps le rapprochement entre les troubles graves qu'elles avaient présentés et leur cause radiologique.

Fort heureusement, la disparition du porte-source de Montpellier a été rapidement constatée. Tout laisse à penser que les conséquences de cet accident seront sans gravité. Mais on imagine aisément ce qu'il aurait pu signifier si la victime avait introduit à son foyer ce stylo mortel, qui eût pu irradier pendant des semaines tous les membres d'une famille…

Il semble que les dispositifs de sécurité concernant les transports de sources radioactives mériteraient d'être révisés avec la plus extrême rigueur…

Dr E.-L.

UNE LETTRE DU DOCTEUR BUISSON

La loi et le désir

Le docteur Buisson, le psychiatre de la Réunion inculpé, le 1er décembre 1978, de détournement de mineurs et d'actes impudiques sur mineurs du même sexe (le Monde *du 16 décembre 1978) et remis en liberté le 15 janvier dernier, nous a fait parvenir la lettre suivante, dont la teneur a été approuvée par quarante responsables de l'enfance inadaptée de l'île : ils se disent soucieux, en effet, de placer ce problème* « à un niveau psychiatrique et psychanalytique plutôt qu'à un niveau digne de l'Inquisition ».

(…) Le choix d'une spécialité pour un médecin se fait précisément, et cela tout le monde le sait, en fonction de ses propres fantasmes inconscients. Ce qu'il en est de son désir, de cette « sensibilité » intime, est toujours en question… pour soutenir le praticien dans l'exercice de son art.

C'est bien pour s'en défendre que le « soignant », qu'il soit d'enfant inadaptés ou de toute autre catégorie de « souffrant », se trouve contraint d'introduire cette « coupure » entre vie privée et activité thérapeutique, coupure qui n'a pas besoin d'être définie comme artificielle puisqu'elle se définit d'elle-même comme artifice et comme leurre : pour le sujet « soignant », censurer ce subterfuge est peut-être illégitime.

Mais de quelle légitimité s'agit-il, sinon de celle d'une idéologie et d'une déontologie mise en place pour justement prévenir tout risque d'interférence subjective : du côté du « soigné », la sensibilité, l'émotion, la passion, le désir : du côté du « soignant », le savoir et le pouvoir qu'il concède ?

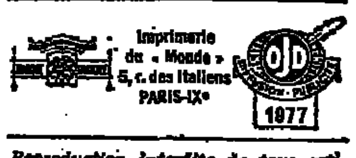
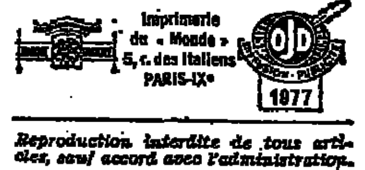
Dénoncer ce subterfuge est peut-être « abus de confiance », mais c'est oublier un peu vite que la notion de confiance se trouve instaurée par la déontologie même et qu'elle n'a d'autre fonction qu'idéologique : une idéologie qui rassure et le soignant et le soigné en instituant la hiérarchie de la relation ; c'est aussi oublier un peu vite, ou ignorer, que, si la clinique médicale cesse là où naissent la passion et le désir, l'aventure psychanalytique, elle, ne commence qu'avec le transfert, « cette mise en acte de l'inconscient », pour reprendre l'expression de Lacan (…).

Il y a plus important que l'enfant « inadapté » et son « soignant », dit-on en substance : il y a les « principes » qui réglementent la relation.

Or c'est précisément au niveau des principes que se diluent les meilleures intentions, l'un de ces « principes » voulant que l'enfant dit « inadapté » soit, à toute force, à adapter, c'est-à-dire à normaliser, c'est-à-dire à conformer à l'idéologie dominante et à assujettir à un rôle à l'avance socialement prescrit. (…)

Ce qu'ils questionnent en l'autre, tous ces enfants et adolescents en « mal d'être », c'est son propre désir, seul lien de référence à partir de quoi ils pourront peut-être, eux-mêmes, cesser de désirer en vain. Le « positif » de certaines expériences individuelles ne tient peut-être qu'à ce que le « soignant » ne s'y dérobe pas, quitte à enfreindre les tabous de la déontologie. Bien sûr, cette « sensibilité »-là est toujours un peu suspecte… Mais, que voulez-vous, Freud l'a déjà dit, et c'est bien dommage qu'il faille sans cesse le répéter : « *On ne fait pas la loi au désir, c'est le désir qui est la loi.* »

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.

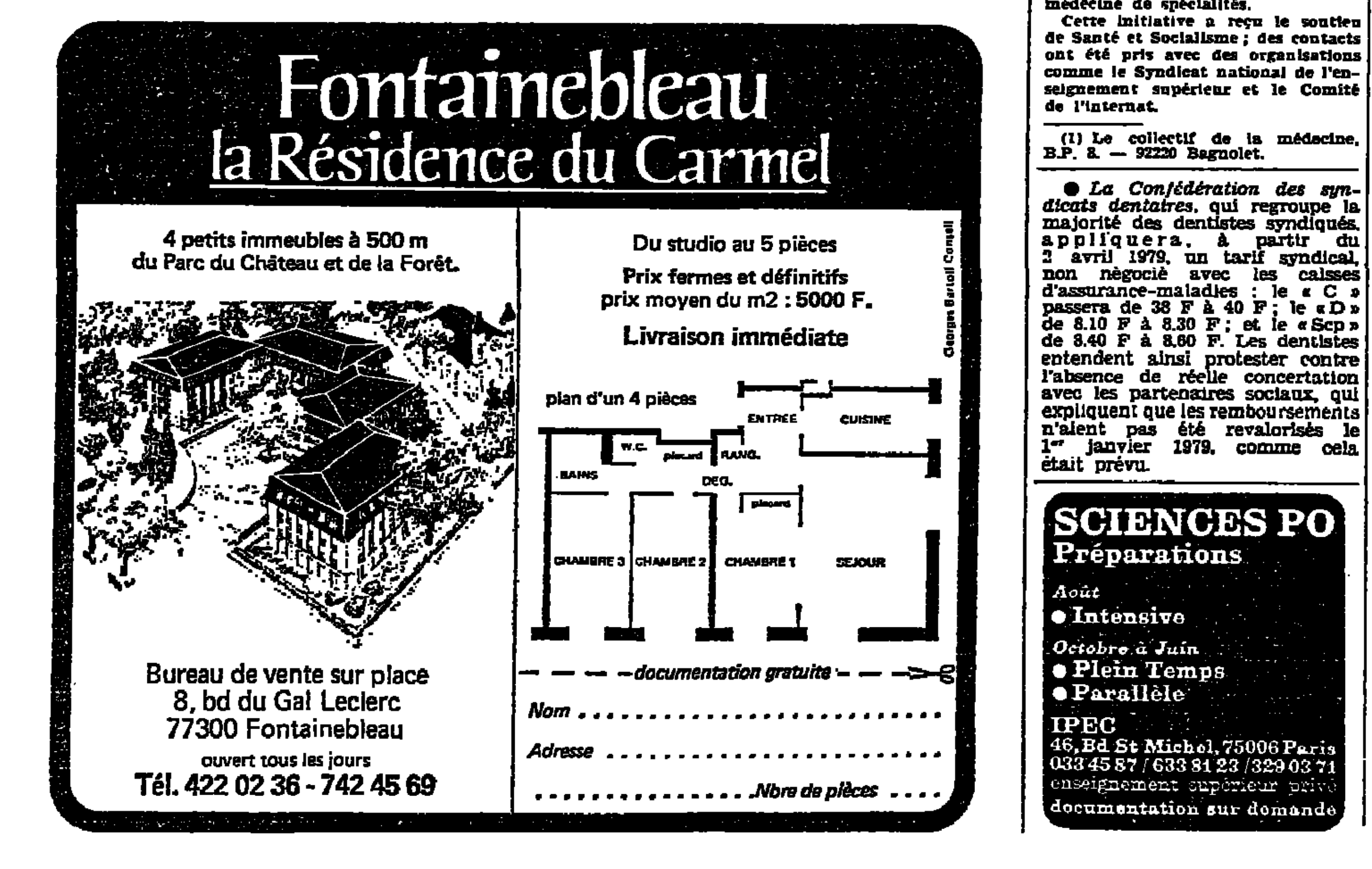
Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.





LE MONDE
met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'Annonces Immobilières.
Vous y trouverez peut-être
LA MAISON
que vous recherchez.





SCIENCES PO
Préparations
Août
● Intensive
Octobre à Juin
● Plein Temps
● Parallèle
IPEC
46, Bd St Michel, 75006 Paris
033 45 87 / 633 81 23 / 329 03 71
enseignement supérieur privé
documentation sur demande

هكذا من الأصل

MÉDECINE

La suspension de la primo-vaccination antivariolique n'est pas une remise en question de la politique vaccinale

indique le ministère de la santé et de la famille

La décision de suspendre l'obligation de la vaccination antivariolique pendant les deux premières années de la vie ne constitue en aucune façon *« une remise en question de la politique vaccinale française »*, indique-t-on ce jeudi au ministère de la santé et de la famille. Le projet de loi adopté par le conseil des ministres du 21 mars, et qui sera déposé devant le Parlement, consacre en effet *« le succès de cette politique qui a permis l'éradication de cette redoutable maladie »*. Le texte prévoit d'ailleurs un certain nombre de précautions.

Il maintient en effet la revaccination obligatoire des classes d'âge de onze et de vingt et un ans, ainsi que la protection permanente des personnels sanitaires. Il est en outre prévu de conserver en permanence un stock de trois millions de doses de vaccin, ainsi que des lots de semence vaccinale qui permettraient d'en fabriquer en quantité si le besoin en apparaissait.

Rappelons que, en décembre 1978, l'Organisation mondiale de la santé avait déclaré la variole éradiquée dans le monde, le dernier cas ayant été recensé en octobre 1977 en Somalie. Des membres de l'O.M.S. sont d'ailleurs encore présents dans la corne de l'Afrique, notamment à Djibouti, à la recherche d'un cas de variole. L'O.M.S. offre une prime de 1 000 dollars à toute personne qui signalerait un cas. Cette mesure a été adoptée pour vaincre les résistances de certaines populations, parmi lesquelles il était de tradition de cacher les cas de variole.

Un risque subsiste dans les laboratoires où l'on travaille sur le virus de la maladie. Ainsi, en septembre 1977, une photographe britannique est morte de la variole, dans un laboratoire de Birmingham. L'O.M.S. souhaite voir réduire à trois, d'ici à 1980, le nombre des laboratoires où l'on possédera le virus de la variole (Atlanta, Londres et Moscou) et à trois également les points de stockage des doses de vaccins (New-Delhi, Genève et Toronto).

D'ores et déjà, de nombreux pays (quarante-neuf entre 1971 et 1979) ont abandonné ou suspendu l'obligation de la vaccination antivariolique des enfants. Mais quarante-cinq pays continuent d'exiger un certificat de vaccination de toute personne qui entre sur leur territoire. Les voyageurs internationaux, qui devront être vaccinés, contribueront, estime-t-on au ministère, *« au maintien du taux global d'immunité »*.

Rappelons enfin que, dès janvier 1979, l'O.M.S. avait souligné que, désormais, la vaccination antivariolique systématique entraînait plus de risque que la maladie elle-même, dont l'incidence est aujourd'hui pratiquement nulle.

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ CONFIRME LE CARACTÈRE FRAUDULEUX DE LA VENTE DE SEROCYTOL

Le ministère de la santé et de la famille s'est « félécité » de l'information apportée aux malades par la presse à propos du *« Serocytol »*, produit inactif autant qu'inoffensif, frauduleusement vendu en France (*le Monde* du 22 mars).

Dans un communiqué, le ministère a insisté sur l'importance que revêt pour les pouvoirs publics français l'autorisation de mise sur le marché (A.M.M.) ou le visa accordé aux médicaments en circulation que n'ont pas démandé les fabricants de Serocytol.

Le ministère avait appelé l'attention de la direction des douanes sur des importations clandestines ende Serocytol dès 1970. Deux plaintes avaient été déposées auprès des tribunaux en 1970 et 1973. Le docteur Thomas, inventeur de ce produit, avait été condomné déjà pour « exercice illégale de la médecine et de la pharmacie ».

Le ministère déclare suivre avec attention particulière, *« les publicités tendant à exploiter la naïveté ou le désarroi des malades ou des consommateurs en leur présentant des remèdes qui sont diffusés par de scircuit parallèles. »*

Enfin, se défendant de l'accusation de protectionnisme lancée par le producteur du Sérocytol, M. Jean Weber, directeur de la pharmacie et du médicament au ministère de la santé, a déclaré : *« Qu'on apporte une preuve de l'efficacité thérapeutique du Sérocytol, et il recevra alors une autorisation de mise sur le marché en France. »*

Une réaction du laboratoire de sérocytologie

Lausanne *(A.F.P.)*. — Mis en cause par *50 millions de consommateurs*, le laboratoire suisse qui fabrique le médicament Sérocytol réplique que ce produit *« n'est ni un médicament farfelu ni une panacée »*.

« Il s'agit d'un sérum tissulaire qui a une action cytotrophique sur certains tissus dans des affections dégénératives, par exemple les rhumatismes ou l'arthrose. Il ne s'agit pas d'un produit anticancéreux. Quatre mille médecins en France utilisent ce médicament depuis vingt-cinq ans », a affirmé le docteur Didier Defleur, conseiller scientifique du laboratoire de sérocytologie à Lausanne.

JEUNESSE

● *La commission coopération-jeunesse*, créée par un arrêté du du 9 mars 1978, s'est réunie pour la première fois jeudi 15 mars à Paris en présence de MM. Robert Galey, ministre de la coopération, et Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs. L'un des buts de la commission est de *« faire connaître aux ministres »* les actions permettant *« d'améliorer la participation des jeunes Françaises et Français à l'effort de coopération entrepris par les pouvoirs publics et par l'intermédiaire des organisations non gouvernementale »* (*le Monde* du 21 mars 1978). Au cours de la réunion du 15 mars, M. Soisson a souhaité que la commission étudie *« l'élargissement du service national effectué dans le cadre de la coopération aux agents de maîtrise, aux techniciens et à certains travailleurs manuels »*.

ARMÉE

● *Le syndicat général des journalistes Force ouvrière* demande au ministre de la défense d'ordonner la *« libération immédiate »* de M. Hervé Plenel, journaliste sous les drapeaux, actuellement frappé d'une série de mesures disciplinaires pour avoir signé et fait signer une pétition collective réclamant la gratuité des transports. Le syndicat C.F.D.T. des journalistes avait récemment protesté contre ces sanctions : soixante jours d'arrêt et le transfert de M. Plenel de la base aérienne de Rocamadour (Lot) à Colmar (*le Monde* du 15 mars).

PRESSE

SELON DES EXPERTS

Le « Times » pourrait être relancé selon une formule coopérative

De notre correspondant

Londres. — L'étude menée par les experts de Job Ownership Ltd (une société spécialisée dans l'organisation des coopératives industrielles), pour le compte du syndicat des journalistes du *Times*, a abouti à la conclusion que la formule d'une ou de plusieurs coopératives se substituant au groupe Times est parfaitement viable. Sur la base d'un examen détaillé des structures juridiques et du fonctionnement de trois journaux français : *le Courrier picard* (d'Amiens), *l'Yonne républicaine* (d'Auxerre), et surtout *le Monde*, les consultants estiment que les journaux du groupe Times convertis en coopérative seraient rentables.

Néanmoins, l'étude souligne que la transformation en coopérative ne pourrait être envisagée que si l'organisation Thomson, propriétaire du groupe Times, était disposée à vendre les titres et les installations des journaux. *« Comme dans le cas du* Monde, *les propriétaires pourraient garder un intérêt minoritaire dans l'entreprise. »* Une autre condition essentielle est que tous les syndicats et une majorité substantielle — pas moins de 75 % — du personnel, soient prêts à contribuer au rachat de l'entreprise. Son prix, évalué à 10 millions de livres, rperésentait moins de six mois de salaires pour les quatre mille membres du personnel. L'étude note qu'à la date de la suspension des titres, le 30 novembre dernier, le groupe Times, après une période difficile, faisait des bénéfices, que l'amélioration des relations industrielles attendues d'une formule de coopérative augmenterait sensiblement.

Selon cette étude, une coopérative ne serait pas obligée de s'engager dans un vaste et intensif programme de modernisation impliquant de massives réductions de personnel. Elle pourrait procéder progressivement, estiment les experts, admettant cependant nécessaire d'étudier plus en détail le financement et l'étalement du programme de modernisation et de réduction d'emplois. De plus, *« alors que les réductions de salaires ou d'heures supplémentaires ainsi que des changements dans les conditions de travail sont inacceptables quand ils sont recommandés par une direction capitaliste, une coopérative pourrait les envisager comme un moyen de préserver les emplois »*.

En ce qui concerne la nomination du directeur de l'entreprise et des rédacteurs en chef, la coopérative devrait prévoir des dispositions spéciales, et l'étude recommande que les journalistes aient le dernier mot et un droit de veto sur les nominations, ajoutant que les ouvriers, et peut-être les représentants des lecteurs, devraient également pouvoir exprimer leur opinion.

L'étude est favorable à un comité de rédaction consultatif dans lequel les journalistes et peut-être d'autres groupes puissent exprimer régulièrement leur point de vue sur la politique et le contenu du journal. « *Mais*, ajoute-t-elle, *il est clair que le directeur garde l'entière décision sur ce qui doit être publié jusqu'à son départ. Le directeur et les cadres du journal doivent être protégés par des contrats pour les prémunir contre un renvoi abusif.* »

L'étude des consultants a été accueillie sans enthousiame par les syndicats ouvriers, qui n'ont pas manqué de souligner qu'elle intervenait tardivement et que ses conclusions étaient dépassées dans la mesure où les conversations pour la reparution du journal ont repris.

HENRI PIERRE.

● *La Commission internationale d'etude sur les problèmes de la communication de l'UNESCO* tiendra sa cinquième session du 26 au 30 mars à New-Delhi. Contribution des moyens d'information à la solution des grands problèmes mondiaux, coopération internationale pour le développement de la communication et protection des journalistes sont les thèmes du rapport de la commission qui devrait être soumis à M. Mibow, directeur général de l'UNESCO, à la fin de l'année.

Ce dernier, au cours d'une conférence de presse, lundi 19 mars, à Conakry (Guinée), a accusé les agences internationales de presse de *« privilégier les événements des pays dits développés et minimiser la plupart du temps tout ce qui concerne les pays en voie de développement. »*

BIBLIOGRAPHIE

« LE SCANDALE HACHETTE »

Avec une valeureuse constance, M. Gabriel Enkiri poursuit de sa vindicte les activités du groupe Hachette. Après *« Hachette la pieuvre »*, publié en 1972, le militant C.F.D.T. récidive : *« le Scandale Hachette »* (Savelli éditeur) est présenté comme « enquête et journal de lutte d'un militant syndicaliste sur le trust vert ».

Craignant sans doute que son premier ouvrage soit passé inaperçu, l'auteur n'hésite pas à réutiliser, sous une forme un peu différente, la partie historique de *« Hachette la pieuvre »*, saga qui n'est pas dénuée d'intérêt. Cependant, une grande partie du *« Scandale Hachette »* est consacrée à la lutte syndicale engagée pour la défense des personnels employés par les bibliothèques de gares, ainsi que des conditions de travail dans les services d'expédition du centre du livre à Maurepas.

Le groupe Hachette occupe sur le marché ce que les économistes appellent, par euphémisme, une « position dominante ». Un décret-loi, datant du 21 mars 1941, permet, selon Gabriel Enkiri, une interprétation abusive d'utilisation de personnels dans ce secteur de la distribution. Faut-il mettre les pendules à l'heure ?

C. D.

[Les éditions Savelli signalent que le département Bibliothèques de gares-Hachette vient de répondre négativement à la demande de mise en vente du livre de G. Enkiri dans ce secteur où elle détient le monopole.]

★ Editions-librairie de La Jonquière, 33, boulevard Saint-Martin, 75003 Paris, 138 pages, 33 F.

FAITS DIVERS

● *Car contre camion à Châteauroux : trois morts, onze blessés.* — Trois morts, onze blessés graves dont dix enfants, telles sont les conséquences de la collision survenue, mercredi 21 mars à Châteauroux, dans l'Indre, entre un car transportant des enfants et un camion semi-remorque.

Les victimes sont M. Chaumeil, instituteur à l'école primaire de Nouans-les-Fontaines (Indre-et-Loire), et deux de ses élèves, Murielle Labrosse et Christelle Bougeault. Dix autres enfants sont grièvement blessés, deux ont été hospitalisés. Le chauffeur du car figure aussi parmi les blessés.

Qu'est-ce qui donne des frissons plus longs qu'une semaine aux Galapagos?

Baignoire Repos avec robinetterie thermostatique Topkapi : 4.065 F. Lavabos ovales à encastrer avec robinetterie Topkapi : 2.525 F. (prix indicatifs moyens selon couleurs des modèles et options robinetteries).*

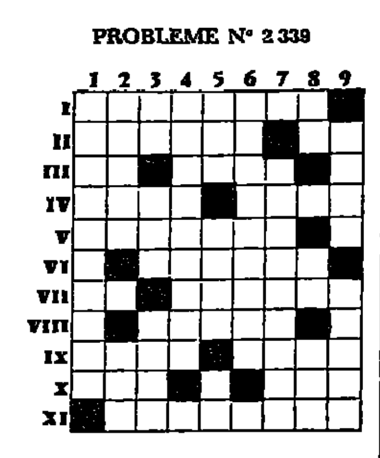
Jacob Delafon. Un luxe fou, un luxe sage.

NEOGRAVURE PARIS

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 339



HORIZONTALEMENT

I. On peut, quand elle est creuse, y mettre tout ce qui est consommé. — II. Peut tromper une vieille ; Possessif. — III. Entre deux bornes chinoises ; Qui peut montrer un bel atlas. — IV. Lieu de séjour pour un couple ; Ne règne plus. — V. Il faut y renoncer quand on veut la moitié. — VI. Eûmes une attitude d'utilisateurs. — VII. Pour le prendre, il faut le couper ; Avec un de plus, c'est une belle tenue. — VIII. Solides quand on peut cracher. — IX. N'annonces pas ; N'est parfois qu'une paille. — X. Inversé ; La ficelle n'en a pas beaucoup ; Evoque un gris. — XI. Pas bien emballé.

VERTICALEMENT

1. Qu'on peut comparer à une odeur de fromage. — 2. Fait généralement son travail sans demander d'explications ; A fait l'objet d'une conquête. — 3. Qui n'avait donc pas été bien caché ; Pas imposé ; Le dernier des pieds. — 4. Cherchent souvent à piquer. — 5. Fournissent du fourrage ; On y trouve de belles basiliques ; N'a pas beaucoup de vivacité. — 6. N'est ouvert que lorsque l'auteur est passé. — 7. Une broche par exemple. — 8. Parfois entre deux propositions ; Abréviation pour le patron ; Esprit de l'étranger. — 9. Foyer ; Permet une aération.

Solution du problème n° 2 338

Horizontalement

I. Bouteille (*cf.* blanquette). — II. Brasseur. — III. Se. — IV. Admirable. — V. Lia ; Air. — VI. Œillade. — VII. Pneus. — VIII. EC ; Ranger. — IX. Tison ; Epi. — X. Té ; Pois. — XI. Erosion.

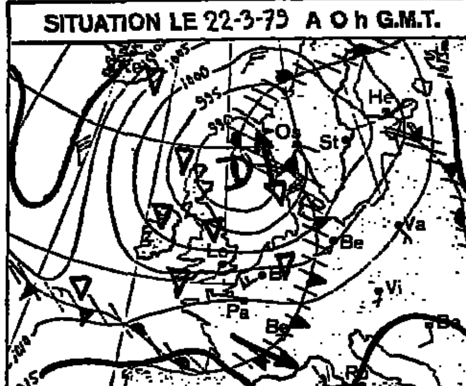
Verticalement

1. Salopette. — 2. Obédiencier. — 3. Ur ; Maie. — 4. Tapi ; Lurons (*cf.* numéro). — 5. Es ; Rilsan. — 6. Isba ; Pô. — 7. Le ; Badigeon. — 8. Lu ; Lie ; Epi. — 9. Errer ; Grise.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22-3-79 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 23-3-79 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 22 mars à 0 heure et le vendredi 23 mars à 24 heures :

Les basses pressions de la mer du Nord continueront de diriger sur nos régions septentrionales de l'air frais et instable ; sur nos régions méridionales, des perturbations apporteront quelques pluies passagères.

Vendredi, le temps sera nuageux près de la Méditerranée et de la Corse, avec des éclaircies.

Du Bassin aquitain et des Pyrénées au Jura et aux Alpes, le temps sera très nuageux avec des pluies passagères ou des averses ; il neigera un peu en moyenne et haute montagne.

Plus au nord, le temps sera plus variable avec des éclaircies, parfois belles le matin dans l'intérieur, qui alterneront avec des passages nuageux. Ces derniers donneront encore dans la journée des averses ou des giboulées de la Manche orientale aux frontières du Nord et du Nord-Est. Le début de matinée pourra être assez brumeux sur la Bretagne et le Centre.

Il fera encore assez frais, surtout le matin, sur la moitié nord de la France avec, probablement, des gelées faibles dans l'intérieur. En revanche, les minima seront en hausse sur le Massif Central et les Alpes. Les températures maximales varieront peu.

Jeudi 22 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 011,3 millibars, soit 758,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 mars ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22) : Ajaccio, 16 et 8 degrés ; Biarritz, 13 et 6 ; Bordeaux, 12 et 3 ; Brest, 10 et 4 ; Caen, 9 et 0 ; Cherbourg, 8 et 1 ; Clermont-Ferrand, 12 et 3 ; Dijon, 12 et 1 ; Grenoble, 16 et 1 ; Lille, 9 et 1 ; Lyon, 14 et 5 ; Marseille, 17 et 7 ; Nancy, 9 et 0 ; Nantes, 11 et 2 ; Nice, 14 et 7 ; Paris - Le Bourget, 10 et —1 ; Pau, 13 et 4 ; Perpignan, 15 et 5 ; Rennes, 10 et 2 ; Strasbourg, 12 et 1 ; Tours, 11 et 0 ; Toulouse, 15 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 5 degrés ; Amsterdam, 10 et 1 ; Athènes, 19 et 15 ; Berlin, 11 et 3 ; Bonn, 12 et —1 ; Bruxelles, 10 et 1 ; îles Canaries, 20 et 14 ; Copenhague, 2 et —1 ; Genève, 11 et 4 ; Lisbonne, 14 et 6 ; Londres, 9 et 1 ; Madrid, 11 et 2 ; Moscou, 0 et —3 ; New-York, 15 et 7 ; Palma-de-Majorque, 12 et —1 ; Rome, 17 et 12 ; Stockholm, 1 et —3.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver et les offices nationaux étrangers de tourisme.

Le premier nombre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes ; le second indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

Ces renseignements ont été transmis à l'Association des maires des stations françaises et à l'Office national autrichien, le mercredi 21 mars.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : 160, 510 ; Autrans : 15, 40 ; Arêches-Beaufort : 30, 320 ; Bonneval-sur-Arc : 110, 190 ; Bourg-Saint-Maurice - Les Arcs : 95, 230 ; Chamonix : 30, 580 ; Chamrousse : 60, 80 ; Châtel : 35, 140 ; La Clusaz : 20, 250 ; Combloux : 5, 230 ; Les Contamines - Montjoie : 20, 250 ; Courchevel : 40, 180 ; Flaine : 90, 480 ; Flumet - Praz-sur-Arly : 40, 140 ; Les Gets : 25, 150 ; Le Grand-Bornand : 50, 180 ; Megève : 25, 210 ; Les Menuires : 100, 190 ; Méribel : 75, 180 ; La Plagne : 180, 230 ; Pralognan - La Vanoise : 40, 60 ; Saint-François - Longchamp : 25, 80 ; Saint-Gervais - Le Bettex : 70, 200 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 25, 70 ; Samoëns : 30, 240 ; Thollon - Les Mémises : 20, 130 ; Tignes : 190, 240 ; Val-Cenis : 20, 110 ; Val-d'Isère : 150, 280 ; Valloire : 25, 170 ; Villard-de-Lans : 25, 155 ; Val-Thorens : 140, 220.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 115, 240 ; Beuil-les-Launes : 120, 150 ; La Colmiane-Valdeblore : 60, 100 ; La Foux-d'Allos : 200, 300 ; Isola 2000 : 250, 350 ; Orcières-Merlette : 100, 300 ; Les Orres : 80, 220 ; Pra-Loup : 50, 190 ; Le Sauze - Super-Sauze : 40, 200 ; Serre-Chevalier : 60, 250 ; Valberg : 120, 150 ; Vars : 40, 200.

PYRENEES

Les Agudes : 45, 90 ; Les Angles : 40, 190 ; Ax-les-Thermes : 30, 150 ; Barèges : 40, 250 ; Cauterets-Lys : 170, 360 ; Font-Romeu : 50, 80 ; Gourette - Les Eaux-Bonnes : 10, 290 ; 10, 290 ; La Mongie : 80, 260 ; Saint-Lary - Soulan : 55, 225.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 30, 100 ; Super-Besse : 30, 100 ; Super-Lioran : 40, 150.

JURA

Les Rousses : 10, 50.

★ Horloge des neiges : 266-64-28.

AUTRICHE

Salzbourg, Badgastein : 80 ; Zell am See : 90. — Voralberg, Lech/Arlberg : 50, 180 ; Zürs/Arlberg : 130, 170. — Tyrol, Fulpmes : 110 ; Igls : 45 ; Ischgl : 20, 170 ; Kitzbühel : 5, 100 ; Lermoos : 0, 120 ; Obergurgl : 25, 210 ; St. Anton am Arlberg : 15, 390 ; St. Christoph am Arlberg : 390 ; Seefeld : 15, 40 ; Sölden : 15, 230.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 22 mars 1979 :

DES DECRETS

● Portant règlement d'administration publique relatif aux comités d'hygiène et de sécurité et à la formation à la sécurité ;

● Modifiant le code du travail (deuxième partie : décrets en Conseil d'Etat) et relatif à l'organisation et au fonctionnement des services médicaux ;

● Portant nomination dans les cadres des officiers de réserve.

(Publicité)

MONSIEUR SOLDES
VÊTEMENTS MASCULINS DE LUXE
Seul spécialiste dans le genre
vous propose actuellement
ses COLLECTIONS
Printemps - Été
en provenance des meilleurs Faiseurs européens
Costumes - Coordonnés
Vestes - Blazers
Pantalons - Imperméables
Et son nouveau rayon
FLASH de CHEMISES
Ouverture du mardi au vendredi de 13 h. 30 à 18 h. 30
avec 2 NOCTURNES jusqu'à 20 h. les mercredi et vendredi
et le samedi toute la journée.
6, rue M.-Michelis - NEUILLY (Place du Marché)
M° Sablons - Bus 73 - T. 624-93-05

OPÉRATION SPÉCIALE
3 costumes (2 pièces) 1060 F
3 pantalons 300 F
3 chemises 120 F
CLUB DX 131
TOUT LE PRÊT A PORTER MASCULIN
ouvert tous les jours sauf dimanche de 10 h à 19 h 30
CLUB DX 131
131, rue du Fg St Honoré 75008
M° St Philippe du Roule

loterie nationale — Liste Officielle

TRANCHE DES VIOLETTES
TIRAGE DU 21 MARS 1979

Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier	Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier
1	1 941 4 491	F. 1 000 1 000	6	5 826 6 966 4 306	F. 1 000 1 000 5 000
2	42 5 922 8 192 209 392 081 792	150 5 000 5 000 500 000 3 000 000	7	3 157 2 797	1 000 5 000
3	13 63	150 150	8	368 2 718 5 688 5 298	500 1 000 1 000 10 000
4	néant	néant	9	9 59 2 399 7 799 8 989 98 779	70 220 1 070 5 070 10 070 50 070
5	5 605 675 5 435	70 570 570 1 070			
6	126 216 3 226	500 500 1 000	0	640 9 880 00 830	500 5 000 100 000

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DU PRIX DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE LE SAMEDI 24 MARS 1979 à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)

LOTO tirage n° 12 : 6 35 38 42 45 46 — numéro complémentaire 5

PROCHAIN TIRAGE LE 28 MARS 1979 VALIDATION JUSQU'AU 27 MARS APRES-MIDI

CARNET

Mariages

Jacqueline GERARDIN et Gérard BARDOT ont la joie d'annoncer leur prochain mariage.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée par le Père Pierrugues, le samedi 31 mars 1979, à 17 heures, en l'église Notre-Dame de Ramatuelle (Var).

11, boulevard Gambetta, 83460 Les Arcs-sur-Argens.
Domaine du château Volterra, Villa 24, 83350 Ramatuelle.
12, rue du Colisée, 75008 Paris.

Décès

— M. Claude Bregheon a la douleur de faire part du décès de sa mère,

Mme veuve Robert BREGHEON, née Louise Joly,

survenu le 17 mars 1979, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu à Randan (63), le jeudi 22 mars, dans la plus stricte intimité.

4, rue Belgrand, 75020 Paris.

— Lyon.
Mme Jacqueline Daffos,
M. J.-C. Daffos,
M. et Mme Marcel Bouvier,
Eric et Serge Bouvier,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-troisième année, de

M. Lucien DAFFOS.

Les funérailles ont eu lieu le jeudi 15 mars, à Lyon.

— Le haut fonctionnaire de défense auprès du ministre de l'intérieur, ses collaborateurs et l'ensemble du service, ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue et ami,

André FOURNIAL,
administrateur civil hors classe, ancien élève de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, survenu le 7 mars 1979.

— Le Père Jacques Guillet, S.J.,
M. et Mme Robert Guillet, leurs enfants et leurs petits-enfants,
Le général et Mme Pierre Guillet, leurs enfants et leurs petits-enfants,
Mme Henri Guillet,
Mme Jean Collard, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme André Baille-Barrelle, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme J. GUILLET, née Alice Collard,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-sœur et tante, rappelée à Dieu le 20 mars 1979, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La messe de communion sera célébrée en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 bis, avenue Raymond-Poincaré, le vendredi 23 mars, à 14 heures.

128, rue Blomet, 75015 Paris.
113, avenue Henri-Martin 75016 Paris.
59, boulevard des Invalides, 75007 Paris.
84, rue de Longchamp, 75016 Paris.

— Judith Kaszemacher, sa mère,
Et toute la famille,
ont le chagrin de faire part du décès accidentel de

Roselyne KASZEMACHER,

à l'âge de trente-deux ans, le 17 mars 1979.

Une pensée est demandée à la mémoire de son père,

Félix KASZEMACHER,

enlevé à l'affection des siens, le 18 novembre 1978.

9, rue du Maréchal-Juin, 94700 Maisons-Alfort.

— M. et Mme Fabio Th. Levi et famille, à Tel-Aviv,
M. et Mme Guido Th. Levi et famille, à Milan,
M. et Mme Gino Th. Levi et famille, à Genève,
M. Daniel de Picciotto et famille, à Pescasseroli (Italie),
Mlle Aimée de Picciotto, à Lausanne,
Mme Hélène Cockinos, à Lausanne,
M. et Mme Henri de Picciotto et famille, à Milan,
Les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mme Lina-Thée LEVI, née de Picciotto,

leur très chère mère, grand-mère, arrière-grand-mère et sœur, qui s'est éteinte paisiblement, à Lausanne, le 21 mars 1979.

Cet avis tient lieu de faire-part.

C.H. 1006 Lausanne,
28, avenue de Montchoisi.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Paul-Henri MICHEL, née Suzanne-Marie Bouchereau,

survenu à Perpignan, le 12 mars 1979.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Montbolo (Pyrénées-Orientales).

Une messe sera célébrée à son intention, le mercredi 4 avril, à 18 h. 30, à la chapelle des Pères Capucins, 44, rue Molitor, Paris (16e).

De la part de :
M. et Mme Bertrand Michel,
M. et Mme Olivier Michel,
Ses parents et amis.
Cet avis tient lieu de faire-part.
3, rue de l'Arioste, 75016 Paris.

— Mme Maurice Pompon,
Claude et le docteur Jean Obriot,
Eugénie et Claude Mauffret,
Pierrette Pompon,
Jean-Bernard et Maryvonne Pompon,
Antoine, Bertrand, Léonard Obriot,
Pauline et Benoît Gousseau,
Dorothée Lalanne,
Emmanuelle, Bernard, Françoise, Anne, Marie, Louis, Eugène Mauffret,
Emilie, Marie, Alexandre Bailhache,
Franck Dessons,
Laurence, Lucie, Christophe Pompon,
Mathilde, Blandine, Sophie, Damien Gousseau,
sa femme, ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Les familles Guibert, Cavaillé-Coll, Monod,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice POMPON,

survenu à Meudon, le 17 mars 1979.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église de Saint-Agnan (Nièvre).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Marie-Claire et Michel Zimmermann,
David, Judith, Gabriel,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Léon PUYBARAUD, née Marie Quémeneur,

leur mère et grand-mère, survenu le samedi 17 mars 1979.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Martin, à Brest, le vendredi 23 mars, à 9 heures.

Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière de Kerfautras.

De la part des familles Quémeneur, Cadoudal, Lefèvre et Zimmermann.

1, résidence Monceau, 78420 Carrières-sur-Seine.

— Nous apprenons le décès de

David SOUMAH,

survenu le 17 mars, à Bordeaux, des suites d'une longue maladie.

[De nationalité guinéenne, leader syndicaliste chrétien, ancien secrétaire général de la Confédération syndicale africaine (C.S.A.), David Soumah, qui était opposé au régime de M. Sekou Touré, choisit l'exil dès 1958. Installé à Dakar, il milita au sein du Regroupement des Guinéens au Sénégal. Son action personnelle marqua l'histoire des vingt premières années du syndicalisme en Afrique de l'Ouest.]

Remerciements

— Mme Jacques Duchamp,
M. et Mme Jean Jourdaine et leurs filles,
M. et Mme Jean-Claude Duchamp et leurs filles,
Et toute la famille,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Jacques DUCHAMP,

vous adressent leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— Le 23 mars 1978, disparaissait brutalement

André HOMONT,
maître assistant à l'université de Paris-I.

Souvenez-vous.

Messes anniversaires

— Pour le quatorzième anniversaire du rappel à Dieu de

Roland DÉCRAENE,

une messe sera dite, le samedi 24 mars 1979, à 9 heures, à la chapelle haute en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

Prières

— Les familles Hayat, Elhaïk, Panaleri, Merlin, parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve HAYAT Allégra, née Souled,

survenu à Antibes, le 17 mars 1979.

Les prières de huitaine seront dites le samedi 24 mars, à 10 h. 45, à l'oratoire tunisien, 17, rue Saint-Georges, Paris.

Communications diverses

— La conférence du stage de l'ordre des avocats à la cour d'appel de Paris souhaite informer que le vendredi 23 mars 1979, à 21 heures, se déroulera, au palais de justice de Paris, le concours d'éloquence annuel, « prix des secrétaires », auquel participeront de jeunes avocats belges et français.

Les discours seront prononcés à la première chambre de la cour d'appel de Paris, qui sera ouverte au public.

Les secrétaires de la conférence du stage de Paris.

Visites et conférences

VENDREDI 23 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Pennec : « La manufacture des Gobelins ».

14 h. 30, métro Jussieu, Mme Allaz : « Le quartier des arènes et la rue Mouffetard ».

15 h., devant l'église, rue Sainte-Cécile, Mme Bouquet des Chaux : « Boileau et l'église Saint-Eugène ».

15 h., métro Abbesses, Mme Legregeois : « A Montmartre ».

15 h., 30, rue de Chaillot, Mme Zujovic : « De Saint-Pierre-de-Chaillot à la cathédrale américaine » (Caisse nationale des monuments historiques).

CONFERENCES. — 15 h., université Descartes, 12, rue de l'Ecole-de-Médecine, M. Ben Shahar : « Possibilités de développement économique au Moyen-Orient après la signature des accords de paix ».

18 h., mairie annexe du 10e arrondissement, 72, rue du Faubourg-Saint-Martin, M. Fernando Rigon : « Céramiques populaires de la Vénétie au XIXe siècle ».

18 h., Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine, MM. John Meisel, Joffre Dumazedier : « Culture et politique ».

La route a été longue, buvez un SCHWEPPES « Indian Tonic ».
Si vous êtes tout retourné, buvez un SCHWEPPES Lemon.

3 ou 5 portes.
Automatique ou mécanique.
7 CV. A partir de 25.500 F.*



JAPAUTO
concessionnaire exclusif
27, av. de la Gde-Armée - Paris 18e
Tél. : 500.14.51 préfère TOTAL
* Prix de la Honda Civic 1250 3 portes, boîte mécanique, clés en main au 1.3.79

Le Monde DES LIVRES

L'exhumation de Robert Challe « écrivain du roi »

Un ethnologue du XVIIe siècle

La publication au Mercure de France du « Journal d'un voyage aux Indes », de Robert Challe, « écrivain du roi », qui n'avait pas été réédité intégralement depuis 1721, n'exhume pas seulement un texte hautement pittoresque et un document de premier ordre sur l'histoire de la navigation. Elle réinsère dans notre culture un des écrivains majeurs du XVIIe siècle. Si peu connu, si mal connu, que le Larousse, en le citant, orthographie son nom de travers — il lui ajoute un s — tout en le faisant mourir dubitativement en 1725.

Or Robert Challe, né en 1659, fut inhumé à Chartres en 1721, d'après le registre de la paroisse que produisent ici même Frédéric Deloffre et Melâhat Menemencioglu, éditeurs associés du « Journal ». Ceux-ci nous restituent donc non seulement un texte dans son intégralité, l'éclairant de notes et de commentaires, mais ils rétablissent, dans la vérité des faits, un tumultueux destin.

On doit à Robert Challe un des romans les plus savoureux du XVIIe siècle, les Illustres Françaises, *publié anonymement en 1713 et qui ne fut rendu à son auteur qu'en 1748. On lui doit aussi, chose inconnue jusqu'alors, le premier traité de déisme français,* les Difficultés sur la religion proposées au Père Malebranche. *Paru en 1768, cet ouvrage philosophique avait été longtemps attribué à Voltaire.*

Les éditeurs de Robert Challe espèrent publier ses Œuvres complètes, *du moins celles qui nous sont parvenues, et qui comprennent aussi des* Mémoires *sur le règne de Louis XIV.* Les Difficultés sur la religion *devront à l'université d'Oxford de paraître en premier, après ce* Journal, *dans la collection « Studies on Voltaire and the eighteen century ». Pour les œuvres romanesques, on songe à un volume de « la Pléiade » qui recueillerait aussi la correspondance de Robert Challe. L'exceptionnel intérêt du* Journal d'un voyageur aux Indes, *où se manifestent un philosophe original, un ethnologue avant l'heure, mais aussi un excellent écrivain, devrait y inciter.* — J. P.

LE 3 mars 1690, une escadre de six vaisseaux, armée pour le négoce et pour la guerre par la Compagnie des Indes orientales, appareille de Lorient à destination de Pondichéry. Ce voyage vers des terres de rêve où *« à quatre grandes lieues au large on sent la cannelle et le girofle »* doit procurer à ces messieurs de la Compagnie de juteux bénéfices ; il doit aussi permettre de tailler des croupières aux bâtiments anglo-hollandais qui pullulaient dans l'océan Indien. Bon gré mal gré, après force péripéties, cette escadre remplit sa mission et rentra au port le 20 août 1691, après un périple d'un an et demi.

Plusieurs témoignages de ce voyage mercantilo-guerrier nous sont parvenus : entre deux épidémies de scorbut, deux tempêtes ou deux abordages, les voyageurs et les marins lettrés de ce temps là tenaient fréquemment un journal de bord, certains par obligation professionnelle, d'autres par goût, afin de tromper leur morosité ou d'exorciser leurs peurs et leurs fantasmes. L'une de ces relations, le journal de Robert Challe, écrivain du roi sur le vaisseau *l'Ecueil*, est — osons le mot — un chef-d'œuvre. Le *Journal d'un voyage fait aux Indes orientales*, de Robert Challe, nous fait penser à ses toiles de Georges de La Tour ou de Claude Gelée, « oubliées » depuis des siècles dans un grenier de la France profonde, puis miraculeusement retrouvées par un érudit « chercheur d'or »...

L'écrivain du roi, sur les navires d'autrefois, était un officier de plume, à la fois notaire et intendant, gratte-papier et marin ; on ne mettait rien dans la cale et on n'en retirait rien sans son ordre. Robert Challe, homme narquois et matois, aussi prompt à manier la plume qu'à tirer l'épée pour défendre un cotillon ou répondre à une insulte, sut excellemment nourrir et surtout abreuver son équipage.


(Dessin de Carelman.)

Une arche de Noé

Les préparatifs du départ, sur un vaisseau du siècle de Louis XIV, offraient à peu près le spectacle d'une cour de ferme : outre 358 hommes d'équipage, 38 canons et maints ballots de marchandise et tonneaux, *l'Ecueil* décrit par Robert Challe emporte 500 poules, 8 bœufs, 2 vaches, 4 truies, 1 verrat, 12 cochons, 24 dindes, 48 canards, 24 moutons, 12 oies, 6 veaux et 34 pigeons... Nous sommes loin ici des délicats embarquements pour Cythère. Le maître de cette arche de Noé est un vieux marin sorti du rang, lieutenant de vaisseau dans la Royale, qui ne montera plus en grade parce qu'il a trop tardé à abjurer l'« hérésie de Calvin ». Il sait jurer comme un marin, c'est-à-dire *« se donner à plus de diables qu'il n'y a de pommes en Normandie »*. Il mourra au début du voyage, littéralement « assassiné » par les chirurgiens de l'escadre, grands saigneurs devant l'Eternel.

En quelques lignes bien troussées, Challe possède l'art de croquer sur le vif ses compagnons de voyage. Voici le premier lieutenant de *l'Ecueil*, chevalier à la triste figure, toujours à « bougonner entre cuir et chair » ; en revanche, le commandant de la compagnie de soldats est un bon vivant, disciple obéissant de Rabelais, qui aime fort se *« laver le col »* et assaillir les belles, autrement dit *« mettre ses mains en course et aller au pillage »* ; quant à l'aumônier, grand amateur de douceurs et de chatteries, il sait manipuler dans ses sermons tout un attirail eschatologique qui a le don de faire sangloter l'équipage... Challe peste contre les matelots bretons, qui sont *« en même temps ivrognes, larrons et dévôts »* ; mais il est aussi le premier à réclamer pour l'équipage un *« bordage d'artimon »* — une tournée d'eau de vie, — à défendre un matelot victime de la brutalité d'un officier.

ANDRÉ ZYSBERG.

(Lire la suite page 25.)

Nabokov et les secrets des instants

● ***Une réflexion subtile et virtuose sur l'amour et ses mirages.***

DANS *Brisure à senestre*, Nabokov — disparu il y a deux ans — batifolait avec l'horreur, qu'il éludait à la fin du récit par une de ses facéties coutumières : la torture, les tyrans, n'ont jamais existé, ce n'était qu'un cauchemar. Cette fois, cheminement inversé, brisure à dextre, c'est le bonheur, c'est l'amour, qui font l'objet de la virtuosité de l'auteur, bonheur et amour eux aussi éludés à la fin : la fulgurance de la plénitude n'a jamais existé, ce n'était qu'un mirage.

Nabokov raconte l'histoire qui dévoile son désespoir souriant, son féroce appétit de félicité. Refusant, une fois encore, de choisir entre l'amour du jeu littéraire et le jeu, tout aussi sérieux, de l'amour, il propose un texte qui éblouit à chaque instant. Malgré les pièges tendus avec perfidie et humour (choses, situations, décrites dans leur banalité agressive), le lecteur aura vite franchi la fausse opacité qui sépare l'apparence quotidienne de la fragrance d'un instant merveilleux. Nabokov, c'est un peu Alice qui a pris Proust par la main pour lui faire traverser le miroir.

Hugh Person (re-bonjour Mister Nobody !), est un jeune Américain pas très futé qui réside plusieurs fois dans le médiocre hôtel d'un village alpestre, en Suisse. La première, il y apprend la mort de son père et, dans la foulée, découvre les satisfactions passagères de l'amour tarifé. Revenu aux Etats-Unis, passant d'un emploi subalterne à un autre, il devient rewriter et conseiller dans une importante maison d'édition. Il retourne en Suisse pour négocier la publication d'un livre au titre bizarre écrit par un romancier célèbre, projection malicieuse de Nabokov lui-même. Admirable prétexte, pour l'auteur de *Lolita*, de prendre ses distances avec ses fantasmes de jadis, occasion aussi d'exquises galipettes de langage qui passent très bien à la traduction.

Mais sur les champs de neige, le personnage Person rencontre la flamme de sa vie, Armande, fille d'une émigrée russe et d'un industriel belge, adolescente insupportable au charme blond, ambigu, de nymphette.

EDGAR REICHMANN.

(Lire la suite page 23.)

Les fantasmes de Patrick Reumaux

● ***Un charme délétère.***

PATRICK REUMAUX sait tout sur les champignons, les insectes et les graminées. Il écrit des romans au charme délétère, pleins de fièvres mauvaises, de plantes vénéneuses, d'étangs où l'on se noie, d'enfants trop graves et de loups qui rôdent. *L'Homme à la main posée*, son quatrième roman, est une sorte d'histoire à deux voix où malaise, tendresse et sarcasme se mêlent dans une composition subtilement mélodique qui, de reprise en reprise, progresse insidieusement.

Le premier narrateur est chargé de cours dans une université somnolente qui tient à la fois du cimetière et de la station balnéaire. On ne sait pas trop où l'on est, en tout cas c'est une banlieue *« lardée d'autobus »*, et le 142 conduit au Mickey Bar où les habitués mangent les haricots de Mme Myla. Les Parques, parfois, accompagnent le narrateur dans l'autobus. Elles jacassent, mettent ses nerfs à vif, lui font oublier la *« grâce lieuse »* de Cygne, sa femme, qui, sereine, lui coud la vie sans rien dire.

Pendant ce temps — les récits alternent chapitre par chapitre, — Olga, l'autre narratrice, revit son enfance près d'une tourbière d'Europe centrale, avec un terrifiant tuteur, le Professeur-Docteur, botaniste de grand renom. La maison craque, le vent grince, les buses crient hub, hub, hub. Le Professeur-Docteur a les yeux comme des billes, il piétine avec rage les tartes aux pommes et passe ses nuits dans un marécage nommé Frog Pond. Comment s'étonner que la *« délicieuse petite Olga »* souffre de convulsions ?

Entre le premier narrateur et Olga il n'y a rien de commun, si ce n'est un *« Homme à la main posée »*, issu de quelque gravure. L'homme, à la carrure de forçat, a posé sa main *« petite et polie »* sur une table laquée, dans la lumière d'une lampe. Il regarde quelque chose qu'on ne voit pas et qui vient de se passer, quelque chose d'infime et d'irrémédiable comme un bris de verre. Chacun dans son rêve, dans sa noire mémoire, Olga et l'autre narrateur cherchent des repères. Mais tout est bourbeux, hostile, aussi bien la vase du marais que la banlieue inextricable.

Creusant patiemment ses *« quelques arpents achetés au prix fort à la mi-temps de sa vie »*, le narrateur ressasse les images d'enfance qui voguent dans ses désarrois, le jardin aux palmiers et aux scolopendres, le domaine perdu des bois et des douves, le collège où on l'a « interné ». Autour de lui tout semble s'envoler, se rouiller. Il suffirait pourtant de peu pour que la maison *« de guingois dans sa tête »* devienne habitable, pour que Cygne, sa femme si habile à coudre les blessures, mette fin à ces fictions fragiles.

A la *« tremblante saison »* du roman, les eaux mortes engloutissent tout dans un vertige lent. Mais dans les instantanés nerveux de *Repérages du vif* (le second recueil de poèmes de Patrick Reumaux), c'est à coup d'arêtes tranchantes qu'il fait tantôt beau tantôt *« noir et peur »*. L'âme s'écorche aux haies, les oiseaux crèvent les buissons, les heures se noient comme des petits chats dans la bière. Entre la boue et le rêve, il y a les plages d'Irlande et les talus hérissés d'herbes.

« Lièvre embusqué dans les lisières
le cœur vide j'écoute remuer les nuages. »

MONIQUE PETILLON.

★ L'HOMME A LA MAIN POSEE, de Patrick Reumaux, roman. Gallimard, 176 pages, 39 F.
★ REPERAGES DU VIF, poésie. Gallimard, 176 pages, 45 F.

ESSAIS SUR MAURICE SACHS
de J.-M. Belle, Ph. Monceau et C. Schmitt

Gare aux aigris !

par Bertrand Poirot-Delpech

L'INTERET pour les « collabos » ne se dément pas. Lui seul explique qu'en l'absence de tout anniversaire Maurice Sachs fasse soudain l'objet d'une biographie — J.-M. Belle (Grasset) — et de trois rééditions : son œuvre maîtresse, *le Sabbat* (Gallimard), le témoignage de Ph. Monceau sur sa mort (Sagittaire), et l'essai de C. Schmitt (Elbel édit.). Il faut dire que le personnage a atteint, dans l'opprobre, une manière de record : juif, homosexuel, prêtre défroqué, chantre de Thorez, escroc, mouchard et, pour finir, agent de la Gestapo... Qui dit mieux ?

Du moins ce maudit absolu revendiquait-il ses ignominies, alors que tant d'autres les ont oubliées, ou y retournent en douce. D'où le respect provocateur que lui gardent les préfaciers de Monceau, Sorin et Guegan. Par-delà l'époque, son cas extrême comporte en tout cas une leçon. Attention aux créateurs manqués ! Rien ne pousse à trahir comme le sentiment d'un grand destin inaccompli.

CE genre de malentendu vient souvent de l'enfance. Celle de Sachs a de quoi désaxer. Il perd son père, très jeune. Le second mari de sa grand-mère, sur qui il prend modèle, se drogue et se suicidera. Sa mère essaiera aussi de se donner la mort, suite à de mauvaises affaires. Elle voulait une fille. Elle lui reproche d'être né, le met en pension, l'ignore. Ses mauvais rapports avec l'argent, l'amour et la littérature datent de là.

Fou de lecture, il espère se sauver par une œuvre. Son charme, et l'époque aidant, il croit que l'écriture passe par la fréquentation des écrivains. Cette illusion fera de lui un mémorialiste, faute de mieux. Cela est clair dès sa rencontre, à dix-huit ans, avec Cocteau. Il ne suffit pas de succéder à Radiguet, mort l'année d'avant, pour écrire *le Diable au corps*.

DE même qu'il ne suffit pas de s'agenouiller pour avoir la foi. Sachs, avec Pascal, croit le contraire. S'il se fait baptiser et s'il communie chez les maritains (1925), ce n'est pas, comme Cocteau, pour tromper son monde, du moins pas encore, mais pour se tromper lui-même. S'il entre quelques mois dans les ordres, c'est qu'il espère dans le travail silencieux de l'âme sur elle-même, espoir qu'il caressera plus tard en prison.

S'il défroque pour un éphèbe de Juan-les-Pins, s'il se jette à corps perdu dans le parasitisme pécuniaire, affectif et littéraire, c'est par dépit de n'avoir pas trouvé au fond de soi de quoi prier et créer pour de bon.

Dès lors, sa vie se partage entre les intrigues, les expédients et les ragots, avec une sorte de fougue dans l'incohérence et la trahison. Un jour, il épouse une gourde américaine, il se retire bourgeoisement à la campagne, adopte un orphelin juif ; le lendemain, il se brouille, boit, jubile, se désespère ; parfait produit, et suprême observateur, de cette avant-guerre étourdie de plaisirs entre deux tueries.

LA rencontre entre un homme et une époque tourne au miracle démoniaque, avec la défaite de 1940. Pour ce pêcheur en eaux troubles, auprès de qui les héros de Modiano semblent des enfants de chœur, l'occupation fait figure d'aubaine. Revenu à Paris après son exode à Bordeaux avec Radio Mondial, il trafique du garçon, du faux tableau, du beurre salé et du lingot, y compris au profit de l'Etat.

Pourquoi, fin 1942, quitte-t-il cette vie en or de condottiere marron — racontée avec bonheur dans *la Chasse à courre* — pour se retrouver grutier dans un chantier naval de Hambourg ? Ce mystère, parmi tant d'autres, reste mal éclairci.

Selon Violette Leduc, qui lui a porté, un temps, sa curiosité amoureuse pour les écrivains homosexuels, et qu'il a incitée à écrire, il se serait joint volontairement aux requis du S.T.O., pour fuir des créanciers. D'après son biographe, Jean-Marie Belle, Sachs n'a pu exercer les fonctions d'agent de change, malgré ses origines juives, que contre des renseignements sur ses clients. Avant son départ, il est en contact avec la brigade financière du Quai des Orfèvres, un commandant de la police allemande et, sans doute déjà, avec la Gestapo. L'intérêt de moucharder n'est pas que matériel : pour connaître l'homme, sa vieille hantise, rien ne vaut, écrira-t-il, *« l'Eglise, la prison et le deuxième bureau »*...

UNE chose est sûre : le grutier de Hambourg, connu sous le nom aryen de sa mère, Ettinghausen, et aussi sous le sobriquet de « tante Maurice », émarge en secret à la Gestapo, sous le numéro G 117, avec mission de dénoncer les antinazis du chantier.

Vicissitudes du métier de flic amateur ! Il a beau faire arrêter des Bavarois, des Français, des garçons qui refusaient ses avances et, peut-être, un jeune jésuite dont, en ancien séminariste, il enviait le rôle spirituel : en novembre 1943, il se retrouve à son tour en prison.

Loin de s'en plaindre, les notes réunies dans *Derrière cinq barreaux* prouvent qu'il est ravi. Entre deux lectures de la Bible et de Montesquieu, il remplit des carnets d'aphorismes, de projets variés (peu convaincants). Toujours le vieux rêve de devenir créateur à part entière, et non plus seulement chroniqueur de son temps !

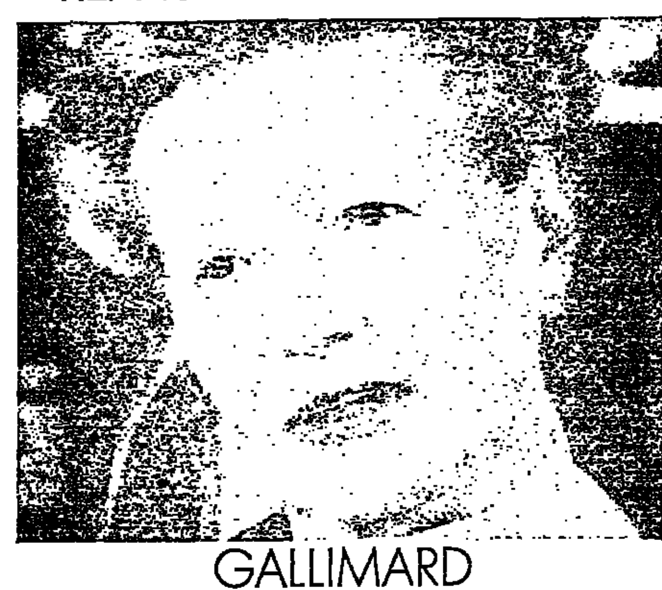
(Lire la suite page 20.)





Simone de Beauvoir

UN FILM DE JOSÉE DAYAN ET MALKA RIBOWSKA
RÉALISÉ PAR JOSÉE DAYAN



GALLIMARD



Le Vagabond des Limbes

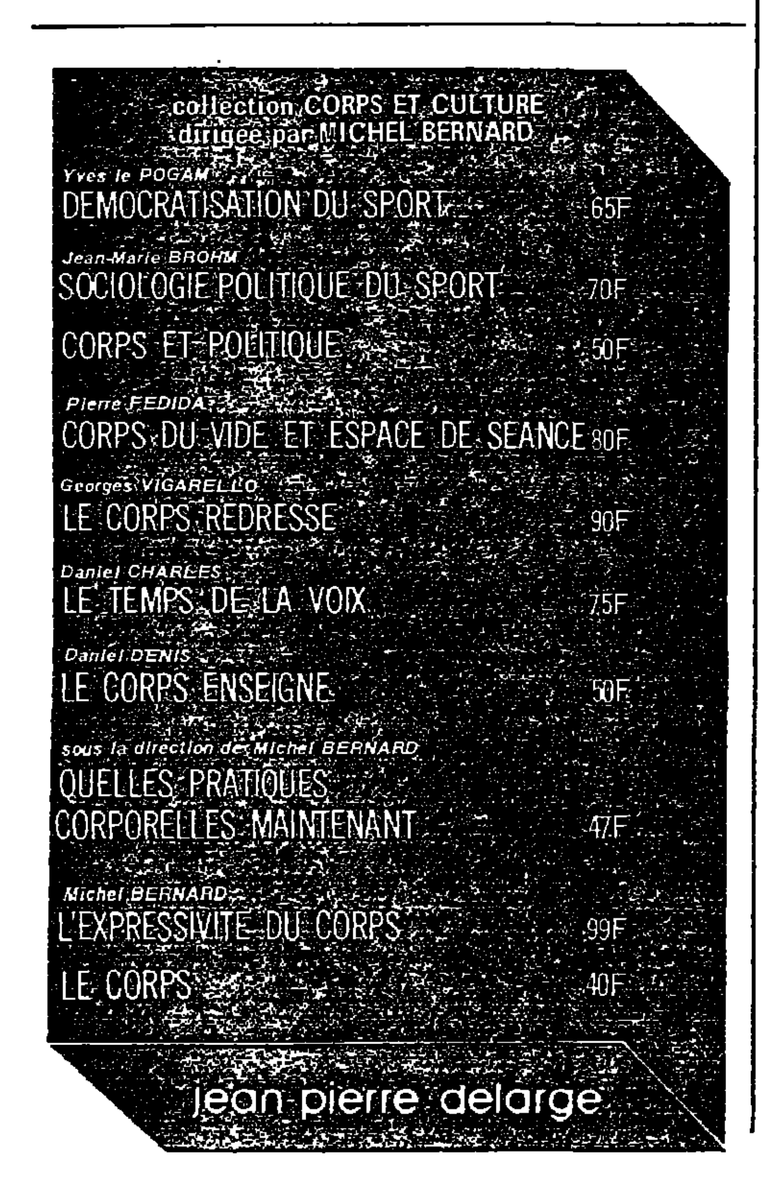
Texte de Godard - Dessins de Ribera

"L'ALCHIMISTE SUPRÊME"

"Dans l'infini du temps et de l'espace, il existe des îles dont toutes les légendes rapportent qu'elles sont interdites... On dit que, sur l'une d'elles, c'est Dieu lui-même qui agonise... Il faut être cinglé pour aller l'y défier... ou s'appeler AXLE MUNSHINE!"

DARGAUD ÉDITEUR

chez votre libraire



la vie littéraire

Thomas Masaryk dans l'intimité

Historien et arrière-petit-fils de Juliette de Krüdener par sa mère suisse, *Francis Ley* est entré en amitié, à partir de 1932, avec Herbert Revilliod, son condisciple à Genève ; or cet Herbert — et Léonard, son puîné — étaient les deux seuls petits-fils du fondateur de la République tchécoslovaque, Thomas Masaryk.

Un concours de circonstances propulse la famille Ley à Kdyne, en Tchécoslovaquie, où les deux fils d'Olga Revilliod-Masarykova viennent rendre visite à leur grand-père, à Noël et l'été. En 1933 et 1934, ils invitent leur ami au château de Lany, où tous trois vivront dans l'intimité du célèbre vieillard, durant quelques jours. Celui-ci, encore en fonctions (il abandonnera le pouvoir à Bénès en 1935, à la suite d'une maladie), revit dans cette plaquette (*le Président Masaryk et son petit-fils Herbert*, préface de Léon Noël, Barré-Dayez éditeurs, 148, rue Amelot, 75011 Paris), vu à la fois par le jeune étranger admiratif et par Herbert, dont une conférence inédite est ici reproduite. L'homme s'y révèle grand, simple et bon.

Herbert devait mourir à vingt-quatre ans, en 1945, d'une maladie infectieuse contractée au cours d'opérations de sauvetage, en Angleterre ; son frère, engagé dans la Royal Air Force, avait disparu en plein ciel six mois auparavant ; on sait la fin tragique de Jan Masaryk, leur oncle, en 1948. Ainsi s'éteignait une lignée... — G. G.-A.

Mort de Bakary Diallo l'un des ancêtres de la littérature sénégalaise francophone

De Bakary Diallo, qui vient de s'éteindre presque clandestinement près de Podor dans la vallée du fleuve Sénégal, Jean-Richard Bloch qui préfaçait en avril 1926 son autobiographie, parue sous le titre étrange de *Force-Bonté*, écrivait : « *Bakary Diallo n'est pas un Noir de convention. Il n'est même pas un nègre instruit, un instituteur, un fonctionnaire. L'aventure a été le chercher, comme tant d'autres dans sa paillote sénégalaise et en a fait un tirailleur.* »

Berger illettré, engagé en 1911 dans les troupes coloniales, Bakary Diallo fut interprète durant la première guerre mondiale, notamment auprès du député sénégalais Blaise Diagne qui porta le titre de haut commissaire des troupes noires. Ancien combattant, grand mutilé de guerre, il finit sa carrière comme chef de canton. Retiré à Mbala, où il était né en 1892, il y jouissait de l'estime de ses compatriotes et de celle du président de la République sénégalaise, le poète Léopold Sedar Senghor.

Récompensé en 1927 par le *Prix de la littérature coloniale*, Bakary Diallo n'a jamais été très connu du grand public, ni au Sénégal ni en France. Son œuvre est pourtant relativement féconde (*Racines d'aimer, Salam el Islam, Fleur noire, etc.*) et une certaine élite intellectuelle française considérait avec respect ses écrits. C'est ainsi que Jean-Richard Bloch, évoquant *Force-Bonté*, en appelait en ces termes aux lecteurs : « *Lisez ces chapitres étonnants dignes des plus belles églogues grecques... Lisez attentivement ce témoignage sur la vie intérieure d'un nègre musulman de notre époque et demandez-vous ensuite si, de telles paroles, de telles pensées, ne sont pas comparables entre autres, aux cosaques et aux contes populaires de Tolstoï...* — Ph. D.

Figures viennoises

Dans *l'Homme sans qualités*, Robert Musil évoque l'Autriche de l'empereur François-Joseph en ces termes : « *Oui, la Cacanie a peut-être été, après tout, malgré tout ce qui tend à le contredire, un pays pour génies ; et c'est de cela sans doute qu'elle a péri.* »

Souvent comparée à l'œuvre de Proust ou à celle de Joyce, celle de Musil, ingénieur de formation, est un pur produit de ce champ d'expérimentation de la modernité que fut Vienne au début du siècle. Le dernier numéro de la revue *l'Arc* (n° 74, 128 pages, 25 F) présenté par Jacques Bonnet et auquel ont notamment collaboré Jacques Bouveresse, René Micha, Helmut Arntzen et Bernard Boschenstein, rend hommage à l'illustre écrivain autrichien.

Autre « génie » viennois : le compositeur Alban Berg, auquel l'excellent romancier lausannois Etienne Barilier consacre le premier ouvrage en français (éd. L'Age d'homme, 253 pages, 58 F). Particulièrement intéressantes et originales sont les pages où l'auteur tente d'établir un rapport entre la dissolution politico-sociale et sexuelle à Vienne, ainsi que la crise d'identité qui en résultait, et la forme des œuvres d'art. Il observe justement que, chez Musil, comme chez les dodécaphonistes — Schönberg, Webern, Berg, — l'œuvre est décentrée, éclatée en plusieurs « lieux » de gravitation intense et obscure comme les fameux « trous noirs » de la physique contemporaine. — R. J.

Naissance du « Poche suisse »

Célèbre dans le monde francophone pour sa collection « Classiques slaves », honorée l'an dernier par l'attribution du prix Médicis étranger à Zinoviev, « l'Age d'homme » publie depuis dix ans l'essentiel de la production littéraire romande : son directeur, Vladimir Dimitrijevic, a décidé de faire connaître, tant en Suisse qu'au dehors de ses frontières, les meilleurs auteurs de ce pays, en supprimant le handicap du prix de l'édition courante. Ainsi découvrira-t-on que le pays de Cendrars, de Denis de Rougemont ou de Dürrenmat en manque pas de trésors. Certes, une collection telle que « Poche suisse » ne peut prétendre aux avantageux tirages de ses sœurs parisiennes, et son prix sera légèrement supérieur à ces dernières : environ 15 FF.

Quatre titres ont paru. Pour la fiction, *Adam et Eve* de C. F. Ramuz, *la Fourmi rouge et autres textes* de Charles-Albert Cingria et *Boulevard de philosophes* de Georges Haldas. Pour l'essai, *le Cinéma suisse* de Freddy Buache, véritable somme de la vie culturelle helvétique de ce dernier demi-siècle.

Tirée au minimum à cinq mille exemplaires, diffusée en France, cette collection publiera six titres par an. Les auteurs de langue allemande ou italienne y voisineront avec ceux de langue française : les classiques avec les modernes. « L'Age d'homme » annonce *l'Araignée noire* de Gotthelf, une anthologie rhéto-romanche et un roman de Barilier pour cette année. — R. G.

Vient de paraître

Romans

ALFRED FABRE-LUCE : *Vivre avec son double.* — A travers une rencontre et trois histoires, le narrateur dialogue avec le jeune homme qu'il a été. (Julliard, 250 p., 40 F.)

EMMANUEL ROBLES : *l'Arbre invisible.* — Lucienne, domestique, soigne un jeune homme blessé dont elle s'éprend et pressent un secret. (Balland, « L'instant romanesque », 122 p., 25 F.)

Récits

BRUNO GAY-LUSSAC : *l'Heure.* — Dans une auberge isolée, en hiver, près de l'océan, un homme communie avec les éléments et les choses, en un temps immobile. (Gallimard, 90 p., 27 F.)

MURIEL CERF : *Amérindiennes.* — Peinture baroque d'un Brésil singulier et récit provocateur, par l'auteur du *Lignage du serpent.* (Stock, 186 p., 40 F.)

Lettres étrangères

LUDWIG HOHL : *Chemin de nuit.* — Par un écrivain suisse allemand, né en 1904, trop peu connu ici. Traduit de l'allemand par Philippe Jaccottet. (Editions Bertil Galland, 29, rue du Lac, 1800-Vevey, Suisse, 150 p.)

PAUL GOMA : *Garde inverse.* — Par l'écrivain roumain contestataire, né en 1935, auteur notamment de *la Cellule des libérables*, publié chez le même éditeur en 1971. Traduit du roumain par Serban Cristovici. (Gallimard, « Du monde entier », 346 p., 75 F.)

ALBERTO MORAVIA : *Le roi est nu.* — Conversations en français avec Vania Luksic. (Stock, 214 p., 45 F.)

MORRIS WEST : *Protée.* — Un nouveau roman sur le thème de la violence dans la vie quotidienne. Traduit de l'anglais par Paul Alexandre. (Fayard, 392 p., 49 F.)

MARIO SOLDATI : *l'Epouse américaine.* — Par l'écrivain italien, auteur de *Festin du commandeur* : l'obsession dans la passion amoureuse. Traduit de l'italien par Françoise Bouillot. (Belfond, 190 p., 49 F.)

J.-P. DONLEAVY : *la Sale Saison de Samuel S.* — Un recueil de nouvelles de l'auteur des *Béatitudes bestiales de Balthazar B.*, qui, né à New-York, vit en Irlande. Traduit de l'anglais par M.-J. Lacube. (Denoël, 240 p., 44 F.)

Essais

PIERRE DRACHLINE : *De l'apprentissage du dégoût...* — Florilèges pour un désespoir. (Plasma, 60 p., 18 F.)

CLAUDE FLEOUTER : *le Tango de Buenos-Aires.* — D'un art authentique dans lequel les Européens n'ont vu qu'un air de danse. C. Fléouter, collaborateur du *Monde*, se fait l'historien et le témoin du tango. (J.-C. Lattès, 150 p., 38 F.)

MAXIME RODINSON : *les Arabes.* — Une étude du peuple arabe, de sa culture et de ses idéologies, qui va à l'encontre de bien des idées reçues. (PUF, 174 p., 25 F.)

Poésie

OLIVIER MEMLING : *Sablier.* — Jean Orieux présente ce recueil de poèmes, d'une facture classique. « *L'auteur,* dit-il joliment, *a trempé sa plume dans l'arc-en-ciel .* » (Ed. Pierre Fanlac, Périgueux).

EDOUARD J. MAUNICK : *En mémoire du mémorable* suivi de *Jusqu'en terre Yoruba.* — L'auteur de *Ensoleillé vif*, prix Apollinaire, évoque dans sa poésie sa terre natale, l'île Maurice, et l'histoire des Noirs africains déracinés. (L'Harmattan, 92 p., 20 F.)

Société

JEAN-JACQUES LEBEL : *l'Amour et l'Argent.* — Dans cet essai critique, nourri d'informations et d'enquêtes, la prostitution se révèle l'un « des visages de notre société, visage maquillé, refoulé ». (Stock II, 460 p., 50 F.)

CLAUDE PICANT : *Des flics pour faire quoi ?* — L'auteur propose une autre utilisation des forces de police. (Editions sociales, 206 p., 40 F.)

Correspondance

NIETZSCHE - REE - SALOME : *Correspondance.* — A travers leurs lettres, l'histoire d'une communauté vouée à la liberté de pensée, à l'analyse morale, au dédain des conventions. (Edition établie par E. Pfeiffer, trad. de l'allemand par Hanse-Love et Jean Lacoste. Coll. « Perspectives Critiques », PUF, 420 p., 72 F.)

en poche

L'EFFONDREMENT DE NIETZSCHE

C'EST de la dynamite que Nietzsche a emportée avec lui à Turin, lorsqu'il s'y installe en septembre 1888, à l'âge de quarante-quatre ans. Et, immédiatement, il entreprend d'achever *l'Antéchrist*, ce défi grandiose lancé contre le christianisme. « *J'appelle christianisme*, écrit-il, *la grande malédiction, le grand mensonge le plus profond, le grand instinct de vengeance pour lequel aucun moyen n'est assez venimeux, assez souterrainement mesquin.* » Exalté, sûr de son génie, Nietzsche laisse éclore son œuvre à Turin, il y rédigera encore *Ecce homo* et *Nietzsche contre Wagner.*

Le 3 janvier 1889 est une date bien connue des nietzschéens : elle leur rappelle l'effondrement pathétique du philosophe, piazza Carlo-Alberto. Nietzsche n'a pas supporté de voir un cheval brutalisé par un cocher. Il s'est approché de l'animal en sanglotant et s'est jeté à son cou pour l'embrasser. Puis il s'est écroulé.

A son réveil, Nietzsche a le sentiment d'être à la fois Dionysos et le Crucifié. C'est ainsi d'ailleurs qu'il signera les lettres qu'il envoie aux grands de ce monde et à ses amis. A Burckhardt, il avoue qu'il « *aurait mieux aimé être professeur à Bâle que Dieu* », mais qu'il n'a point voulu « *pousser l'égoïsme jusqu'à renoncer par intérêt personnel à la création du monde* ». Inquiet, son fidèle compagnon, Overbeck, se rendra aussitôt à Turin et prendra la décision de le faire hospitaliser à Bâle. Non sans remords, comme il le confiera à Peter Gast : « *C'eût été une preuve d'amitié beaucoup plus réelle de lui ôter la vie, comme d'ailleurs mon unique désir en ce moment est qu'elle lui soit bientôt enlevée. Là-dessus, je n'ai pas la moindre hésitation (...). C'en est fini de Nietzsche.* »

Sur les dernières années de l'auteur de *Zarathoustra* — il mourra en 1900 — l'essai du Dr. E.-F. Podach, publié pour la première fois en 1931, contient maints documents, psychiatriques notamment, qui complètent utilement l'ouvrage de H.-F. Peters : *Nietzsche et sa sœur Elisabeth* (Mercure de France).

ROLAND JACCARD.

★ **E. F. Podach : L'EFFONDREMENT DE NIETZSCHE. Trad. de l'allemand par A. Vaillant et J.R. Kuckenburg. Idées/Gallimard, 182 pages.**

— PARMI LES REEDITIONS : *le Mal français*, d'Alain Peyrefitte (le Livre de poche, 2 vol.) ; *Quatre-vingt-treize*, de Victor Hugo (Folio. Edition présentée, établie et annotée par Yves Gohin) ; *Poil de carotte*, de Jules Renard (Folio. Préface d'André Fermigier) ; *le Transfuge*, de Richard Wright (Folio) ; *les Plaisirs et les Jours*, de Marcel Proust (l'Imaginaire. Gallimard) ; *Etapes sur le chemin de la vie*, de Sören Kierkegaard (Ed. Gallimard) ; *Péguy*, de Daniel Halévy (Préface de Robert Debré. Introduction et notes d'Eric Cahn. Pluriel. Le Livre de poche) ; *le Mexique insurgé*, de John Reed (Petite Collection Maspero).

en bref

● **LE PRIX DE POESIE DE L'ACADEMIE MALLARME (fondation Yves Rocher), doté de 15 000 F, a été décerné à Jacques Izoard pour son recueil intitulé « Vêtu, dévêtu, libre » (Belfond).**

● **LE PRIX CAZES, doté de 5 000 F, a été décerné à Cavanna pour son récit autobiographique « les Ritals », publiés par les éditions Belfond. (Lire la critique de B. Poirot-Delpech dans « le Monde des livres » du 1er septembre 1978.)**

● **LE JURY DU PRIX LITTERAIRE VLADIMIR DAHL a attribué à l'unanimité son Prix 1979 d'un montant de 10 000 F à Vladimir Korner vivant à Moscou pour son roman « la Taupe de l'histoire ». Ce prix a été fondé en 1975, pour couronner un roman, un essai ou un recueil de nouvelles inédits, en langue russe. Le jury est composé de Mme Zinaïda Schakovskoy (présidente), René Guerra, Nikita Struve, André Amalrik, Michel Heller, Georges Nivat.**

● **LE PRIX DRAKKAR, doté de 10 000 F, destiné à couronner une œuvre où la mer joue un rôle important, a été décerné à Jean Garmiers pour son roman « le Vice-Roi », paru aux éditions Denoël.**

● **CAMUS ETRILLE. « Un pessimisme distingué ; une déréliction morose à l'usage des gens de bonne compagnie ; le pont aux ânes de l'enseignement de la philosophie dans les lycées ; la « pensée » de Camus : l'imitation la plus platement cartésienne de notre temps. » C'est Jean-Jacques Brochier qui avait tiré, il y a quelques années, ses flèches acérées et très irrespectueuses sur l'une de nos gloires nationales dans un livre intitulé « Camus, philosophe pour classes terminales ». Il a jugé l'heure venue de rééditer, après la parution de l'énorme biographie de Herbert Lottmann, consacrée à l'auteur de « l'Homme révolté », cette critique fort impertinente. (Balland, 177 p., 39 F.)**

● **LE CENTRE CULTUREL INTERNATIONAL DE CERISY-LA-SALLE présente pour cet été six colloques :**

— du 16 au 26 juin : Sartre aujourd'hui (dir. G.Idt, M. Rybalka) ;

— du 28 juin au 8 juillet : Mouvements sociaux et sociologie (dir. A. Touraine) ;

— du 10 au 20 juillet : L'autobiographie et l'individualisme en Occident (dir. M. Catani, Cl. Delhez-Sarlet) ;

— du 21 au 31 juillet : Problèmes actuels de la lecture (dir. L. Dällenbach, J. Ricardou) ;

— du 2 au 12 août : Pour un nouvel enseignement du français (dir. la revue « Pratiques ») ;

— du 20 au 30 août : Dialectique et sciences humaines : Lukacs, Goldmann (dir. S. Naïr).

Enfin, un atelier se tiendra du 13 au 20 août : Claude Ollier : les Inscriptions conflictuelles (dir. M. Avelot). (Pour tous renseignements, écrire au C.C.I.C., 27, rue de Boulainvilliers, 75016 Paris, ou téléphoner le vendredi au 530-42-03).

هكذا من الأصل

romans

Crébillon à Bucarest

SUR ses fines bottes de chevreau, une jeune agrégée de lettres part à la découverte de la réalité socialiste. Elle compte enseigner Crébillon aux étudiants de Bucarest, et aussi, pourquoi pas ?, faire le point, distinguer le bien du mal, peser le négatif et le positif sur sa balance personnelle. Avec une honnêteté implacable, elle dresse l'inventaire sur deux colonnes qui, comme par enchantement, s'équilibrent. Satisfaite du résultat, elle s'accorde des scrupules, se traite de petite bourgeoise et, stimulée par cette accusation, entreprend de multiplier les expériences qui consolideront son bilan.

Rues, monuments, journaux, amis de rencontre, elle passe la réalité à la moulinette, en tire des phrases que ne renieraient pas les « frustrées » de Claire Bretecher. Au sortir d'une étreinte amoureuse, elle soupire : « *Les hommes cherchent toujours le passage de certains lieux de moi, toujours les mêmes... Ce qui m'abuse souvent, c'est que je continue à croire qu'il se passe là quelque chose qui ressemble à une communication... un métalangage, un coït sémantique, avec dénotatif, conatif...* » Et les Roumains, pas en reste, citent Benveniste ou Klossowski. Sauf un rebelle qui, exaspéré, lui écrit : « *Madame, vous portez le territoire français dans la poche fessière de votre pantalon de velours. Ayez le bon goût de ne plus vous aviser sur des choses que vous ne connaissez point.* »

Imperturbable, elle s'applique à les connaître, ces choses qui l'entourent, à résoudre ces contradictions qui la défient, à comprendre ce pays frivole et tragique où la tentation de l'exil ronge les consciences. Partir ou pas, l'unique question qu'elle provoque par sa seule présence, par la convoitise que suscitent sa liberté, sa culture, ses devises et ses bottes bien sûr. Objet de luxe importé de l'Occident fabuleux, elle s'acharne à traverser les miroirs des idéologies pour accéder au cœur du problème. Crébillon l'aidera-t-il ? « *Il a utilisé à des fins analytiques et critiques le jargon d'un groupe social défini, une parole morte, faite de stéréotypes* », explique-t-elle à ses élèves. Et de conclure, songeant à la « *parole gelée* » de la propagande officielle : « *Voilà qui devrait vous intéresser.* » Crébillon ou un autre, que leur importe ? Il suffit à leur bonheur de l'entendre « *dégoiser son savoir dans sa langue maternelle, si bien tourbie, si belle* ». Mais, pour leur part, qu'ont-ils à dire ?

Ferveur et malice

Inutile d'interroger les privilégiés qui, retranchés derrière leur whisky, leurs disques, parfois leur voiture, se dérobent : « *A quoi bon discuter ce qu'on ne peut changer ?* » Ils se méfient de la politique autant que ceux qui en ont souffert et qui se contentent de livrer à la visiteuse leur expérience, à l'état brut. Qu'elle en tire la leçon qu'elle veut ! Ainsi Marcus, dont treize années de prison interrompirent à deux reprises les études et qui n'a résisté que dans l'espoir de raconter un jour ce qu'il avait vécu. Qu'a-t-il appris ? La faim, la soif, les coups, à ne pas mourir, à plaindre pêle-mêle juges, gardiens et condamnés. « *Tous des victimes* », déclare-t-il. Lui aussi aspire à quitter la patrie-vase clos. Pour aller où ? Chez ses semblables, en Sibérie, pour s'enfoncer davantage encore dans cet univers dostoïewskien qui lui paraît « *plus intéressant que les différentes versions du capitalisme* ».

La spécialiste de Crébillon s'éprend du disciple de Soljenitsyne et l'associe à une nouvelle enquête : la recherche d'un communiste français qui, déçu par le régime socialiste, a commis l'imprudence d'exprimer son malaise dès son retour à Paris. Ostracisé par le parti, abandonné par sa femme qui se suicide peu après, il est « *revenu s'ensevelir dans cette réalité qui l'avait si profondément dérangé* ». Pourquoi ? Par esprit de pénitence ? Dans l'intention de découvrir la raison d'être de tant de souffrances, le fin mot d'une si triste histoire ? Nous ne le saurons pas, puisque jamais Marcus et sa compagne ne rencontreront ce frère en marginalité.

Mais, à suivre sa piste, depuis les réserves paysannes « *où les intellectuels de la capitale vont régénérer leur fibre nationale, manger du fromage frais, boire du lait de brebis, enregistrer les ballades populaires que psalmodie quelque vieille édentée, avant de retourner à la ville combiner des schémes structuraux* », jusqu'aux marécages du delta dont la mouvance leur enseigne « *la précarité de toute limite et l'absence de points fixes* », ils s'imprègnent d'une sorte de sagesse à la fois lucide et tendre, pessimiste et généreuse, ironique et solitaire. Quelque part, derrière le décor, un ami leur tend la main.

Et nous, lecteurs, sommes à notre tour gagnés par la ferveur de ce roman, oui, ferveur malgré la malice qui préside à l'enterrement des illusions perdues, malgré la présence un peu abusive de Crébillon qui multiplie les clins d'œil au début du livre, malgré l'immense mélancolie qui s'élève du constat d'échec. Un échec dont la lumière indulgente du Danube arrondit les angles comme pour le rendre relatif, oui, qui sait ?

GABRIELLE ROLIN.

★ *CREBILLON-SUR-DANUBE*, de Henri Lafon, Le Seuil, 125 pages, 35 F.

Peut-on encore prendre le large?

● *Une croisière nostalgique de Gilles Rosset.*

QUINZE jours à draguer, dans la Royale, quelque part au large de Cherbourg, ce n'est pas vraiment la grande évasion. Mais on ne choisit pas toujours ses aventures. On fait avec.

Alexandre, réserviste, a répondu à l'appel des autorités. On va donc lui confier un antique dragueur à coque de bois, le *Capella*, et un équipage de fortune. De quoi faire des ronds dans l'eau. Pour la gloire ? Pour le profit ? Vous voulez rire. Disons pour le plaisir. Pour sentir de nouveau le vent du large lui fouetter le sang. Pour ce rendez-vous sans cesse remis avec le temps passé. Parce que des souvenirs n'en finissent pas de battre le rappel dans la chambre noire de sa mémoire. Ils sont là, venus du fond des livres, en contrepoint, tous ces bourlingueurs d'autres temps, ceux de *l'Ile au trésor*, et Gilliat, et le Vieux Marin. Ils ont tous répondu à l'appel, plus réels que l'équipage râleur et fantoche qu'on vient de lui coller.

Alexandre s'interroge. Fallait-il vraiment, pour un brin de mélancolie, s'exposer aux avanies sur ce *Capella* frais tiré de la naphtaline ? Bien sûr que non. Mais il a un vieux compte débiteur avec la marine. Voici quinze ans, elle l'avait recueilli alors que, jeune avocat stagiaire, il venait de perdre une cause. Pas bien méchant. Qu'en disait son client ? Rien : il y avait laissé sa tête. Alexandre avait donc pris le large.

A l'époque, les choses étaient différentes. La France avait encore un empire et, sous notre pavillon, régnait la discipline. On n'hésitait pas à vous envoyer sur la peau de bouc pour une vétille.

A présent... Oh ! à présent, ces sacrés réservistes, il ne faut surtout pas les bousculer ! Qui commande qui ? Ces bassets, d'où sortent-ils ? Et cette virée interdite, à terre, comment la qualifier ? Sévir ? Ce n'est plus de saison. Si l'équipage met les voiles, son *Capella* restera en rade. Il faut bien composer. Tolérer ce qu'on ne peut empêcher, par exemple, ce bal masqué, cette mascarade, avec ces travestis équivoques, Armande et Amanda. Au fait, cette pseudo-Armande est-elle bien sur le rôle ? Et question drague, ne va-t-on pas un peu trop loin ? Ou bien ces mystérieuses sirènes ne sont-elles pas prévues au programme, annoncées à mots couverts par l'amiral ? La Royale vire-t-elle sa *cuti et, faute* de matériel moderne, va-t-elle offrir à ses matelots d'occasion les délices d'un équipage mixte ?

Les eaux vives de la mémoire

Drôle d'époque... Alexandre ne sait plus trop bien vers où souffle le vent dominant. Mais que les choses étaient donc claires, au bon vieux temps, au temps du Balajo et de la *Gloire*. A présent, il faut temporiser. Une banale mission devient un exploit, non pas tant par sa finalité, que parce qu'on a réussi à la mener à terme. L'honneur de la marine revient de loin. Hier, il allait de soi, le moindre refus s'appelait mutinerie. Aujourd'hui, si les gars marchent, c'est vraiment pour se faire plaisir, et encore... Ils savent que leur tâche, il y a belle lurette que des satellites s'en chargent. Pas la peine de leur raconter d'histoires.

Pourtant, cette peine, Gilles Rosset l'a prise pour nous. Son *Vent dominant* nous parle de mer et d'hommes. Cette mer n'a rien d'exotique, elle est plutôt polluée. Ces hommes ne sont pas des héros, loin de là. Le *Capella* n'est pas un de ces supermonstres taillés à battre des records, sous un nom de cigarette ou de club. L'intérêt de ce récit n'est pas là. Il est dans cet écart déchirant entre un quotidien dont on ne se remet jamais, parce qu'il reste notre jeunesse.

Gilles Rosset nous entraîne dans les eaux vives de sa mémoire, pour une brève croisière à saveur de sel et de nostalgie. C'est donc ça, une vie ? Seulement ça : trois petits tours, et puis... Et puis cette part de rêve que le temps ne saurait réduire et que ce livre nous redonne.

CLAUDE COURCHAY.

★ LE VENT DOMINANT, de Gilles Rosset. Grasset, 329 pages, 52 F.

AUBIER

Confrontation

Une nouvelle revue

R. MAJOR,
J. BAUDRILLARD, C. CLEMENT, J. DERRIDA,
S. DOUBROVSKY, S. LECLAIRE...

Cahier 1. Imposture ou pas

Vente en librairie le n° 55 F

Abonnement pour quatre numéros (deux ans) : 190 F
Nom et prénom ______
N° ______ Rue ______
Code postal ______ Ville ______
Je joins mon règlement (France : 190 F – Etranger : 210 F)
☐ chèque ☐ chèque postal (3 volets)
à l'ordre des EDITIONS AUBIER MONTAIGNE,
C.C.P. Paris 71297 – 13, Quai de Conti, 75006 PARIS.

LA PUCE A L'OREILLE
anthologie des expressions populaires
Claude Duneton
STOCK

Jean-Louis Bouquet au cœur du fantastique

● *Un maître du genre.*

BEAUCOUP de ceux qui connaissent le meilleur de son œuvre tiennent Jean-Louis Bouquet, disparu l'été dernier — il avait quatre-vingts ans, — pour l'un des tout premiers auteurs fantastiques contemporains de langue française. Qu'il le soit, indéniablement, on n'en pourra plus douter quand on aura lu ou relu ses deux recueils majeurs, *le Visage de feu* et *les Filles de la nuit*, qu'on nous redonne enfin, grâce aux efforts conjugués de Francis Lacassin et d'Hubert Juin.

Ces deux recueils avaient été précédés par la réédition de *l'Ombre du vampire*, d'*Irène, fille fauve*, et suivis, récemment, par celle du *Dock des suicidés*. Ce sont là trois volumes qui, relevant ouvertement de la littérature populaire, groupent dix récits policiers où, déjà, perce le fantastique. Dix récits auxquels Bouquet n'attachait pas une importance excessive, qu'il signa « Nevers-Séverin » et qu'un éditeur de Lille fit paraître en fascicules en 1943 et 1944. Dix récits au demeurant agréables à lire et où l'on trouve, pour la première fois chez Bouquet, certains des thèmes qu'il reprendra et développera superbement plus tard dans *le Visage de feu* et *les Filles de la nuit* : envoûtement, auto-envoûtement, possession démoniaque...

Lorsqu'il parut, en 1951, dans une collection que dirigeait alors Henri Parisot, *le Visage de feu*, s'il ne fit guère de bruit, ne passa pas complètement inaperçu : Jean Blanzat, Jean Rousselot et quelques autres en parlèrent chaleureusement; André Breton — qui tint à rencontrer Bouquet — déclara qu'il n'avait rien lu de plus exaltant depuis Achim d'Arnim.

Au vrai, une parenté patente existe entre *Alouqa ou la Comédie des morts* — que l'on trouve dans *le Visage de feu* — et *les Héritiers du majorat*, l'un des chefs-d'œuvre d'Arnim : dans l'un comme dans l'autre de ces récits, ce qui s'y passe d'étrange est toujours vu, toujours observé au travers des fenêtres, et leur climat nocturne se ressemble.

Les Filles de la nuit, que l'éditeur appela *Aux portes des ténèbres*, parut à la fin de 1955. Ce recueil suscita, entre autres, des comptes rendus élogieux de Robert Margerit, d'André Dalmas, et l'enthousiasme d'Alain Dorémieux, qui lui consacra un long article étonnamment pénétrant.

Le Visage de feu rassemblait quatre récits ; *les Filles de la nuit* en regroupait cinq. Tous étaient d'une qualité rare. Mais il s'y trouvait des « récits-vedettes », *Alouqa ou la Comédie des morts* — une admirable, une fascinante histoire de morte-vivante et d'un bien curieux « théâtre de salon » — et *les Pénitentes de la Merci* — où la psychanalyse a son mot à dire et le dit bien, — qui sont peut-être ce que Bouquet a écrit de plus extraordinaire.

Ce fantastique, qui se nourrit évidemment des fantasmes de l'auteur, dont l'un — celui d'un amour de jeunesse avorté — est singulièrement récurrent, ce fantastique-là va, on s'en doute, bien plus loin que la simple histoire de terreur. Voici ce que Bouquet lui-même en dit aux premières pages des *Filles de la nuit* : « *Les récits que l'on dit fantastiques, et desquels on n'attend souvent qu'un frisson, ne peuvent-ils être, parfois, une algèbre où se transposent des problèmes intérieurs si obscurs qu'ils ne se laissent pas aisément résoudre, ni même poser, dans les normes classiques ?* » Ajoutons à cela que l'art de Bouquet, de qui la langue est fort belle, se recommande par un prodigieux pouvoir de suggestion, une puissance d'impact quasiment hallucinatoire et un érotisme tout ensemble flagrant et feutré. Ajoutons encore que l'auteur du *Visage de feu* sait dresser un décor mieux que personne, surtout quand il s'agit de celui, onirique, du Marais qu'il affectionne et nous rend aussi « présent » que l'est le vieux Prague du *Golem* de Meyrink.

S'il existe, bien sûr, d'autres auteurs fantastiques d'aujourd'hui, français ou de langue française, qui me touchent — Cassou, Brion, Mandiargues, Jean Ray, pour n'en citer que quelques-uns, — je n'en vois pas qui me donnent autant que Bouquet le sentiment de ce qu'est, pour moi, le fantastique : un mélange, difficile à définir, d'irrationnel et de réel, duquel doit toujours, *nécessairement*, sourdre la poésie. Chez Bouquet, elle coule de source.

ROLAND STRAGLIATI.

★ LE VISAGE DE FEU. Jean-Louis Bouquet. Edition définitive revue, corrigée et postfacée par l'auteur. Marabout, 210 p., 12,50 F.

★ LES FILLES DE LA NUIT. Edition définitive revue et corrigée par l'auteur. Marabout, 219 p., 12,50 F.

★ L'OMBRE DU VAMPIRE. Préface de Francis Lacassin. Marabout, 222 p., 12,50 F.

★ IRENE, FILLE FAUVE. Marabout, 160 p., 10,50 F.

★ LE DOCK DES SUICIDÉS. Marabout, 314 p., 18 F.

QUEFFELEC
Ils étaient six marins de Groix...
... et la tempête
La “marée” de la seconde moitié de septembre 1930, qui confronte les six hommes du thonier-dundee “L'Aviateur Blériot” à une tempête fantastique, une des plus meurtrières que les pêcheurs bretons aient jamais connue, les aura marqués pour toujours. Eux et leurs familles de “la côte”.
PRESSES DE LA CITE

André Chamson
de l'Académie française
Castanet
Le Camisard de l'Aigoual
ROMAN
PLON

JOSEPH GIBERT
25 % DE REMISE
• LA PLEIADE
• BANDES DESSINÉES
• ASSIMIL
• ATLAS (Historique Géographique)
• PRIX LITTÉRAIRES
26, BOULEVARD ST-MICHEL (6e)
MÉTRO ODÉON - LUXEMBOURG (R.E.R.)
AUTOBUS : 21-27-38-58-63 - 81-82-84-85-86-87-89
Arrêts : Cluny, Ecoles, Luxembourg

GARE AUX AIGRIS !

(Suite de la page 17.)

Peu importe qu'en 1945 il disparaisse abattu par un SS flamand sur la route de Kiel, comme l'assurent J.-M. Belle et Yvon Belaval, admirable préfacier de ses derniers écrits, ou bien saigné par ses codétenus et dévoré par des chiens, comme l'affirme Ph. Monceau, ex-L.V.F., complice de la Gestapo, voisin de cellule et disparu, croit-on, en Indochine. Cette mort légendaire ne fait que mettre un comble au spectacle dont Sachs a entouré sa vie, au Mal qu'il a toujours choisi, au mépris dont il a tout englobé, à commencer par lui-même.

PEU de collaborateurs se sont révélés aussi peu politiques. Il écrit bien, ici ou là, qu'il aime l'Allemagne pour son culte de l'homme, son sens de l'organisation, sa grandeur, sa discipline, sa virilité. Il applaudit le national-socialisme d'avoir détrôné le commerce, ce

par Bertrand Poirot-Delpech

« *déshonneur de l'espèce* ». Mais son nietzschéisme de collégien cache mal son goût d'homosexuel pour le pays des Hitler-Jugend aux joues lisses et, dit-on, désintéressés en amour. Dieu n'a été que l'occasion de se faire tailler une soutane par Chanel, et Thorez, celle d'écrire un livre suggéré par Gide. Il ne croit pas à l'histoire, simple remuement d'une nature sans progrès, ni à la solidarité. Seul l'instinct le dresse, le temps d'un *article*, contre l'antisémitisme de Léautaud et de Jouhandeau.

Rien de moins choisi ni concerté que son amoralisme. Rien à voir avec les démonstrations exemplaires de Dostoïevski, Darien et Genet. Il cherche plus à déjouer les créanciers qu'à amasser, aussi à l'aise en prison que dans les palaces. Il n'attache pas de valeur subversive à la haine ou au crime. Il cède seulement, et imprévisiblement, à la manie maudite de vérifier l'infamie générale, dont la sienne.

Sans doute assouvit-il ainsi une sale curiosité et en attend-il un sursaut créateur : à la Gestapo, il se plaît « *à fouiller les existences* », et « *à transformer le sort des hommes en un coup de fil* » (sic). Mais il s'agit d'abord d'apaiser son mal à vivre. Il ne peut supporter la vie, il l'avoue, qu'en prenant chaque jour sa « *drogue de cynisme* ».

CETTE haine de soi et du monde, si effroyablement favorisée par les circonstances, s'enracine, on l'a vu, dans la honte d'être né qu'a inculquée la mère. Elle s'est avivée avec l'impossibilité de s'intégrer, et dans des amours douloureuses. Sacha charma sans savoir retenir ni être retenu. Très vite, il se sent gros, laid, menacé de ne plus plaire. Tel est le fond de sa malédiction : revivre toute sa vie le passage de l'adolescence à l'âge mûr, ressenti comme chute avilissante de l'inachevé dans le raté.

Sa création renvoie à cette déchéance. A l'origine, il ne voit que la gloire, comme Napoléon, pour vaincre la mort. Il se rêve l'égal de Cocteau et de Max Jacob. Dans sa prison d'Hambourg, il se prendra à y croire de nouveau. « *Nous autres*, s'écriera-t-il, *il n'y a que le génie qui puisse nous sanctifier.* » Mais le malheur a voulu qu'une lucidité suicidaire se mêle à cette ambition déraisonnable. Blocage freudien ? Absence d'un sujet qui « *dénoue le nœud* », comme a très bien diagnostiqué Anouilh ? Dès ses premiers textes, et jusqu'au bout. Sachs sait qu'il lui manque la grâce, selon le mot joliment ambigu de Mauriac. « *Tu pourras tout sauf être écrivain* », lui a prédit Cocteau. Il n'en doute pas, et il en rage.

Faire la vie et donner la mort, faute de signer une œuvre ! Ses aventures délirantes n'ont d'autres fonctions que de lui masquer cette évidence du chef-d'œuvre sans cesse différé, impossible. Gare aux aigris des lettres : aucune malfaisance ne leur paraît à la mesure de leur déconvenue, et propre à les venger...

QUELLE idée, aussi, de mettre au-dessus de tout le genre romanesque, pour lequel il n'était pas fait, et de juger si mal la chronique où, pour son temps, il restera sans égal !

Casanova ? La comparaison serait excessive, à cause de l'époque même. Mais le jaillissement artistique des années folles et le naufrage moral qui a suivi ont trouvé un mémorialiste à leur image, chatoyant et détraqué, superficiel et déchirant.

« *La mort n'est jamais accidentelle* », écrit-il peu avant de disparaître. Sa vie et *le Sabbat* aident à comprendre que la fin des époques obéit, elle aussi, à une logique pathétique.

★ **LES FOLLES ANNÉES DE MAURICE SACHS**, de J.-M. Belle, Grasset, 256 pages, 49 F.

★ **LE DERNIER SABBAT DE MAURICE SACHS**, de Du Dognon et Monceau, Sagittaire, 298 pages, 39 F.

★ **LE DOUBLE JEU DE MAURICE SACHS**, de Claude Schmitt, Elbel édit., 50 pages, 30 F.

Principales œuvres de Maurice Sachs : *le Sabbat* (à reparaître fin avril dans l' « Imaginaire », Gallimard), *le Voile de Véronique* (Denoël), *la Décade de l'illusion*, *la Chasse à courre*, *Derrière cinq barreaux* (Gallimard), *Chronique joyeuse et scandaleuse* (Livre de poche).

écrits intimes

Une autocritique infatigable

● ***Le second volume du* Journal *de Charles Juliet.***

LE second volume du *Journal* de Charles Juliet, qui vient de paraître, a été écrit de 1965 à 1968, période d'une avance capitale dans l'évolution du poète. Pour qui lit à la suite ces notes prises dans la discontinuité, et qui retrouve, condensés en quelques heures, les mouvements, les élans, les retombées, les efforts et les moments de grâce d'un esprit seul devant soi-même pendant ces trois années, le livre est pareil à ces films où l'on voit en quelques minutes une plante sortir de terre, grandir et fleurir.

Etienne Souriau, qui s'est intéressé à cette « danse des fleurs », notait que la tige aspirée vers le haut par la nécessité de sa croissance donne parfois un grand coup de tête loin de son axe, pour y revenir lentement et retrouver l'équilibre de sa verticalité. Ces coups de tête furieux, ces écarts violents, si fréquents dans le premier volume du *Journal* de Charles Juliet, deviennent rares dans le second, comme si la plante, ayant pris vigueur en lui, pouvait désormais faire l'économie de ces reculs — comme si la lucidité, mûrie, était enfin en mesure de maîtriser les désordres du désespoir et de l'espoir en lutte.

La haine de soi, par où il est passé, aux époques les plus noires de son aventure, il ne s'en est pas détourné : il l'a épuisée, il en a tant souffert — non sans révolte, — mais il est allé jusqu'au fond, comme il va au fond du sentiment de l'absurdité du monde social, de l'Histoire. Cette absurdité, beaucoup l'entrevoient par éclairs, certes, mais cela ne dure pas : ils font comme s'ils n'avaient rien vu, et rentrent dans le jeu.

Charles Juliet, assoiffé de cohérence intime, ne quitte plus des yeux ce qu'il a une fois aperçu clairement, et sa vie ne dément pas sa vérité. Il pourrait dire avec Valéry : « *C'est une folie que de s'occuper d'autre chose que de ce qu'il y a de plus inutile, de moins actuel et de moins humain.* »

De cette « folie », Charles Juliet s'abstient, avec une discrétion et une fermeté parfaitement neutres, en sage qui ne cherche pas à faire école mais qui, pour sa part, entend bien ne pas perdre son temps. C'est donc à l'écart, et, on le devine, en affrontant à la fois la réprobation et la pauvreté, qu'il se consacre entièrement à l'essentiel. « *Jamais l'esprit n'a été tenu en aussi bas mépris qu'à notre époque. Marasme, risques graves. L'artiste n'a jamais été aussi indispensable. Il n'a jamais eu à faire face à des besoins aussi urgents.* » Encore l' « artiste » peut-il se réhabiliter aux yeux des gens s'il fait carrière, et si son œuvre obtient le succès commercial où il rejoint les autres producteurs de notre société et leurs compétitions. Ce n'est pas le parti choisi par Juliet, qui, dans une note émouvante, se réjouit de n'avoir pas écrit, dans sa jeunesse, les cinq romans et les nouvelles auxquels il a tant travaillé : il est loin maintenant des préoccupations de ce temps-là — et qui sait où l'aurait entraîné cette voie de traverse ?

Ainsi, en marge de la foule, et en marge même du monde des « artistes » lancés dans la course aux honneurs, Charles Juliet poursuit l'entreprise dont son journal est à la fois l'expression et l'instrument. L'écriture humble, tâtonnante, impossible à décourager, tend vers l'impersonnalité : une autocritique infatigable dépiste et confond les traces toujours renaissantes du moi dont l'affectivité est un encombrement. A l'inverse de ceux qui accumulent les publications dans l'espoir que leur entassement finira par constituer « une œuvre », il sait, en dépit de l'impatience inévitable, se taire, ne pas agir :

« *Quand je suis au plus bas, écrasé, écœuré par la folie de ce monde misérable, que je n'ai plus la force, je cherche du moins à ne pas m'évader, à endurer dans le silence et la passivité. Et le soir, bien que je n'aie rien fait, j'ai cette modeste consolation de ne m'être pas défilé.* »

Un écrivain aussi dur avec soi-même, quand il ne détruit pas ce qu'il a écrit, livre au lecteur des pages intenses, qui sont comme vin pur. Dépouillé d'événements, nu de toute anecdote, le journal est ici la quintessence d'un temps vécu *dans le déchirement* et la fidélité. L'originalité radicale de Charles Juliet, son étonnante singularité, tiennent à la simplicité de son dessein, qu'il ne lâche pas une heure, en dépit de toutes les tentations de divertissement : ayant choisi une fois pour toutes la vie intérieure qui se nourrit de sa création, il présente le visage, certains diront naïf, de celui dont le royaume n'est pas de ce monde. L'art, lieu de rencontre avec ceux de sa race, avec ses pairs, est la vraie patrie de cette intelligence séparée qui rejoint les hommes en ce qu'ils ont de plus profond, en ce qu'ils ont oublié d'eux-mêmes.

Ce très beau livre est de ceux qu'on relira sans les épuiser.

JOSANE DURANTEAU.

★ **JOURNAL** (tome II, 1965-1968), de Charles Juliet, Hachette (coll. « Hachette - P.O.L. »), 300 p., 35 F.

De l'abjection à l'élévation mystique

DES diverses collections de recherche littéraire qui sont publiées à Paris, la collection « Textes », que dirige désormais Bernard Noël chez Flammarion, est l'une des plus remarquables. Y paraît aujourd'hui un texte saisissant, un texte, je le dis tout de suite, comme on n'en publie que rarement et qui, par leur existence même, mettent en jeu notre relation à la littérature. Le livre s'intitule *Journal d'une femme soumise*. Il est signé Mara — pseudonyme.

Mara est la femme d'un écrivain. Le journal qu'elle nous livre (les fragments d'un journal ?) s'étend sur une quinzaine d'années, de 1958 à 1974. En 1958, Mara a trente et un ans. Elle lutte déjà contre l'angoisse, contre la mort. Avec N... (le mari), elle est dans une situation sans issue. Ils coexistent dans 40 mètres carrés, cherchant à justifier leur vie, « intolérable en fait », « avec un acharnement de taupes ».

Lui écrit. Mais elle, malgré les conseils qu'il lui donne, ne réussit pas à mettre noir sur blanc ce qu'elle vit. C'est difficile, en effet, car ce couple vit beaucoup par le sexe, et c'est en s'enfonçant dans le sexe, pour complaire à N..., et pour se perdre elle-même, peut-être, que Mara cherche désespérément on ne sait quel salut. Les rares scènes où, osant écrire ce qui fut, elle se montre dans l'abjection du sexe telle qu'elle se pratique aujourd'hui dans tel ou tel endroit de Paris sont parmi les plus terribles qui aient jamais été écrites, et elles s'impriment, inoubliables, dans l'esprit.

La manière dont Mara, après ces moments de perdition où elle s'abandonne aux hommes, réintègre en quelque sorte son *propre esprit donne à ces textes* une sorte d'élévation mystique qui fait que le lecteur, au gré de son inclination, rapprochera cette femme inconnue de Thérèse d'Avila ou de Bataille, dans ce qu'ils ont l'une et l'autre d'inhumain.

Quand le journal s'achève (Mara publiera-t-elle d'autres textes ? on brûle), Mara a quarante-cinq ans. Elle entre en psychanalyse. N... rencontre une femme plus jeune. Une nouvelle époque commence, semble-t-il. Bernard Noël nous dit : après la soumission, la rébellion. Il pense que le *Journal d'une femme soumise* prend place dans « le domaine où les femmes aujourd'hui mènent leur lutte ». J'en suis moins sûr. J'ai ressenti ce texte comme l'un des très rares qui ne sont pas liés à un moment, mais qui ébranlent l'homme et la femme, hors les engagements actuels, dans la connaissance qu'ils ont d'eux-mêmes, la conscience qu'ils se font de leur existence, de leur destin.

PIERRE BOURGEADE.

★ **JOURNAL D'UNE FEMME SOUMISE**, de Mara, coll. « Textes », Flammarion, 224 p., 38 F.

Robert Laffont

Ce roman passionnant peint l'Histoire du siècle à travers le destin de sept hommes et femmes nés le 1er janvier 1900. Il croise les destins, les mêle, les dénoue dans une chevauchée formidable où le temps roule, gronde, s'enfle, emportant les rêves et les hommes, leur désir de bonheur et de liberté.
Jacqueline Bruller (LE MAGAZINE LITTÉRAIRE)

Une sacrée belle idée de roman !
(LE MATIN)

On demeure ébloui par l'érudition, l'art consommé de suturer Histoire et histoires, et la frénésie que met l'auteur à creuser dans les mots et la mémoire, selon la belle formule du livre, son *sillon rouge*.
Bertrand Poirot-Delpech (LE MONDE)

Ampleur de la vague romanesque, subtilité de l'écriture : les dialogues probablement les plus denses qu'on ait lus depuis Hemingway.
Gilles Perrault

Un conteur-né.
PARIS MATCH

Les sept personnages de Gallo s'imposent, ils prennent la dimension et le volume de la vie.
Gilles Lambert (LE FIGARO)

Un magnifique défi réussi à l'imagination.
Jacques de Decker (LE SOIR DE BRUXELLES)

MAX GALLO
les hommes naissent tous le même jour

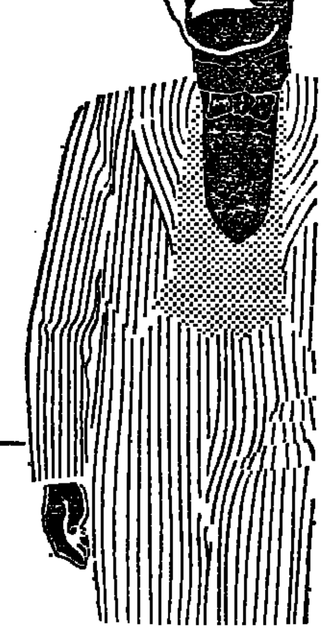
Deux volumes :
1/ Aurore
2/ Crépuscule


PERSONNAGES
collection de biographies

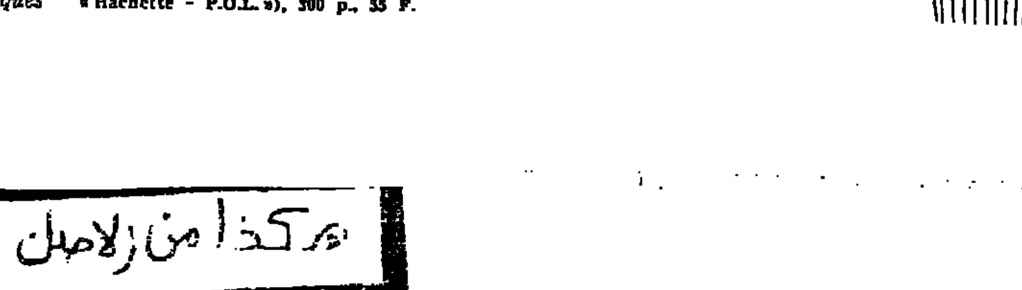
JOSEPH CAILLAUX
le défi victorieux
par J.-C. ALLAIN.
544 pages 55 illustrations
relié cuir 150 F

BAZAINE
ou les secrets d'un maréchal
par M. BAUMONT.
428 pages 70 illustrations
relié cuir 140 F

IMPRIMERIE NATIONALE
27, rue de la Convention,
75015 PARIS.







Pierre Belfond

vous propose cette semaine :

deux grands romans étrangers

MARIO SOLDATI

"L'épouse américaine"



Né à Turin, Mario Soldati a terminé ses études supérieures à la Columbia University de New York. Il a poursuivi une double carrière de cinéaste (une quarantaine de films) et d'écrivain. Parmi ses romans les plus célèbres : Le festin du Commandeur, Les lettres de Capri, La confession, Les deux villes (Plon), L'émeraude (Flammarion).
Mario Soldati partage son temps entre Tellaro (La Spezia) et Milan.

J'ai lu en deux soirs « L'épouse américaine », prisonnier de ces deux femmes, complémentaires et asymétriques. La découverte du néant, sur lequel débouche le bonheur amoureux à son apogée, est un moment d'une grande beauté. Tout le roman tend vers ce dénouement et le poursuit avec désespoir.

Mais il y a tant d'autres motifs qui passent à travers cette œuvre : sincérité et mensonge — depuis l'amour avec Edith tout en pensant à Anna jusqu'à la définition d'Edith du « mensonge par sincérité » ; âpreté et douceur — ou avidité et douceur chez Anna.

Et des notations plus physiques d'une grande finesse...

L'obsession et la précision dans la passion amoureuse sont celles d'un roman de Tanizaki ou de Kawabata. Et la construction du roman atteint une perfection aujourd'hui unique plutôt que rare.

ITALO CALVINO

ERSKINE CALDWELL

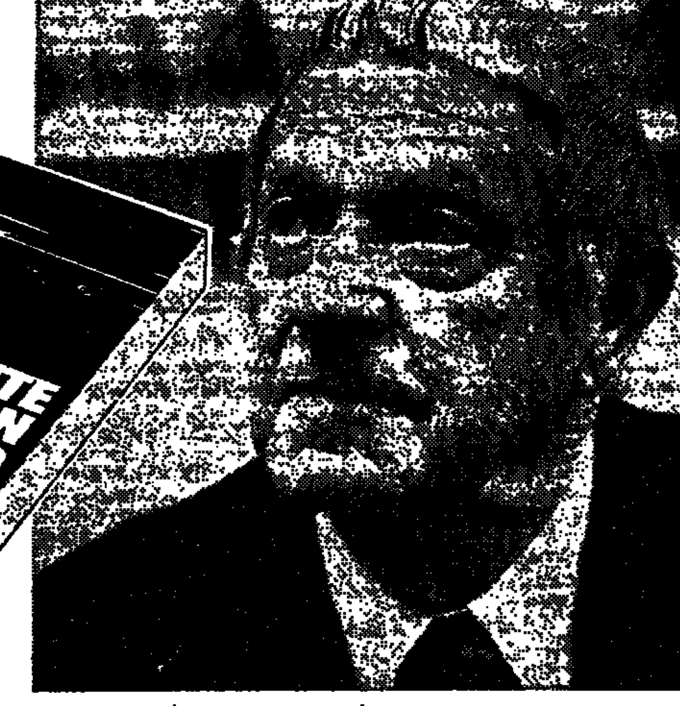
"Haute tension à Palmetto"

Dans ce gros village assoupi de Palmetto, que l'on devine cuit et recuit de soleil, l'été, où les passions alanguies ont figé les êtres dans leur petite vie maniaque, mesquine, répétitive et exsangue, l'irruption de Vernona, splendide et libre, porte à chaud et à blanc les défauts et les vices de chacun, d'un coup débridés.

Autour de Vernona dansent les pitoyables, les grotesques, les tarés, les innocents, les démunis, qui donnent à cette farce les dimensions d'une *farce-ballet*. Presque tous, de cette maîtresse d'école, rêvent de faire leur maîtresse. Dures et même impitoyables, cyniques, douées pour le mal, ainsi se révèlent toutes les femmes du livre. Rusés et même roués, butés, incrustés dans leurs frustrations, médiocres, ainsi se donnent à voir les hommes.

Il m'a semblé entendre, à la dernière page du livre, et sur cette dernière scène, celle du départ de la belle et de la bête, le rire de Caldwell que l'on peut dire, comme l'humour, *noir*.

YVES BERGER



Né en Géorgie, Erskine Caldwell fut tour à tour machiniste de théâtre, footballeur, garçon de café, journaliste, éditeur et finalement écrivain.
La route du tabac, Le petit arpent de Bon Dieu, Un p'tit gars de Géorgie (Gallimard), Les braves gens du Tennessee (Belfond) l'ont placé, à côté de Faulkner et de Steinbeck, parmi les maîtres du roman américain.
Erskine Caldwell vit à Scottsdale, en Arizona.

Publicorps

"Littératures étrangères" collection dirigée par Eric Nerciat

ERSKINE CALDWELL Les braves gens du Tennessee
JAN WOLKERS Les délices de Turquie
GORE VIDAL Burr
LUDWIG HARIG Vers l'âge d'or
AUGUSTO ROA BASTOS Moi, le suprême
UNICA ZÜRN Sombre printemps

A paraître en avril : "La machination", de Aristote Nikolaïdis

entretien Max Frisch : « Un écrivain doit rester naïf ».

● *Vous écrivez dans votre journal une « liste de gratitude » dans laquelle vous citez : l'expérience de la pauvreté, la mort précoce de votre père et votre travail d'architecte.*

Max Frisch me regarde de ses yeux triangulaires, étrangement fixes, avec un rire bref. Il n'a pas changé. Quand je l'ai rencontré à Zurich pour la première fois, il y a une vingtaine d'années, nous avions mangé une truite du lac en buvant un blanc du pays. Ici, dans cette auberge de la Forêt-Noire, nous en sommes à un saumon farci. Le vin est un bad-würtemberg 1972. Partout, la saveur du réel.

« La pauvreté, dans mon enfance, m'a placé dans un rapport direct avec les gens et les choses. Mon père, fils d'un ouvrier autrichien venu travailler à Zurich, était architecte, mais sans diplôme supérieur, et c'était la crise : nous allions ramasser des glands dans la forêt pour faire du café, et je me rappelle avoir volé des pommes avec ma mère, un jour, dans un verger. La cuisson des aliments dépendait du nombre de pièces de 20 centimes que nous pouvions glisser dans le compteur à gaz — il en fallait trois pour des pommes de terre en purée, qui me paraissaient le comble du luxe. Aucune révolte : je croyais que tout le monde vivait ainsi. Ma mère trouvait une compensation en imaginant qu'elle descendait d'une famille patricienne de Bâle. »

Les bains publics de Zurich

● *Et la mort de votre père ?*

« Elle m'a obligé à trouver du travail, à entrer dans la vie réelle, alors que je suivais en dilettante des cours de littérature et de beaux-arts à l'Université. »

Cette époque est essentielle pour la formation de l'écrivain. Soudain le voici chômeur, remettant en cause son identité, inutilisable aux yeux des gens auxquels il se présente parce qu'il n'a pas d'expérience pratique. Il collabore à quelques journaux, envoie des impressions de voyage (Prague, la Grèce, la Hongrie) à la Neue Zürcher Zeitung, *et publie deux romans. En 1937, il brûle tous ses manuscrits et décide de ne plus écrire. A ce moment il a trouvé un métier : un ami mécène lui a offert des études d'architecte.*

« Ce fut ma chance, dit Max Frisch. En 1942, grâce à un premier prix remporté pour la construction de bains publics à Zurich, j'ai pu ouvrir mon propre bureau. L'architecte m'a permis d'établir des relations normales avec des gens de toutes les couches sociales, de les connaître en termes de travail. Beaucoup d'écrivains, au contraire, commencent à écrire à l'Université et passent le reste de leur vie le stylo à la main. L'architecture nous confronte avec le réel. On ne peut parler d'urbanisme sans poser la question de la propriété foncière, ou construire un immeuble en ignorant les rouages du capitalisme. »

● *Vous découvrez donc l'injustice sociale, mais aussi à la même époque le nazisme, qui vous coupe de l'Allemagne. Vos œuvres ont-elles été un effort pour exorciser ce « mal » ?*

« Ma connaissance du nazisme s'est faite sur un plan privé. En 1933 j'étais amoureux d'une juive berlinoise. Quand je suis allé en Allemagne avec elle pour la première fois, j'ai eu une réaction viscérale en voyant les nazis. Du dégoût. Je n'ai pas analysé ce *phénomène en termes marxistes* ou chrétiens : les lois raciales de Hitler m'atteignaient personnellement, dans ma vie intime. »

● *La psychanalyse a-t-elle joué un rôle dans votre formation ?*

« J'ai suivi quelques conférences de Jung, à Zurich, mais j'ai toujours craint de répondre à des modèles et de perdre mes névroses productives. J'ai heureusement une immense faculté d'oubli, et je ne suis pas doué pour la théorie. Un écrivain doit rester naïf. »

● *Mais votre amitié avec Brecht, pendant la guerre ?*

« Comme auteur, Brecht m'a fasciné. Ses idées d'écrivain m'ont sans doute influencé, mais il m'a fait prendre conscience également du fait que je n'étais pas marxiste, et que je ne pourrais jamais entrer dans un parti. »

En 1939, Max Frisch est mobilisé. Il passe une bonne partie de la guerre sous l'uniforme, à la frontière suisse.

Il s'aperçoit alors que le temps libre dont il dispose (une demi-heure, une soirée) lui permet d'écrire un journal. D'où une forme littéraire que certains critiques considèrent comme son œuvre la plus originale, réflexions sur les événements, expériences de style, fragments et projets qui deviendront des pièces ou des romans, interrogations adressées aux lecteurs, collages. Ces mises en question de la réalité et de soi-même annoncent une grande œuvre romanesque : Stiller, *dont la première phrase : « Je ne suis pas Stiller » a un profond retentissement sur une nouvelle génération en quête de son identité. On y trouve aussi l'origine de son théâtre, qui apparaît comme une tentative d'expliquer des phénomènes, tels que le nazisme et la guerre, dont les Suisses furent les spectateurs impuissants, à l'image du chœur des pompiers dans sa pièce,* Bonhomme et les incendiaires, *mais un spectateur est-il aussi complice ?*

« Le directeur du Schauspielhaus de Zurich, Hirschfeld, m'a encouragé à écrire pour la scène. La technique du théâtre m'a fasciné. Je me rappelle le plaisir que j'avais à suivre les répétitions des classiques auxquelles Hirschfeld me conviait. J'ai essayé de faire en sorte que la machine théâtrale soit la machine même de l'univers que je représentais. »

pose l'amour innocent, instinctif, d'un officier russe pour une femme allemande, à la lâcheté de son mari qui a participé aux massacres du ghetto de Varsovie.

● *La pièce n'a-t-elle pas provoqué quelque remous ?*

A soixante-huit ans, Max Frisch est un des écrivains les plus proches de la jeunesse, comme le confirme le succès de son récent écrit autobiographique : « Montauk » (publié chez Gallimard). Il ne se laisse pas enfermer dans la monumentale édition de ses « Œuvres complètes », en six volumes, parue chez Suhrkamp Verlag, mais poursuit un travail qui, par la fable, le journal, le théâtre, échappe au vieillissement des formes et questionne le lecteur par une incessante remise en jeu. Dix ans après sa dernière pièce, il vient de publier en Allemagne « Triptychon », trois « tableaux scéniques » dont la présentation exige une invention théâtrale à découvrir ; on attend d'autre part, à Francfort, la publication d'un nouveau récit : « L'homme apparaît à l'olocène ». Nous l'avons interrogé sur le sens qu'il donne à son œuvre et à sa vie.

● *Peut-on écrire sur des événements, tels que les atrocités nazies, que l'on n'a pas vécus ?*

« Votre question pose celle de la différence entre un historien, ou un journaliste, et un écrivain. Je n'avais pas la compétence d'expliquer la guerre mondiale. Mais je crois aussi qu'un excès de documentation tue l'inspiration. Si vous savez tout sur les Niebelungen, vous n'écrirez jamais une pièce sur ce thème. Büchner, s'il avait défendu une thèse sur la Révolution française, n'aurait pas écrit *la Mort de Danton*.

» Je pouvais imaginer en revanche des situations expérimentales : que se passe-t-il dans l'esprit et la sensibilité d'un soldat à qui l'on donne l'ordre de tuer des otages ? La réponse passe par soi-même si l'on pense que tous les hommes, à un certain degré, sont semblables : si l'on ne partage pas le monde entre bons et méchants, et que l'on évite de se faire des images stéréotypées de la réalité ; on peut aussi s'appuyer sur ce que l'on sait par des récits d'anciens combattants ou de prisonniers de camps de concentration. Notez que vous rencontrez des gens qui reviennent de Stalingrad et vous racontent des choses passionnantes, et d'autres qui n'ont rien à en dire. »

La souplesse de la langue allemande

Une pièce de cette époque, Maintenant ils chantent de nouveau, *met en scène un officier SS qui massacre des otages par rage d'avoir cru à un idéalisme enseigné par des professeurs qui l'ont trahi en se soumettant lâchement au nazisme. Il va jusqu'au bout du mal, dans l'espoir de forcer l'esprit à se manifester. Max Frisch a beaucoup à dire sur l'idéalisme allemand, et la notion d'humanisme, qui s'expriment par des phrases du genre : il a fait la guerre,* mais *c'est une personne cultivée...*

Une autre pièce, Agnès, *qui sera traduite en français, op-*

« On m'a reproché de mettre un être humain sous l'uniforme d'un officier soviétique. Je refusais l'image toute faite du méchant communiste à une époque où l'Europe était coupée en deux. La Bible dit pourtant : « Tu ne te feras aucune image... » mais il n'est pas facile de mettre en doute l'imagerie dominante. »

Dans cette œuvre, Agnès et l'officier russe se comprennent au-delà des mots, par le silence. On voit apparaître un des thèmes que l'on retrouve dans la Grande Muraille : *la méfiance à l'égard du langage qui reproduit une idéologie ou tourne à vide, sans prise sur le réel.*

« La grande question pour un écrivain, *dit Max Frisch*, est la confrontation du langage à la réalité. La langue normale reproduit des formes de pouvoirs ; l'écriture révèle en revanche le monde caché, elle est subversive. L'écrivain *ne se retire pas dans* une tour d'ivoire, mais dans une fabrique de dynamite. La contestation du langage dominant peut se faire négativement, par le silence, ou de manière positive, en imaginant de nouvelles formes d'expression. »

● *Comment avez-vous façonné votre style ?*

« L'avantage de la langue allemande, que Hitler avait rendue suspecte, est d'être beaucoup plus souple que la française et d'offrir de nombreuses possibilités à ceux qui la travaillent. Nous pouvons recourir également aux dialectes parlés : le suisse-allemand dans mon cas, d'autres dialectes pour Günter Grass et les écrivains allemands. »

Max Frisch me donne des exemples de phrases qui expriment des différences subtiles par l'utilisation, en dialecte, de temps différents dans une même proposition. Le vocabulaire est aussi beaucoup plus riche, dans la langue parlée, pour désigner des états tels que l'ivrognerie, la peur, etc. Max Frisch, cependant, n'aime plus ses premières pièces.

« Je ne les renie pas, dit-il, mais je les trouve didactiques, peut-être à cause de l'usage qu'on en fait dans les écoles. *Andorra*, par exemple, devient un manuel pour apprendre comment le nazisme peut s'infiltrer dans une petite communauté paisible. La seule pièce qui échappe à cette déformation, par son ambiguïté sans doute, est *le Comte Oederland*. Je me méfie, pour le reste, d'une littérature qui doit enseigner ou « faire du bien ».

Une nouvelle pièce : « Triptyque »

● *Il y a une dizaine d'années vous avez écrit une pièce très différente :* Biographie : un jeu. *Un homme avait l'occasion de recommencer sa vie, et le théâtre vous permettait d'explorer, en une suite de jeux scéniques, les diverses possibilités qui se présentaient à lui.*

« Je voulais sortir du cul-de-sac où j'étais arrivé avec le théâtre, en imaginant une dramaturgie des possibles, mais l'expérience m'a déçu. J'ai abandonné le théâtre dont la fonction pédagogique ne m'intéressait plus. A l'époque j'ai passé quelque temps à New-York, où l'on explorait toutes sortes de nouvelles formes dramatiques qui s'appuyaient sur le mime, l'expression corporelle, la musique et la danse. Il m'a semblé que ces expériences du Living, de Chaikin, ou du Bread and Puppet, qui brisaient avec le théâtre littéraire et la parabole en trois ou cinq actes, étaient nécessaires. Moi, je n'étais plus dans le coup. Même si je prévoyais que cette révolution serait brève (1), qu'elle structurerait d'autres textes plus tard, je me suis intéressé à des projets différents.

» Il y a quelque temps j'ai voulu écrire des dialogues (pas du théâtre) *sur la mort, en imaginant* la situation de gens dans l'au-delà, et je me suis aperçu que l'éternité n'est que la répétition de ce qui a été. Il y avait déjà une phrase à ce propos dans *Stiller* : « Ce que je crains le plus, c'est la répétition », et dans *Biographie* le personnage s'aperçoit aussi que sa vie se reproduit. La mort, selon ce point de vue, peut donc survenir à n'importe quelle période de notre existence, à vingt ou quarante ans, quand nous faisons l'expérience que tout se fige et se répète, qu'il n'y a rien à attendre, aucun espoir. Diderot disait : « *La mort est successive.* »

● *Vous êtes donc pessimiste ?*

« Au contraire, je pense que la vie est le seul espace-temps où nous puissions agir, en essayant de transformer notre existence ici et maintenant. C'est l'inverse *de la résignation.*

» Un second thème m'intéressait : les rapports entre les vivants et les morts. De plus en plus nous nous apercevons, avec l'âge, que nous cohabitons avec des morts, non seulement avec le souvenir d'amis disparus, mais avec le poids de connaissances *et d'idées anciennes dont* beaucoup n'ont d'ailleurs aucune valeur pour notre existence actuelle. Le troisième tableau de mon *Triptyque* met en présence un homme qui a quitté sa femme il y a longtemps. Il la retrouve, la nuit, sur le banc d'un jardin public à Paris, et veut renouer *avec elle, jusqu'au moment où il* s'aperçoit qu'il parle à une morte. C'est le thème d'Eurydice. Pour compléter le triptyque j'évoque l'embarras de la société à l'égard de la mort, au cours d'une réception qui suit un enterrement. »

« L'homme apparaît à l'olocène »

Max Frisch sort d'une enveloppe les épreuves d'un manuscrit auquel il a travaillé depuis l'été 1973 et qui devait paraître en 1974 sous le titre Climat. *Il l'a retiré de chez son éditeur et l'a remanié à nouveau. La version définitive sera publiée chez Suhrkamp Verlag, sous le titre :* L'homme apparaît à l'olocène.

« Depuis *Montauk*, me dit Frisch, j'ai décidé de ne plus écrire d'autobiographie, mais seulement des essais ou des œuvres de fiction. J'ai été surpris de la faveur avec laquelle le public, surtout les jeunes, a accueilli *Montauk*, qui a été pour moi une entreprise difficile — il n'est pas aisé de parler de soi et de mettre en cause des personnes qui vivent encore. J'espère que cet accueil provient du fait que l'on y a reconnu, comme dit Montaigne, « une œuvre de bonne foy. »

L'aspect du jeu d'épreuves que me donne Max Frisch explique pourquoi son nouveau livre fut si difficile à organiser : des collages de notes manuscrites sur papier quadrillé alternent avec des extraits d'ouvrages imprimés et des dessins d'animaux préhistoriques. L'ensemble est une tentative de présenter, sous une forme brève — le livre n'aura pas plus de cent quarante pages, — l'expérience d'un homme qui vit en lui-même l'écroulement du monde.

● L'homme apparaît à l'olocène *reprend vos interrogations sur la valeur de la science, la permanence du mythe, et semble mettre en cause les explications rationnelles du monde. Quel est donc le rôle de l'homme, et de l'écrivain, face à cette apocalypse ?*

« Je n'ai pas de réponse. Mes livres posent des questions. C'est par l'écriture qu'un auteur s'exprime, le plus honnêtement possible. »

● *Alors pourquoi écrivez-vous ?*

« La question, je crois, ne se pose jamais de cette façon, du *moins* pas au début. Je me souviens, par exemple, de poèmes de Moerike, ou de pièces d'Ibsen que j'ai lues à quinze ans. Je ne les ai pas comprises, *mais j'ai* eu envie de faire quelque chose dans ce genre, sans but, pour le plaisir de créer des figures, comme on dessine sur la neige, par jeu, pour libérer l'imagination. Peut-être faisons-nous aussi très tôt l'expérience que tout est éphémère : on veut arrêter le *temps grâce à l'écriture*, en décrivant un être ou un lieu « pour toujours ». On veut aussi, je crois, représenter ce que l'on craint, peindre *comme on dit le* diable sur muraille. Pour le reconnaître, ou s'en débarrasser. Dans la volonté d'écrire entre également le besoin de se connaître, de se représenter, un élé*ment d'autisme. Puis l'imprévu* arrive : le public. L'écrivain s'aperçoit qu'il n'est pas seul avec le problème qu'il a été *amené* à décrire. Son livre ne le résout pas, mais il établit une communication. L'écrivain prend peur, parfois, devant cette responsabilité nouvelle à l'égard d'autrui.

» Je voudrais insister cependant sur ceci : les motivations que nous avons d'écrire, ce plai*sir du jeu, n'excluent pas la con*science de notre responsabilité à l'égard de nos semblables. Mais ce qui n'est pas vrai, c'est que l'on *devienne* écrivain par un sentiment de responsabilité à l'égard de la société.

L'art et l'utopie

» Je parle, bien sûr, en tant qu'écrivain d'une démocratie occidentale où le roman et la poésie n'ont pas la fonction secondaire de livrer des informations dangereuses, impossibles à *communiquer autrement. L'oli*garchie internationale n'attend pas nos écrits pour se convertir. Mais si l'art n'est pas un contre-pouvoir, il peut établir une contre-proposition. Prenons un exemple : le général Franco a régné pendant quarante ans sans que le tableau de Picasso *Guernica* puisse l'en empêcher. Franco est mort, le tableau est toujours là, et il n'a rien perdu de sa valeur de témoignage, de sa véhémence.

» La tentation est grande, il est vrai, et beaucoup d'entre nous y ont succombé, de nous appliquer à une littérature politique directe, afin de justifier notre existence. Nous ferions là une littérature didactique, en renonçant à la qualifier elle-même en tant que telle. Becket est un grand poète bien qu'il ne s'exprime pas, dans son œuvre, de manière directement politique. Brecht, bien qu'il le fasse, est aussi un grand poète. »

● *Vous n'avez jamais appartenu à un parti ?*

« Je ne méprise pas les partis. Je pense que certains buts politiques ne peuvent être atteints sans eux. Mais ils ont besoin de sympathisants qui les critiquent, *qui les tiennent en alerte*, qui se situent en dehors de leur idéologie. Lors d'un récent congrès du parti socialiste où j'ai pris la parole, en Allemagne, j'ai dit certaines choses que Willy Brandt pensait sans doute, mais qu'il ne pouvait exprimer.

» Ce que j'essaie de résumer peut être interprété comme un retour à la tour d'ivoire, mais il ne s'agit ni de se résigner ni de se livrer à de la propagande. La poésie est *rupture individuelle*, fissure, spontanéité. Comme tout art qui se respecte, elle met en cause nos consciences soumises aux idéologies. Elle questionne : elle ne donne pas de réponse. »

● *Vous ne croyez donc pas que l'art peut aider à la création d'une société meilleure ?*

« Pas de la manière que l'on croit. Je dirais plutôt que l'art maintient ce qui va au-delà des propositions du politicien : l'utopie. *Quant un roman*, par exemple, décrit l'agonie d'un adolescent, la destruction d'un mariage ou la misère généralisée du travail aliéné, choses qui sont, hélas ! normales, il fait rêver d'un monde où la mort n'existerait pas, où l'amour serait éternel, où régnerait la justice sociale. Comment *y parvenir* ? L'art ne l'indique pas, mais il est là, comme la libre expression d'une insatisfaction profonde, et d'un désir. »

FRANCK JOTTERAND.

(1) Voir *le Monde* du 3 juin 1971, interview de B. Poirot-Delpech.

L'ŒUVRE EN TRADUCTION FRANÇAISE

Romans et récits

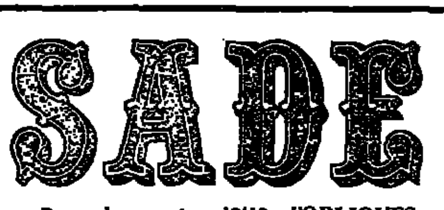
Stiller (Grasset)
Homo Faber (Gallimard)
J'adore ce qui me brûle (Gallimard)
***Le Désert des miroirs* (Gallimard)**
Guillaume Tell pour les écoles (L'Age d'Homme)
Montauk (Gallimard)

Journaux

Journal 1946-1947 (Gallimard)
Journal 1966-1971 (Gallimard)
Livret de service (Bertil Galland)

Théâtre

Œuvres parues aux éditions Gallimard :
Andorra
Le Comte Oederland
La Grande Muraille
Don Juan ou l'amour de la géométrie
Biographie : Un jeu



Dans le numéro 12/13 d'OBLIQUES, consacré à Sade, nous donnions la reproduction de dix gravures érotiques qui accompagnaient l'édition de 1797 de la Justine et de la Juliette de D.A.F. de Sade.

Nous avons pu réunir depuis **la série complète des cent gravures** *que nous publions aujourd'hui en un précieux petit recueil à faible tirage.*

OBLIQUES — Supplément au n° 12/13 SADE — Un volume de 112 pages sur Vergé des papeteries de Lana, format : 13,5 × 21 cm, reliure pleine toile cyclamen, fers noirs et tranchefile. **Prix : 140 F.** Envoyé sous emballage de sécurité contre toute commande accompagnée de son règlement.

OBLIQUES B.P. 1 - LES PILLES - 26110 NYONS

NOM :
ADRESSE :

▶ Désire recevoir le volume **Sade/ Gravures d'époque.**
▶ Ci-joint la somme de 140 F.
▶ Chèque bancaire ou C.C.P. à l'ordre des Éditions BORDERIE.

DATE :   SIGNATURE :

BOREL
GRAVURES EROTIQUES

Reproduites pour la première fois intégralement et sans retouche, ces gravures d'Elluin d'après des dessins de Borel, constituent un ensemble remarquable qui vient enrichir le musée érotologique que nous avons entrepris de constituer à l'intention des bibliophiles.

Les commandes seront satisfaites dans l'ordre où elles nous parviendront et la présente souscription sera close sans préavis.

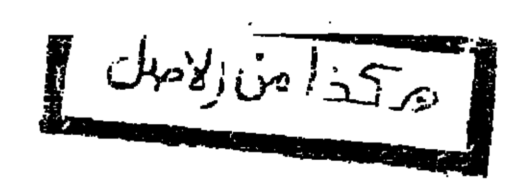
Collection IMAGES OBLIQUES — Volume 2 — BOREL / GRAVURES ÉROTIQUES. Un volume de 144 pages sur Vergé des papeteries Lana, format 13,5 × 21, reliure pleine toile rouge, fers noirs et tranchefile. **Prix : 140 F.** Envoyé sous emballage de protection, contre toute commande accompagnée de son règlement (C.C.P. ou chèque bancaire à l'ordre des Éditions BORDERIE)

OBLIQUES — B.P. n° 1 — LES PILLES — 26110 NYONS — FRANCE.

NOM :
ADRESSE :

▶ Désire recevoir le volume
BOREL / CENT GRAVURES ÉROTIQUES
▶ Vous prie de trouver ci-joint la somme de 144 F (chèque bancaire ou C.C.P. à l'ordre des Éditions Borderie).

DATE :   SIGNATURE :



هكذا من الأصل

lettres étrangères

L'album de souvenirs de William Humphrey

PLUS que jamais fidèle au Texas, William Humphrey. Fidèle à cette petite cité de Clarksville, dans un coin du Red River County, proche de l'Oklahoma, où il est né. Ses romans, ses nouvelles en ont toujours gardé l'empreinte, reflété le décor, répété la nostalgie. Mais *Plus loin du ciel*, qui paraît aujourd'hui, n'est pas une œuvre de fiction : c'est un rendez-vous *précis* avec un temps et un lieu, un cérémonial du souvenir, presque un livre de raison où l'adulte fait ses comptes avec l'enfant qu'il a été.

Au centre de ce passé revisité, la figure du père. Elle apparaît dès les premières pages



(Dessin d'Orlic.)

de *Plus loin du ciel* : une nuit de fête nationale, un accident d'automobile va faire d'un fils unique un orphelin. Sa mère sera courageuse, il ne le sera pas moins, mais l'adulte sait désormais quelle a été la conséquence de ce deuil sur ses treize ans.

Le père, donc. Il était petit — *« les Humphrey étaient une tribu de pygmées »*, — nerveux, agile, facilement bagarreur et très susceptible. Il s'était essayé avec un associé à l'exploitation du coton au temps où Clarksville était encore *« la capitale mondiale du coton à longue soie »*, mais les déconvenues de ce type de culture qui appauvrit les terres, les mauvais payeurs et les contrecoups de la grande dépression américaine des années 30 l'avaient contraint *à une reconversion*. Il était devenu mécanicien dans un garage, *« un singe du graissage »*, et en avait honte.

Ce n'est cependant pas à ce profil social que s'attache William Humphrey, mais bien plutôt au climat d'intimisme poétique qui se dégage des activités partagées.

Il y a, d'abord, la zone familiale : les différentes figures des Humphrey, gens de la terre qui ont du sang indien dans les veines, leurs propos, leurs fugues, leurs divisions et les fêtes qui les rassemblent. Surgissent alors pour notre plaisir quelques *tableaux aisément* et fortement typés qui semblent rattachés à une imagerie populaire sur le thème des mœurs et coutumes d'autrefois : le repas du dimanche, la corvée de bois, la mort du cochon, etc.

Mais il y a aussi une autre zone. Ce n'est plus celle où dominent les femmes, bonnes ménagères et gardiennes d'enfants, mais celle où les hommes se réfugient : le père, son fils, un acolyte noir. C'est un domaine *réservé* : on y apprend le maniement des armes, l'art de la chasse et de la pêche, les mystères et les dangers des bois, peuplés de serpents, d'alligators, voire de bandits pourchassés.

Cette fervente vision du père n'aurait pas été complète sans les ombres que comporte le tableau : la maladie l'ivrognerie, l'infidélité, un conflit de volontés et tout ce qui va marquer *« la détérioration d'une union autrefois heureuse »*. Dans l'album des souvenirs, ce « négatif » du père *ne* nuit pas au charme qui se dégage de clichés plus flatteurs : l'amertume du constat souligne encore la vérité de l'ensemble, en marquant des limites confondues avec celles de la fin d'une enfance.

PIERRE KYRIA.

★ **PLUS LOIN DU CIEL, de William Humphrey, traduit de l'anglais par Jean Lambert, Gallimard, « Du Monde entier », 229 pages, 49 F.**

Les Brontë méritaient mieux

● *Une biographie américaine qui privilégie Charlotte.*

IL existe des œuvres maudites, mais ce n'est pas celles que l'on croit généralement : ce sont des œuvres tellement célèbres que le lecteur se passe d'y aller voir et de les interroger. Je crains que n'appartiennent à cette catégorie les ouvrages de cette famille singulière et unique : celle des Brontë. Trois filles, un garçon. Un village perdu dans le paysage désertique. Des passions vives camouflées sous les faux semblants de l'époque victorienne. Il s'agit d'une tragédie, certes, mais il est question, surtout, d'un engagement forcené dans le monde de l'écriture, et il sortira de ce *nœud* de vipères des livres inoubliables et des images fortes. Voilà pour le décor.

Il faut imaginer un pasteur de peu de poids et de foi médiocre, tôt veuf, trouvant par chance, dans le Yorkshire, une église dont il sera le desservant. A Haworth, il fait froid. Les landes sont à perte de vue, coupées de champs maigres et fendues de murs de rocailles qui délimitent des pacages dérisoires. La moyenne du temps de vie dans ce coin perdu de l'Angleterre des débuts du dix-neuvième siècle est de vingt-cinq ans. Dans cet hiver perpétuel, quatre enfants vont trouver refuge dans l'imaginaire. Puis ils vont grandir, se séparer et se retrouver — comme s'il ne s'agissait que d'un long apprentissage de la mort.

Dans le siècle, les femmes écrivent beaucoup (dans ce pays, s'entend), et les trois filles du pasteur Patrick Brontë auront cette ambition, et s'y abandonneront avec une fougue étrange et redoutable. Mais il y a un fils également, Patrick Branwell, qui sombrera dans la drogue et dans l'alcool, et dont le surprenant génie succombera aux excès de toutes sortes.

Margot Peters, de New-York, a consacré un ouvrage à Charlotte Brontë, l'aînée de la tribu, — mais il faut dire d'entrée de jeu que cette biographie est des plus décevantes. Elle est faite de bouts rapportés, c'est-à-dire d'extraits de correspondances cousus les uns aux autres, isolant une figure qui ne pouvait du tout être isolée des visages contemporains. Et, par visages contemporains, je désigne non seulement les autres Brontë, Margot Peters faisant paraître dans l'arrière-plan une Emily Brontë fantomatique, une Anne Brontë inexistante, et, comme il se doit, un Patrick Branwell immonde et lamentable, mais également les écrivains notables de cette même époque : Jane Austen ou George Eliot, pour ne citer que deux exemples. Il semble cependant incroyable d'évoquer *Jane Eyre* ou *Villette* sans dresser un panorama plus ample — sinon complet — de ce qui, alors, se faisait dans la littérature féminine anglo-saxonne, et les raisons d'une telle surprenante activité. Voilà ce qu'il ne faut pas demander à Margot Peters...

Pour en revenir à la tribu, il est manifeste que c'est Charlotte qui a pris le plus vivement conscience d'un état d'écrivain, d'une certaine idée de gloire, et que c'est elle également qui a cherché à se convaincre de *l'idée du convenable*. Après la mort de Branwell, d'Emily, d'Anne, c'est elle, il ne faut pas l'oublier, qui a fourni les versions épurées, voire édulcorées, des écrits posthumes et des rééditions. Plus grave est sans doute l'oubli dans lequel elle a laissé s'engloutir la mémoire de son frère.

Il est dommage que Margot Peters, biographe de bon ton et un peu bas-bleu, l'ait suivie en tout et, sur ce terrain, jusque dans ses préjugés. Pour nous autres, lecteurs français, nous ne pouvons que déplorer l'ignorance dans laquelle Margot Peters a été tenue des travaux de Raymond Bellour, et principalement du volume organisé par lui, et qui, en 1972, chez Jean-Jacques Pauvert, rameutait les « premiers » textes de Charlotte et de Branwell.

La façon dont Margot Peters privilégie Charlotte au détriment des autres Brontë et au détriment de ce qui se passe ailleurs (en littérature) dans son siècle aboutit à un résultat curieux : lorsque les anges noirs sont foudroyés et menés au tombeau — Branwell, Emily, Anne... — il ne reste plus qu'une petite dame perpétuellement amoureuse et avide d'une réussite *mondaine*. Où l'on sentait l'hypocrisie de la première partie du dix-neuvième siècle anglais combattue et mise, par instants fulgurants, en brèche, il ne reste plus qu'un auteur soucieux de son statut, puis une épouse voracement attachée à l'humilité de sa condition. Charlotte Brontë, telle qu'elle est racontée ici par Margot Peters, c'est le triomphe de la reine Victoria et des idées morales du prince Albert. Les Brontë méritaient mieux !

HUBERT JUIN.

★ **CHARLOTTE BRONTE. UNE AME TOURMENTEE, par Margot Peters. Traduit de l'anglais par Guy Le Clec'h, préface de Chantal Chawaf, *Editions Stock, 480 p., 65 F.***

Nabokov

(Suite de la page 17.)

« Yellow, blue, tibia » (ia liubliu tibia, je t'aime, en russe) et le tour de magie est joué. Entre l'alpage et la forêt des sapins, sur un lit de mousse et de rhododendrons, Hugh Person, le Pierrot lunaire empêtré dans son anorak, se fait séduire et séduit son mirage : érotisme vertigineux et suave. Bien sûr, Person épouse son Armande et l'amène en de rassurantes Amériques. Bien sûr, la vie du petit scribouillard besogneux devient un enfer.

Prendre son mirage et lui tordre le cou, c'est ce qu'une nuit l'époux éperdu (hélas, il est *aussi* somnambule et distrait) fera, jusqu'à ce que mort s'ensuive. Après quelques années d'asile psychiatrique, Person reviendra en Suisse. Dans l'inconfortable auberge du village entouré de glaciers, c'est la paix du temps retrouvé. C'est aussi la fin du temps de la vie, car Person-Nobody périt asphyxié dans l'incendie qui ravage son hôtel et passe ainsi, en rêvant, de l'autre côté de sa nostalgie.

La Transparence des choses, réflexion ironique et douloureuse sur le secret des objets, sur le secret des instants, se situe dans la chronologie de l'œuvre de Nabokov entre *Ada* et *Regarde, regarde les arlequins*. Restent à venir, pour la joie des lecteurs, des textes encore inédits en français : romans, nouvelles, théâtre, ainsi que des essais sur les poètes russes qu'il aimait tant.

EDGAR REICHMANN.

★ **LA TRANSPARENCE DES CHOSES, Vladimir Nabokov, roman traduit de l'anglais par Donald Harper et Jean-Bernard Blandenier. Fayard, 200 pages, 39 F.**

(1) Julliard, 1978, voir « Le Monde des livres » du 20 octobre 1978.

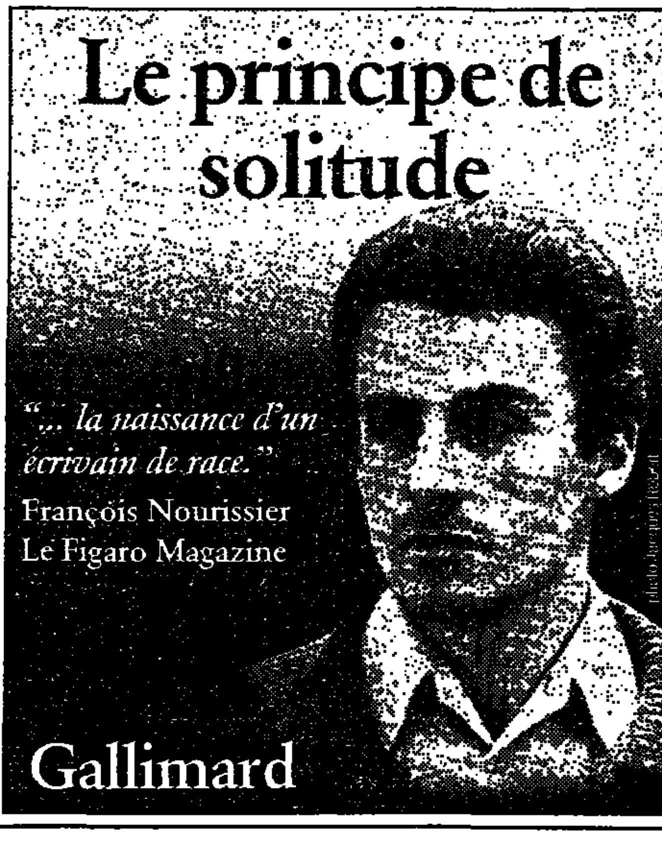
AFANASSIEV
CONTES RUSSES
traduits par Edina BOZOKY
G.-P. MAISONNEUVE ET LAROSE
15, rue Victor-Cousin
PARIS-Ve

BILINGUES...
L'originalité : c'est qu'en face du texte français on a le texte anglais, et ça c'est souvent le pied...
LIBERATION
BRADBURY, VAN VOGT SIMAK, BLISH
7 nouvelles de science-fiction
18 F
WASHINGTON IRVING
Rip Van Winkle
L'étudiant allemand
Le gouverneur des 7 cités
58 F
PO BAROJA
Zalacain l'Aventurier
63 F
RICHARD WAGNER
Les Maîtres Chanteurs
20 F
ADALBERT STIFTER
Le Château des fous
58 F
... Une très excellente traduction simultanée.
LE MATIN
...AUBIER



VOYAGE DANS LE CAMP DE LA MÉMOIRE...
le défi provocateur lancé à l'enfer nazi par une jeune fille élevée dans un milieu bourgeois
denoël

ICCHOKAS MERAS
La partie n'est jamais nulle
Dans le ghetto de Vilna, en 1943...
« Un roman très sombre et très clair qu'il faut placer aux côtés du *Journal d'Anne Frank*. »
LES NOUVELLES LITTERAIRES
Stock

MARC GUYON
Le principe de solitude


Gallimard

JEANNE BOURIN
la chambre des dames
roman
préface de régine pernoud
Le Moyen Age gagné le roman historique
la table ronde

LA MEMOIRE DE L'HISTOIRE : EDITION COMPLETE.
Vous allez enfin connaître la fin de l'histoire : le Mourre, tome 8, lettres T à Z, vient de sortir. La collection est complète. Le Mourre, dictionnaire encyclopédique d'histoire, ne se limite pas aux hommes et aux événements célèbres mais prend en compte les aspects économiques, sociaux, politiques et idéologiques du fait historique. Le Mourre est à votre disposition chez votre libraire.

LE MOURRE : DICTIONNAIRE ENCYCLOPEDIQUE D'HISTOIRE.
Bordas

histoire

La passion de Marie Curie

● *La découverte du radium à l'heure de l'affaire Dreyfus.*

MARIE CURIE, née en 1867, deux fois prix Nobel, pour ses travaux sur la radioactivité et la découverte du radium ne s'est jamais intéressée au féminisme militant. Mais sa carrière de physicienne en fit un puissant agent de déstabilisation culturelle, presque malgré elle. Ses succès brisèrent le mythe de l'incapacité scientifique de la femme.

Comme le montre Robert Reid, dans une typique biographie à l'anglo-saxonne, descriptive plutôt qu'interprétative, la personnalité de Marie Curie n'était pas, pour son époque, originale ou contestataire. Fille de petits-bourgeois polonais, élevée dans la plus stricte atmosphère puritaine et victorienne, dans le silence et la pudeur, elle accepta parfaitement son éducation et le système de valeurs qui lui correspondait. Mais elle fit une fixation précoce sur la science qui devint pour elle, comme pour beaucoup de ses contemporains, une religion. Elle ne commença pourtant ses études supérieures qu'à l'âge de vingt-quatre ans en France.

Union mystique

Son mariage avec Pierre Curie d'où devait naître deux enfants, et surtout le radium, ressemble plus à une union mystique avec la science qu'à la conclusion d'une histoire d'amour. Ce qui semble l'avoir exaltée par-dessus tout c'est son interminable tâche de purification et d'isolement de l'élément radioactif, tâche qui, par le caractère primitif des techniques utilisées vers 1897-1898, n'était pas sans rappeler la fabrication des confitures.

La fièvre scientifique des Curie trouve son équivalent dans la fièvre politique de leur époque. C'est au lendemain immédiat de l'affaire Dreyfus que le radium est découvert. Marie Curie avait vite abandonné les convictions sociales de son adolescence, au contraire de sa compatriote et presque contemporaine Rosa Luxemburg (de trois ans plus jeune), qui choisira, elle, l'engagement révolutionnaire ; mais la politique saura la retrouver. A deux reprises, Marie Curie est prise à partie par la presse et les groupes d'extrême droite nationalistes, qui prolifèrent dans le Paris de la Belle Epoque : à l'occasion de sa candidature à l'Académie des sciences (qui échoue), à l'occasion d'une brève liaison avec Paul Langevin, postérieure à la mort accidentelle de Pierre Curie. Femme et polonaise, Marie Curie avait tout pour exciter les journalistes roquets de *l'Action française* et de *l'Œuvre*. Ce n'est qu'après la victoire de 1918 qu'elle deviendra une gloire française indiscutée.



(Dessin de JULEM.)

Du point de vue féministe, on peut considérer, avec trois quarts de siècle de recul, que le triomphe scientifique de Marie Curie est resté sans lendemain. En France, en 1975, les femmes constituaient 23 % des effectifs des cadres supérieurs et professions libérales, mais seulement 4 % de la sous-catégorie des ingénieurs. Après les professions de mineur et de militaire, celle de scientifique est la moins féminisée. Ici, la percée libératrice a échoué, pour le moment.

EMMANUEL TODD.

★ MARIE CURIE, de Robert Reid. Le Seuil, 350 p., 59 F.

Kepler et les « calculs de Dieu »

UN sondage du Bureau national de l'information scientifique et technique indiquait, il y a deux ans, que les Français distinguent mal les notions d'astrologie et d'astronomie — à moins qu'ils ne confondent simplement les deux mots. A lire le titre du livre de Gérard Simon, *Kepler, astronome, astrologue*, ils le trouveront quelque peu pléonastique. Il l'est. Pour Kepler, l'astronomie ne va pas sans l'astrologie ; le Soleil et les planètes forment un système lourd du sens que lui a donné la création divine, et qui se traduit dans l'influence que ces astres ont sur nos existences. C'est pour démêler ce sens que Kepler s'obstine pendant plus de vingt ans, à partir du trésor d'observations que lui a légué Tycho-Brahé, à décrire les mouvements des planètes, et surtout à les expliquer.

Faute de disposer d'une mécanique que son contemporain Galilée est en train d'inventer — mais il semble qu'aucun de ces deux génies n'ait compris l'autre — faute d'un calcul intégral qui n'apparaîtra que bien après sa mort, Kepler n'a aucune chance d'aboutir à l'explication qu'il cherche. Mais il est tellement persuadé que Dieu n'a pas créé le monde en vain, il a tant d'esprit critique pour trouver la faille dans les constructions de ses prédécesseurs — qu'il s'agisse de charlatans ou de Copernic, — sa virtuosité calculatoire et sa ténacité sont telles qu'il aboutira finalement, de paralogismes en erreurs qui se compensent, aux trois lois fameuses qui décrivent le mouvement des planètes et que seul Newton, bien plus tard, saura justifier.

Kepler était bavard dans ses écrits. Il a souvent indiqué la démarche de sa pensée. Cela a permis à Gérard Simon, au prix d'un gros travail de remise en ordre et de décodage, d'expliciter cette démarche presque incompréhensible à un esprit moderne. Kepler est un homme du Moyen Age ; sa méthodologie scientifique est inexistante au regard des conceptions actuelles ; elle se réduit à quelques principes de philosophie pythagoricienne, et à une soumission aux résultats de l'observation, avec lesquels il ne triche jamais. Mais comment tricher avec ce que Tycho-Brahé a vu ? On sent bien qu'une forte allégeance personnelle est pour beaucoup dans cette honnêteté intellectuelle.

Le miracle est qu'avec si peu de moyens et si peu de méthode, Kepler ait tant trouvé. A la réflexion, il y a moins de miracle qu'il n'y paraît. Nous n'avons gardé de Kepler que quelques joyaux et oublié les nombreuses scories qui truffent son œuvre, les polyèdres associés aux planètes, la « signification » des comètes et de l'« Etoile nouvelle », la justification des harmonies musicales... Au passage, ont d'ailleurs sombré quelques résultats mathématiques fort honorables, comme ces polyèdres étoilés que Kepler décrit, et qui ne seront redécouverts que deux siècles plus tard par Poinsot.

Gérard Simon a su montrer que ces scories ont joué leur rôle ; il a reconstitué l'échafaudage bancal que Kepler a construit. Son livre est en deux parties : au rebours du titre, c'est l'astrologie qui sous-tend la première et conduit à la seconde, joliment intitulée « l'astronomie ou les calculs de Dieu ».

A qui n'est pas spécialiste de Kepler, *c'est-à-dire à tout le* monde, on conseillera de lire d'abord cette seconde partie, puis d'attaquer la première ; enfin, de reprendre la seconde qui s'éclairera d'un jour totalement inattendu. Conseil quelque peu effrayant pour qui soupèse ces cinq cents pages denses. Mais il ne faut pas s'inquiéter. Ce livre a l'air d'une thèse. C'est un remarquable roman policier.

MAURICE ARVONNY.

★ KEPLER, ASTRONOME, ASTROLOGUE, de Gérard Simon, Gallimard, 483 p., 115 F.

Un ethnologue du XVIIe siècle

(Suite de la page 17.)

« *Ils* — l'équipage — *travaillent et fatiguent beaucoup nuit et jour, au hasard de leur vie : ils sont mal nourris en comparaison de ce que les ouvriers mangent à terre, peu soignés et, avec cela, quelquefois bien battus !* »

Le manger et le boire constituent la grande préoccupation de l'équipage. La ménagerie embarquée à Lorient n'est pas destinée aux matelots et aux soldats, qui doivent se contenter de pain, de fèves, de fromage et de lard ; ils ne sont jamais rassasiés, remarque cruellement Robert Challe : « *Je crois que le diable rôti, bouilli, grillé, traîné par les cendres, laisserait ses grègues sous leurs dents.* » Les officiers et les passagers — des négociants et des missionnaires jésuites — jouissent d'un autre régime, meilleur et plus abondant, qui ne scandalise pas notre écrivain. Challe conserve un souvenir ému des grandes frairies ou des franches lippées, organisées sur *l'Ecueil*, au cours desquelles on immole une quantité impressionnante de volatiles et de cochons de lait, tandis que le vin de Cahors ou de Bordeaux est servi à discrétion.

Pour notre écrivain, tout ou presque tout se soigne avec du bon vin. Challe est l'ennemi juré des chirurgiens — des « ânes », — qui ne savent que prescrire des potions diaboliques, des tisanes et des saignées ; au pire, il recommande la diète, car « *nous portons dans nous-mêmes les remèdes qui conviennent à nos maladies naturelles* ».

Quand il ne comptait pas ses tonneaux et ses rations, Challe philosophait à qui mieux mieux et notait tout ce qu'il observait avec une intelligence et une acuité remarquables. L'écrivain de *l'Ecueil* ne ressemble en rien à ces voyageurs affabulateurs et crédules dont les relations surenchérissent sur le merveilleux, l'énorme ou le monstrueux ; il n'est pas plus du côté de ces touristes goguenards et sarcastiques, déjà convaincus, au spectacle des « sauvages », de la supériorité de leur civilisation.

Un ethnologue avant l'heure

Avec un humour qui n'exclut pas le sérieux, il analyse les croyances, la sexualité et les rites de passage des peuples de rencontre, sur la côte d'Afrique et aux Indes. Il réfléchit, va au-delà de l'anecdote, du croustilleux ; et surtout il compare : qui sont les idolâtres ? « *Oserai-je le dire sans impiété ? Il me paraît que leurs idoles sont parmi eux ce que les saints sont chez nous.* » A bien des moments, le *Journal d'un voyage aux Indes* sent le fagot ; cet écrivain — au sens plein du terme, — pourtant solidement ancré dans l'âge classique, réagit souvent comme un philosophe des Lumières : nous ne sommes pas si loin de Montesquieu ou de l'abbé Raynal. A propos des femmes de Pondichéry en mal d'enfants, qui vont « *se frotter certain endroit du corps* » contre un autel phallique, il remarque que les Nantaises de la France très chrétienne et très louis-quatorzienne observent des pratiques fort similaires avec certaine statue de saint René, dans l'église des Cordeliers...

De la littérature du dix-huitième siècle, certes, mais sans les larmes et les effusions verbeuses qui l'accompagnent ordinairement. La langue de Robert Challe, concise et savoureuse, est un régal. Ce *Journal* est entrelardé de récits, de délicieuses et gaillardes nouvelles, qui nous racontent des histoires de maris « vulcanisés » — aussi cocus que Vulcain ! — par de ravissantes créatures qui ont le diable au corps : on pense à la fois à Boccace et à Marivaux en suivant ces épisodes écrits d'une plume aussi alerte.

Sur les banc du lycée, j'aurais aimé que mon professeur me parle de cette relation de Challe...

ANDRÉ ZYSBERG.

★ JOURNAL D'UN VOYAGE AUX INDES, de Robert Challe. Mercure de France, 656 p., 120 F.

De Christophe Colomb à Stanley

LE *Journal d'un voyage aux Indes* de Robert Challe vient s'inscrire dans un mouvement d'édition favorable aux récits d'expédition, sinon d'exploration.

Ainsi, Fayard lance une nouvelle collection, « La bibliothèque des voyageurs », animée par Agnès Fontaine, qui puisera dans l'important fonds de littérature de voyage les meilleurs « reportages » inédits ou oubliés. Deux ouvrages paraissent cette semaine. Il s'agit de *Comment j'ai retrouvé Livingstone*, dans lequel Stanley, alors jeune correspondant du *New York Herald*, fait le récit de sa fameuse rencontre avec le médecin missionnaire en Afrique, et de *Aguirre ou la fièvre de l'indépendance*, de Francisco Vasquez. Dans cet ouvrage inédit en français, un membre de l'expédition de l'Omagua et de l'Eldorado (1560-1561) raconte notamment la révolte du féroce Lope de Aguirre, que le film de Werner Herzog a rendu célèbre.

Ainsi, Maspéro annonce pour mai une collection du même genre, « La découverte », où les grandes découvertes revivront à travers les récits des découvreurs eux-mêmes. A tout seigneur tout honneur : la collection commencera par Christophe Colomb, dont deux volumes présenteront le *Journal de bord* et les *Relations de voyages*. Toutefois, il ne s'agira pas ici du texte intégral, mais d'un large choix assorti d'un commentaire historique, pour en rendre l'accès plus facile.

Despotisme et Orient

● *Une psychanalyse de la réflexion politique à l'âge classique.*

QU'EST-CE que le despotisme ? C'est autour de cette question qu'a tourné, du seizième au dix-huitième siècle, une bonne part de la réflexion politique. Gouvernement monstrueux, le despotisme ne peut, selon Montesquieu, se maintenir en Asie que parce que la nature de ce continent est de produire des hommes indignes de ce nom, qui se complaisent dans la plus honteuse servitude... Mais cet enracinement naturel ne suffit pas à rassurer l'Occident : le despotisme n'est-il pas ce qui menace, de l'intérieur, les sociétés européennes monarchiques — le destin qui les guette ? Et l'Orient n'est-il pas la vérité de l'Occident ?

Ces questions, Alain Grosrichard, armé de sa double formation philosophique et psychanalytique, les a posées à des textes trop souvent oubliés : les relations de voyage en Orient, qui firent fortune au Siècle des Lumières. Et il a découvert que le noyau central du modèle despotique n'était autre que le *sérail*, monde clos tout entier investi par le sexe, où s'affrontent d'un côté les eunuques et les muets, les femmes et les enfants — et de l'autre le sultan, qui se définit d'avoir tout ce que les autres n'ont pas, à commencer par le phallus... Ecrit dans un style remarquablement clair, ce petit livre apporte donc un éclairage nouveau sur les rapports entre sexualité et politique. Mais il questionne aussi les fantasmes propres à la raison occidentale et la fascination angoissée que, de *Bajazet* à nos jours, l'Orient n'a pas cessé d'exercer sur l'Europe...

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

★ Alain Grosrichard : STRUCTURE DU SERAIL, éd. du Seuil, coll. « Connexions du Champ freudien », 240 p., 49 F.

Jean-Noël Jeanneney
Jacques Julliard
Le Monde de Beuve-Méry
ou le métier d'Alceste
"Brillant, passionnant... ce livre éclaire l'histoire de la presse et celle des vingt-cinq ans qui suivirent la libération".
Jean Planchais
Le Monde
384 pages 59 F
SEUIL

Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques
« *Quand les méthodes d'analyse atteignent la finesse, la précision et la rigueur...* »
ANTOINE PROST / Le Monde de l'Education
LES DIX-SEIZE ANS ET LA POLITIQUE
Annick Percheron
288 pages / 95 F
27, rue St-Guillaume – 75341 Paris Cedex 07 France



eurédif 20
2 bis, rue de la Baume
75008 PARIS - 561 15 59
Nom
Adresse
BON POUR CATALOGUE GRATUIT

LIVRES POLONAIS
et livres français
sur la Pologne
LIBELLA
12, r. St-Louis-en-l'Ile, Paris (4e)
Tél. : 326-51-09

L'ARDECHE
la terre et les hommes du Vivarais
de Pierre BOZON
un livre touristique pour tous
édité par L'HERMÈS 31 rue Pasteur LYON
En vente à 49 F chez votre libraire.

هكذا من الاصل



LA PENSEE UNIVERSELLE

essais

Jean-Marie SARRASIN
SACRIFICE A BUON EA KMAT
Témoignage pour une civilisation mourante des Hauts-Plateaux du Vietnam
224 pages, 32,10 F T.T.C.

Anne PRAH-PÉROCHON
LES RUES DE PARIS
Les journées cinétiques de l'histoire de notre capitale
Nombreuses illustrations
320 pages, 42,50 F T.T.C.

Pic.-G. ADRIAN
LE CONTINUUM TERRESTRE HUMAIN
Réflexions sur le substrat « principiel » du devenir humain
128 pages, 25,70 F T.T.C.

Isabelle BRUNETTO
A LA DÉCOUVERTE DE LA RUSSIE
Impressions de voyage au pays du mystère
338 pages, 48,20 F T.T.C.

Jacqueline DEMOGÉ-DECORTE
LES MONOPOLES PUBLICS EN FRANCE
Préface de Christian de La Malène
La place des Monopoles dans l'économie nationale, leur rôle et leurs problèmes ; une étude d'une brûlante actualité
240 pages, 42,80 F T.T.C.

MARIE-MARTHE
ÉCOLE ET PERSONNALITÉ AUX ANTILLES FRANÇAISES
Recherche pour une nouvelle école au service de l'homme
96 pages, 23,60 F T.T.C.

Gérard-A. JAEGER
QU'EST-CE QUE L'ACADÉMIE FRANÇAISE ? A QUOI SERT-ELLE ?
A propos du rapport de Chamfort sur les Académies
Histoire, statuts, fonctions et esprit de la Vieille Dame
176 pages, 30 F T.T.C.

Mohamed KASMI
LA TUNISIE DANS LES SABLES MOUVANTS
Constat rigoureux des erreurs du régime, assorti de propositions concrètes
96 pages, 23,80 F T.T.C.

Geoffroy CADRES
L'ÉTRANGE DOCTEUR NOSTRADAMUS
L'homme et ses convictions éclairés d'un jour nouveau
400 pages, 64,20 F T.T.C.

René LEJOLIVET
PAR LES SENTIERS DE MON JARDIN : UNE LETTRE POUR TOI
Promenade-réflexion d'un humaniste chrétien : un hymne à la vie
224 pages, 41,80 F T.T.C.

Daniel CELCE-MURCIA
HISTOIRES COMIQUES DU SIEUR DU SOUHAIT
Etude sur un texte rare de notre littérature du XVIIe siècle
224 pages, 32,10 F T.T.C.

romans

René LABORIE
L'ANORMAL
Magistrale étude des mœurs de notre jungle contemporaine
352 pages, 48,20 F T.T.C.

Charles ZAMORE
ADIEU, MOISE
Le dernier regard vers un être cher
96 pages, 23,60 F T.T.C.

Michel EIT
ANNA CHRONIQUES
L'expression humoristique d'un ras le bol quotidien
336 pages, 48,20 F T.T.C.

Raymond BRUEL
ZAIRE : OPÉRATION DIAMANTS
Hold-up audacieux au cœur d'un centre minier
160 pages, 28,90 F T.T.C.

François QUINTIN
L'ÉTANG DE FOSSE-MARTIN
(Le chemin sans joie)
Un fils de paysan à la recherche d'une vie meilleure
192 pages, 30 F T.T.C.

Jacques WILSON
MÉMOIRE D'OUTRE-MONDE
Le bilan sans complaisance d'une tranche de vie
160 pages, 27,90 F T.T.C.

Christian MISSUD-CARDINALE
L'OLIVIER TOUJOURS VERT
Un voyage amer aux sources de la mémoire
288 pages, 42,80 F T.T.C.

Augustin REVANEL
JE TE REMERCIE, ROLANDE
Quelques aspects de la vie d'une étudiant antillais
160 pages, 27,90 F T.T.C.

Louise-Michèle MILHAU
CRÈVE SALOPE !
Scènes du Quartier Latin en mai-juin 1968
288 pages, 42,80 F T.T.C.

Raymond GUILLEREY
L'HEURE ARRÊTÉE
Un jeune homme aux prises avec ses désirs et ses rêves
222 pages, 32,10 F T.T.C.

Joseph CRUZ
CENDRES APRÈS LA TEMPÊTE
La quête éperdue d'un port d'attache imaginaire
288 pages, 42,80 F T.T.C.

Madeleine BÉLO
LE RUGBY
Préoccupations et aspirations d'élèves de 3^e
128 pages, 25,70 F T.T.C.

Louis-F. JOURDREN
LA LOI DES REINS
Les aventures amoureuses d'un guerrier humaniste
352 pages, 58,90 F T.T.C.

Gisèle GÉRARD
LE RETOUR DES CHOSES
Se forger une vie étoilée d'espoir
288 pages, 39,60 F T.T.C.

Edmond-P. MILVAR
PARADIS DISPARU
La recherche de la Paix à travers l'Amour et la Foi
208 pages, 37,50 F T.T.C.

Claudine MARCHAL
SUR L'AUTRE RIVE
Franchir les obstacles dressés sur le chemin du bonheur
280 pages, 42,80 F T.T.C.

Gilberte DROUGNON
QUELQU'UN DERRIÈRE MOI
Une course au trésor impitoyable et pleine de rebondissements
160 pages, 27,90 F T.T.C.

Clément Ier, Pape des Ras le Bol
LA FIN TRAGIQUE DE MOSSIEUR CESTMOI
La cruelle destinée d'un casse-pieds mégalomane
160 pages, 27,90 F T.T.C.

Françoise GUY
SI NOUS AVIONS DEUX VIES
La lente et difficile construction de l'amour
224 pages, 34,30 F T.T.C.

LOAN
UN CERTAIN DÉCEMBRE
Le cauchemar affreux de trois jeunes amis
128 pages, 25,70 F T.T.C.

François NARANJO TORNAY
ET MURUROA RENAITRA ?
Pour une nouvelle armée d'hommes responsables
248 pages, 37,50 F T.T.C.

Jacqueline CONFAIS
LE VENT DU DESTIN
En Louisiane, au cœur de la guerre de Sécession
224 pages, 34,30 F T.T.C.

Gabriel DONZÉ
MÊME SI LE DIABLE Y ÉTAIT...
Un meurtre étrange commis dans le vieux Rouen
160 pages, 27,90 F T.T.C.

Carmen CLAUSELL BERNAT
LE DEVOIR DES PARENTS
Une famille merveilleuse, toute vouée au bonheur
64 pages, 21,40 F T.T.C.

Louis LAPOLICE
RAMY
Un cri de révolte bouleversant contre le racisme
192 pages, 30 F T.T.C.

Claire PIOVANI
INCANDESCENCE
Les incendies des âmes, leur passion et leur anéantissement
64 pages, 21,40 F T.T.C.

Thérèse BLANDIN
LUCAS, AMOR MIO
Une vie brisée par la perte irremplaçable du mari aimé
160 pages, 27,90 F T.T.C.

Andrée BRETAGNOLLE
LES MAMANS NE DEVRAIENT PAS MOURIR
Une jeune orpheline à la recherche de la stabilité affective
160 pages, 27,90 F T.T.C.

Vanessa NEREEA
L'ABSURDE VOLUPTÉ D'UNE MUSIQUE DE TWIN
Un bande de motards aux prises avec la mort
130 pages, 27,90 F T.T.C.

Récits

Casda TROPINEL
FOYER DE FANTOMES
(La escalera de caracol) - Traduit de l'espagnol par René Cérano
Dans les sordides foyers parisiens pour immigrés
226 pages, 37,50 F T.T.C.

Jeanne DUTERTRE
L'ENVOL DES COULES
Récits d'une ex-cloîtrée
Du couvent à la vie laïque : un itinéraire douloureux
226 pages, 37,50 F T.T.C.

Ernest TEUSCHER
PORTRAITS DE SNIFFS
Les réflexions des enfants Teuscher : fraîcheur et naïveté
96 pages, 23,60 F T.T.C.

Simone SALZARD
LA MAUVAISE ÉTOILE
Une vie de luttes contre les injustices du destin
96 pages, 23,60 F T.T.C.

Jean-Claude ALBUISSON
JOURNAL D'UN MARI IDÉAL
Les tribulations conjugales d'un routier sympa
224 pages, 34,30 F T.T.C.

Louis BONDUELLE
MES PENSIONS : QUELLE VIE ?
Choisir sa voie : le problème essentiel de la jeunesse
256 pages, 37,50 F T.T.C.

Roger MASTIAS
VINGT SIÈCLES D'HISTOIRE COMMUNALE
Réflexions sur l'histoire tourmentée des communes
160 pages, 27,90 F T.T.C.

Nouvelles

RUTI
NEMO
Un enfant aux prises avec l'intolérance des adultes
160 pages, 29,90 F T.T.C.

Jean-Pierre ARZELIER
LA VENGEANCE DU CLOCHARD
Histoires... de sourire
Des personnages pittoresques, reflet de notre humanité
128 pages, 25,70 F T.T.C.

Marc DESAUBLIAUX
JOURNAL DU DÉSESPOIR
La solitude d'un adolescent en quête d'amour
128 pages, 25,70 F T.T.C.

Gaël BREIZ
LE RIDEAU DE TULLE
Suivi de trois nouvelles
Les moments forts de la vie mouvementée d'un homme
160 pages, 27,90 F T.T.C.

Théâtre

Eloy Thomas ORTIZ
HUIT TABLEAUX DE FASCISME CLÉRICAL
Reflet ironique et cruel de l'oppression franquiste
128 pages, 25,70 F T.T.C.

Paul RESSEGAYRE
LE DÉSERT
Fable désespérée sur l'incommunicabilité humaine
64 pages, 21,40 F T.T.C.

Emile DE LA VILETTE
DOUBLE ZÉRO
Le bilan tragique de la vie d'un homme malchanceux

Poètes du temps présent

Ginette LEROUGE SEILLIER
VINGT ANS DE RÉFLEXIONS
64 pages, 21,40 F T.T.C.

François MULLER
MIROIR AUX OPTIMISTES
80 pages, 23,60 F T.T.C.

Farid MERANI
LES MIRAGES DE L'ESPÉRANCE
112 pages, 23,60 F T.T.C.

Christiane GRÉGOIRE
LUDIQUES
96 pages, 23,60 F T.T.C.

Eric LURENBAUM
LES CHIENS
48 pages, 19,30 F T.T.C.

Christian MARLIN
NURTURE ou LE PRINCIPE D'ÉTERNITÉ
80 pages, 23,60 F T.T.C.

Anne MANOT
POÈME POUR MES PETITS ENFANTS
48 pages, 19,30 F T.T.C.

Eric HOCQUART
REQUIEM POUR L'ENFANCE
176 pages, 27,90 F T.T.C.

Richard RABASSA
RACINES POÉTIQUES
48 pages, 19,30 F T.T.C.

LA GALAXIE DES ÉCRIVAINS
Claudio ORLANDO, Michel FAUGERAS, Alain THEMIOT
A L'AUBE DE LA LIBERTÉ
160 pages, 29,50 F T.T.C.

Henri SELRHAC-GASPARINI
A MON TOUR DE VOUS PARLER D'AMOURS
De la poésie - Des chansons - Du rythme
112 pages, 32,10 T.T.C. (illustré)

Yannick RAOULX
PÊLE-MÊLE
80 pages, 23,60 F T.T.C.

Jean-Pol HENDRICK
L'AVENTURE DE NON DORMIR
64 pages, 21,40 F T.T.C.

Robert ROUANET DU BARTHÈS
QUAND RIME LA RAISON
352 pages, 53,50 F T.T.C.

Eric FAURE-VALDÈS
ANFES SCOLAIRES
96 pages, 23,60 F T.T.C.

Daniel-Blaise HORTH
DÉPRESSION
144 pages, 26,80 F T.T.C.

Marcelle ROBIN
LE FILM DE MA VIE : POEMES SPONTANES
80 pages, 26,80 F T.T.C.

Leïla CHELLABI
PASSÉ ANTÉRIEUR
128 pages, 26,50 F T.T.C.

Pierre-Yves ALBRECHT
D'AU-DELA
144 pages, 26,80 F T.T.C.

Solange TUOGEL
BOUQUET
112 pages, 23,60 F T.T.C.

Christian NINOT
LES LARMES DU BONHEUR
32 pages, 19,30 F T.T.C.

LIDIE
GRAINES DE TUNISIE
96 pages, 23,60 F T.T.C.

3 BIS, QUAI AUX FLEURS • PARIS-4e • 325-85-44

DIFFUSION, LIBRAIRIE, VENTE : 7, rue des Carmes - PARIS (5e) - Tél. : 033-75-95 ou aux C.R.D.L. HACHETTE

le livre et son aventure

La machine à raccourcir le temps

LE livre n'est pas une marchandise comme les autres — l'a-t-on assez dit — et rien ne l'exprime mieux que sa distribution. Il se présente sous divers habillages, dans diverses collections, sous les signatures diverses d'auteurs qui ont, outre le label d'un éditeur, la valeur d'une « marque ». Les auteurs innombrables délivrent chacun un message personnalisé, un « produit » unique. Cette diversité nécessaire au débat d'idées et indispensable à la vie démocratique entraîne un foisonnement d'« articles » et, en corollaire, une complexité du mode de distribution. On en évalue mieux les difficultés en les transposant à l'automobile : supposons, en effet, que cette industrie soit obligée (toutes proportions gardées...) d'alimenter vingt-cinq *mille* points de vente avec près de deux cent mille modèles, de « gérer » les véhicules retournés, d'organiser le stockage, la manutention et de satisfaire les commandes de voitures plus ou moins anciennes, ou de petite vente, parmi les championnes toutes catégories... On imagine l'ampleur du casse-tête auquel doivent faire face les sociétés de distribution du livre, qui ont aussi à se préoccuper de rentabilité.

Rupture

La Sodis (Société de distribution des produits de l'édition) est une filiale des éditions Gallimard. Elle est née en 1970 d'une rupture, qui fit du bruit en son temps, entre Gallimard et Hachette. L'un des fils de Claude *Gallimard, Christian, devient*, à vingt-sept ans, avec Jacques Tavernier et Bruno Marchal, le maître d'œuvre de cette opération difficile où une erreur minime peut avoir de graves conséquences financières. Il est vrai que Christian Gallimard, armé d'un doctorat en sciences économiques et surtout d'une grande prudence, a commencé par effectuer des stages dans des sociétés étrangères.

La Sodis se situe entre les libraires, d'une part, la maison Gallimard, d'autre part, et les trente-huit autres éditeurs distribués par ses soins. Elle intervient pour l'expédition des colis, l'établissement et le paiement des factures. Chaque éditeur peut avoir une prospection personnelle, mais il peut confier sa *diffusion à un Centre de diffusion* de l'édition (C.D.E.) indépendant de la Sodis, qui regroupe des équipes communes de représentants.

Trente-cinq millions de volumes

Installée sur un terrain de 7 hectares à Lagny (1), dans la banlieue parisienne, la Sodis, dont Jacques Tavernier assure aujourd'hui la direction générale, rassemble quinze bâtiments sur une surface au sol de 2,5 hectares. Trois cent soixante personnes y sont employées. Trente-cinq millions de volumes (les deux tiers pour les seules éditions Gallimard) y sont stockés.

La Sodis reçoit tous ordres et commandes, jour et nuit, soit par courrier ou par navettes entre éditeurs, soit par téléphone ou par télex. Trois équipes font fonctionner en permanence un service informatique dont le programme a nécessité un an de mise en place. L'ordinateur traite vingt-cinq mille « codes-articles » : un titre peut figurer, en effet, dans plusieurs collections. L'ordinateur peut être interrogé par trente-deux écrans. Chaque commande fait l'objet d'une facture qui sert aussi de bordereau de livraison.

Les comptes des clients sont enregistrés, et leurs positions peuvent ressortir dans l'immédiat, étalées sur plusieurs mois. La situation sur le marché de chaque titre est connue instantanément.

Ajoutons encore que deux *mille* cinq cents à trois mille libraires reçoivent l'office des nouveautés, que sept *mille* clients réguliers font l'objet d'un relevé et que huit mille autres sont servis par l'entremise des grossistes ; cela fait, sur un total de vingt-cinq mille points de vente pour la France, quinze mille clients où la mise en *place* est contrôlée par la Sodis.

La Sodis a été *conçue de* telle sorte que la rentabilité est respectée, dans l'absolu, pour tous les titres, en dépit de leur nature différente. L'intervention humaine reste la même au point de vue du coût comptable. Cela a conduit à diviser les aires de stockage en différentes zones (« vivantes », « mortes ») suivant la demande sur chaque titre. Mais une émission de télévision, par exemple, en accentuant la commande, peut faire passer un titre d'une zone à une autre. Le livre « dont tout le monde parle » sera expédié à raison de mille à dix mille exemplaires par jour. Tel ou tel ouvrage connaît une demande de cent à cinq cents exemplaires par an. Un million d'*Astérix*, cinq cent mille exemplaires d'un prix Goncourt, manipulés par palette et expédiés en grosses quantités, compliquent moins, *a priori*, la marche des opérations que les deux ou trois exemplaires qui dorment sur leur étagère. Ce volume de manipulations en dents de scie doit aussi s'insérer dans le travail régulier que constitue l'envoi, trois fois par mois, de l'office des nouveautés. Il en résulte des trajets bien définis pour les chariots élévateurs et une « géographie » des lieux très *organisée*.

L'opération est inverse en ce qui concerne les « retours ». Après les opérations de tri et de vérification, les ouvrages, protégés par une enveloppe de plastique, sont répartis sur de nouvelles zones suivant la cadence des rentrées... ou des commandes. Il n'est pas rare, en effet, qu'un libraire réclame des ouvrages qu'il a retournés peu de temps auparavant.

Le volume des retours influe sur le coût de la distribution. Pour Gallimard, il atteint une moyenne de 12 %. Pour de nouveaux éditeurs, il peut s'élever jusqu'à 40 %, d'où une augmentation importante des frais de manipulation et de stockage. Et pourtant la mise en place doit être la plus large et la plus constante possible, surtout pour un éditeur inconnu des libraires. En ce sens, l'engagement du diffuseur et du distributeur relève parfois d'un pari sur l'avenir d'un éditeur.

Pas de système sophistiqué

Les promoteurs de la Sodis ont voulu que l'informatisation et l'apparente complexité du stockage n'ôtent pas toute souplesse à l'ensemble. Christian Gallimard « *a horreur de ces systèmes sophistiqués* », dont la moindre défaillance entraîne la paralysie ou une succession d'erreurs. Et 1 % d'erreur, chiffre dérisoire pourtant, se traduirait par cent cinquante clients mécontents.

Dans son souci de diminuer les délais de livraison, la Sodis développe désormais une politique de dépôts régionaux. En effet, les heures gagnées par cette machine à raccourcir le temps sont parfois dilapidées au moment du transport. Que le camion choisi par le libraire soit au début de sa rotation, et plusieurs jours s'écouleront avant que les livres ne parviennent à leur destinataire.

Mais ceci est une autre aventure...

BERNARD ALLIOT.

(1) 128, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 77400 Lagny-sur-Marne, tél. 430-68-44.

édition

POINT DE VUE

Les écrivains devant la crise de l'imprimerie

SINGULIEREMENT à la Renaissance et jusqu'au XVIII[e] siècle, il n'existait aucune dichotomie entre les écrivains et ceux qui les imprimaient. Erasme, en effet, pour ne citer que lui, non seulement n'était pas quelqu'un qui badinait avec les questions de typographie, qu'il aurait tenues pour une simple affaire d'intendance, mais travaillait à la casse comme tous les écrivains de l'époque le faisaient chez les Estienne, chez Froben à Bâle, ou bien encore chez Plantin à Anvers. Pour Erasme, l'idée de l'écrivain enveloppé dans une houppelande et, du haut de sa tour d'ivoire, dispensant le savoir sans se soucier de ses semblables, à commencer par le sort de ceux qui l'imprimaient, aurait paru une idée parfaitement anachronique.

De cette étroite relation entre les hommes de pensée et l'imprimerie, le langage lui-même a longtemps tenu compte. Jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle, les calligraphes étaient groupés en une corporation dont l'appellation était Corporation des maîtres écrivains. Ainsi, si Palliasson, chargé par d'Alembert et Diderot de rédiger les pages de *l'Encyclopédie* relatives à l'écriture, est parvenu à élaborer le plus accompli des « arts d'écrire » du XVIII[e] siècle, c'est parce que non seulement il est le premier des calligraphes du moment, mais aussi parce qu'il est un très grand écrivain, au sens qu'on donne à ce mot aujourd'hui. Son texte a une qualité littéraire d'une valeur incontestable. C'est Beaumarchais qui s'est fait l'instrument de la publication de l'œuvre de Voltaire en baskerville. « *Deux génies* — disait-il — *réunis en un même livre* » (l'écrivain et l'auteur du caractère d'imprimerie). Deux autres écrivains ont encore témoigné pour cette relation écrivain - imprimeur : Restif de La Bretonne, qui a lui-même composé ses livres, et Balzac, qui avait créé avec Mme de Berny une fonderie de caractères d'imprimerie. Enfin, qui se souvient encore que Proudhon était un typographe, et pourtant n'est-ce pas lui qui a fait du *plomb* le sceau de la pensée libertaire ?

Des travailleurs du livre, les écrivains étaient d'autant plus solidaires que, souvent, c'est grâce à leur courage qu'ils pouvaient se faire entendre, la censure s'exerçant en France avec une vigueur inégalée ailleurs. Il n'est que d'évoquer l'interdit qui a pesé sur l'œuvre de Voltaire...

Même s'ils ne se pensent pas tels, les écrivains d'aujourd'hui sont toujours solidaires des travailleurs du livre. Et comment pourrait-il en être autrement ? C'est le bon sens même. Eh bien, ce bon sens *là*, certains écrivains ne le manifestent pas. Quand on les invite, ils vont déjeuner à l'Elysée, plutôt que de montrer, en refusant de s'y rendre, qu'ils ont saisi le mauvais coup que leur hôte a laissé porter à l'imprimerie française et, à travers elle, à tous les hommes et à toutes les femmes du livre. Mais c'est que ces mêmes « écrivains » n'ont, sans *doute, pas même songé à ces* travailleurs-là, prouvant par là qu'ils les traitent comme des larbins.

Deux fois moins cher au Japon

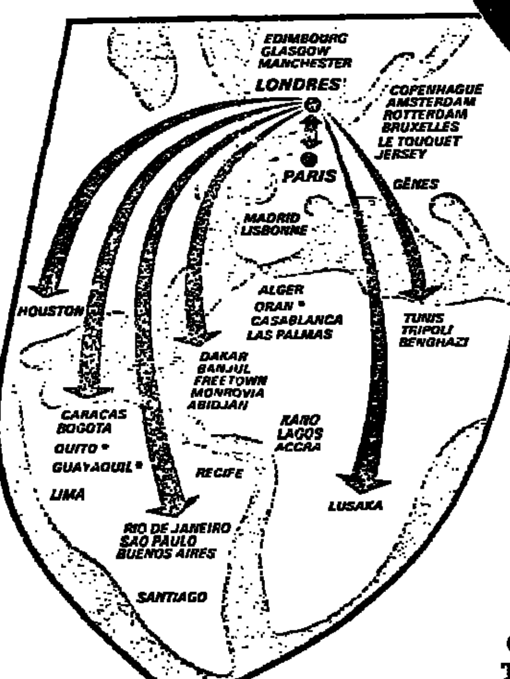
Qu'en est-il en vérité de l'imprimerie française ? Qui n'a entendu parler de l'affaire Larousse, de celle du *Parisien libéré*, des conflits chez Chaix, des licenciements à la Néogravure, de la liquidation de Victor Michel ?... Sous le titre « Nouvelles dégradations de l'imprimerie lourde », *le Monde* du 10 octobre 1978 écrivait : « Licenciement collectif du personnel de Victor Michel ; menace du dépôt de bilan à la fin de 1978, brandie par la direction du groupe S.D.F.-Néogravure ; inquiétude chez Georges Lang devant les rumeurs de « fuite » à l'étranger du magazine *Jours de France*... »

La situation est bien maussade dans l'imprimerie lourde. M. Giraud, ministre de l'industrie, l'a reconnu devant les sénateurs. Mais ce que le ministre ne dit pas, c'est qu'on ne fabrique plus en France une seule machine à imprimer. Le résultat ? Quel est l'éditeur qui ne sait que cela coûte deux fois moins cher de faire imprimer un livre au Japon que le même à Corbeil ?

On ne me fera pas dire que cela est sensé, on ne m'empêchera pas de proclamer que c'est inqualifiable dans un pays où l'on compte près d'un million et demi de chômeurs.

JEROME PEIGNOT.



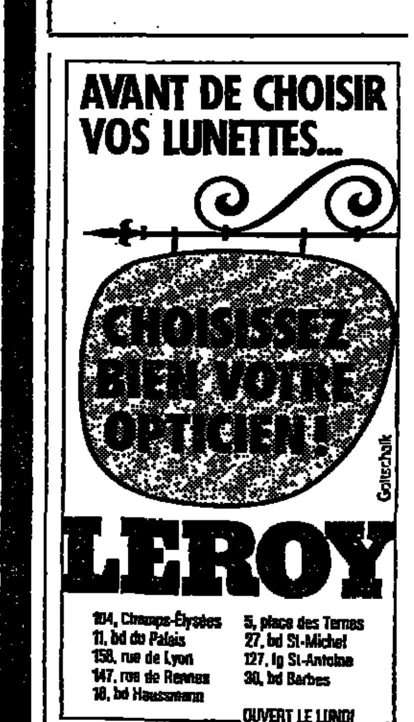


British Caledonian, ce n'est pas seulement un service incomparable sur Paris-Londres, avec 34 liaisons hebdomadaires entre les deux capitales.
C'est également la possibilité de rejoindre 39 autres destinations dans 26 pays, sans changer d'aérogare à Londres-Gatwick et en bénéficiant d'un accueil tout aussi exceptionnel.
Compagnie indépendante, British Caledonian se doit d'honorer son blason et de faire toujours davantage pour vous. Un simple exemple : elle est la seule à vous offrir, au départ de l'Europe, des liaisons quotidiennes avec Houston, Lagos et avec la Libye.
British Caledonian : le charme et l'efficacité d'une grande compagnie aérienne privée, qui vous offre toujours davantage pour honorer son blason.
Appelez votre Agent de Voyages ou British Caledonian Airways, 5 rue de la Paix, 75002 Paris. Tél. 261.50.21.

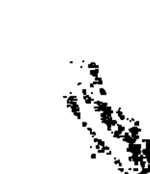


Important Editeur Parisien
recherche pour création et lancement de nouvelles collections
manuscrits inédits de romans, poésie, essais théâtre. Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision.
Adresser manuscrits et C.V. à la pensée Universelle 3 bis Quai aux Fleurs 75004 Paris Tél. 325.35.44.
Nos contrats d'édition sont régis par l'article 49, de la loi du 11 Mars 1957 sur la propriété littéraire

« une réédition exemplaire »
AUGUSTIN COCHIN
LES SOCIÉTÉS DE PENSÉE
ET LA DÉMOCRATIE MODERNE
études d'histoire révolutionnaire
Copernic
« Une révélation pour le lecteur peu familier de l'historiographie révolutionnaire ».
JEAN TULARD







Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉATRE POUR ENFANTS

Dialogue d'un chanteur.

Il peut arriver qu'un spectacle tout entier tienne dans le dialogue d'un chanteur musicien avec des enfants, comme c'est le cas pour Henri Des (chaque mercredi, à 14 h. 30, à la Cour des miracles) : un flot d'histoires que tricotent une guitare et une contrebasse, très simples et très drôles sur fond animalier de fantaisie : un moineau sur le dos, un loup ami, un gros chat avec une souris dans le ventre, et l'univers paisible des jardins tièdes de l'été.

Amener ses parents.

Un peu à contre-courant, Françoise Moreau et François Imbert (qui enregistrent au Chant du monde) proposent devant des décors très colorés de Marina Prati un spectacle où l'enfant est résolument dégagé de son ghetto délicieux. « On peut amener ses parents », *dit justement le titre (au Théâtre Marie-Stuart, à 18 h. 30) ; jazz, pop, folk; guitare sèche et guitare électrique, tout ici dit l'essentiel du vécu, et non du rêvé enfantin : la difficulté à tout vivre ensemble, les obsessions de la conversation adulte, le besoin de partager...*

Quatre vers de Lewis Carroll.

La F.O.L. (Fédération des œuvres laïques) crée, le 26 mars à la Salle Adyar, une comédie musicale, Comme sur des roulettes, *sur le thème de l'envol : d'une part, le travail de musiciens et spécialistes en recherche sonore et pédagogie musicale, regroupés autour de Philippe Boivin ; de l'autre, l'intervention de groupes d'enfants ayant travaillé depuis septembre en atelier, et qui viendront avec leur matériel sonore (renseignements au 878-33-47).*

On a pu voir récemment au Théâtre de Sartrouville qu'un public d'enfants peut fort bien « accrocher » à autre chose qu'à des mélodies sucrées. L'Opéra de Jubjub, *monté par la Carrérarie (avec Steve Waring), part de quatre vers de Lewis Carroll pour jouer joyeusement du langage qui se compose et se décompose en puzzle musical : un petit chef-d'œuvre dû à un travail de collaboration de l'A.R.S.I. (Workshop de Lyon, Marmite infernale, etc.). Pour cet opéra, s'adresser à Annie Rellay, Les Vignes, 62570 Dardilly, tél. (78) 47-50-42.*

Un jour pas comme les autres.

On aurait aimé pour ce fameux 27 mars, baptisé Journée internationale du théâtre pour enfants, annoncer une floraison de créations. L'intendance ne l'a pas permis. Sous l'égide du Centre français du théâtre, on verra du moins au théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis les Lions de sable *du T.J.A de Lyon (Théâtre des jeunes années), qui associe fantastique et réalisme autour des thèmes des amours enfantines, des couples malheureux, de la solitude (20 h. 30), et au Théâtre d'Orsay, à 14 h. 30,* Des pieds à la tête et de la tête aux pieds, *de la Grenette de Lyon, qui sollicite à tout instant l'intelligence, la sensibilité, l'humour des enfants pour une redécouverte du corps vrai, au-delà des rites et des travestissements sociaux. Toujours à Orsay, une exposition sur le théâtre pour jeune public réunit des matériaux venus d'une vingtaine de troupes et, à 16 h. 30, un colloque organisé par l'ATAC, avec la participation de Catherine Dasté, de Maurice Yendt, d'Antoine Vitez, permettra de se faire une idée des problèmes de ce type de création dramatique.*

Les mots n'ont pas d'écaille.

Un spectacle peut en cacher un autre. Avec les éléments d'un premier spectacle monté cet automne à Sartrouville, Léon Camille Pondasset, *Françoise Pillet, de la Pomme verte, a joué comme avec des cubes : le second titre est d'ailleurs l'anagramme du premier.*

A Villepreux, jusqu'au samedi 26, les Mots *partent en tournée vers la région d'Annecy et d'Aix-les-Bains et seront de retour à Sartrouville le 22 avril (tél. 914.23.68).* — B. R.

Théâtre

« PÉPÉ » à l'Aquarium

Le Pépé habite au milieu d'un capharnaüm surréaliste gris de poussière, qui ressemble aux débris de sa mémoire trouée par l'âge. L'âge a voûté son corps, a noué ses membres. Les paroles vont plus vite que les mouvements, plus vite que la pensée ; elle se perd à essayer de les suivre. Ce n'est pas une question d'oubli, mais de confusion, aggravée par la peur de l'inévitable, par l'amertume, la colère impuissante. Douleur du sexe inutile, d'une vie enfermée qui compte ses minutes ternes.

Le Pépé finit ses jours et ses nuits de solitude dans une maison de retraite, prison doucereuse. Il est réduit en esclavage par des horaires et des règlements *qui l'enserrent, le limitent* aux cent pas le long d'un couloir étroit, couvert d'un tapis miteux, jalonné de lampes économes. Seule sa raison peut divaguer, et encore. Les frustrations et les regrets le ramènent à sa misère présente, à des souvenirs fragmentaires, lourds à supporter. Le Pépé rassemble son énergie pour lutter contre l'étouffement, la panique, pour se défendre dos au mur contre la respiration toute *proche de la mort.*

Le Pépé la flaire dans les corps sains des spectateurs que la maladie guette. Il bavarde, et les confidences traversent le bavardage comme par mégarde, cassent les rires. Elles *encerclent* un grand trou noir. Les spectateurs assis sur des bancs le long du tapis miteux, regardent le dernier combat d'un homme usé. La mort, ce sont les autres qui un matin ne sont pas là, mais la vieillesse pèse sans se faire oublier un instant à l'intérieur du corps abîmé, et autour, dans les rides des visages, dans le capharnaüm poussiéreux encombré d'inutile. Comment résister ou se résigner à l'inutile de la vieillesse...

La vieillesse, c'est comme la prostitution. Il y a quelque chose de trouble dans la curiosité et l'intérêt qu'on leur porte. L'une et l'autre touchent à un interdit, à un mystère qui dépasse le simple phénomène physique et émotionnel. Didier Bezace, Pépé, est jeune. Il a passé un mois dans un hospice dont il a interviewé les pensionnaires. Puis il a décrypté les enregistrements, les a travaillés, a longuement fabriqué un vieillard qui lui ressemble, et qu'il représente comme un figure de théâtre avec un masque, une perruque bien visible, un faux ventre et des gambades pour couper court à la tentation de « faire le vieux ». Avec aussi des souvenirs personnels comme cette affiche de 68 tirée d'un placard, mais, après tout, l'âge blesse tout autant les pauvres hères de droite ou de gauche.

Après quoi, la lumière devient plus forte, Didier Bezace retire son masque, boit une bière, fume une cigarette, médite, et reprend le jeu qui se décale sur le terrain miné où il *n'y* a plus rien à perdre. Le Pépé a envie de tout faire sauter, de s'évader et c'est trop tard. A la fois Lear et Ophélie, il revient en chemise, couronné de carton doré et avant de « s'éteindre doucement » distribue des fleurs en plastique aux spectateurs censés être ses petits-enfants venus en visite.

La mode est décidément d'attribuer au public un rôle qui se borne d'ailleurs à écouter et regarder, *de le mettre dans* l'atmosphère en lui faisant faire un petit tour dehors, en prologue au spectacle. Mais l'atmosphère, elle, saisit dès que l'on entre dans le capharnaüm, dès que l'on aperçoit la silhouette voûtée sous la lumière chiche de la lampe. La force du spectacle est dans la manière dont Didier Bezace interprète et impose ses émotions, ses réflexions. Elle est dans la noblesse rude et l'authenticité de son jeu qui cingle et bouleverse.

COLETTE GODARD.

★ Aquarium, 20 h. 30.

Cinéma

La fin du rêve américain

(Suite de la première page.)

C'est, tout au contraire, révéler un *désarroi*, une lassitude, une honte secrète, qui auront sans doute inexorablement marqué la fin du rêve américain.

Or ce propos est très exactement celui de Michael Cimino dans « The Deer Hunter ».

Le récit suit une ligne simple, chronologique, qui nous mène de *la paix à la guerre, puis à la paix* retrouvée. Dans une petite ville industrielle de Pennsylvanie, où les seules distractions sont les beuveries et la chasse au cerf, trois ouvriers, Michael, Nick et Steven, apprennent *leur* mobilisation. Steven décide alors d'épouser Angela qui attend un enfant de lui, et ce mariage donne lieu à une kermesse gigantesque. On boit beaucoup, on rit, on chante, on danse, on jure de s'attendre, on se livre à mille excentricités. Mais sous la gaieté perce l'angoisse.

Sans transition, la guerre. Les trois copains sont capturés par un *commando vietcong* dont le chef les oblige à jouer leur vie à la roulette russe. Un *coup d'audace* leur permet de s'enfuir. Après diverses aventures, Michael rejoint seul Saïgon, dans une atmosphère de panique, de folie et de vice.

Troisième épisode : le retour au pays. Accueilli en héros, Michael ne parvient pas à renouer avec l'existence. Dans cette ville, qui est la sienne et dont il a tant rêvé, il se sent un étranger, un exilé. Comme il l'avoue lui-même : il est resté « ailleurs ». En devenant sa maîtresse, Linda, qui fut jadis amoureuse de Nick et qui sans doute l'est encore, ne peut que lui apporter sa compassion. Du moins a-t-il des nouvelles de Steven. Amputé des deux jambes, le malheureux se cache dans un hôpital militaire et refuse de voir sa femme et son enfant. Quant à Nick, c'est à Saïgon que Michael va le chercher. Mais Nick a sombré dans la démence et la drogue. Il n'est *plus qu'une épave* qui sert d'enjeu humain au cours d'ignobles parties de roulette russe. Et, de Saïgon, Michael ne ramène qu'un cercueil.

∴

Solidement ancré dans l'espace et le temps de ses trois « actes » (« avant », « pendant », « après »), ce film frappe par son ampleur et son intensité. Sans complexes, Michael Cimino, qui a trente-sept ans et dont « The Deer Hunter » n'est que le second film, y reprend à son compte des thèmes qui sont le lot commun de tous les films de guerre. Mais ces thèmes, il les *rajeunit, il les vivifie avec une* force peu commune. Pour dire l'« innocence » de l'homme appelé à se battre, il ne craint pas de nous imposer, en ouverture, cette « noce villageoise », somptueux morceau *de bravoure dont* le foisonnement nous renvoie au portrait d'une Amérique provinciale, peu connue, où les particularismes religieux, les codes et les rites de la vie quotidienne sont encore scrupuleusement respectés. Plus tard, c'est avec la même maîtrise qu'il développe la métaphore-clef du film, ces scènes, quatre fois répétées, de roulette russe, symbole de la folie suicidaire *dont sont victimes ses personnages.* Enfin, quand sonne l'heure de l'apaisement sinon de l'oubli, il réunit les survivants du cauchemar et leur fait entonner le vieil hymne au Seigneur « God bless America ». Séquence admirable où l'Amérique des temps héroïques semble tendre la main à l'Amérique du chagrin et de l'humiliation, où l'espoir, la pitié et la dérision se mêlent inextricablement.

Aussi à l'aise dans le lyrisme que dans le réalisme, virtuose de l'image-choc, mais ayant également le sens de la parabole, *parfaitement maître de sa technique,* Michael Cimino est à coup sûr un cinéaste complet. Les quelques réserves — d'ordre cinématographique — que pourrait susciter son film (fléchissement du rythme au moment du retour de Michael, symbolisme trop attendu de la seconde chasse au cerf) ne comptent guère face à la densité romanesque, au magnétisme de cette *fresque* où s'inscrit en image de feu, de sang et de mort, l'histoire d'un drame national.

Une histoire dont Robert De Niro (Michael), Christopher Walken (Nick), John Savage (Steven) et, dans un très subtil et très émouvant rôle de femme, Meryl Streep (Linda) sont les magnifiques interprètes.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

Rock

Joe Jackson à Londres

Joe Jackson est la nouvelle coqueluche de la presse musicale anglaise, apparu soudainement il y a quelques semaines. Il a le don des compositions qui collent au quotidien, de ces mélodies qui s'imprègnent subtilement aux souvenirs et, plus que tout, cette sincérité qui transparaît du personnage et de sa musique. Chanteur et compositeur, on peut le situer quelque part entre Graham Parker et Elvis Costello. Joe Jackson avoue pour seule influence le reggae : « Je n'essaie pas de jouer du reggae, dit-il, ce serait ridicule. Je suis bien incapable de « sonner » comme les musiciens jamaïcains. Je n'ai pas leur culture, mes racines sont différentes, mon feeling l'est aussi. Et je suis Blanc. Mais le reggae est actuellement la seule musique susceptible de me motiver. »

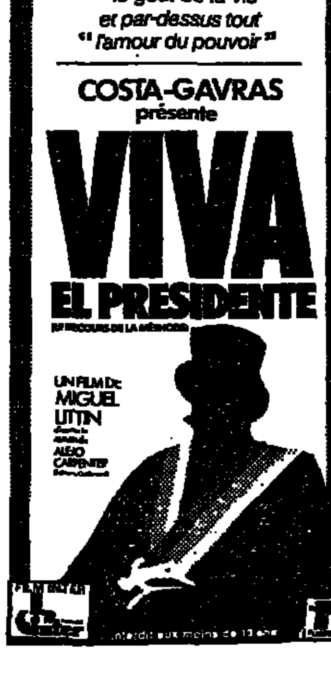
La démarche de Joe Jackson est symptomatique de l'apport grandissant du reggae dans le rock'n roll blanc. Son disque « Look Sharp » propose un rock plein d'une énergie contenue et qui finit toujours par éclater grâce aux rythmes saccadés qui dessinent des reliefs en perpétuel mouvement. Joe Jackson se produisait l'autre soir à Londres dans un grand théâtre, le Venue, *récemment transformé* en salle de concerts et qui fait en même temps office de restaurant. Sur scène, la voix modurée et râpeuse qui arrache les mots pour plus d'intensité, Joe Jackson joue le jeu avec la simplicité d'un homme pour qui la musique n'est pas un simple artifice, mais le résultat d'une somme de passions accumulées.

ALAIN WAIS.

★ Chez A. & M. Distr. C.B.S.

■ L'opération « Cent heures pour le théâtre », organisée cette année encore par l'Institut d'études théâtrales de l'université Paris-III, aura lieu du 26 au 31 mars. Des projections de films, des débats avec les professionnels, accompagneront les présentations de spectacles très divers. Des ateliers seront ouverts dans *différentes disciplines.* (Renseignements à Censier-13, rue de Santeuil, 75005 Paris.)

CONCORDE MARIGNAN
HAUTEFEUILLE (v.o.)
IMPÉRIAL PATHÉ
SAINT-LAZARE PASQUIER
GAUMONT CONVENTION
GAUMONT RIVE GAUCHE
TRICYCLE Asnières



Variétés

François Béranger

En étayant sa spontanéité sur des musiques plus élaborées, en ne fuyant plus la notion de spectacle, mais au contraire en soignant son travail de scène, en s'entourant d'un bon groupe de musiciens rock — aujourd'hui un nouvel ensemble composé de Jean-Pierre Galliot à la guitare, Bertrand Lajudie aux claviers, Jean-Yves Lozach à la pedal steel guitare, Serge Millerat à la batterie, et Jean-Pierre Pichot à la basse, — François Béranger s'est vite épanoui, est sorti de la marginalité et est apparu, depuis deux ou trois ans, comme l'un des chanteurs populaires les plus généreux, les plus authentiques et les plus profondément humains.

François Béranger est de son temps. Il ne pleurniche pas sur les grands thèmes de la vie, de la société, du monde qui bouge et éclate, comme le faisait Jean Ferrat. Il les crache sereinement, avec une violence, voire un humour tranquille, avec le sens de la valeur des choses. Béranger ignore les fioritures de style, travaille dans la justesse, n'abuse pas des mots, car il sait que ceux-ci sont des pièges.

Dans ses ballades, Béranger a le regard froid et tendre, la dérision spontanée et l'émotion vraie des chanteurs populaires d'autrefois, ceux qui inventaient un jour *Giroflé - Girofla* et d'autres jours une chanson d'amour.

François Béranger remet la chanson française dans le cours de la vie, lui rend sa fonction de chronique. La voix forte et claire, il présente aujourd'hui ses chansons sous un chapiteau qui va tourner près d'un mois en province.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Le 22 à Poitiers, le 23 à Limoges, le 24 à Angoulême, le 26 à Talence, le 27 à Agen, le 28 à Montauban.

GIOVANNA MARINI

Quatre voix et une guitare font éclater le folk song en renouant ensemble *« le rite et la fonction »* dans les récits chantés des événements de la vie — la mort, l'amour, la pauvreté, la passion du Christ ou celle de Pasolini. Quatre voix italiennes sans sono ni micro, sans laser ni lampions. Quatre femmes, Giovanna Marini et trois de ses élèves : Annalisa di Nola, Tata di Nola, Lucilla Galeazzi.

Elles ne reproduisent pas la tradition, elles la réinterprètent comme expression nécessaire du présent. Par exemple, une pleureuse calabraise — il en existe encore — varie son intervention selon le mort qu'elle doit pleurer, puisqu'elle retrace sa vie. Elle refuse de se produire seulement pour le spectacle, en dehors des occasions réelles. Sa fonction est de théâtraliser la douleur de la famille, avec laquelle, d'ailleurs, elle garde une distance.

Giovanna Marini expose des faits et leurs significations, les chants s'intercalent dans l'épopée d'un peuple. Au mot « chant », elle préfère celui de « mode », dans le sens « mode de vie ». On pourrait dire « feeling ». On pourrait transcrire par des courbes larges en pleins et en déliés ce récit du monde rural. Mais la campagne se vide et se transforme. Dans son école de Rome, Giovanna Marini cherche à établir les racines d'une tradition qui rende compte des rythmes secs, des musiques répétitives du monde urbain.

Elle et ses compagnes se tiennent droites et solides, face au public. Les mains aux hanches, elles tendent en avant leurs corps chaleureux, leurs visages, leurs voix amples. Elles ont appris *« le plaisir de s'enrouler autour des notes, de les frôler, de jouer avec elles en échos ».* Cela donne des sonorités larges, libres, qui semblent seulement tenues par les durées. Ce qu'elles font est sans doute savant, mais coule de source avec la simplicité d'un fleuve, dans la diversité de ses mouvements, de ses paysages intérieurs et de ceux qu'il traverse.

La voix possède un pouvoir d'exaltation physique et celui de faire rêver en couleurs. La voix est une magie. Avec Giovanna Marini et ses élèves, c'est la magie précieuse de la vie tout entière.

C. G.

★ Théâtre Gérard-Philipe, Saint-Denis, 20 h. 30.

Musique
THEATRE DE LA VILLE
18 h 30
une heure sans entracte 16 F
jeunes étoiles du piano
ce soir 22 mars
ABDEL-RAHMAN EL BACHA
LIBAN
Beethoven - Schumann - Prokofiev
vendredi 23 mars
JEAN-PHILIPPE COLLARD
FRANCE
Ravel - Fauré - Rachmaninov
samedi 24 mars
JOSEPH KALICHSTEIN
ISRAEL
Brahms
2, place du Châtelet
tél. 274.11.24

Musique

Redécouvrir Werther à Zurich

Ce n'est pas à Paris mais à Vienne, au Hofopernthеater, qu'a été créé le Werther *de Massenet, le 16 février 1892, dans une traduction allemande de Max Kalbeck. Pourtant, davantage que dans les pays germaniques, c'est en France que cette adaptation lyrique du roman de Goethe devait connaître, après des débuts difficiles, un succès durable et certainement légitime. Cela ne veut pas dire pour autant qu'elle y soit traitée avec les égards qui devraient être dus aux œuvres un peu délicates — la médiocrité de la récente reprise à l'Opéra-Comique pourrait en témoigner — et beaucoup de Français seraient étonnés de voir figurer* Werther *parmi les événements attendus de la saison lyrique de l'Opéra de Zurich : treize représentations en français avec, pour huit soirées, Theresa Berganza et José Carreras dans les rôles principaux.*

On ne pourrait pas dire que c'est faute de comparaison puisque, en alternance, l'Opéra de Zurich propose la Flûte enchantée, les Noces de Figaro, *le* Hollandais volant *et* Parsifal *avec d'excellentes distributions — mais voici trente ans qu'on n'avait pas joué* Werther, *et le succès de* Don Quichotte *l'an dernier permettait de bien augurer de l'intérêt du public pour un autre ouvrage de Massenet.*

Chose difficile à croire en France, où l'on a tant de mal à faire travailler ce répertoire aux musiciens d'orchestre, ceux de la Tonhalle et du théâtre de Zurich, pour peu qu'on ait l'occasion d'en parler avec eux (mais il suffirait de les regarder jouer), loin de se sentir déshonorés, éprouvent une satisfaction particulière à soigner cette partition si bien écrite et où l'on entend tout. L'interprétation qu'ils en ont donnée, sous la baguette de Nello Santi, qui dirigeait par cœur mais ne laissait échapper aucun détail, était, à cet égard, exemplaire : pour qui connaît déjà bien l'ouvrage, c'était l'occasion de découvrir des contrechants toujours masqués par le gonflement des voix principales, d'apprécier des mélanges de timbres parfaitement équilibrés, d'entendre enfin un phrasé cohérent et des nuances plus subtiles que le mezzo-forte *à tout faire.*

Mêlant les toiles peintes aux meubles d'époque, les décors de Bert Kistner auraient gagné à être moins uniformément éclairés ; quant à la mise en scène d'Otto Schenk, faute sans doute d'avoir pris garde aux pièges d'un ouvrage qui en présente quelques-uns, elle se contentait de suivre avec un bonheur inégal les suggestions du livret. N'avoir pas « chargé » les rôles de Schmidt et de Johann restera peut-être la contribution la plus positive de cette mise en scène fort honorable au demeurant.

A moins de s'en tenir exclusivement à leurs qualités vocales, il est difficile de se faire une opinion sur les chanteurs lorsque les jeux de scène et les mimiques ne s'écartent guère des attitudes et des gestes stéréotypés qui ne disent plus rien à force de vouloir signifier. D'ailleurs, lorsqu'on ne donne pas l'occasion à des interprètes de sortir un peu d'eux-mêmes pour retrouver une certaine vérité théâtrale, cette spontanéité perdue par le métier, il est bien rare qu'ils s'affranchissent d'eux-mêmes, en chantant, de toutes ces conventions qui leur collent au corps. José Carreras, qui a abordé le rôle l'automne dernier à San-Francisco, est d'ores et déjà un excellent Werther : une bonne diction, un style très pur, jamais mièvre, il est à l'aise dans le grave comme dans l'aigu et ne manquera certainement pas de s'approprier encore davantage le personnage.

C'était, en revanche, la première Charlotte de Theresa Berganza et, puisqu'elle doit reprendre le rôle cet été à Aix-en-Provence, il faut d'abord souhaiter que d'ici là elle corrige une élocution négligée qui, souvent, ne permet pas de la comprendre distinctement, et qu'elle donne davantage de voix, même dans les moments d'intériorité. Une direction d'acteurs un peu plus recherchée lui aurait permis également d'imprimer à son personnage un relief plus marqué. Cela n'ôte rien à la beauté du timbre, à la fraîcheur de l'expression, mais ce sont ces qualités, précisément, qui font regretter l'absence des autres. Elisabeth Gale (Sophie) Kari Nurmela (Albert) et René Rohr (le Bailli) complétaient parfaitement la distribution ; sans être exceptionnelles les voix sont belles, le français impeccable, et, dans la réussite finale d'un spectacle qui, compte tenu des réserves qu'il suscite, reste bien au-dessus de ce qu'on peut voir en France, ce ne sont pas là des détails sans importance.

GÉRARD CONDÉ.

■ Un concert d'œuvres électro-acoustiques récentes du compositeur américain Alvin Lucier est donné, le 22 mars, à 20 h. 30, à l'American Center, 261, boulevard Raspail, Paris (XIVe).

MORT DU PEINTRE JEAN CHARLOT

Le peintre Jean Charlot est mort, le mardi 20 mars, à Honolulu. Il était âgé de quatre-vingt-un ans.

[Né à Paris en 1898, Jean Charlot, après avoir exposé au Salon d'automne, en 1921, partit pour le Mexique où il se fit connaître pour ses peintures murales. Considéré comme le pionnier de cet art moderne de la fresque, il a notamment peint *le Massacre du grand temple* à l'école préparatoire de Mexico. Il a également enseigné à l'université de Columbia, puis à Yale et à l'université de Georgie. En 1949, il s'était retiré à Honolulu, où, jusqu'en 1966, il donna également des cours à l'université de Hawaii.]

théâtre de gennevilliers 793.63.12

L'ECHANGE
DE PAUL CLAUDEL
M.-en-S. Alain Ollivier

24 MARS - 1er AVRIL
1er festival de films de femmes
SCEAUX tel 660 85 64

espaces 79
Porte de la Suisse 11 bis rue Scribe (9e) (côté gauche de l'opéra)
espace théâtral
du 15 mars au 7 avril
exposition
Adolphe Appia
1862-1928
acteur – espace – lumière
4 Avril : Conférence
"APPIA: Musique espace, lumière"
par DENIS BABLET
PRO HELVETIA 265.00.29



lundi 26 mars à 20 h 30
direction
HANS ZENDER
œuvres de
VANDENBOGAERDE Masses/Fluides
ZIMMERMANN Omnia tempus habent
BROWN Centering
VARESE Octandre - Intégrales
THÉATRE DE LA VILLE - 274.11.24

DROUOT
Rive Gauche
Cie des Commissaires Priseurs de Paris
GARE D'ORSAY - 7, QUAI ANATOLE-FRANCE
75007 PARIS - Tél. 544-38-72 - Télex 270906

VENDREDI 23 MARS
S. 13 - Meubles bois clair. Mᵉ Bondu.

SAMEDI 24 MARS
S. 10 - Lithographies. Mᵉ Boisgirard, de Heeckeren.

LUNDI 26 MARS (Exposition samedi 24)
S. 1 - Tabl. anc., objets d'art, beaux meubles XVIIIᵉ, tapisserie. Mᵉˢ Godeau, Solanet, Audap. Mᵉˢ Gridel, Boscher.
S. 3 - Mobil., objets de vitrine. Mᵉˢ Pescheteau, Pescheteau-Badin.
S. 7 - Livres, tableaux mod. Mᵉˢ Loudmer, Poulain.
S. 15 - Bon mobilier ancien, de style, rustique, bons bibelots. Mᵉˢ Ader, Picard, Tajan.
S. 16 - Tableaux, bibelots, mobilier. Mᵉ Oger.
S. 19 - Ameubl. Mᵉˢ Boisgirard, de Heeckeren.

LUNDI 26 ET MARDI 27 MARS (Exposition samedi 24)
S. 2 - Objets d'art d'Extrême-Orient. Mᵉˢ Ader, Picard, Tajan. MM. G. et T. Portier.

MARDI 27 MARS (Exposition lundi 26)
S. 8 - Monnaies antiques. Mᵉˢ Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur. MM. Vinchon, Roudillon.
S. 14 - Livres, beau mobilier. Mᵉ Delorme.

MERCREDI 28 MARS (Exposition mardi 27)
S. 1 - Armes anciennes. Mᵉˢ Ader, Picard, Tajan. MM. R.-J. Charles et M. Foury.
S. 4 - Nouveau Cercle : objets d'art. Mᵉ Bondu.
S. 10 - Tableaux anc. et mod., obj. d'ameubl. et mobil. XVIIIᵉ, XIXᵉ. Mᵉˢ Boisgirard, de Heeckeren. MM. Lemonnier, Fabre.
S. 20 - Mobilier, obj. de vitrine. Mᵉˢ Couturier, Nicolaÿ.

MERCREDI 28 MARS
S. 15 - Meubles. Mᵉ Chambelland.

JEUDI 29 MARS (Exposition mercredi 28)
S. 2 - Autographes historiques Mᵉˢ Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur. MM. Grolée, Virville, Castaing.
S. 7 à 15 h. - Beaux bijoux. Mᵉ Cornette de Saint-Cyr.
S. 12 - Timbres-poste, livres anc. et mod. Mᵉˢ Champetier de Ribes, Ribeyre, Millon. M. Schoeller. Mme de Chastenay.

VENDREDI 30 MARS (Exposition jeudi 29)
S. 1 - Art de Chine. Mᵉˢ Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur. M. Beurdeley.
S. 6 - Bijoux, argenterie. Mᵉˢ Ader, Picard, Tajan. MM. H.-D. et J.-P. Fromanger.
S. 8 - Dessins et tableaux modernes. Mᵉˢ Ader, Picard, Tajan. MM. A. Pacitti, Ph. Maréchaux. P. Jeannelle.
S. 11 - Ameubl. Mᵉˢ Boisgirard, de Heeckeren.
S. 19 - Monnaies Tablx anc. Obj. d'art. Mob. anc. Tapiss. Mᵉ Gros.
S. 20 - Nouveau Cercle : livres Mᵉ Bondu.

PALAIS D'ORSAY, 7, quai Anatole-France (75007)

MERCREDI 28 MARS à 14 h. 30 (Exposition lundi 26, 14-18 h., 21-23 h. et MARDI 27, 11-18 h. et 21-23 h.)
OBJETS D'ART ET DE TRES BEL AMEUBLEMENT des XVIIᵉ et XVIIIᵉ s. Mᵉˢ Ader, Picard, Tajan. Expert : M. J.-P. Dillée.

MERCREDI 28 MARS à 21 h. (Exposition lundi 26, 14-18 h., 21-23 h. et MARDI 27, 11-18 h. et 21-23 h.)
DESSINS ET TABLEAUX ANCIENS
Mᵉˢ Ader, Picard, Tajan. MM. P. Antonini et G. Herdhebaut.

VENDREDI 30 MARS à 14 h. (Exposition jeudi 29, 11-18 h. et 21-23 h.)
TABLEAUX ANCIENS - MEUBLES ET OBJETS D'ART DU XVIIIᵉ
Tapis - Tapisseries - Mᵉˢ Couturier, Nicolaÿ
MM. Touzet, Le Fuel, Praquin, Lacoste, Revillon d'Apreval.

ESPACE PIERRE CARDIN
1, avenue Gabriel - (75008) 265-94-10
JEUDI 29 MARS à 21 h. (Exposition de 11 à 18 heures)
TABLEAUX MODERNES ET CONTEMPORAINS - Mᵉ Binoche

VENTE EN VILLE
LUNDI 26 MARS à 14 h. (Exposition lundi matin)
Liquidation A.E.S. Beau mobilier de bureau - Mᵉ Bondu.

Etudes annonçant les ventes de la semaine
ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 742-93-77.
BINOCHE, 5, rue La Boétie (75008), 265-79-50.
BOISGIRARD, DE HEECKEREN, 2, rue de Provence (75009), 770-81-36.
BONDU, 17, rue Drouot (75009), 770-36-16.
CHAMBELLAND, 1, rue Rossini (75009), 770-18-18.
CHAMPETIER DE RIBES, RIBEYRE, MILLON, 14, rue Drouot (75009), 770-00-45.
CORNETTE DE SAINT-CYR, 24, avenue George-V (75008), 359-15-97.
COUTURIER, NICOLAY, 51, rue de Bellechasse (75007), 555-85-44.
DELORME, 3, rue de Penthièvre (75008), 265-57-63.
GODEAU, SOLANET, AUDAP, 32, rue Drouot (75009), 770-15-33.
GRIDEL, BOSCHER, 25, rue Le Peletier (75009), 523-34-59.
GROS, 22, rue Drouot (75009), 770-83-04.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 1, rue de Lille (75007), 260-34-11.
LOUDMER, POULAIN, 30, place de la Madeleine (75008), 073-99-40.
OGER, 22, rue Drouot (75009), 523-39-66.
PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 770-88-38.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : les Vêpres siciliennes.
Salle Favart, 19 h. 30 : Tom Jones.
Chaillot, Gémier, 20 h. 30 : Boesman et Lena.
Odéon, 20 h. 30 : les Trois Sœurs.
Petit Odéon, 18 h. 30 : le Jour et la Nuit ; 21 h. 30 : Tohu-Bohu.
TEP, 20 h. : Sicilia con cuoro fermo ; l'Arbre aux sabots (films).
Centre Pompidou, 18 h. 30 : Conversation-rencontre avec R. Lewinter.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : A. R. El Bacha ; 20 h. 30 : les Trois Sœurs.
Centre culturel du Marais, 20 h. 15 : Quand ? — Studio, 20 h. 30 : Garden.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Madame le Rabbin.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Mon père avait raison.
Atelier, 21 h. : la Culotte.
Atelier 7, 17 h. : le Drame des constructeurs.
Athénée, I, 20 h. 30 : Les papas naissent dans les armoires.
Biothéâtre, 20 h. 30 : Citrouille.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : l'Opéra de qu't'sous.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Pépé
Chapelle de La Salpêtrière, 20 h. 30 : Macbeth.
Cité internationale, la Galerie, 20 h. 30 : le Roi Lear. — La Resserre, 20 h. 30 : Mime parade. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : Beau Sang.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours
Daunou, 21 h. : Remarie-moi.
Edouard-VII, 20 h. 30 : le Navire Night.
Essaïon, 18 h. 30 : Contre la peine de mort ; 20 h. 30 : le Rachat ; 22 h. 15 : Un certain Plume. — II, 18 h. 30 : le Contre-Pitre.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne c'est pas une vie.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 15 : Toutes les mêmes, sauf maman ; 21 h. 30 : Julos Beaucarne.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : la Vénitienne ; 22 h. : Louise la Pétroleuse
La Bruyère, 21 h. : les Folies du samedi soir
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Bonsoir, Rrose Sélavy ; 20 h. 30 : Façades ; 22 h. 30 : Autour de Mortin ; 22 h. : le Silence et puis la nuit. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec F. Garcia Lorca ; 20 h. 30 : la Baignoire ; 22 h. 15 : l'Homme de cuir.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré
Mathurins, 20 h. 30 : Danse toujours, tu m'intéresses.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé
Michodière, 21 h. : Une case vide.
Moderne, 20 h. 30 : Comme tu me veux
Mogador, 20 h. 30 : l'Opéra de quat'sous.
Montparnasse, 21 h. : l'Etoile du Nord.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, I, 20 h. 30 : Diderot à corps perdu. — II, 20 h. 30 : Zadig.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Plaine, 20 h. 30 : Albert et son pont.
Plaisance, 20 h. 30 : Laurence
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : la Fugue.
Présent, 20 h. 45 : Spectacle Labiche.
Ranelagh, 22 h. : Chopelia.
Renaissance, 20 h. 45 : la Perle des Antilles
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Grand'Peur et misère du IIIᵉ Reich.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 45 : Bertrand ; E: pleine mer
Théâtre 18, 20 h. 30 : Labiche.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : le Fer à cheval irlandais.
Théâtre du Marais, 20 h. 15 : Arlequin superstar ; 22 h. 15 : le Pompier de mes rêves
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 15 : la Foraine ; 22 h. 30 : Sur la bande à côte de la plaque.

Théâtre 347, 21 h. : le Jeu de l'amour et du hasard.
Tristan-Bernard, 20 h. 30 : Changement à vue
Troglodyte, 20 h. : J'aurais tant voulu parler d'amour
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 22 mars

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : P.-J. Vaillard, Jarcimore.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : Isabelle Mayereau ; 22 h. 30 : A. Valardy
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Tiempo Riou-Pouchain. — II, 22 h. 30 : le Roi de Sodome.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. 15 : la Dame au slip rouge.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : G. Bertil ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 20 h. : D. Lavanant ; 21 h. : G. Lafaille ; 22 h. : Tu brodes ? .. Ouais.
Dix-Heures, 20 h. 30 : D. Mac Neil ; 22 h. : M. Benin.
Fanal, 19 h. 30 : Annette Lugand ; 21 h. 15 : le Président.
Nouveau Chic parisien, 21 h. 30 : l'Objet de mes hommages
Petits-Pavés, 21 h. 30 : V. Gillet ; 22 h. : J.-P. Reginal.
Le Plateau, 18 h. 30 : le Grand Ecart ; 20 h. 30 : les Crapoussins ; 22 h. : Chorus débile.
Point-Virgule, 21 h. 30 : Magnifique ; 22 h. 30 : Alors, heureuse ?
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : Bye, bye, baby ; 22 h. 30 : R. Mirmont, M. Daiba
La Soupap, 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. : Bonjour, ça va ?
La Tanière, 20 h. 45 : Jo Schmelzer ; 22 h. 30 : Djalma.

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : le Philanthrope
Clichy, ARC, 20 h. 30 : Cerceau/Rituel.
Courbevoie, Maison pour tous, 20 h. 30 : Good Medecine.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 30 : l'Echange.
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe, 20 h. 30 : Giovanna Marini.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : L. et N. Wright (Schubert, Brahms).

Les concerts

Lucernaire, 21 h. : Trio d'Anches de Paris (Delsarte, Lemeland, Sciortino, Vilmant).
Salle Gaveau, 21 h. : H. Asaoka, E. Werba (mélodies japonaises, Respighi, Honegger, Schoenberg, Stravinski).
Café d'Edgar, 18 h. 30 : Quintette à vent Nielsen.
Salle Pleyel, 20 h. 30 : V. Bellas (Schubert).
Palais des Congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. C. Davis, sol. W. Ashkenazy (Berlioz, Bartok, Stravinski).
Radio-France, 20 h. 30 : Quatuor Varsovia (Boccherini, Stravinski).
Cité des Arts, 21 h. : I. Kutin (Beethoven, Schumann, Chopin).
Salle Berlioz, 20 h. 30 : E. Berchot (Beethoven, Chopin, Debussy, Messiaen).
American Center, 20 h. 30 : A. Lucier et S. Marshall (Lucier).
Inalco, 19 h. : M. Kiani (musique persane).
Bibliothèque espagnole, 18 h. 30 : R. Requeto, piano (Albeniz).
Temple de Béthanie, 20 h. 30 : Ensemble vocal Per Cantum (Bach, Telemann, Donati).
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 21 h. : Orchestre de chambre B. Thomas (Bach).
Eglise Saint-Médard, 21 h. : Ensemble Monteverdi de Paris, sol. G. Murray (Monteverdi, Frescobaldi).

La danse

Théâtre Oblique, 20 h. 30 : Elsa Wolliaston.

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Eve ; M. Saulnier ; 22 h. 30 : Confluence.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Jazz five ; P. Arter, A. Villeger.
Riverbop, 22 h. : Yasper Van T'Hoff ; A. Romano.
Campagne-Première, 20 h. 30 : Mama Bea Tekielski ; 22 h. : Gardner Berman Quartet.
Petit Opportun, 22 h. 30 : G. Arvanitas, P. Michelot, M. Roques.
Le 28-Rue-Dunois, 21 h. : Groupe Lô.
Palais des Arts, 20 h. 45 : J.-P. Alarcen, J.-L. Mahjun.
Troglodyte, 22 h. : Blue Story.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot

16 h., Call of the North, de C.B. de Mille ; 18 h., Berlin symphonie d'une grande ville, de W. Ruttmann ; 20 h., On s'est trompé d'histoire d'amour, de J.-L. Bertucelli ; 22 h., le Secret de l'île sanglante, de Q. Lawrence.

Beaubourg

15 h., Laurel et Hardy ; 17 h., les Portes de la nuit, de M. Carné ; 19 h., Vaudou, de J.-L. Magneron ; 21 h., Cinéma cubain.

Les exclusivités

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2ᵉ (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14ᵉ (329-90-10)
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais 4ᵉ (278-47-86).
ALLEGRO NON TROPPO (It.) v.o. : Saint-Séverin, 5ᵉ (033-50-91) ; Parnassien 14ᵉ (329-83-11).
L'AMOUR EN FUITE (Fr.) : Marignan, 8ᵉ (359-92-82).
L'ARBRE AUX SABOTS (It.), v.o. : Bonaparte, 6ᵉ (326-12-12) ; Elysées-Point Show, 8ᵉ (225-67-29) ; v.f. : Haussmann, 9ᵉ (770-47-55)
L'ARGENT DE LA BANQUE (A., v.o.) (*) : Cluny-Ecoles, 5ᵉ (033-20-12) ; Biarritz, 8ᵉ (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9ᵉ (246-66-44).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2ᵉ (261-50-32) ; U.G.C.-Marbeuf, 8ᵉ (225-18-45).
AU NOM DU FUHRER (Belg.) : la Clef, 5ᵉ (337-90-90).
LE BLEU DES ORIGINES (Fr.) : le Seine, 5ᵉ (325-95-99)
LES BURLESQUES DE MELIES (Fr.) : le Seine, 5ᵉ (325-95-99).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2ᵉ (261-50-32) ; Ermitage, 8ᵉ (359-15-71) ; Jean-Renoir, 9ᵉ (874-40-75).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Antil.) : Styx, 5ᵉ (633-08-40) ; Espace Gaîté, 14ᵉ (326-99-34) ; Maxéville, 9ᵉ (770-72-86).
LE CAVALEUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2ᵉ (261-50-32) ; Bretagne, 6ᵉ (222-57-97) ; Normandie, 8ᵉ (359-41-18)
CHATEAU DE REVES (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8ᵉ (225-18-45) ; v.f. : Cinémonde, 9ᵉ (770-01-90) ; Bienvenue-Montparnasse, 15ᵉ (544-25-02) ; Convention-Saint-Charles, 15ᵉ (579-33-00).
LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.f.) : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; U.G.C.-Marbeuf, 8ᵉ (225-18-45) ; U.G.C.-Gobelins, 13ᵉ (331-06-19) ; Napoléon, 17ᵉ (380-41-46) ; Secrétan, 19ᵉ (206-71-33).
LES CHIENS (Fr.) (*) : Montparnasse 83, 6ᵉ (544-14-27) ; Saint-Germain-Huchette, 5ᵉ (633-87-59) ; Colisée, 8ᵉ (359-29-46) ; Français, 9ᵉ (770-33-88) ; Fauvette, 13ᵉ (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15ᵉ (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18ᵉ (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20ᵉ (797-02-74)
CHRONIQUE ALBANAISE (Fr.-Alb.) : Olympic, 14ᵉ (542-67-42), h. sp.
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8ᵉ (225-18-45).
COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL (Fr.) : Marais, 4ᵉ (278-47-86) ; la Clef, 5ᵉ (337-90-90)
CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Colisée, 8ᵉ (359-29-46)
LE CONTINENT DES HOMMES-POISSONS (It., v.f.) (*) : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; Ermitage, 8ᵉ (359-15-71)
COUP DE TETE (Fr.) : Quintette, 5ᵉ (033-35-40) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; Lumière, 9ᵉ (770-84-64) ; Athéna, 12ᵉ (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14ᵉ (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14ᵉ (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18ᵉ (522-37-41).
LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : Jean-Cocteau, 5ᵉ (033-47-62) ; 14-Juillet-Parnasse, 6ᵉ (326-58-00) ; Racine, 6ᵉ (633-43-71) ; Publicis-Matignon, 8ᵉ (359-31-97) ; 14-Juillet-Bastille, 11ᵉ (357-90-81) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2ᵉ (742-83-90)
DROLE D'EMBROUILLE (A., v.o.) : Paramount-City, 8ᵉ (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9ᵉ (073-34-37)
DROLES DE ZEBRES (Fr.) : Madeleine, 8ᵉ (073-56-03) ; Cambronne, 15ᵉ (734-42-96)
ECOUTE VOIR... (Fr.) : Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; Paris, 8ᵉ (359-53-99) ; Nations, 12ᵉ (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14ᵉ (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15ᵉ (828-42-27).
LES EGOUTS DU PARADIS (Fr.) : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6ᵉ (329-42-62) ; Caméo, 9ᵉ (246-66-44) ; Normandie, 8ᵉ (359-41-18) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13ᵉ (331-06-19) ; Magic-Convention, 15ᵉ (828-20-64) ; Miramar, 14ᵉ (320-89-52) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; Murat, 16ᵉ (651-99-75) ; Secrétan, 19ᵉ (206-71-33) ; Clichy-Pathé, 18ᵉ (522-37-41)
L'ESPRIT DE FAMILLE (Fr.) : Berlitz, 2ᵉ (742-60-33) ; Omnia, 2ᵉ (233-39-36) ; Montparnasse-83, 6ᵉ (544-14-27) ; George-V, 8ᵉ (225-41-46).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL (Fr.) : Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; Quintette, 5ᵉ (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8ᵉ (359-36-14) ; Colisée, 8ᵉ (359-29-46) ; Madeleine, 8ᵉ (073-56-03) ; Gaumont-Opéra, 9ᵉ (073-95-48) ; Nation, 12ᵉ (343-04-67) ; Athéna, 12ᵉ (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14ᵉ (331-51-16) ; Parnassien, 14ᵉ (329-83-11) ; Cambronne, 15ᵉ (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16ᵉ (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18ᵉ (522-37-41).

Les films nouveaux

LA MOUETTE, film italien de Marco Bellochio : Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8ᵉ (359-36-14), Parnassien, 14ᵉ (329-83-11).
FIDELIO, film français de Pierre Jourdan : Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8ᵉ (359-04-67), Parnassien, 14ᵉ (329-83-11).
LE NAVIRE NIGHT, film français de Marguerite Duras : La Pagode, 7ᵉ (705-12-15).
LE VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER, film américain de Michaël Cimino (*) : v.o. : U.G.C. Odéon, 6ᵉ (325-71-08), Biarritz, 8ᵉ (723-69-23), Ermitage, 8ᵉ (359-15-71), v.f. : Rex, 2ᵉ (236-83-93), U.G.C. Opéra, 2ᵉ (261-50-32), Bretagne, 6ᵉ (222-57-97), U.G.C. Gobelins, 13ᵉ (331-06-19), Mistral, 14ᵉ (539-52-43), Murat, 16ᵉ (651-99-75).
LES TROIS DERNIERS JOURS, film italien de Gianfranco Mingozzi : v.o. : Studio Médicis, 5ᵉ (633-25-97), Publicis Saint-Germain, 6ᵉ (222-72-80), Paramount-Elysées, 8ᵉ (359-49-34), v.f. : Paramount-Marivaux, 2ᵉ (742-83-90).
LAISSEZ-MOI MON ENFANT, film américain de Robert F. Day : v.f. : Capri, 2ᵉ (508-11-69), Paramount-Opéra, 9ᵉ (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13ᵉ (580-18-03), Paramount-Orléans, 14ᵉ (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14ᵉ (329-90-10), Paramount-Maillot, 17ᵉ (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18ᵉ (606-34-25) ; v.o. : Paramount-City, 8ᵉ (225-45-76).

LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5ᵉ (337-57-47).
LA FILLE (It., v.o.) (*) : Saint-Germain-Studio, 5ᵉ (033-42-72) ; Monte-Carlo, 8ᵉ (225-09-83) ; v.f. : Français, 9ᵉ (770-33-88) ; Parnassien, 14ᵉ (329-83-11)
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : Le Seine, 5ᵉ (325-95-99) H. sp.
LES FRAISES ONT BESOIN DE PLUIE (A., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3ᵉ (272-62-98) ; Lord-Byron, 8ᵉ (225-04-22)
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Richelieu, 2ᵉ (233-56-70), Berlitz, 2ᵉ (742-60-33) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; France-Elysées, 8ᵉ (723-71-11) ; Fauvette, 13ᵉ (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14ᵉ (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14ᵉ (331-51-16) ; Wepler, 18ᵉ (387-50-70)
LE GOUT DU SAKE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6ᵉ (326-48-18)
LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : Omnia, 2ᵉ (233-39-36) ; U.G.C. Odéon, 6ᵉ (325-71-08) ; Balzac, 8ᵉ (359-52-70) ; Biarritz, 8ᵉ (723-69-23) ; Helder, 9ᵉ (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13ᵉ (331-06-19) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15ᵉ (544-25-02), Magic-Convention, 15ᵉ (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18ᵉ (522-37-41).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Les Templiers, 3ᵉ (272-94-56).
ILS SONT GRANDS, CES PETITS (Fr.) : Boul'Mich, 5ᵉ (033-48-29) ; Mercury, 8ᵉ (225-75-90) ; Max-Linder, 9ᵉ (770-40-04), Paramount-Bastille, 12ᵉ (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13ᵉ (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14ᵉ (540-45-91) ; Paramount-Opéra, 9ᵉ (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14ᵉ (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (579-33-00) ; Passy, 16ᵉ (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17ᵉ (758-24-24).

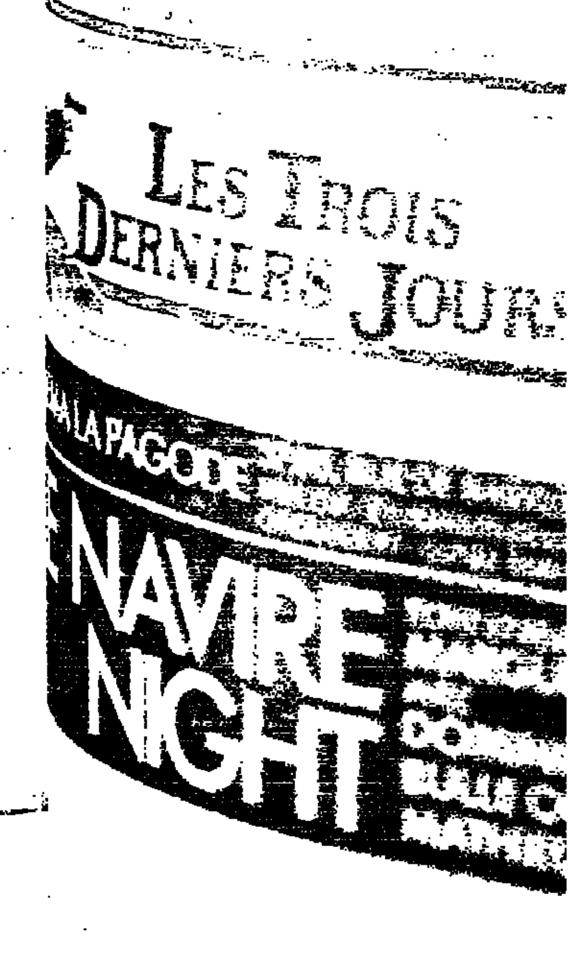
THEATRE DE L'ŒUVRE
JACQUES DUFILHO GEORGES WILSON
les aiguilleurs de BRIAN PHELAN
FABRICE EBERHARD
Prix Gérard-Philipe 1978
C'EST UN REGAL LA PERFECTION Pierre Marcabru (Le Figaro)
EFFICACITÉ TOTALE, PERFECTION Jacqueline Cartier (France-Soir)
UN TRIO D'ACTEURS SUPERBES Dominique Jamet (L'Aurore)

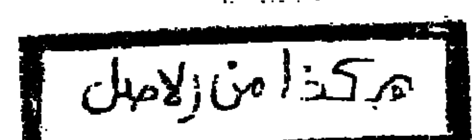




CONNAISSANCE DU MONDE
Salle PLEYEL : dimanche 25 mars (14 h 30) ; Mardi 27 mars (18 h 30, 21 h). Nouv. séances.
MAGICIENS et LAMAS de l' HIMALAYA
Récit et film de LOUIS MAHUZIER
Katmandou Everest
Sorcières, exorcisme, guérisseurs et astrologues - Paradis Gurung - Sherpas et le livre des Morts Tibétain - Danses initiatiques des Lamas

ODEON
THEATRE NATIONAL
« Le SHAKESPEARE le plus fort, le plus clair et le plus dense que nous ayons vu depuis plusieurs années. »
le Sunday Times.
la Royal Shakespeare Company présente
CORIOLAN
de SHAKESPEARE
Mise en scène : Terry HANDS
pour 7 représentations exceptionnelles
du 3 au 8 avril
ATTENTION : location ouverte dès maintenant pour l'ensemble des représentations.
SOIRÉE à 20 h et MATINÉE à 14 h 30
Renseign. et location : 325-70-32
Prix : 52, 40, 28 et 19 F
en langue anglaise





هكذا من الاصل

SPECTACLES

INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-71-08) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
HOORAY FOR HOLLYWOOD (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Eldorado, 10e (208-18-76) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
L'HOMME EN COLERE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (387-50-70).
MAGIC (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
MAIS OU ET DONC ORNICAR ? (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Montparnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
MARTIN ET LEA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
MESSIDOR (Suisse) : Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (033-35-40), Pagode, 7e (705-12-15), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Marignan, 8e (359-92-82), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Olympic, 14e (542-67-42).
MOLIERE (Fr.) (deux époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Studio Raspail, 14e (320-38-98).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA NUIT CLAIRE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) H. Sp.
LA NUIT DES MASQUES (A., v.o.) (**) : UGC Odéon, 6e (325-71-08), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Rotonde, 6e (633-08-22), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
PLURIELLES (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
PRISONNIERS DE MAO (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), Olympic, 14e (542-67-42).
LE ROI DES GITANS (A., v.f.) (*) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
SALSA (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
SLOW DANCING (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
SUPERMAN (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
UN ACCIDENT DE CHASSE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
UN BALCON EN FORET (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), Olympic, 14e (542-67-42).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), UGC Marbeuf, 8e (225-18-45), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
UN SI JOLI VILLAGE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32), UGC Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (651-99-75), Les Tourelles, 20e (636-51-98).
UTOPIA (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), Studio Git-Le-Cœur, 6e (326-80-25).
VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Impérial, 2e (742-72-52), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-33), Miramar, 14e (320-89-52), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les festivals

LAUREL ET HARDY (v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) : les Aventures de Laurel et Hardy.
HOMOSEXUALITE (v.o.) (**) : Bilboquet, 6e (222-87-23) : Sebastiane.
BOITE A FILMS, 17e (v.o.), I : 12 h. 50 : Easy Rider ; 14 h. 20 : le Lauréat ; 16 h. : Nos plus belles années ; 18 h. 10 : Taxi Driver ; 20 h. : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Phantom of the Paradise ; V., S., 24 h. : The Song Remains the Same ; II 13 h. 15 : la Fureur de vivre ; 15 h. 20 : Jeremiah Johnson ; 17h. 20 : Au-delà du bien et du mal ; 19 h. 50 : Midnight Express ; 22 h. : Panique à Needle Park ; V., S., 23 h. 50 : Orange mécanique.
STUDIO GALANDE, 5e (v.o.) (033-72-71), 13 h. 40 : les Damnés ; 16 h. 10 : Jonas ; 18 h. 10 : Un été 42 ; 20 h. : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 15 : Salo ; V., S., 0 h. 15 : The Rocky Horror Picture Show.
TRUFFAUT, Olympic, 14e (542-67-42) : Les 400 coups.
TANNER, Olympic, 14e 542-67-42) : le Milieu du monde.
GRANDS FILMS AMERICAINS (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83) : 13 h. 30 : Une étoile est née ; 16 h. : Missouri Breaks ; 18 h. : Portier de nuit ; 20 h. : New-York, New-York ; 22 h. 15 (+ V., S., 24 h.) : The Rocky Horror Picture Show.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Monkey Business.
STUDIO 28 (606-36-07) (v.o.) : Avalanche.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14), I, 13 h. : Laurence d'Arabie ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : New-York, New-York ; 20 h. 30 (+ sam. 0 h. 30) : Midnight Express. — II, 14 h. : Citizen Kane ; 16 h. : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 18 h. : l'Œuf du serpent ; 20 h. 15 (+ sam. 24 h.) : Pourquoi pas ? ; 22 h. (+ vend. 24 h.) : Casque d'Or.
LES GRANDS ROMANTIQUES (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Le cœur est un chasseur solitaire. — II. : Troublez-moi ce soir.
A. HITCHCOCK, Dominique, 7e (705-04-55) : les Amants du Capricorne.
HOMMAGE A LA DANSE, Vendôme, 2e (742-97-52) (v.o.) : Anna Karenine.
FILMS FANTASTIQUES, New-Yorker, 9e (770-63-40) (v.o.) : Phase IV.

Les grandes reprises

L'ANGE EXTERMINATEUR (Mex., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Maillot-Palace, 17e (380-10-40).
CENDRILLON (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
C'EST JEUNE ET ÇA SAIT TOUT (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES DAMNES (It.-All., v.o.) (*) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
ECHEC A LA GESTAPO (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
EL TOPO (Mex., v.f.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
HIROSHIMA, MON AMOUR (Fr.) : Champollion, 5e (033-51-60).
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
LENNY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
LA MACHINE A EXPLORER LE TEMPS (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
MARIE POUR MEMOIRE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.-v.f., 70 mm) : Kinopanorama, 15e (306-50-50)
MONTY PYTHON (A., v.o.) Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
NOSFERATU (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22). Horaire sp.
ORANGE MECANIQUE (A., v. f.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
PINK FLAMINGOS (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)
PORTRAIT DE GROUPE AVEC DAME (Youg., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
RASHOMON (Jap., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Action-République, 11e (805-51-33).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES TRENTE-NEUF MARCHES (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

A voir

Photo de classe

Retrouver à partir d'une photo de classe, une classe de cinquième au lycée Montaigne, en 1953, ce que sont devenus tous ces potaches alignés, étagés, debout, assis autour du proviseur, c'est une idée sensationnelle, avouez. Et pas facile à mettre en œuvre. Sylvain Roumette, le réalisateur de ce « Nouveau vendredi » (1), a dû consulter un tas de registres scolaires, militaires et s'informer dans les mairies avant de mettre la main sur une quinzaine de messieurs chauves, barbus, adipeux, sans un trait commun avec l'image de ce qu'ils étaient à onze ou douze ans.

Ils approchent de la quarantaine à présent, et le contraste entre ce qu'ils sont devenus et ce qu'ils étaient, entre ces petites bouilles lisses, ouvertes, charmantes pour la plupart, et ces fronts dégarnis, ces grosses lunettes ou ces cheveux longs, est tellement saisissant, captive à ce point l'attention, qu'on écoute peu ou mal le commentaire, et qu'on ne suit pas très bien le chemin parcouru par ce marin de commerce, ce zoologue, cet instituteur, cet ex-Monsieur muscle, ce brocanteur, ou ce P.-D. G... La trajectoire de ce dernier ne surprend guère du reste, tout jeune déjà, il avait la tête de l'emploi : elle aurait pu illustrer « l'Enfance d'un chef ».

Coup de chance, cette cinquième pilote marquée par le rayonnement d'un professeur remarquable, un certain M. Dumaine, inspecteur général de l'académie aujourd'hui, avait été filmée à l'époque en noir et blanc à l'occasion d'un cours de français, d'une explication de texte. Au programme : « le Vitrail », de José Maria de Heredia. La photo s'anime soudain. *Les élèves lèvent la main*, sèchent ou interviennent sur le ton haut perché des vieilles bandes son. Plus d'un quart de siècle après, les voilà réunis sur ces mêmes bancs *et confrontés à leur ancien maître.* Lui n'a pas bougé. Eux en revanche !... C'est bien simple, il a été incapable de remettre plus d'un nom sur un visage. Il a eu le choc, lui aussi.

Evidemment la première question qui vient à l'esprit c'est celle de l'égalité des chances. A quel milieu appartenaient ces enfants ? Etait-il homogène ? Dans quelle mesure le niveau socio-culturel des parents a-t-il influencé des parcours aussi divers, était-il responsable de tel échec ou de telle réussite ? Réponse totalement subjective et vague des uns et des autres : il y avait un peu de tout... Non, il n'y avait aucun fils d'ouvrier... Si, il y avait des boursiers... On aurait quand même aimé en savoir davantage, et de façon plus précise. Cela aurait été beaucoup plus intéressant que ces interminables considérations sur la valeur rétrospective de l'étude des *Parnassiens ! Un détail très significatif* cependant : l'influence déterminante de la guerre d'Algérie pour ceux qui, n'ayant pas poursuivi d'études supérieures, n'ont pu obtenir de sursis. Ça, ça laisse des traces autrement profondes, hélas, que les souvenirs de classe.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) Vendredi 23 mars, FR3, 20 h. 30.

● *Anne-Marie David* représentera officiellement la France au concours Eurovision de la chanson le 31 mars, à Jérusalem, avec une œuvre d'Eddy Marnay et Hubert Giraud : « *Je suis l'enfant soleil* ».

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 22 MARS

CHAINE I : TF 1

18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : la Lumière des justes (n° 1) d'après l'œuvre d'H. Troyat, réal. Y. Andrei, avec C. Nobel, M. Robbe, J. Deschamps, G. Casadesus.

Adaptation d'un roman fleuve de Troyat où, malgré de beaux costumes et des paysages grandioses, le jeu des comédiens semble souvent faux ; mais peut-être est-ce la seule façon de dire un tel texte. Il reste, soyons justes, des moments de suspense et d'émotion.

21 h. 30, Magazine : l'Evénement.

Les premières images de guerre à la frontière sino-vietnamienne ; Interview du dalaï lama ; Le pouvoir des syndicats en Grande-Bretagne ; L'Arabie Saoudite.

22 h. 35, Ciné première.

André Halimi invite J. Amadéo, professeur de danse, pour parler de « Salsa ».

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ;



19 h. 45, Top-club (Charles Trenet) ; 20 h., Journal.

MAXI-ROBOT?
Comment fait-il?
Vous le saurez à 19 h 40 sur A.2.
PHILIPS

20 h. 35, Dramatique : Le destin de Priscilla Davies, de R. Rouleau, d'après une nouvelle d'H. James, avec : F. Marie, R. Rimbaud, G. Sylvia, etc.

Comme la plupart de ses œuvres, ce conte cruel d'Henry James développe les thèmes de la pureté et de la corruption. R. Rouleau a su rendre la subtilité et le trouble de l'univers du romancier américain.

22 h. 10, Hommage à Jean Monnet, documentaire de D. Lander ; 23 h., Sports : Spécial buts (les Coupes d'Europe de football).

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Scènes de la vie de province : Vivre en chantant (Divertissement en forme de bicyclette, de J.-L. Magel ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LA CHEVAUCHEE SAUVAGE, de R. Brooks (1975), avec G. Hackman, J. Coburn, C. Bergen, I. Bannen, B. Johnson, J.-M. Vincent.

Le début du dix-neuvième siècle. Deux amis, un cow-boy et un joueur, participent à une course d'endurance (1 000 kilomètres) à travers le Nevada, le Nouveau-Mexique et le Colorado.

Surprise et plaisir de retrouver ici, dans l'air pur des grands espaces, les vieilles valeurs morales du western, des personnages simples et attachants.

22 h. 40, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; 19 h. 25, Les progrès de la biologie et de la médecine : l'Année internationale de l'enfant ;

20 h., Théâtre ouvert : « les Travaux et les Jours », de M. Vinaver ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Taxi, s'il vous plaît.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ;

20 h., Histoire de la société internationale de musique contemporaine ; 20 h. 30, En direct du grand auditorium, le Quatuor Varsovia : « Quatuor en la majeur, n° 6 » (Boccherini) ; « Variation en forme de rondo » (T. Baird) ; « Concertino pour quatuor à cordes » (Stravinski) ; « Deuxième quatuor en ré majeur » (Borodine) ; 22 h. 30, Ouvert la nuit... L'art du facteur d'orgue : Sweelinck ; 23 h., Autour d'André Gide : Chopin, Bach, Albeniz, Beethoven ; 1 h., Douces musiques : 1 comme italien.

VENDREDI 23 MARS

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Vivre son âge ; 14 h. 5, Télévision scolaire ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 30, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Retransmission théâtrale : la Mouette, de A. Tchékhov, traduction E. Triolet, mise en scène P. Franck, avec D. Huet, J.-M. Bernicat, G. Jabbour, P. Raynal.

Trois rôles de femmes et six rôles d'hommes. Vue sur un lac, de « nombreux discours sur la littérature, peu d'action et cinq tonnes d'amour », a-t-il été dit de la plus « pensive » des atmosphères créées par Tchékhov.

22 h. 50, Magazine A bout portant : Jacques Fabbri.

23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., *Quoi de neuf* ; *12 h. 15, Feuilleton* : Les compagnons de Jéhu ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui madame : Rencontre à la Réunion ; 15 h., Feuilleton : Les Eygletières ; 16 h., Magazine : *Delta* ; 17 h. 25, Fenêtre sur... *les musiciens*, avec Jimmy Gourley ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Feuilleton : Le tourbillon des jours (La Robe rose).

21 h. 35, Magazine littéraire : Apostrophes (Médecins et malades).

Avec le docteur R. Couvelaire (Chirurgien contre le vent) ; *le professeur J. Hamburger* (Demain les autres) ; *Mmes S. de Labrosse* (la Force de vaincre) ; *R. Pujol* (Hôpital, j'accuse) : *docteur J. Thuillier* (la Médecine et la Mort).

22 h. 55, Journal.

23 h., Ciné-club, FILM : RACHEL, RACHEL, de P. Newman (1968), avec J. Woodward, K. Harrington, E. Parsons, J. Olson, B. Barrow (v.o. sous-titrée.)

Une institutrice de province, célibataire, dominée, à l'âge de trente-cinq ans, par sa mère, cherche à échapper à sa vie médiocre et à la solitude par une liaison avec un ancien camarade d'enfance.

Les débuts de Paul Newman dans la réalisation. Le délicat portrait d'une femme seule, qui doit conquérir sa liberté.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Scènes de la vie de province : Vivre en chantant (La belle de bulles, ou les petits patelins, de P. Delesalle) ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, V 3 — Le nouveau vendredi : La photo de classe.

Lire notre article ci-contre.

21 h. 30, Portrait d'un inconnu célèbre : Claude Bernard, de M. Franck et A. Fey.

A l'occasion du centième anniversaire de la mort du fondateur de la médecine scientifique, les professeurs Jean Dausset, Maurice Fontaine, Jean Bernard, François Morel et Georges Tchobroutsky retracent sa vie : un destin amer et exceptionnel.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : D. Stratos (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Le pouvoir au village ; à 8 h. 32, Le pays d'Ouest ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge : « Jean Prévost », d'O. Yelnick ; 11 h. 2, Rencontres internationales de musique à Metz ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Jeu, thème et variations ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Prochaine Polaire », de J.-P. Dufreigne ; 14 h. 47, Un homme, une ville : Kafka à Prague ; 16 h., Pouvoirs de la musique ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : le froid industriel ;

20 h., Charles-Louis Philippe, du « bon petit sujet » au grand écrivain ; 21 h. 30, Black and Blue : De Schubert au Ragtime ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Répétition (Einstein on the beach).

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : Découverte de « Lulu », d'Alban Berg ; 12 h., Musique de table : Haendel, Bartok ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les anniversaires du jour : Bartok ;

14 h. 15, Musique en plume : Bonneau, Misraki ; 14 h. 35, Concerto : « Concerto pour alto » (Telemann) ; 15 h., Musique-France-Plus : Debussy, Couperin, Roussel, Schubert ; 17 h., Musica Belgica : R. Chevreuil, Ysaye, Chartrain ; 18 h. 2, Kiosque ;

20 h., Historique de la société internationale de musique contemporaine ; 20 h. 20, Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France et chœurs de l'université de Paris, dir. T. Guschlbauer, avec C. Wirz, contralto : « Symphonie inachevée », n° 8 en si mineur » ; « Rosamunde », musique de scène en version intégrale (Schubert) ; 22 h. 15, Ouvert la nuit... des notes sur la guitare : Bocherini, Ravel, Ponce ; 23 h., Autour d'André Gide : Satie, Chausson, Milhaud, Offenbach ; 1 h., Douces musiques.

D'une chaîne à l'autre

JOURNÉE ARTHUR RUBINSTEIN SUR FRANCE-MUSIQUE

● France-Musique proposera le samedi 24 mars dix-sept heures de programmes consacrés au pianiste Arthur Rubinstein à l'occasion de son quatre-vingt-douzième anniversaire. De même qu'il a choisi les œuvres qui seront interprétées au cours du concert retransmis en direct du Théâtre des Champs-Elysées (de 20 h. 30 à 23 heures), Arthur Rubinstein a aidé René Koering à composer la série d'émissions qui, de 9 h. 15 à 2 heures du matin, seront diffusées en son honneur ; il a sélectionné, entre autres, des enregistrements inédits ou rares de ses musiques favorites, servies par des virtuoses.

LES MENACES DE LICENCIEMENTS A LA S.F.P. DEVANT LE TRIBUNAL CIVIL

● *Un nouveau procès* concernant la Société française de production a été plaidé le mercredi 21 mars à la première chambre du tribunal civil de Paris. Au nom des syndicats C.F.D.T. et C.G.T. de la S.F.P., ainsi que du comité d'entreprise, Me Pierre Edouard Weil a demandé au tribunal de dire si les licenciements envisagés doivent être considérés comme ayant un caractère « *conjoncturel* » ou « *structurel* ».

Au nom de M. de Clermont-Tonnerre, P.-D.G. de la S.F.P., Me Jean Simon a demandé aux juges de se déclarer incompétents, comme l'a déjà fait Mme Rozès, président du tribunal, à l'occasion d'un référé (*le Monde* du 15 mars), en tenant compte du fait que l'inspection du travail est saisie depuis le 9 mars dernier de demandes d'autorisation de licenciement.

Le jugement sera rendu à une date ultérieure.

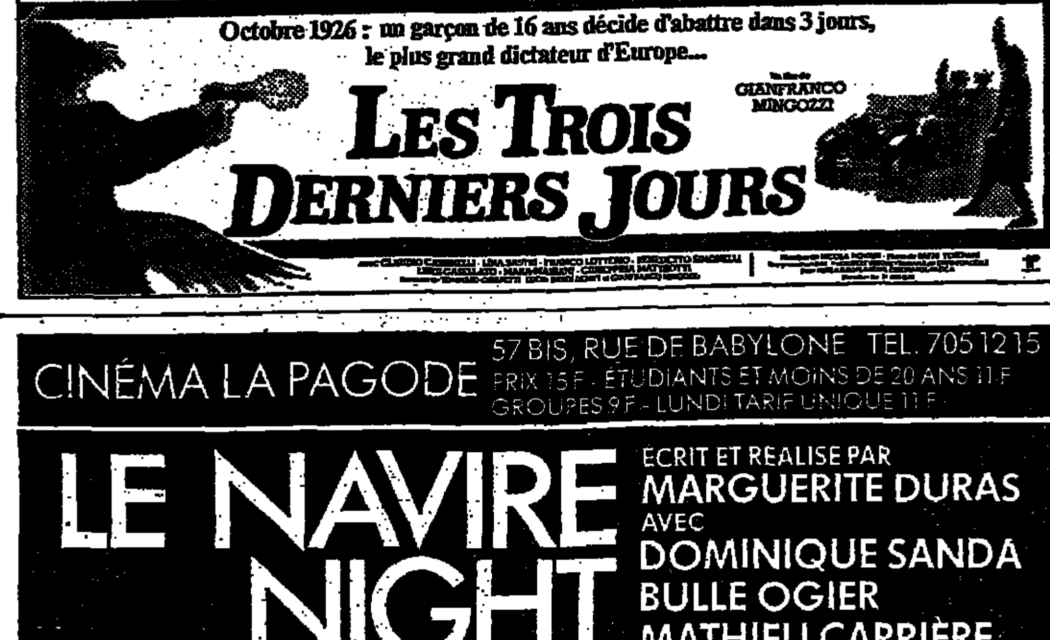
LIVRE INTER *1979*

● France-Inter vient de lancer, pour la cinquième fois, l'opération « Livre Inter ». Un jury composé de vingt-quatre auditeurs et auditrices représentant les diverses régions de la France désignera parmi dix ouvrages sélectionnés au préalable celui qui sera le livre Inter de cette année. Jusqu'au 18 avril, à minuit, les candidats désireux de faire partie du jury peuvent s'incrire à la Maison de Radio-France en précisant, en plus de leur *curriculum vitae*, ce que la lecture représente pour eux.

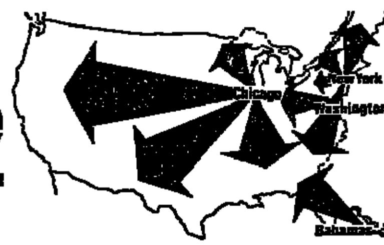
La liste des jurés retenus sera connue le 25 avril, et les livres mis en compétition feront alors l'objet de présentations dans différentes émissions de France-Inter. C'est le 22 juin que sera élu l'auteur qui succédera au précédent lauréat, Daniel Boulanger.

● RECTIFICATIF. — La décision du Conseil d'Etat sur le programme minimum commentée par M. Joël-Yves Plouvin dans la revue *Droit social*, de juin 1977 (*le Monde* du 22 mars) est du 12 novembre 1976, et non 1978, comme une coquille nous l'a fait écrire.





AMERIQUE
sans contraintes
en service régulier

NEW YORK
aller-retour 1.850 F

ce tarif excursion 14/45 jours est ouvert quotidiennement à tous.
Il est proposé sur la base individuelle.

Quels sont les avantages offerts par ICELANDAIR?

- pas de date limite d'inscription,
- possibilité de changer la réservation, **sans pénalité,**
- bénéfice (40%) sur tarifs intérieurs U.S.A.,
- réduction (50%) enfants de 2 à 12 ans,
- **pas de majoration pour les départs en week-end.**

... de plus, les DC10 Jumbo et DC8 d'ICELANDAIR partent du vert et riant Luxembourg, plaque tournante des affaires internationales,

... de plus, ICELANDAIR propose d'autres tarifs promotionnels...

Fidèle à sa tradition d'accueil et de service, ICELANDAIR vous reçoit à bord... ses hôtesses parlent français.

(+ 500 F du 15/6 au 15/9)

consultez votre Agent de Voyages ou retournez ce coupon :
32, rue du 4 Septembre
75002 Paris
742.52.26
Nice 88.73.41
et vous recevrez la documentation choisie

- ☐ tarifs et horaires transatlantiques
- ☐ "Visit U.S.A. Programme" avion + auto + hôtel (M)
- ☐ autres destinations ICELANDAIR :
  - NEW YORK } 1850 F
  - WASHINGTON BWI } 1850 F
  - CHICAGO .... 1995 F
  - MIAMI .... 2200 F
- ☐ escale touristique possible en Islande.
- ☐ retour par les Bahamas

NOM ____
adresse ____

Comparez... jugez... et décidez.

ICELANDAIR
le nouveau nom de LOFTLEIDIR ICELANDIC

SPORTS

L'avenir incertain des clubs universitaires

Moteur du mouvement sportif aux Etats-Unis, le sport universitaire n'a pas, en France, la même vitalité. Longtemps noyés parmi les « scolaires » au sein de l'ASSU (Association du sport scolaire et universitaire), les universitaires ont retrouvé leur autonomie d'abord avec la loi du 29 octobre 1975 relative au développement de l'éducation physique et du sport — qui distingue « scolaires » et « universitaires », — puis avec son décret d'application du 9 septembre 1977, donnant le départ officiel à la nouvelle Fédération nationale du sport universitaire (F.N.S.U.).

Les premiers championnats nationaux de la F.N.S.U., organisés cette année dans certaines disciplines, n'ont pas connu le succès populaire et sportif escompté (« le Monde » du 7 mars). Un espoir de relance et de développement réside dans les nouvelles possibilités offertes aux clubs universitaires de mieux affirmer leur vocation et leur position charnière entre les activités sportives universitaires et les compétitions organisées par les fédérations sportives nationales. Dans ce but, ont été créées des structures d'accueil supplémentaires : les sections F.N.S.U. des clubs universitaires, qui offrent à certains étudiants des petites associations sportives universitaires ou des grandes écoles et aux licenciés des clubs « civils » la possibilité de participer aux compétitions de la F.N.S.U. avec des équipes mieux structurées ou de meilleur niveau.

D'autres mesures seraient toutefois nécessaires pour freiner le déclin des clubs universitaires, encore représentés par une centaine d'équipes dans les divisions nationales, mais dont on constate le recul progressif au fur et à mesure que, dans chaque discipline, l'élite change d'éthique. Cette dégradation de la situation des clubs universitaires ne semble pas aujourd'hui pouvoir être enrayée sans une augmentation de leurs ressources extérieures — leur permettant d'offrir de meilleures structures d'accueil et un encadrement plus qualifié que dans la plupart des clubs « civils », grâce à la présence en plus grand nombre des professeurs d'éducation physique — ou la revalorisation de leur fonction. A cet effet, M. Jean Talbot, vice-président de l'université Paris-VII et président de la F.N.S.U. et du Paris-Université Club (PUC), pense qu'à l'avenir les clubs universitaires pourraient compenser l'échec des sections sport-études universitaires en offrant enfin aux étudiants apprentis champions un cadre et des conditions plus propices à leur épanouissement.

Grandeur et décadence du PUC

Comme le doyen des clubs universitaires, le Bordeaux étudiants Club (BEC) en novembre dernier, le PUC pourra bientôt fêter son soixante-quinzième anniversaire. Même si l'esprit ancien combattant n'est pas de mise dans ce vieux club de jeunes, si le sport tient de moins en moins de place dans les préoccupations des étudiants, ce sera sans doute l'occasion pour beaucoup de découvrir ou de renouer avec une tradition de canulars, de chahuts ou de chants paillards qui ont, dans le passé, largement contribué au floklore du Boul'Mich et du quartier Latin.

Certes, depuis quelques années, les troisièmes mi-temps ne sont plus ce qu'elles ont été du côté du stade Charléty ou du gymnase Jean-Sarailh. On y satisfait bien encore quelquefois au rituel *« Non, non, non, non, le PUC n'est pas mort... »* Peut-être plus par habitude que par conviction. Les occasions de manifester cette belle preuve de vitalité se font rares. Le palmarès du club ressemble lui-même de plus en plus à une peau de chagrin.

Victime de la décentralisation

A première vue, ce déclin du PUC pourrait relever de la psychanalyse. Est-ce le club qui a changé, ou ne s'adapte-t-il plus à un environnement en pleine évolution ? Voici dix ans à peine, la presque totalité de ses quinze sections (athlétisme, base-ball, basket-ball, boxe, cyclisme, escrime, football, handball, judo, natation, parachutisme, rugby, ski, tennis et volley-ball) figuraient encore parmi l'élite nationale amateur.

Aujourd'hui, dans les sports collectifs, les rugbymen opèrent dans le groupe B de première division (approximativement à la cinquantième place des clubs français) ; les basketteurs en championnat régional, après avoir perdu leur place en première division en 1973 ; les footballeurs en division d'honneur régionale, et les volleyeurs en seconde division depuis 1974. Seule l'équipe de handball se classe encore parmi les dix meilleures de France avec celle de base-ball, championne pour la septième fois en neuf ans.

Sur le plan du recrutement, le PUC n'occupe plus une position privilégiée. Bon nombre de provinciaux qui devaient autrefois « monter » à Paris pour terminer leurs études peuvent désormais préparer les mêmes diplômes dans leur région. Ils y restent d'autant plus volontiers que la municipalisation progressive du sport par le biais des subventions offre désormais à la plupart des grands clubs provinciaux les moyens de retenir leurs meilleurs éléments, voire de leur « offrir » une situation. Ainsi, la dissolution de l'ENSEP (Ecole nationale du sport et de l'éducation physique) de Marly-le-Roi a privé le PUC de son contingent traditionnel de futurs professeurs d'éducation physique.

Situé autrefois au cœur de la vie universitaire parisienne, le PUC est aussi victime aujourd'hui de la satellisation des universités en banlieue. Dans cette décentralisation, il n'a pas perdu seulement un potentiel de licenciés mais aussi le public estudiantin qui fréquentait autrefois le quartier Latin et pour lequel le gymnase Sarailh ou le stade Charléty étaient à deux pas.

Cette perte progressive de public — partagée par tous les clubs parisiens qui ne présentent pas un « spectacle » sportif de tout premier plan — est un sujet de préoccupation pour l'avenir du club. Alors qu'en 1974 le montant des cotisations et des recettes couvrait encore 106 % des dépenses de fonctionnement, cette couverture est tombée, l'an dernier, à 86 %.

Par tradition, et peut-être de plus en plus par nécessité, le PUC veut rester, parmi les grands clubs, un des derniers garants de l'amateurisme intégral. Ainsi, en 1974, les basketteurs ont renoncé à leur place en deuxième division nationale et ont préféré reprendre la compétition au niveau régional pour ne pas avoir à rétribuer les deux Américains rendus indispensables par la politique fédérale. Cette intransigeance a, bien sûr, pour conséquence un recul progressif des équipes premières du PUC, au fur et à mesure que les fédérations s'ouvrent à des formes de promotionalisme ou d'amateurisme marron. Ce n'est donc pas un hasard si le PUC a obtenu, en 1978, ses trois titres par équipe en handball et volley-ball féminin et en base-ball.

La Coupe d'Europe au « marché au PUC »

Les résultats remarquables de ces dernières sections ne les mettent d'ailleurs pas à l'abri d'un déficit. Ainsi, en volley-ball, malgré les aides fédérales (4 150 francs pour les équipes opérant au plus haut niveau, 1 000 francs pour la fourniture d'internationales et 1 752 francs d'indemnités de déplacement), le déficit a été aggravé en 1978 par la nécessité d'honorer le titre national et... de participer à la Coupe d'Europe. L'hébergement des volleyeuses hongroises est revenu au club à 11 500 francs. Or le *marché au PUC* » organisé par les joueuses au stade Charléty pour tenter de couvrir ces frais a rapporté... 200 francs.

Des quinze disciplines pratiquées au PUC, seule la section tennis, qui regroupe six cents licenciés mais peu de compétiteurs, a des rentrées d'argent supérieures à ses dépenses (20 % des recettes du club et 11,5 % des dépenses de fonctionnement). Le rugby (34 %) et le football (12.5 %) équilibrent à peu près leur budget. Les autres sections, comme le handball (5 % et 10 %), l'athlétisme (5,5 % et 8 %), le basket-ball (3,5 % et 5,5 %), le volley-ball (3,3 % et 7,4 %), etc., enregistrent un déficit, couvert par la Ville de Paris grâce à une subvention exceptionnelle — mais renouvelée — de 400 000 francs, égale au cinquième du budget global du club.

Ces difficultés financières, ajoutées à l'impossibilité de pratiquer désormais certaines disciplines au plus haut niveau, sans remettre en cause les principes mêmes du club, pourraient justifier une évolution du PUC vers le sport-loisir, plus rentable et peut-être mieux adapté aux goûts et aux possibilités de l'ensemble des étudiants. *« La compétition a toujours été la vocation du PUC,* répond son président, M. Jean Talbot. *Les loisirs sportifs sont accessibles à tous les étudiants au sein même des universités. D'ailleurs, même si nous le voulions, nous n'aurions pas les installations pour répondre à cette demande. Avec sept courts, dont deux couverts, notre section tennis tourne déjà à saturation. »* A ces arguments, il convient d'ajouter que le PUC compte dans ses rangs un grand nombre de professeurs d'éducation physique — une centaine dans ses équipes premières — venus au club pour la compétition.

Le blazer de Mourie

Le présent et sans doute l'avenir du PUC — cette *« société à irresponsabilité illimitée »*, selon son chroniqueur attitré, Albert Vogel, parlant de ce club qui *« s'endette à vouloir rester amateur »* — demeure plus que jamais symbolisé par sa section rugby. Quand Graham Mourie, capitaine des All Blacks néo-zélandais, voulut apprendre le français sur place, la saison dernière, avec son compatriote Laurie Knight, c'est le PUC qu'il choisit. En échange d'un hébergement assuré par un puciste, d'une table ouverte chez certains de ses coéquipiers et d'un... blazer aux couleurs du club dont l'offrande suscita une belle polémique. Pourquoi avait-il choisi le PUC de préférence à d'autres équipes plus fortes ou plus fortunées ? *« Parce qu'il respecte l'esprit vis-à-vis du jeu. »*

Son déclin au plan national n'empêche pas le PUC de se faire des amis toujours plus nombreux de par le monde grâce à ses initiatives internationales : tournoi de rugby à sept et tournées à l'étranger. Ainsi, après avoir visité l'Afrique du Sud en 1974, vingt-deux rugbymen, accompagnés de douze handballeurs, ont pu, avec 2 000 F, se rendre pendant trois semaines aux antipodes (Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Tahiti et Los Angeles), en 1977, pour une de ces tournées où *« les hôtes avaient tout prévu : les petits plats, les grands, les bars, les bagnoles, les divans et la lumière douce, les bons lits, les cousines, les veuves et les portes qui ferment mal, avec cette petite insuffisance dans le chauffage qui pousse au blotissement. »* De quoi faire oublier la grisaille de certains dimanches d'hiver en championnat.

GÉRARD ALBOUY.

alfa romeo
NOUVEL ETABLISSEMENT
GAP
122 R. VAILLANT-COUTURIER
93130 NOISY-le-SEC
PARIS-EST 843-93-39

37, Av. du Général
MICHEL BIZOT
PARIS 12e
340-80-47

Dans les 8 BHV.

IIème salon du son et de la Hi-Fi.
Vous n'en croirez pas vos oreilles.



SANYO.
Ampli Tuner Stéréo JCX 2100 PO-GO-FM - 2 x 20 W/8 Ohms + 1 Platine tourne-disques TP 1005 semi-auto. + 1 Platine cassettes RD 5030 système DOLBY + 2 enceintes SX 55 - 3 voies **4.590F**

PATHÉ-MARCONI
1 Ampli Stéréo PA 5003 V - 2 x 50 W/8 Ohms + 1 Platine tourne-disques TL 158 V semi-auto. + 2 Enceintes EA 684 3 HP + 1 Meuble Rack MVSV **5.190F**

Le grand magasin spécialiste de la maison et des loisirs. BHV

• LES 8 BHV : RIVOLI • PARLY 2 • MONTLHERY • GARGES • FLANDRE • BELLE EPINE • ROSNY 2 • CRETEIL •

McCann-Erickson

PUBLICATION JUDICIAIRE



Cour d'Appel de Paris
4e Chambre - Section B
18 janvier 1979

ENTRE :
La Société des PARFUMS FABIANI
et
La Société PARFUMS ROCHAS

La COUR CONFIRME le jugement entrepris en ce qu'il a déclaré la société FABIANI coupable d'atteintes aux marques ROCHAS et de concurrence déloyale, ordonné la publication,

Et, émendant,
Condamne la Société FABIANI à payer à la Société des PARFUMS ROCHAS 40.000 francs de dommages-intérêts.

Dit n'y avoir lieu à interdiction telle que formulée par le jugement ;

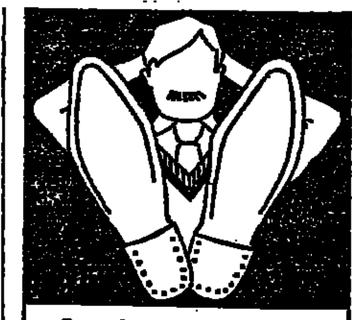
Dit que le présent arrêt sera publié à la place du jugement et que le coût de chaque publication ne pourra dépasser 5.000 F.

Condamne la Société des PARFUMS FABIANI aux dépens de première instance et d'appel.

Pour extrait, Me B. BUISSON, avocat.

MISE AU POINT

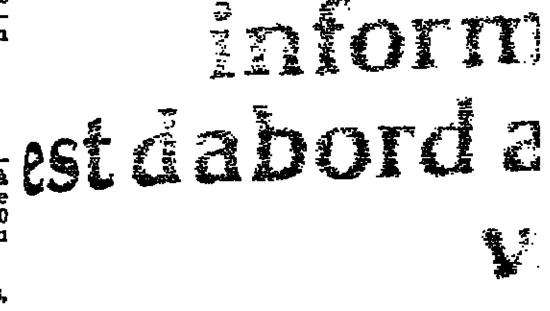
La Société CRISS S.A. (anciennement dénommée CRANE S.A.), tient à préciser au sujet d'une publication judiciaire parue dans la presse internationale ces DERNIERS JOURS, que le jugement relaté a été rendu contre la Société CRANE S.A. le 30 janvier 1976 et confirmé en appel le 8 juin 1978.



pieds grands ou larges 38 au 50

Un choix unique de chaussures exclusivement pour homme, du 38 au 50, par demi-pointure de la 6e à la 11e largeur.

PALAIS DE LA CHAUSSURE
39, av. de la République
75011 Paris Tél. : 357.45.92
Catalogue gratuit - Parking





RUGBY

Le M.R.A.P. lance une campagne contre la tournée des Springboks en France

La campagne contre la tournée en France d'une équipe de rugby sud-africaine à l'automne prochain a été lancée à Paris, mercredi 21 mars, à l'occasion d'une conférence de presse de M. Sam Ramsamy, vice-président du SANROC (Comité olympique sud-africain non racial), organisée au siège du MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples).

« Le silence du gouvernement français au sujet de cette tournée pourrait être interprété comme une caution à la politique d'apartheid », a déclaré M. Ramsamy, qui s'est étonné de l'attitude de M. Albert Ferrasse, président de la Fédération française de rugby (*le Monde* du 21 mars).

« Nous ne comprenons pas, a expliqué M. Ramsamy, *comment la F.F.R. peut intervenir dans les affaires du rugby sud-africain pour demander l'incorporation de deux joueurs noirs dans l'équipe nationale et comment, d'autre part, elle peut se contenter de cette mesure alors que les pratiques de l'apartheid continuent dans tous les clubs de rugby sud-africains. »*

M. Albert Lévy, secrétaire général du M.R.A.P., a déclaré qu'il s'agissait moins d'organiser des manifestations pour protester contre la présence en France d'équipes sud-africaines, quand elles seraient là, que d'empêcher leur venue.

Le boycottage des J.O.

M. Chris de Broglio, secrétaire général du SANROC, a précisé : *« Si la tournée est maintenue, avec l'accord du gouvernement français, on peut craindre le boycottage des Jeux de Moscou. Mais il y a d'autres formes d'action possibles. Par exemple, le retrait des athlètes africains de toutes les compétitions auxquelles participerait un seul sportif français. »*

M. de Broglio pense que, cette fois, un boycottage des J.O. ne se limiterait pas aux pays africains. *« Contrairement à ce qui s'est passé à Montréal*, a-t-il dit, *les pays africains feront appel à la solidarité des pays du tiers-monde. Il y a fort à parier que la France pèsera dans ces conditions d'un faible poids et que c'est elle qui sera exclue. Si elle ne l'est pas, les Jeux de Moscou, perdant toute signification universelle, n'auront pas lieu. Et si les Jeux de Moscou n'ont pas lieu, les Jeux olympiques seront morts à jamais. »*

[Ces menaces n'impressionnent pas la F.F.R. où l'on rappelle que le rugby n'est pas un sport olympique et qu'on est hostile au principe même des Jeux olympiques, tels qu'ils sont organisés. On souligne aussi à la F.F.R. que le sport en France n'est pas géré par l'Etat, mais que le mouvement sportif est indépendant. Enfin on fait remarquer que l'organisation du Grand Prix d'Afrique du Sud de formule 1 avec la participation de constructeurs et de pilotes français n'a provoqué aucune réaction.]

D'UN SPORT A L'AUTRE...

JEUX OLYMPIQUES. — *Lord Killanin, président du Comité international olympique, a décidé d'annuler la réunion entre les dirigeants sportifs de la République populaire de Chine et ceux de Taïwan, qu'il devrait présider le 27 mars pour discuter d'une formule de représentation de la Chine aux Jeux olympiques* (le Monde du 15 mars). *Le Comité olympique de Taïwan désire, au préalable, s'entretenir avec le président du C.I.O.*

TENNIS. — *Trois Français, Patrice Dominguez, Georges Goven et Eric Deblicker, se sont qualifiés, mercredi 21 mars, pour les quarts de finale du tournoi de Nancy, en battant respectivement le Rhodésien Dowdeswell 6-3, 6-2 et les Tchécoslovaques Birner, 6-4, 7-5, et Granat, 6-4, 6-2. Le champion de France, Jean-François Caujolle, victime d'une élongation, a abandonné au deuxième set (6-2, 2-1) contre le Paraguayen Pecci.*

FOOTBALL

Nottingham, Malmö et Vienne qualifiés en Coupe d'Europe

Du Football-Club de Liverpool, lauréat en 1977 et 1978, au Real Madrid, le recordman avec six succès, sans oublier le Football-Club de Bruges, *finaliste 1978*, la Juventus de Turin, demi-finaliste 1978 et fournisseur presque exclusif de l'équipe nationale italienne, ou le P.S.V. Eindhoven, vainqueur de la coupe U.E.F.A. 1978, les favoris ne manquaient pas, au départ de la vingt-quatrième Coupe européenne des clubs champions. Ce sont pourtant trois outsiders, jamais parvenus à ce stade de l'épreuve, qui se sont qualifiés, mercredi 21 mars, pour les demi-finales : Nottingham-Forest, Malmö Football Forening et Austria de Vienne.

La qualification de ces trois équipes confirme deux tendances : le déclin des clubs latins, qui dominèrent l'épreuve les onze premières années (Real Madrid, Ben*fica Lisbonne, Inter de Milan et* Milan A.C.), avant de s'effacer devant les Anglo-Saxons et les Germaniques (Celtic de Glasgow, Manchester United, Feyenoord Rotterdam, Ajax Amsterdam, Bayern Munich et Liverpool), et le piétinement des clubs de l'Est — Wisla Cracovie et Dynamo Dresde cette année. — qui ne parviennent pas à passer le cap des quarts de finale de cette épreuve. — G. A.

COUPE DES CHAMPIONS

*Dresde (R.D.A.) b. Austria Vienne (Autr.)	1-0 (1-3)
*Malmoë (Suéd.) b. Cracovie (Pol.)	4-1 (1-2)
*Grassh. Zur. (Suis.) et Nottingham (Angl.)	1-1 (1-4)
*Glasgow Rangers (Ecos.)-Cologne (R.F.A.) : remis au 22 mars	

COUPE DES COUPES

*Ostrava (Tch.) b. Magdebourg (R.D.A.)	4-2 (1-2)
*Beveren (Belg.) b. Inter Milan (Ital.)	1-0 (0-0)
*Barcelone (Esp.) b. Ipswich (Angl.)	1-0 (1-2)
*Serv. Genève (Suis.) et Dusseldorf (R.F.A.)	1-1 (0-0)

COUPE DE L'U.E.F.A.

Hertha Berlin (R.F.A.) b. *Dukla Prague (Tch.)	2-1 (1-1)
*West Bromwich (Angl.) et Et. R. Belgrade (Youg.)	1-1 (0-1)
*Moenchengladbach (RFA) b. Manchest. City (Angl.)	3-1 (1-1)
Honved Budapest (Hong.) b. *Duisbourg (R.F.A.)	2-1 (2-3)

découpez et conservez ce tarif il peut vous être utile

Air Inter: informer le consommateur c'est d'abord afficher clairement les prix voici les nôtres*...

EST

	• TARIF NORMAL sur vols rouges bleus & blancs	• ABONNÉS après achat de la carte d'abonnement sur vols rouges bleus & blancs	• 3e AGE • GROUPES (de 10 ou plus) sur vols blancs • FAMILLES • JEUNES vols bleus & blancs	• 3e AGE • GROUPES (de 10 ou plus) • CONJOINT sur vols bleus • JEUNES (avec carte JET) • ENFANTS vols bleus & blancs
PARIS-MULHOUSE/BALE	388 F	272 F	291 F	194 F
PARIS-STRASBOURG	316 F	222 F	237 F	158 F

CENTRE

	• TARIF NORMAL sur vols rouges bleus & blancs	• ABONNÉS après achat de la carte d'abonnement sur vols rouges bleus & blancs	• 3e AGE • GROUPES (de 10 ou plus) sur vols blancs • FAMILLES • JEUNES vols bleus & blancs	• 3e AGE • GROUPES (de 10 ou plus) • CONJOINT sur vols bleus • JEUNES (avec carte JET) • ENFANTS vols bleus & blancs
PARIS-CLERMONT-FD	332 F	233 F	249 F	166 F
PARIS-LIMOGES	332 F	233 F	249 F	166 F**

CENTRE-EST

	• TARIF NORMAL sur vols rouges bleus & blancs	• ABONNÉS après achat de la carte d'abonnement sur vols rouges bleus & blancs	• 3e AGE • GROUPES (de 10 ou plus) sur vols blancs • FAMILLES • JEUNES vols bleus & blancs	• 3e AGE • GROUPES (de 10 ou plus) • CONJOINT sur vols bleus • JEUNES (avec carte JET) • ENFANTS vols bleus & blancs
PARIS-GRENOBLE	343 F	241 F	258 F	172 F
PARIS-LYON	310 F	217 F	233 F	155 F
PARIS-St-ETIENNE	310 F	217 F	233 F	155 F

OUEST

	• TARIF NORMAL sur vols rouges bleus & blancs	• ABONNÉS après achat de la carte d'abonnement sur vols rouges bleus & blancs	• 3e AGE • GROUPES (de 10 ou plus) sur vols blancs • FAMILLES • JEUNES vols bleus & blancs	• 3e AGE • GROUPES (de 10 ou plus) • CONJOINT sur vols bleus • JEUNES (avec carte JET) • ENFANTS vols bleus & blancs
PARIS-BREST	410 F	287 F	308 F	205 F
PARIS-LORIENT	381 F	267 F	286 F	191 F
PARIS-NANTES	314 F	220 F	236 F	157 F
PARIS-QUIMPER	410 F	287 F	308 F	205 F**
PARIS-RENNES	315 F	221 F	237 F	158 F**

SUD-EST

	• TARIF NORMAL sur vols rouges bleus & blancs	• ABONNÉS après achat de la carte d'abonnement sur vols rouges bleus & blancs	• 3e AGE • GROUPES (de 10 ou plus) sur vols blancs • FAMILLES • JEUNES vols bleus & blancs	• 3e AGE • GROUPES (de 10 ou plus) • CONJOINT sur vols bleus • JEUNES (avec carte JET) • ENFANTS vols bleus & blancs
PARIS-CORSE	547 F	383 F	411 F	274 F
PARIS-MARSEILLE	448 F	314 F	336 F	224 F
PARIS-MONTPELLIER	427 F	299 F	321 F	214 F
PARIS-NICE	513 F	360 F	385 F	257 F
PARIS-NIMES	427 F	299 F	321 F	214 F
PARIS-PERPIGNAN	489 F	343 F	367 F	245 F
PARIS-TOULON/HYERES	496 F	348 F	372 F	248 F

SUD-OUEST

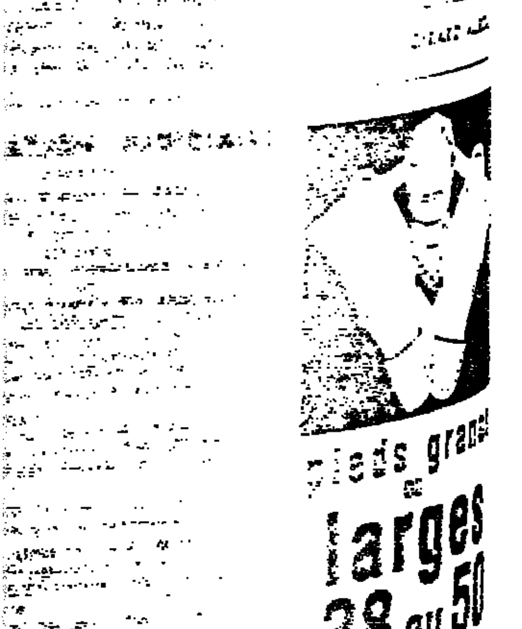
	• TARIF NORMAL sur vols rouges bleus & blancs	• ABONNÉS après achat de la carte d'abonnement sur vols rouges bleus & blancs	• 3e AGE • GROUPES (de 10 ou plus) sur vols blancs • FAMILLES • JEUNES vols bleus & blancs	• 3e AGE • GROUPES (de 10 ou plus) • CONJOINT sur vols bleus • JEUNES (avec carte JET) • ENFANTS vols bleus & blancs
PARIS-BIARRITZ	496 F	348 F	372 F	248 F
PARIS-BORDEAUX	367 F	257 F	276 F	184 F
PARIS-PAU	477 F	334 F	358 F	239 F
PARIS-TARBES/LOURDES	477 F	334 F	358 F	239 F
PARIS-TOULOUSE	417 F	292 F	313 F	209 F

*Les prix indiqués pour chaque liaison sont ceux d'un passage aller simple, pour une personne, au 1er janvier 1979. Tous les détails, notamment sur les conditions d'application des réductions sont expliqués dans le guide AIR INTER. Les couleurs de vols sont indiquées dans l'horaire AIR INTER. Pour obtenir guide et horaire, pour tous renseignements complémentaires, adressez-vous à votre agence de voyages, aux aéroports, ou à l'agence AIR INTER de votre ville.

**Important : le nombre de vols bleus est limité sur cette liaison. Renseignez-vous sur les jours ou périodes de fonctionnement, à l'aller et au retour.

Renseignements, réservation AIR INTER PARIS :
Tél. 539.25.25
Agences AIR INTER :
- 12, rue de Castiglione - 75001 PARIS Tél. 260.36.46
- 47, rue de Ponthieu - 75008 PARIS Tél. 256.12.68
- Aérogare des Invalides - 75007 PARIS Tél. 555.07.72

VOLS ROUGES, VOLS BLANCS, VOLS BLEUS
AIR INTER
le temps retrouvé



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Nous apportons le témoignage de nos services spécialisés dans le recrutement et la sélection

les Intentions des candidats sont toujours Exemplaires

Nous annonçons notre activité : La distribution de produits d'épargne et d'investissement indexés sur de solides unités de compte, agrémentés de très actuels privilèges fiscaux.

Nous présentons notre groupe de réputation et de dimension très établies, notre département spécialisé dans la création, la formation et l'animation de notre Force de Vente.

Nous énonçons souvent en termes forts, le profil de la personnalité compatible avec une brillante réussite professionnelle dans notre équipe : puissance de travail - caractère - autonomie - pugnacité - responsabilité - persévérance - voire entêtement - facilité dans la communication - ambition - rythme élevé de l'activité - humour.

et au niveau de l'

Exécution quotidienne

"Il n'y a plus personne"

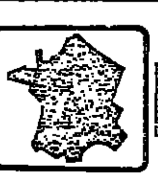
Phénomène de société ?

Paradoxe de l'incommunicabilité ?

Si vous savez pouvoir échapper à la fatalité du phénomène et au piège du paradoxe.

Nous faisons le reste et nous le faisons bien

Ecrivez-nous, avec 23 ans au moins et une bonne formation générale
Bance Pub. 13, rue Marivaux 75002 Paris
(merci de préciser s/enveloppe Réf. GT. 1953)





LE LABORATOIRE DE RECHERCHES BALISTIQUES ET AERODYNAMIQUES DE VERNON

recherche des

INGENIEURS

ENSAE, MINES, ECP, ESE, ENSTA INSA, ENSI ...

Débutants ou ayant 2 à 3 ans d'expérience pour renforcer ses équipes travaillant dans les domaines suivants :

INFORMATIQUE :
- études et essais en informatique temps réel associé à des systèmes complexes sur MITRA 125

GUIDAGE-PILOTAGE :
- études générales de guidage et pilotage des missiles ; calculs de performances ; exploitation des essais en vol (grande école).

INERTIE :
- 1o) composants inertiels et leur technologie (grande école).
- 2o) systèmes inertiels de guidage pour missiles ; systèmes de navigation pour navires et avions - (grande école) -. Demande compétence en asservissements.

SATELLITES :
- Analyses de missions et de projets ; études de définition et de spécification.

AERODYNAMIQUE :
- études et essais en sub, super et hypersonique.
Travaux relatifs aux missiles en thermodynamique et mécanique de vol (grande école).

Travail dans un cadre agréable à 80 km de PARIS.
Possibilité de logement.

Ecrire au service «Personnel» avec C.V.
L.R.B.A.
BP 914 - 27207 VERNON CEDEX



COMETA S.A.
Fabricant cellules photo-électriques
recherche
ADJOINT DIRECTEUR COMMERCIAL
32 ans minimum
Connaissance obligatoire Anglais/Allemand.
Préférence donnée à candidat ayant expérience d'organisation sur le terrain et connaissances en électronique.
Envoyer C.V. + prétentions à :
COMETA, B.P. 13 - 38700 LA TRONCHE

MAIRIE DE CLICHY-S/BOIS
Tél. 383-96-04, poste 77,
recherche pour colonie de vacances de VENNES (Creuse)
JUILLET et AOUT
1 Directeur diplômé.
recherche pour camp-itinérant d'adolescents (Tarn-Vaucluse) du 6 au 29 août 1979
1 Directeur diplômé avec permis de transport en commun.

Recherchons cause départ, un chirurgien généraliste titré pour clinique préfecture du SUD-OUEST. Ecrire HAVAS 1760 B.P. 32 - 11001 Carcassonne.

Mahr Unital MESURE

INGENIEUR

CHEF DE DEPARTEMENT
(niveau grande école : AM - CENTRALE ou équivalent ...)

Il sera chargé :
- De la gestion d'une gamme de produits de haute technicité : matériel de contrôle pour l'état de surface et la forme.
- Des relations avec les usines et la clientèle.

Nous demandons :
- Age minimum : 30 ans
- Langue Allemande nécessaire
- Lieu de travail : PARIS avec déplacement France - Allemagne.

Poste stable
Ecrire UNITAL 120-124 rue Cardinet 75017 Paris

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE LEADER DANS SON DOMAINE
rech. pour sa division FINANCES

LE RESPONSABLE de la Comptabilité Générale

Ce poste recouvre deux aspects : d'une part, la tenue d'une comptabilité américaine sur ordinateur, sans négliger les exigences fiscales françaises, et d'autre part, l'établissement des résultats mensuels destinés au siège européen.

Il faudra faire preuve d'une réelle expérience dans ce domaine et être capable de superviser une équipe de 7 personnes.

LE RESPONSABLE de la Comptabilité Clients

Avec l'aide d'une équipe de 4 personnes, il devra mettre en place des systèmes efficaces de contrôle de crédit et de recouvrement et prendre en charge personnellement la résolution des litiges.

Ce poste ne peut convenir qu'à une personne pouvant justifier d'une expérience de 4 à 5 ans dans ce domaine.

Pour ces deux postes, l'anglais écrit et parlé est indispensable.

La rémunération offerte est motivante.

Lieu de travail : proche banlieue OUEST.

Adr. curric. vitae détaillé + photo et prétentions sous le no 3.996 à : CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

Nous sommes une importante société dans notre domaine, mais de taille humaine, 600 personnes en plusieurs unités.

Notre développement implique une évolution de notre système d'information, d'un matériel mécanographique vers un ordinateur moderne.

Dans cet esprit, nous renforçons notre équipe, implantée dans la proche banlieue Sud et créons deux postes évolutifs.

Analyste Organique

de formation I.U.T., ayant connaissance du COBOL et 3 ans d'expérience minimum de programmation et analyses.

Programmeur

Titulaire du baccalauréat, formation de type FPA, ayant connaissance du COBOL et 2 ans d'expérience de programmation.

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, envoyez lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous réf. 4530 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées).

SERVICE INFORMATIQUE
établissement aéronautique proche banlieue nord ACTUELLEMENT ÉQUIPÉ D'UN IBM 370/115
recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

pour responsabilité analyse et programmation
(GAP II - ASSEMBLEUR - PL 1)
Expérience 3 à 5 ans.
Aptitudes contacts humains indispensables.
Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions sous no 3.892, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

F.J.T. Filles recherche ANIMATEUR - EDUCATEUR banlieue Nord-Ouest Paris. Tél. pour red.-vs au 242-56-65.

Bureau d'ingénierie générale bâtiment, infrastructure Paris recherche pr son service Elect. TECHNICIEN SUPERIEUR ELECTROTECH. courants forts courants faibles, titulaire B.T.S., D.U.T., ou format technique supér. spécialisée. Expérience entrepr. ou B.E.T. souh. Ecrire O.P.F. (no 4 177) 2, rue de Sèze, Paris-9e.

Service public, Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement de Bordeaux cherche pour B.E. ouvrages d'art, **INGÉNIEUR** sexe et âge indifférents, posséd. dipl. E.T.P.-I.N.S.A. ou équival. ainsi que form. complémentaire CHEBAP ou ISBA ou expér. de 2 ou 3 a. en B.E. génie civil. Ecr. au jnal en four. C.V. dét. Ecr. no 7 412 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Institut rech. ESTHETICIENNE VENDEUSE QUALIFIEE place stable. Tél. : 686-83-64.

Ville de la Seine-Saint-Denis (20 000/40 000 habit.) recrute : 1 assist. sociale D.E. de secteur. Conditions à débattre. Ecr. no 7 368 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Assoc. ch. secrétaire administr. foyer réfugiés N.O. Paris 20 km brut : 3 500 F/mois. Ecrire avec C.V. très détaillé, réf. + photo no 7 403 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 9e.

A.G.F. Réseau salarié recrute élément dynamique + 21 ans, minimum garanti. - Formation assurée. Téléphoner : 340-88-29

SPOC 21, RUE SAINT-FIACRE 75002 PARIS **COMPTABLE expérimenté** Mi-temps. — Tél. : 236-49-16.

La S.E.M.T.V. recherche **UN CHEF DE RAYON** LIVRES - DISQUES pour ROSNY II. L'expérience de la commercialisation de ces produits est indispensable. Tél. pour R.-Vs. au 236-04-33.

Importante société recherche poste fixe **ANALYSTE-PROGRAMMEUR** confirmé Cobol Assembleur, GAP 2 apprécié, parlant allemand. Bon salaire. Tél. pr R.-Vs. M. Lespinas : 292-06-77.

Importante société recherche pour groupe bancaire **PROGRAMMEUR** GAP 2, très confirmé, très bon salaire. Tél. pour R.-Vs. M. Lespinas : 292-06-77.

GESTION 2000 **INGÉNIEUR** INSTRUMENTATION REGULATION **Tél. : 246-42-01**

EXPERT EN **MAILING DE PRESSE** Groupe de presse cherche professionnel ayant au moins 5 ans d'expérience dans sélection fichiers d'adresses, conception mailing et service d'abonnés de journal. Ecrire avec C.V., prétentions et photo à Robert MONTEUX, 61, r. de Malte. 75011 PARIS.

Service Informatique proche banlieue Ouest, recherche :
1) PROGRAMMEUR C.I.I.-H.B. séries 61-62. Télécomm. 62 appréciées.
2) PUPITREUR série 62
Adresser C.V., photo, prétent., no 2.775, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra - Paris-1er.

Important organisme quartier BOURSE recherche des **PROGRAMMEURS ou ANALYSTES PROGRAMMEURS** Connaissance Assembleur indispensable.
- Avantages sociaux.
- 13 mois et demi.
- Restaurant d'entreprise.
- Horaire variable.

Ecr. avec C.V., photo et prétentions ss réf. 4.190 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 Paris, qui transmettra.

BUREAU D'ETUDES prox. gares Est et Nord recherche **RÉDACTEUR-ÉLECTRONICIEN** EXPÉRIMENTE Niveau mini B.T.S. ou ingénieur. Connaissances analogiques et numériques souhaitées. Adresser C.V. à no 3.265 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

représentation offres

IMPORTANT FABRICANT D'APPAREILS DE STÉRILISATION
FERTE - SECIF
recherche
REPRÉSENTANT EXCLUSIF
Connaissance du matériel médical si possible
POUR REGION NORD ET EST DE LA FRANCE
Envoyer curriculum vitae et photo à :
FERTE - SECIF
167, rue de Fontenay
94300 VINCENNES

URGENT FILIALE GROUPE IMPORTANT SPECIALISE CONFECTIONS UNIFORMES ADMINISTRATION recherche **REPRÉSENTANT EXCLUSIF CONFIRMÉ** connaissances mesures textiles indispensables. Paris et environs Téléphone : LERNER et Cie, 2, rue Bréguet. 75001 Paris, **355-52-00**

occasions

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix, 50.000 m2 sur stock. Tél. : 589-84-64.

LIVRES. Achat comptant à domicile. LAFFITTE, 13, rue de Buci-6e. 326-68-28.

PIANOS LABROSSE 10, r. Vivienne, remise, crédit personnalisé - 260-06-39.

proposit. com. capitaux

Société nettoyage, gardiennage, recherche 1 gérant A ou L. caution minimum 20.000 F. Téléphone : 419-35-38.

Exceptionnel, cède parts société bâtiment Midi pleine expansion, 310.000 F. Conviendrait à cadre commercial. Ecr. HAVAS MONTPELLIER no 18.807.

Entreprise cherche à emprunter 200.000 F sur 3 ans, garantie 1re hypothèque sur villa et atelier, valeur 1.300.000 F. Tél. (38) 93-39-35.

COURCHEVEL - 1.850 m LOUE HOTEL *** N.N. 135 à 150 pers. av. ou ss personnel. Juin à sept. 79. Tte prop. sera examinée. Tél. Mme Edite, 11 à 18 h., 526-27-20.

travail à domicile

FRAPPE THESES MANUSCR. SI IBM à boules, trav. rapide soigné - Tél. 535-28-85.

secrétaires

Administrateur de Biens 35, rue Gabrielle, CHARENTON-ECOLES — Téléphone 368-08-62, recherche, libres de suite :
1) STÉNODACTYLO RAPIDE
2) EMPLOYÉE au courant gérance d'immeubles, STENODACTYLO

Importante Société filiale groupe américain située 40 km Sud Paris recherche : **SECRÉTAIRE TRILINGUE** allemand-anglais origine allemande ou Suisse souhaitée. Sérieuse expérience service commercial serait souhaitée. 8 h. sur 5 jours - 13e mois Avantages sociaux. Ecrire, avec C.V. et prétentions, à no 4.303, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opera - PARIS-1er.

Importante Société prêt-à-porter recherche **SECRÉTAIRE DIPLOMÉE** expérience 3 ans. Italien et Anglais indispensables. B. C. Ecr. no 6.019, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens. 75427 Paris-9e

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE (Rond-Point Champs-Elysées) relations internationales recherche **SECRÉTAIRE DIRECTION FINANCIÈRE** Anglais usuel indispensable Sténo bilingue 5 ans de pratique appréciés. Rémunération, 13 mensualités, selon capacités. Adr. C.V. man. + photo + prét. no 4.324 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra - PARIS-1er.

demandes d'emploi demandes d'emploi

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE SUPERIEUR. — Polytechnicien - stage chambre de commerce de Paris - 49 ans - ayant exercé des responsabilités importantes en direction, développement, réseaux distribution, marketing, product planning de systèmes électroniques, informatique, télégestion.

RECHERCHE : responsabilités opérationnelles et/ou fonctionnelles équivalentes pour direction, commercialisation produits et/ou systèmes nouveaux et/ou haute technologie - Excellentes références prouvées (Section BCO/JV).

CHEF PERSONNEL (Entreprise 450 personnes). — Etudes secondaires - Formation Droit du travail, sciences hum. - 7 ans pratique recrutement, pré-sélection, paie - Relations administrations et organismes sociaux - Gestion administrative - Budget embauche.

RECHERCHE : emploi Chef Personnel P.M.E. ou Adjt à Chef du Personnel gde entreprise (Section C.N.R.J.).

J. H., 24 ans. — Licence Sciences Eco. - C.E.P.G. « comptabilité et gestion administrative » - Anglais, polonais courants - Stage d'entreprise de 1 mois 1/2 en hypermarché - Euromarché.

RECHERCHE : formation pratique auprès du responsable d'un service financier ou commercial dans P.M.E. ou P.M.I. dynamique - Paris - R.P. (Section BCO/JCB).

ASSISTANT recherche scientifique (36 ans). — BTS option zootechnie formation en biologie, sciences agro-alimentaires. Exp. en laboratoire de biologie marine, suivi des batteries d'aquariums expérimentaux, direction technique d'un parc zoologique.
ETUDIE : toutes propositions Paris et banlieue Ouest (Section BCO/DK).

s'adresser à: **ANPE**
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

Cadre supér. Anglais (30 ans), désireux d'échapper à fiscalité trop lde et à un clim. d'insécur. ch. emploi. Der. poste occupé : direct. gén. d'une Sté de distrib. de biens de consomm. durables. Franç. méd., mais vol. d'amél. en suiv. cours int. Ser. heur. de rec. une assist. ds ce dom. Se rendra en France pour l'entrev. Ecr. no 6 020 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHERCHE POSTE A PARIS OU REGION PARISIENNE pour première expérience dans une collectivité locale, service public ou cabinet juridique. Ecr. no 7 404 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Responsable gestion marketing animation équipe de vente, 15 ans d'expérience, directrice libraire + connaiss. des arts, accept. ttes proposit., poste responsabilité France ou pays francophone, libre suite. Ecrire : Mme PASSET, 98, bd de Clichy, 75018 PARIS. TEL. : 254-91-64.

DIRECTEUR PÉDAGOGIQUE 39 ans, H.E.C., recherche poste similaire ou de responsable formation en entreprise. Ecr. no T 12 012 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Jeune Homme, gestionnaire Maîtrise Sciences Eco, Sérieux, connaiss. Droits des Sociétés, Assurances, étudie toutes propositions si nécessaire de se former à tout emploi stable dans Stés de Crédit Assurances, etc. Anglais lu. Libre de suite. Ecr. no 6 017 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PSYCHOLOGUE 10 ans d'expérience cherche emploi temps partiel. Ecr. no 826 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

EXPORTEZ JE FERAI LE RESTE recherche Poste **ADJOINTE ADMINISTRATIVE** DU SERVICE EXPORTATION pratique courante de l'anglais et de l'italien. Expérience pratique du suivi des commandes (planning-relations avec les unités de production-expédition). Sens des relations commerciales. (Accueil clients étrangers - service pendant et après-vente.) Libre rapidement. Salaire 65 000 F par an. SABBAN, 19, rue de la Croix-Nivert 75015 Paris.

Jne Fme, 22 ans, niv. Bac A, ch. emploi. Etud. toutes propos. Ecr. Mlle Lavanant Annie, Pontanet, 29212 Plabennec.

ARCHITECTE PLASTICIEN environnement, spécialiste de marketing de développement et relations cciales et internat., 27 ans, parlant français, anglais, arabe, cherche poste. ISMAIL Adel, 17, bd Péreire, 75017 Paris. Tél. : 764-11-71.

INDUSTRIELS J'ai 44 ans, je vous propose mon expérience et la licence d'exploitation d'un nouvel **appareil à DESSINER** breveté en tous pays grand avenir assuré. SAUTEREAU, 16, av. Montaigne PARIS-8e. Téléphone : 256-10-62 de 10 heures à 14 heures.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Part. vend OPEL ASCONA 1200 LS, année 1976, 54.000 km, très bon état. Prix 14.000 F. Tél. 827-20-67

8 à 11 C.V.

Vends ALFA SPRINT 1,5 L 14-2-1979 1.700 km. radio. Garantie 2 ans. Crédit. 2.500 F sous PRIX NEUF Tél. 991-11-92, heures bureau.

12 à 16 C.V.

A vendre MERCEDES 280 SL 1968, beige, int. cuir noir, H.T., boîte mécaniq., parf. état, peint. neuve (fact). Tél. soir, 899-18-55.

+ de 16 C.V.

MERCEDES 280 SE BA 79 2.000 km, garantie 1 an. Crédit ou leasing - 222-91-16.

box-parking

PARKINGS A VENDRE 114, rue Cardinet-17e, mardi, jeudi, de 16 h. à 19 h.

VOIR NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01



هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

REPRODUCTION INTERDITE

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

Mo HALLES, 105, rue Saint-Denis, dans superbe immeuble rénové, propriét. vend appts de caractère, 3 studios, refait neuf, tout confort, poutres, 260.000 F ; 1 gd 2 P., tt cft + poutres, 65 m2 environ, 550.000 F ; 2 duplex, 340.000 et 410.000 F. S/pl., ce jour, Tél. 359-12-63 - 12-64.

3e arrdt.

ARTS-ET-MÉTIERS
2e ét., 2 P. occupées, 24 m2. 30.000 F. Calme. 331-89-46.

BEAUBOURG 5e étage, ascenseur
GRAND STUDIO avec balcon, cuisine, salle d'eau, w.-c. Prix : 215 000 F. Tél. : 950-18-00.

4e arrdt.

IMPASSE GUEMENEE
magnifique volume, cheminée, + chbre dans imm. anc., état neuf, - DORESSAY : 548-43-94.

AU CŒUR DU MARAIS
5-7-9, R. DES TOURNELLES. Rénovation de Grande qualité, 2-3-4-6 PIECES, Duplex. Lundi à vendredi hres bur. et samedi après-midi. 274-59-10.

14e - PERNETY - 4 PIÈCES
85 m2, neuf dans petit imm. de standing avec 120.000 F cpt. + crédit. Visible tous les jours de 14 h. 30 à 18 h. 30, 73, rue de GERGOVIE.

8, RUE MAISON-DIEU
prox. av. du Maine imm. neuf 2 p. et 2 p. duplex. S/pl. mardi, merc., jdi, vend., sam. 14 à 19 h. Tél. : 359-63-63/322-04-03.

DENFERT-ROCHEREAU
6, rue du SAINT-GOTHARD

3 pièces + loggia.
Prix : 565 000 F.

Renseignements sur place tous les jours de 11 h. à 18 h. 30 sauf mercredi et dimanche.

SEFRI-CIME : 538-52-52.

15e arrdt.

VILLAGE SUISSE
séjour genre Atelier + chbre. Jean FEUILLADE — 566-00-75.

CONVENTION, STUDIO 30 M2, entr., cuis., bains, wc, chf. cal, 150.000 F. Téléphone : 566-80-31.

Mo DUPLEIX Beau grenier
aménagé, séjour av. cheminée, 2 chambres, confort. - 293-62-16.

7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc
SÉLECTION PAR ORDINATEUR
Téléphonez ou écrivez
FNAIM
CIMI Tél. 227.44.44
Centre d'Information de la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e

CENTRE POMPIDOU
Charmant duplex 70 m2, LIVING + 2 CHBRES, cuisine, bains, soleil, DERNIER ETAGE sans ascenseur. Possibilité future d'extension. Serge KAYSER - 329-60-60

5e arrdt.

Près Jardin des Plantes
PETIT IMMEUBLE NEUF jamais habité.
5 PIECES, 101 m2 + balcon de 11 m2, double séjour + 3 chambres, S. de B., + douches, parking double. Sur place tous les jours, sauf mardi et mercredi, 10 h. 30 à 13 h. et 14 h. 30 à 19 h., 33, RUE POLIVEAU ou 336-26-88 ou 266-36-36.

PROX. MONGE. ODE. 95-10.
PETITE TERRASSE
Séj., chambre, cheminée, calme, caractère.

6e arrdt.

RUE DU DRAGON
BEAU 4 P., 103 m2, dans imm. Directoire, 3e étage, beaucoup de charme. Prix : 950.000 F. DORESSAY : 548-43-94.

MONTPARNASSE. - Duplex de 125 m2, 6e-7e étage : séjour, 4 chambres. Téléph. : 567-22-88.

7e arrdt.

SEGUR. Ravissant pigeonnier, 2 Pièces, cuisine, bains, 33 m2, 7e étage, sans ascenseur, bel immeuble Pierre de Taille. Prix 160.000 F. Téléphone : 567-22-88.

PARIS - 7e
7, RUE VANEAU
GD 3 P., 122 M2
Vue sur jardin, hôtel classé, immeuble neuf.
S/pl. tous les jours de 14 à 17 h. SAGE, 359-63-63.
21, av. Montaigne, Paris-8e.

GRENELLE-INVALIDES, calme
7 PIÈCES - 180 m2
ET. ELEV. ODE. 42-70. SOLEIL.

Près Champ-de-Mars Propriét. vend dans bel immeuble P. de T' 6e étage, à aménag., accès par asc., plein sud. - 555-05-43.

9e arrdt.

Mo ST-GEORGES, ds rénovat. de caractère, imm. P. de T. : plusieurs studios, 2, 3 et 4 P., av. mezzanine, tt cft, ref. neuf, ascens., de 217.000 à 610.000 F. CAVI : 325-72-75, 33, quai des Grands-Augustins-6e.

12e arrdt.

PLACE DAUMESNIL
Très bel immeuble Pierre de T. 5e ét., très bel appt, 2 chbres tt cft + séj. cheminée rustique 30 m2, balcon, chambre de bne, cave. Prix 450 000 crédit 80 %. A.M.R. 845-79-54.

GARE DE LYON
part. vend cause départ retraite dans imm. récent tt cft 3 pièces état exceptionnel calme s/jdin, 6e ét., 85 m2 + 13 m2 balcon. Prix 550 000 F (à débattre si vraiment intéressé). Téléph. pour rendez-vous au 344-08-67.

BEL-AIR, étage élevé, ascens., balc., beau 3 Pces, entr., cuis., tout confort. 380.000 F. 345-82-72.

13e arrdt.

ARAGO (Près) - Studio refait neuf
4e ét. Cuis. équipée. s. d'eau, w.-c. Prix 119.000 F. - 589-49-34.

PLACE D'ITALIE Imm. récent Etage élevé
Plein soleil. Living + 3 chbres. Tout conft. Tél. Parking. Cave. 500.000 F — 566-02-85.

14e arrdt.

MONTPARNASSE bel immeuble ATELIER D'ARTISTE 35 m2 LUXUEUSEMENT AMENAGE.
KIJOXON - 522-13-09

16e arrdt.

A VENDRE EN EXCLUSIVITE
APPT AV. FOCH - 150 m2
+ chbre serv. + cave + gar. Mme Claude MARTY, CANNES TEL. : (93) 38-33-03. Vis. s/pl. mar., jdi, vend., sam., de 14 à 17 h. et sur rendez-vous. Tél. PARIS : 553-87-58.

PRES PALAIS GALLIERA
VUE SUR TOUT PARIS
appartement exceptionnel dernier étage en duplex : 370 M2 + 300 M2 TERRASSE. 227-22-62.

76, AVENUE HENRI-MARTIN
Vue - Soleil - Grand luxe
6 PIECES 250 m2 environ
Visite sur place
VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE, 14 à 18 heures.

17e arrdt.

17e Proximité avenue CLICHY Magnifique 2 P. 40 m2. Conft. Refait nf. 130. 000, crédit. Pptaire - Tél. 324-32-16, matin.

18e arrdt.

RUE DU MONT-CENIS
IMM. NF, 2 PCES, Prix très compétitifs - 280-23-25.

Part. à Part.
URGENT - CAUSE DEPART
Je vends AVENUE JUNOT (Moulin de la Galette), appt gd standing, 4e étg. asc., hall, livg dble + 3 chbres + chbre serv. Sur place jeudi 22, vend. 23, sam. 24, de 8 à 20 h. Téléph. 606-52-57 ou 261-48-92.

PLEIN CIEL
TRIPLEX environ 180 m2 8 p. + terrasse-jardin 80 m2, tout confort. Téléph. : 266-92-15.

19e arrdt.

BUTTES-CHAUMONT
récent, grand cft, 7 p. 151 m2. Possibilité profession libérale, 920 000. — MICOT : 344-43-87

78 - Yvelines

Particul. à Particul. vend, près VERSAILLES, appart. 5/6 Pces, Sud-Ouest. PARFAIT ETAT. Prix 530.000 F. Tél. : 460-22-88.

PARLY 2
magnifique appartement 3 pièces avec 100 m2 jardin, moquette pure laine, jolie cheminée, très bon état, calme.
PRIX : 555 000 F.

PARLY 2
5 pièces, 3e étage, loggia vitrée, parfait état.
PRIX : 528 000 F.

LE CHESNAY
Jolie résidence de 3 pièces et studio jumelé 104 m2.
PRIX : 694 000 F.

C.P.H. IMMOBILIER
Agence de Parly 2
Tél. : 954-54-54

FOURQUEUX proximité
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
résidence à 3 km du R.E.R. très bel appartement 120 m2, séjour 40 m2 3 chambres, bains + salle d'eau, cuisine + cellier 2 parkings.
PRIX : 535 000 F.

C.P.H. IMMOBILIER
Agence de Parly 2
Tél. : 954-54-54

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
FOURQUEUX, RER, Part. vd résid. standg, tt cft, beau 5 P., 100 m², bs+dche, cuis. équ., jd. parkings. Tél: 973-08-36.

ST-GERMAIN-EN-LAYE Résidentiel
3/4 p., 94 m2, box. - 451-28-02.

ST-GERMAIN-EN-LAYE Dans bel hôtel partic. avec parc, 120 m2 mansardés, à rénover. 450.000 F. - 451-28-02.

LE VESINET 10' R.E.R. Résidentiel
AFFAIRE TRES RARE
Appart. 3 P. avec beau jardin privatif 150 m2. 380.000 F. Exclusivité Agence BARTHEL, LE VESINET - 976-06-00

91 - Essonne

MORSANG-SUR-ORGE
Part. vd, petite résid., 5 Pces, duplex, 110 m2 jard., séj., 4 ch., S. de B. S. d'eau, face parc de 4 ha. 1,5 km. SNCF Orsay-Saint-Michel (23 min.), disp. immed., 295.000 + CF 30.000. - 904-37-08.

92 Hauts-de-Seine

St-Cloud, pr. gare, écoles, Cces, exposé sud, s/parc, séj. dble de 30 m2 + loggia 10 m2, 2 ch. 2 bs, cuis., wc, cave, park., résid. av. jard. 2.000 2, urgent, 550.000 F. Téléphone : 602-40-61.

SURESNES. - Limite Puteaux dans résidence très bon standg, avec espaces verts, appt décoré en duplex, 100 m2 : 550.000 F. Téléphone : 772-56-60.

SCEAUX, prox. lycée Lakanal et parc, ds petit imm., jardin, Appt 2 P., 50 m2, balc., 3e étg., ss asc., 270.000 à déb. 665-37-74.

CHAVILLE
A SAISIR - URGENT
4 P., 89 m² + balc., 8e étage, vue, soleil, double exposition, belle résidence pierre de T., proximité gares, bus.
Prix : 495.000 F.
Rens. et vis. 261-56-52, p. 230.

VILLE-D'AVRAY
Résidence de classe, magnifique appartement sur forêt, dernier étage, grand séjour, 3 chambres, 2 bains, cuisine équipée.
PRIX : 1.008.000 F

C.P.H. IMMOBILIER
Agence de Parly 2
Tél. : 954-54-54

NEUILLY - BD BINEAU
3 P., TT CFT, 91 m² + loggia, réc., P1, soleil, gar. + chbre indép., 880.000 F - 783-62-74.

SAINT-CLOUD
petite résidence, tout confort, 12 logements, chff. individuel, magnifique appartement 4 pces balcon 24 m², box et cave, 750.000 F.
Vendr., samedi, dim., lundi, 602-97-72.

SAINT-CLOUD 120 m2 couverts 90 m2 terrasse
Vue large - Soleil - 5 p. dont 1 p. ind. Box. Tél. 770.000 F. Par Propr. 771-68-78, le matin.

BOULOGNE Immeuble neuf standing
Charmant 3 pièces, 70 m2, beau séjour, 2 chbres, balcons, splendide cuis. équipée, avec coin dînoir, salle de bains éclairée par lumière du jour. Renseignements et visites sur R.-V. : 622-35-05 (poste 246).

94 Val-de-Marne

BOIS VINCENNES, 2 minutes REP Nogent, beau 3 Pces, entr., cuis., wc, S. de B., chff. centr., 320 000 F. Téléphone : 344-71-97.

VINCENNES, résidentiel, près métro, bois, R.E.R., belle restauration d'immeuble, ascenseur, chauffage central, interphone.

Studios depuis 128.000 F et 2 Pièces, depuis 237.000 F, livrés entièrement terminés.

Visite sur place, tous les jours, de 14 à 19 heures, sauf lundi, 38, avenue Franklin-Roosevelt, ou GEFIC CTI Tél. : 723-78-90.

SAINT-MANDE RARE **PRES BOIS**
Av. HERBILLON, résidence gd standing. APPT 158 m2 - Séjour double, 5 CHAMBRES, 2 bains. 1.200.000 F. - ATIS : 348-35-05.

Province

NICE
Urgent magistrat vend 1 million 50.000 FF crédit appart. standing dernier étage env. 190 m2, 2 balc. sur bd, 3 tél., 2 bains, 2 toilettes, interphone sonnerie alarme, 5 Pces + séjour 44 m2, escal. intérieur, accès toit terrasse, gd bar, jard. suspendu, 4 expos. vue panor. prox. ts commerces et mer plus bus. Demand. notice FILIPPINI, 136, bd Cessole, Nice Tél. (93) 84-15-66. France.

CANNES. Du studio au 5 P., luxe, piscine, calme, proche lycée, commerçants, crédit 80 % possible, brochure gratuite. - EDEN SQUARE, 4, rue Rebuffel, 06110 Le Cannet-sur-Cannes.

SKI A CHATEL (Hte-Savoie), Studios 4 personnes, 2-3 pces, avec 31.000 F cpt + crédit. Gestion assurée. - ERIGE, 84, route de Genève, 74240 GAILLARD (50) 38-52-89.

A vendre, bord de mer CRIEL sur 1.000 m², maison jumelée 4 chbr., 2 séjours, 2 cuis., wc, vue imprenable, 220.000 F. Tél. 456-80-27, vers 20 h.

LE TOUQUET/STELLA (62)
Mer ou prox. studios et appts, à partir de 130.000 F. Cabinet R. BECOURT, Av. Poste, 62780 CUCQ. Tél. (21) 94-60-08.

AVORIAZ
Particulier à Particulier vend : 2 PIECES, CUISINE, Salle de Bains, 40 m2 + terrasse.

PLEIN SUD
Entièrement équipé et meublé.

Prix : 270.000 francs.
Téléphone : 056-81-02.

Etranger

ILES CANARIES
Fuerteventura, mord plage, sable blond, à vendre : 15 BUNGALOWS/APPART. dont 5 meublés, ds complexe touristique, SOLEIL. Prix intéressant. SMIC S.A., Mas de Gaminde no 38, 1er étage A., LAS PALMAS, de GRAN CANARIA.

appartem. achat

RECH. BON XVIIIe, 3 P., conft ou poss. bon immeuble. HUSSON : 255-66-18.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. Paiement comptant.

COTIMO : 783-62-74
SPECIALISTE RIVE GAUCHE recherche, d'urgence, pr clients sérieux 2 à 5 Pces, 15e arrdt.

locations non meublées Offre

Paris

Bd Pereire, magnifique duplex 5 Pièces, 2 bains, parfait état, chambre personnel, loyer 5.000 F mensuel, reprise justifiée. EUROPA : 705-24-10.

Mo CONVENTION
Imm. récent, beau 2 Pces, cuis., bains, 1.500 F. Tél. : 266-92-15.

CENSIER. - STUDIO kitchenette équipée, bains : 1.150 francs Téléphone : 745-06-48.

SUR PLACE DES VOSGES
bel appt 3-4 Pièces, bains, cuis., tél., 4.500 F. - Tél. : 887-24-27.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES
gd living + 3 chbres, parking, 5.800 F + charges. AMP. 17-47.

Beaubourg, s/Centre Pompidou, ds imm. 17e, restauré, av. asc., splend. studio, 2 Pces, duplex, except. Ts les jours, 16 à 18 h., 149, r. Saint-Martin. - 878-41-45

RANELAGH Bel immeuble bd Suchet
Entrée, gd séj., 3 ch., s. d'eau + s. de bains, w-c, cuis.+office 114 m2. 4.900 F + charges. Tél. Cave. — Syndic. - 320-77-47.

5e Panthéon. R. Laplace. Imm. caractère, petit STUDIO 840 F tout compris. — 727-34-80.

Région parisienne

A LOUER
MEUDON - BELLEVUE
58, route des Gardes, immeuble neuf :
— 4 Pièces (3 chambres), 91 et 95 m2, 2.700 F (parking compris) + charges ;
— 5 Pièces (4 chambres), 110 m2, 3.500 F (parking compris) + charges.
Habitables juin 1979.
Reste quelques studios.
Tél., H. de B. au : 387-84-38.

PARC DE ROCQUENCOURT
(2e sortie autoroute Ouest), 4/5 P., 115 m2 + loggia 42 m2 dans gd parc, pisc., tennis, libre 15/4, 4.600 F C. C. - 955-80-60.

BARBIZON Propriété 400 m2 habitables,
parfait état, téléph., 3 bains, parc 4.500 m2, gar. 3 voit. Aff. except. 8.000 F. - 256-01-81.

locations non meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 Pièces, Paris ; et villa, banlieue ouest. Propriétaire direct. - Tél. : 265-67-77.

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. — 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

PARIS-XVe, libre 1er avril, studio, tout confort, meublé, tél., mensuel, 1.150 F, charg. compr. 828-93-63 ap. 14 h. Ag. s'absten.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE
rech. du STUDIO au 6 PIECES pour cadres étrangers, garantis par BANQUE ou AMBASSADE. Téléphone : 553-84-23.

SERVICE ETRANGERS
pour cadres mutés à Paris rech. du STUDIO au 5 PIECES, LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. Tél. 285-11-08.

appartements occupés

LEVALLOIS Mo Louise-Michel
Occupé loi 48. 2 belles pièces, entrée, cuisine, w.-c., débarras. 1er et : sur cour-jard., excellent immeuble brique rénové. 77.000 F. - Tél. 755-82-30.

constructions neuves

NEUILLY - SUR JARDIN
Imm. nf, LUXE, PLEIN SUD, appts DUPLEX TERRASSE - Vis. appt décoré ts les jours, 117, boul. Bineau - 624-39-49.

maisons individuelles

(91) LONGJUMEAU Vend MAISON
150 M² plain-pied av. combles aménageable et ss-sol, gar., terr. 950 m2. Tél. 448-93-41

immeubles

ACHÈTE EN 48 HEURES
Paris ou périphérie immeubles libres et boutiques libres ou louées. - Téléph. M. Gérard, 563-11-40, heures bur., C.F.I., 8, av. Hoche, 75008 Paris.

locaux commerciaux

35 km Paris-Nord, prox. Lys-Chantilly sur terrain 3.200 m2, façade 33 m, bur. 70 m2, appt. 3 P., hangar, atelier, 3 garages. Px 700.000 F. T. h. rep. 470-03-14.

Cède cabinet d'Administration de Biens, Val-de-Marne, près métro : 5 burx, 4 lignes de tél., dépendances. Bail 9 ans. Ecr. no 04.272, Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

PARTICULIER
LOUE
SORTIE SUD MONTPELLIER
route de Carnon
locaux en façade
tous commerces
540 m2 ou 1.100 m2
possibilité mezzanine 550 m2 vitrines — parking important — emplacement de premier choix. Voisinage immédiat de grandes surfaces. Ecrire no E 9.894, Havas, 31002 TOULOUSE Cedex.

125 F LE m2
PARIS-XIe, imm. commercial, 2.500 F à louer. Ecr. à 77.785, I.P.F., 12, rue de Fisly (8e).

CRÉTEIL
Près hôpital Chennevières
1 000 m2 pouvant servir pour ENTREPOTS ou PARKINGS. SOGEI, 7, rue des Cordelières, 75013 PARIS. TEL. : 331-65-61.

bureaux

FONTAINEBLEAU/AVON

Prox. immédiate gare, cadre de verdure dans immeuble nf un seul niveau, 1er étage -

A louer 750 m² bureaux (divisibles)

charges restreintes, disponibilité immédiate.

SAGIFA (propriétaire), 36, bis, av. Fr.-Roosevelt, 77210 AVON. Tél. : 422-83-34.

16e LOCATIONS BUREAUX SALLES de REUNIONS
MOIS - SEMAINE - JOURNEE
Secrétariat - Permanence
Tél. et Télex - Domiciliations
Stés. Inscriptions Registres du Commerce et edes Métiers.
Tél. 525-55-79

1 à 20 BUREAUX ts quartiers
Locations sans pas-de-porte
MAILLOT ST-LAZARE **293-45-55**

fonds de commerce

CHAMPS-ELYSEES (côté pair) vd pas-de-porte prêt-à-porter, surf. 80m², 1 M. Ec. K. Guetal, 31, rue de Brest, 69291 LYON, cedex 1 ou tél. (87) 37-89-49.

AIX-EN-PROVENCE
zone piétonne, centre, vends magasin bail tous commerces, 74 m², 330.000 F. Tél. : 16 (42) 26-51-44.

ROMANS DROME Vends fonds et murs
BAR HOTEL Cause retraite Prix 390.000 F
Centre Ville. Tél. (75) 02-07-85.

BELLE AFFAIRE
GROS & DETAIL

TISSUS D'AMEUBLEMENT plein centre de Toulouse NOMBREUX CONTRATS. chiffre d'affaires important. BIC 20 U. Prix 55 U + stock. Vendu cause retraite.

Transact., 15, rue d'Austerlitz, TOULOUSE. TEL. : (61) 21-52-33.

PIGALLE
RESTAURANT DE NUIT RENOMME C.A. 2 600 000 F. A vendre murs et fonds 2 000 000 de francs à débattre. Téléph. : 267-59-88 et 267-59-89.

viagers

Près ST-NOM-LA-BRETECHE. Grande maison sur 1.000 m2, occupée 82 ans et 85 ans sans rente. 475.000 F. Viagers. F. CRUZ. 266-19-00.

VENDRE EN VIAGER
c'est la spécialité de
FNAIM
LEBEL ET ROBERT
12, rue des Deux-Gares 75010 PARIS 206.76.32

Société spécialiste Viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garanties Etude gratuite, discrète

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à BOBIGNY, le MARDI 3 AVRIL 1979, à 13 h. 30
En un seul lot
PAVILLON avec JARDIN
sis à
LE BLANC-MESNIL (93)
7, rue Molière
d'une contenance de 400 m2 environ comprenant au rez-de-chaussée une entrée, cuisine, salle de séjour, deux chambres, salle de bains, W.-C., au sous-sol garage et buanderie
MISE A PRIX : 90.000 FRANCS
Pour tous renseignements s'adresser à Me *Jacques SCHMIDT*, avocat, 17, rue Faraday, 75017 PARIS, tél. 227-71-10 ; et sur place pour visiter.

Vente aux ench. publiques après L.B., le MERCREDI 28 MARS 1979 1) à 9 h. 30, 3, rue Jules-Ferry à SAINT-BRICE-SOUS-FORET
MATÉRIEL DE MÉCANIQUE
CHAUDRONNERIE - PRESSE
4 Presses PRESALE type PA 70 et 30 T - 2 Rectifieuses MONOPRECIS à 14 h. après L.B.A.C.C.M., 50, av. des Chataigners à TAVERNY
Presse plieuse PROMECAM 3 m en 100 T, cisaille BOMBLED 2 m en 4 mm 3 plieuses à tablier de différentes capacités, 4 rouleuses de différentes capacités. Chariot élévateur de marque HYSTER 10 T à 5 m - Etude de Mes MARTINOT et SAVIGNAT, comm.-priseurs associés à PONTOISE, 3 bis, rue Saint-Martin, tél. 031-01-83.

SERVICE DES DOMAINES
Salle des ventes
17, rue Scribe - PARIS (9e)
VENTES AUX ENCHÈRES
—
Lundi 2 avril 1979, 14 h.
MACHINES à ECRIRE et à calculer
Photocopieurs - Duplicateurs
—
Mardi 10 avril 1979, 14 h.
APPAREILS PHOTO - Caméras 8 mm et Super 8 - Projecteurs - Jumelles à prismes - Objectifs.
—
Mercredi 11 avril 1979, 14 h. 30
BIJOUX OR ET ARGENT
—
RENSEIGNEMENTS :
S.C.P., 17, rue Scribe, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. 266-93-46, p. 204

VENTE après LIQUIDATION de BIENS, au PALAIS de JUSTICE à PARIS le JEUDI 5 AVRIL 1979, à 14 h. - EN TROIS LOTS
1er lot - UN APPARTEMENT ds un ens. imm. sis à **ISSY-LES-MOULINEAUX**
(92) rue Foucher-Lepelletier no 1 à 9, et rue Jeanne-d'Arc no 7 situé dans le bâtiment B au rez-de-chaussée, formant le 72e lot du règlement de copropriété et les parties comm. y affér. M. à Px 30.000 F. Loué
2e lot - UNE USINE située à BOURG-ARGENTAL (Loire)
Lieudit Argental, d'une contenance superficielle de 1 ha 10 a 8 ca.
LOUÉE - MISE A PRIX : 100.000 FRANCS
3e lot - UN APPARTEMENT ds un ens. imm. sis à **BELLEVUE** Commune de MEUDON (92)
Rue des Gardes no 69 et rue des Capucines sans numéro situé dans le bâtiment B au 1er étage, formant le 13e lot du règlement de copropriété et les parties communes y affér. - LOUE - M. à P. 40.000 F. S'adresser à Me J. LYONNET DU MOUTIER, avocat, 182, rue de Rivoli à PARIS-1er, tél. 260-20-49. — Me Jacques-Marie GARNIER, syndic, 63, bd Saint-Germain, à PARIS-5e. — Me Robert GARNIER, syndic, 3, rue de Furstenberg à PARIS. — Me PINON, syndic, 16, rue de l'Abbé-de-l'Epée. — Au greffe des criées du Tribunal de Grande Instance de PARIS, boulevard du Palais, où le cahier des charges est déposé. — Et sur les lieux pour visiter. — PRET possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.

VENTE SUR LICITATION AU PALAIS DE JUSTICE A PARIS le LUNDI 2 AVRIL 1979 à 14 heures - EN SEPT LOTS
LOTS 1 - 4 3 - 5 et 6 **à BONNEUIL-SUR-MARNE (Val-de-Marne)**
Avenue du Maréchal-Leclerc-et-sa-division
AU No 19 : UNE PROPRIÉTÉ d'une cont. tot. 1596 m2 div. en **4 LOGEMENTS LOUÉS**
MISE A PRIX : 120.000 FRANCS
AU No 13 : UNE PROPR. d'une conten. tot. 2.303 m2 **LIBRE de LOC. et d'OCC.**
MISE A PRIX : 150.000 FRANCS
AU No 16 : UNE PROP. d'une cont. tot. de 311 m2. LOUEE - MISE A PX : 55.000 F, AV. de CHOISY, sans numéro : UN TERRAIN d'une cont. totale de 1.464 m2 - LOUE - MISE A PRIX : 90.000 F - RUE DE L'EGLISE, no 6 : UNE PROPRIETE d'une contenance de 230 m2 - MISE A PRIX : 40.000 F.
LOT No 2 : à CRÉTEIL (Val-de-Marne) Lieudit La Haie de Brévannes
UN TERRAIN d'une contenance de 3.833 m2 - MISE A PRIX : 30.000 F.
LOT No 7 : à FLINS-SUR-SEINE (Yvelines) Lieudit Le Calvaire
UN TERRAIN à usage de CARRIERE d'une conten. de 3 ha 6 a 90 ca. Mise à prix : 2.500 F - S'adresser pour tous rens. à Me Jacques TALON, avoc. au barreau de PARIS, y dem. 20, qu. de la Mégisserie ; Me Jean-François DELRUE, avoc. à PARIS-8e, 87, r. de Courcelles ; Me Michel MORRIS, avoc. à PARIS-7e, 4, av. Sully-Prud'homme ; Me DARAGON, notaire à BOUILLY (10230). Tous avocats près les Trib. de Gde Inst. de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL. PRET possible du CRED. FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE, au PALAIS de JUSTICE à PARIS LE JEUDI 29 MARS 1979, à 14 heures
UN APPARTEMENT DE 4 PIECES PRINCIPALES, CAVE ET EMPLACEMENT PARKING DANS UN IMMEUBLE SIS A :
L'HAY-LES-ROSES (94) 1 ET 3, AVENUE DUNOIS et 7 ET 11, RUE DE BRONZAC
Mise à prix : 150.000 francs
S'adresser à Me RIBADEAU DUMAS, avocat, 17, avenue de Lamballe. — 75016 PARIS

Vente au Palais de Justice à CRETEIL, le jeudi 5 avril 1979, à 9 h 30
IMMEUBLE PARTIE HABITATION et PARTIE COMMERCIALE
VILLEJUIF (94), 53, rue SACCO-VANZETTI
MISE A PRIX : 200.000 F - S'ad. Me BOISSEL,
Avocat à Paris (2e), 36, rue des Petits-Champs. — Téléphone : 296-62-84.

VENTE APRES LIQUIDATION DE BIENS au PALAIS de JUSTICE à PARIS LE JEUDI 5 AVRIL 1979, à 14 heures
APPARTEMENT dans un immeuble 2e étage droite face **sis à PARIS (16e)**
62, rue Lauriston
comprenant : entrée, 2 pièces principales, cuisine, salle de bains, cave
Mise à prix : 200.000 francs
S'adresser à Me MALINVAUD, avocat à Paris, 19, av. Rapp, tél. 555-86-37 ; Me GOURDAIN, syndic, 174, bd St-Germain, Paris-6e, et à ts avocats près les trib. de Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil et Versailles. PRET possible du Crédit Foncier de France et de la Banque Grindlay Ottomane.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE au PALAIS de JUSTICE à BOBIGNY LE MARDI 3 AVRIL 1979, à 13 h 30
PAVILLON d'HABITATION sis à PANTIN
(SEINE-SAINT-DENIS)
RUE DE LA PAIX, no 7, cadastré section AI no 9 pour 1 are 11 centiares
MISE A PRIX : 200.000 FRANCS
S'adresser Me MICHEL BOURGEOIS, avocat 18, rue d'Aguesseau, PARIS (8e). — Téléphone : 266-37-02.

Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

« L'Amoco - Cadiz » : une catastrophe et ... un miracle

De notre correspondant

Brest. — C'était une « catastrophe san nom ». Il s'agit maintenant d'un « miracle ». Tous les qualificatifs, parfois les plus exagérés, ont été appliqués à la marée noire provoquée par l'échouement du pétrolier libérien *Amoco-Cadiz*, le 16 mars 1978, sur la partie nord-ouest du littoral breton.

Le premier anniversaire de ce drame a fourni, au cours du week-end dernier, l'occasion à plusieurs associations réunies à Morlaix par le « comité Bretagne retrouvée » (1), de dresser un bilan. Elles se sont accordées à constater que les conséquences de la pollution sont bien moins graves qu'on ne le redoutait. L'auto-épuration de la mer, la nature volatile des 230.000 tonnes de pétrole transportées par l'*Amoco-Cadiz*, ont facilité une intense évaporation. Les vents qui soufflaient vers le large et, bien sûr, le nettoyage immédiat des côtes souillées ont atténué les dégâts dans de notables proportions.

« *Le bilan est moins catastrophique qu'on ne le supposait. Il s'agit d'un miracle, mais il ne faut pas compter éternellement sur les miracles. D'ailleurs, ceux-ci ne sont pas répétitifs* », a souligné M. Cabioch, sous-directeur de la station biologique de Roscoff.

« *En fait*, a ajouté M. Cabioch, *une marée noire est une blessure qui se répare, mais laisse des cicatrices. Ce qu'il n'est plus possible de tolérer, c'est l'accumulation des blessures, car celles-ci peuvent alors devenir mortelles.* »

De son côté, M. Guermeur a assuré : « *S'endormir sur la sécurité serait une trahison pour la Bretagne.* » Mme Jacq a tenu le même langage : « *C'est dans la mesure où l'on n'oubliera pas, qu'une pareille catastrophe ne se reproduira peut-être pas.* »

Une vigilance de tous les instants est donc la meilleure des armes contre les marées noires. La surveillance exercée par la marine nationale sur les navires qui transitent aux approches de la Bretagne, zone à hauts risques, est à cet égard fondamentale.

(1) Ce comité rassemble des personnalités aussi différentes que Mme Marie Jacq (P.S.), député du Finistère, et M. Guy Guermeur (R.P.R.), également député du Finistère, président du groupe de la mer à l'Assemblée nationale.

Les Amis de Rambouillet défendent leur région

Ecologiste avant l'heure, la Société des amis de la région de Rambouillet et de sa forêt (SARRAF) fête cette année son vingtième anniversaire. C'est l'occasion pour cette association de jeter un regard en arrière pour constater que les buts définis en 1959 ont bien été suivis et que « *belle entre toutes, la région de Rambouillet ne se transforme pas en une morne banlieue* ». Malgré quelques agressions ici et là, surtout dues à la proximité de l'agglomération parisienne et de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, Rambouillet et ses alentours ont plutôt bien résisté aux caprices de l'époque. La SARRAF a joué un rôle très actif dans la lutte menée par les élus — toutes tendances confondues — et la population de cette partie sud des Yvelines.

« *Notre rôle est depuis toujours de sauvegarder la forêt de Rambouillet et ses 1 200 kilomètres de petites routes, de protéger les sites, les richesses naturelles archéologiques et historiques, mais aussi d'animer la région par des manifestations culturelles, artistiques et sportives* », précise le sous-préfet de Rambouillet, M. Jean Pigoreau, qui préside la SARRAF vingt ans après sa création par son prédécesseur, M. Jacques Gandouin.

Du tricentenaire de la mort de Pascal au vingt-cinquième anniversaire de celle de Maurice Ravel, sans oublier les expositions, les Salons, les conférences, les promenades mycologiques, les rallyes équestres et pédestres, les activités des Amis de la forêt de Rambouillet sont très nombreuses et variées.

Pour marquer le vingtième anniversaire de sa création et toucher un plus grand public, la SARRAF a organisé, du 24 mars au 1er avril, salle Patenôtre, à Rambouillet, une grande exposition qui constituera une véritable fenêtre ouverte sur la ville, la forêt et leurs activités : chasse, haras, tourisme, archéologie, zootechnie, etc. Le Muséum d'histoire naturelle, l'Office national des forêts, l'Agence des espaces verts participeront, entre autres, à cette exposition.

★ Heures d'ouverture : de 9 h. 30 à 12 heures et de 14 h. 30 à 19 heures, tous les jours de la semaine, à l'exception du samedi et du dimanche, de 9 h. 30 à 19 heures. Prix d'entrée : 5 F.

URBANISME

Trois ministères vont déménager en partie dans le nouveau quartier de la Défense

Huit mille fonctionnaires sont concernés

M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a indiqué au terme du conseil des ministres du 21 mars, que le quartier de La Défense, à l'ouest de Paris, accueillera comme prévu les services du ministère de l'environnement et du cadre de vie et aussi ceux de l'industrie et de l'intérieur.

Ces opérations de desserrement s'inscrivent dans le programme de relance de La Défense et d'autre part dans le cadre des contrats de décentralisation que la Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR) a conclu ou est en train de conclure avec les différents ministères.

Les trois « déménagements » annoncés par M. d'Ornano porteraient sur environ 100.000 mètres carrés de bureaux à construire, dont 40.000 mètres carrés environ pour le ministère de l'environnement et 30.000 mètres carrés pour chacun des deux autres ministères. Plus de 8 000 fonctionnaires au total seraient concernés par ce transfert.

Si l'opération concernant le ministère de l'environnement est prévue de longue date, en revanche les deux autres sont plus inattendues.

On précise au ministère de l'intérieur que les surfaces à construire à la Défense représenteraient environ la moitié des surfaces occupées actuellement dans la région parisienne par ce ministère. Mais en tout état de cause, les immeubles entourant directement le bureau du ministre et de son cabinet, place Beauvau, resteraient occupés par des services de cette administration. On ajoute que le transfert à la Défense concernera aussi bien les services administratifs que les services de police, actuellement installés dans le centre de Paris et en proche banlieue.

Pour ce qui concerne le ministère de l'industrie, il ne s'agit que d'une décision de principe, mais le détail des transferts ne sera pas connu avant plusieurs semaines. De nombreuses difficultés se présentent pour que les intentions du gouvernement deviennent des réalités, notamment l'hostilité d'une grande partie du personnel et le coût de ces déménagements, puisque le prix d'achat d'un mètre carré d'immeubles à la Défense revient environ à 10.000 F.

Ces décisions gouvernementales ont suscité plusieurs réactions. M. Pierre-Louis Filippi, directeur général de l'aménagement de la Défense, nous a déclaré : « *Le transfert du ministère de l'environnement est la confirmation d'une option déjà prise par le gouvernement. Pour les deux autres ministères la décision gouvernementale s'inscrit dans le droit fil du projet de la Défense : créer des surfaces de bureaux non seulement pour les sociétés privées mais pour les entreprises et les administrations publiques. Les négociations actuelles avec les investisseurs privés portent sur 200 000 mètres carrés de bureaux.* »

Réactions défavorables des syndicats

Au syndicat C.G.T. du personnel du ministère de l'environnement, on indique que « *dès le mois d'octobre des organisations syndicales se sont opposées à la décision de transférer le ministère à la Défense* ». « *Cela impliquerait*, ajoute le syndicat, *des modifications dans les conditions de vie (logement et transports) ; d'autre part, les conditions de travail dans certaines tours sont mal acceptées par le personnel en raison de la climatisation et de l'organisation des bureaux paysagers.* »

Enfin, pour l'Union de la fédération des fonctionnaires assimilés C.F.D.T., « *il s'agit, une fois de plus, d'une décision du pouvoir autoritaire annoncée sans qu'aucune décision ait e ulieu avec les principaux intéressés, les agents de l'Etat sont traités comme des pions que l'on déplace au gré de la fantaisie des princes qui nous gouvernent. Ces transferts ne sont pas gratuits et certains promoteurs en mal de clients y trouveront sans doute leurs comptes au détriment des contribuables* ».

L'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER DES HALLES

Les associations critiquent les projets de voirie

Les associations de défense des Halles, si elles approuvent, dans son ensemble, le projet d'aménagement présenté par le maire de Paris, s'inquiètent aussi des difficultés que soulèvent certaines réalisations de voirie dans le quartier et « *des incohérences qu'entraînent parfois les contraintes techniques* ».

« *C'est ainsi*, ont-elles affirmé au cours d'une conférence de presse réunie le 21 mars, *que nous assistons actuellement à la réalisation d'une partie de la voie souterraine Coquillère, qui, en fait, s'élève, à proximité de la centrale de climatisation, à 4,97 mètres au-dessus du niveau normal de la rue.* »

« *Ce véritable mur se trouve face au carrefour Montmartre-Montorgueil - Turbigo dit « la « pointe Saint-Eustache », qui est un point fort de l'animation des Halles* », précisent encore les associations. « *Ce mur va donc non seulement interdire le passage direct des piétons de la rue, au futur jardin des Halles, mais aussi couper ce dernier de l'animation de la rue.* »

Pour les associations, cette réalisation « *annule en fait l'intention de M. Chirac de relier le jardin à l'environnement et de le rendre facilement accessible* ».

Deuxième point inquiétant : la rue Berger, entre la rue du Pont-Neuf et la Bourse du commerce, qui est « *coupée du jardin par un mur de soutènement* ».

En conséquence, les associations demandent « *la suppression de la voirie souterraine Coquillère entre Saint-Eustache et la centrale de climatisation, et l'arrêt immédiat des travaux* ». Elles demandent aussi qu'une étude soit entreprise « *pour intégrer la rue Berger à la composition générale du jardin des Halles* ».

Enfin, il est prévu que la commission des sites sera sollicitée d'examiner en détail les projets d'aménagement des abords de l'église Saint-Eustache qui tombent sous sa compétence.

TRANSPORTS

● *L'Ile-de-France et le déficit de la R.A.T.P.* — « *L'ensemble des budgets* (investissements et fonctionnement) *de la R.A.T.P. et S.N.C.F. représente, en 1978, 12 milliards de francs. Ces deux entreprises ne peuvent donc passer sous l'autorité de la région et doivent demeurer sous le contrôle de l'Etat* », a affirmé M. Alain Griotteray (P.R.), rapporteur général du budget du conseil régional d'Ile-de-France, à la suite du conseil restreint concernant la politique des transports dans la région.

Soulignant que, d'une part, l'Etat continuerait à intervenir dans la fixation des tarifs, M. Griotteray s'est inquiété de voir la région « *contrainte à alimenter cette indemnité compensatoire* », alors même que le déficit pourrait atteindre, en 1983, près de 5 milliards de francs.

● *Une grève des contrôleurs ?* — Les craintes exprimées par la commission des transports du Parlement européen sur la perspective d'une nouvelle grève des contrôleurs aériens français « *ne se justifient en aucune façon* », affirme M. Joël Le Theule, ministre des transports, dans une lettre qu'il vient d'adresser à Lord Bruce of Donington, président de cette commission. Ce dernier avait déclaré, à Paris, que les difficultés qui étaient à l'origine de la grève des aiguilleurs du ciel, l'été dernier, « *n'avaient pas été résolues* » et qu'un nouveau mouvement était à craindre (*le Monde* du 22 mars).

● *Le plasticage d'un Fokker d'Air Inter.* — Le Conseil d'Etat vient de confirmer la décision du tribunal administratif de Rennes, qui rendait l'Etat entièrement responsable du préjudice subi par Air Inter, dont un Fokker F-27 avait été détruit par explosif dans la nuit du 5 au 6 avril 1974, sur l'aéroport de Quimper.

Pour le Conseil d'Etat, « *la suppression de tout dispositif de garde et de surveillance des installations et des pistes sans que soient mises en place, ni même étudiées, les mesures nécessaires à la protection permanente des avions stationnés — et notamment ceux d'Air Inter, qui en avait fait la demande, — et eu égard aux risques de troubles et à leur importance dans la région de Quimper, ces circonstances constituent une faute lourde de nature à engager la responsabilité de l'Etat* ».

● *Animation dans le métro parisien.* — Afin d'orienter sa politique d'animation dans le métro, la R.A.T.P. va, au cours des prochaines semaines, organiser plusieurs opérations d'animation diversifiée sur lesquelles les usagers seront appelés à donner leur avis.

L'immobilier

REPRODUCTION INTERDITE

villas villas

Part. vend à Saint-Père (50) terrain 650 m², 200 m. de la mer, vue sur port Granville, permis construire, villa 100 m² + combles aménageables, villa + terrain, 350.000 F. Tél. 959-78-56, H.B.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE Villa récente, séjour, 5 chambres, 3 salles de bains, jardin 650 m2. Prix : 790.000 F.

L'ÉTANG-LA-VILLE Maison de caractère, vaste sous-sol 6-7 pièces, très beau jardin 1.500 m2. Prix : 1.000.000 F.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE (Proximité) villa 7-8 pièces, jardin 900 m2 plein soleil. Prix : 945.000 F.

C.P.H. Agence de Parly 2. **Tél. : 954-54-54**

St-GERMAIN-en-LAYE MAISON de ville 6 pces, petit jard., à rénover. Prix : 650.000 F. — 451-28-02.

SAINT-GRATIEN centre - VILLA CARACTERE Parfaite pour professionnels R.-de-c. + 1 ét. 6 p. dont une de 40 m2, tt cft, sous-sol, jardin 750 m2 avec REMISE 65 m2. Prix 750.000 F. - Tél. : 989-31-74.

MAISONS-LAFFITTE PARC Calme Charmante VILLA MANSART réception 45 m2, 3 chbres, bains, cab. toilette, tt confort, garage. JARDIN de 550 M2 AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

URGENT RECHERCHE BELLE VILLA s/ENGHIEN, MONTMORENCY, EAUBONNE, SAINT-GRATIEN, SOISY - Tél. 417-02-91.

ESPAGNE **RÉGION CASTELLON** Dans magnifique pinède bord Méditerranée, SUPERBE **VILLA NEUVE** av. son terrain, séj., cheminée, cuisine équipée, 2 chbres, salle de bains mosaïque. A partir de **105.000 F** Crédit personnalisé possible **AVIS** 68, boul. Sébastopol Paris-3e - 274-24-45

CROISSY Résidentiel Calme - R.E.R. Pavillon 1967, 5 P., 2 garages + Petit Pavill. 3 P. à rénover, dans très beau jardin 700 m2. 820.000 F. - Exclusivité Agence BARTHEL - 976-06-00

LE PRADET (VAR), très belle villa, 2 appts, 2 bs, chff. cent., jard., puits 900 m². Px 720.000 F Téléph. (94) 41-20-70, le matin.

pavillons

LOIRET, 110 km PARIS 6 km A6, particulier vend **PAVILLON 1974** 106 m², 6 p., tt cft+2 p., ss-sol, gar., sur 1.780 m² bien clos, serre chauffée, chassis, gar. caravane, 420.000 F. Tél. (38) 95-72 00.

LA VARENNE TRES RESIDENTIEL Calme, 5' R.E.R., villa 1958, IMPECCABLE, sous-sol total, SEJOUR 4 CHAMBRES s. de bains, douche, lingerie, garage 2 voitures, 336 m² - Prix 750.000 F - 883-95-50.

BRY-SUR-MARNE VILLA tout r.-de-ch., séjour, 2 chbres, cuis., bns, s/sol, gar. Possib. 2 P. complémentaires, jardin angle. Situation résid. Près MARNE, 10' Gare R.E.R. Prix : 480.000 F. AG. REGNIER, 254, av. Pierre-Brossolette, 94-LE PERREUX. 324-17-63.

JOUARS-PONTCHARTRAIN (78) Maison restaurée, quartier résidentiel, séjour + 3 chambres, terrain 2.200 m2. Prix 510.000 F. 058-53-25 ★ 045-46-18

terrains

VAR - Exceptionnel, 5 hectares pour 2 villas - TOTAL : 700.000 F. Tél. 16 (93) 80-32-03.

Je vends ma garrigue boisée, 22 ha. en un ou plusieurs lots. 5 F le m². - VALLEE DE L'HERAULT, à 90 km de la Méditerranée. Idéal pr Camping-Caravaning. Ecrire : BECHAUX nº 39 Port-Dauphin, F 34300 CAP-D'AGDE. Tél. à partir du 2 avril : (67) 94-73-07, après 20 heures.

GROUPE NEGOFIA rech. terrains toutes régions, ttes superficies pour création de LOTISSEMENTS. Paiement comptant au meilleur prix. 39, rue des Mathurins, PARIS-8e. Tél. : 266-57-22.

MONTLIGNON (95) 5 lots terrains 2.300 à 2.650 m2 - 130 F le m2 à débattre. - Permis de construire. — 989-31-74.

PARC PERREUX STITUAT. EXCEPTIONNELLE Magnifique terrain de 1.175 m2. DEJUST. Téléphone : 883-95-50.

ST-TROPEZ 15 km (VAR) Vends 15 hectares, altitude 200, rivière deux permis de construire, possibilité 2 lots, 6 F le M2. Tél. pour rendez-vous jusqu'au 8-4 : (43) 07-19-05 Propriétaire sur place 10 au 13-4

maisons de campagne

URGENT, 22 km Toulouse, vend maison camp., terrain à bâtir. Rens. 15 à 19 h., au 575-17-55.

Cse départ vd jolie mais. camp. av. terr. boisé 4.500 m2 (Loiret) 130 km Paris. Prix : 250.000 F. TEL. : 825-02-19.

fermettes

EN BRESSE à vdre fermette b. état gén. s/1.470 m2, proche bois et rivières à 20 mn. Aut. A 6, 3 P., évier, gren. + dépend. diverses, eau de ville + puits, élect. nve, tél. 165.000 F. Rens. tél. (85) 75-44-71.

PRES RAMBOUILLET SPLENDIDE RUSTIQUE **FERMETTE** Sur 1.500 m2, séj., s. à manger, cuis. aménag., 3 gdes chbres, w.-c., salle de bains, grange, remise, tout confort. - Prix : 580.000 F. SOMBIM - 483-36-35

domaines

P.M.E. NÉGOCE VINS tenu 20 ans vd murs et fonds possib. achat vignobles A.O.C. + 15 ha ferme, bâtiments, maison en parfait état. Ecrire : nº T 11 960 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

châteaux

REGION BLOIS Très beau château dans parc remarquable sur 48 ha boisés avec très bel étang 3 hectares. Prix sacrifié.

Plusieurs autres châteaux. Ag. Les Tourelles - ORLEANS, 1, av. Dauphine. T. (38) 66-70-90.

TOURAINE, s/80 ha, CHATEAU 16e s., 6 tours, 30 P., restauré. Douves, dépendances, écuries. Prix : 3.500.000 F **MAT** IMMOBILIER - 953-22-27 35, r. d'Anjou, Versailles.

XVIIIe - BOISERIES CFT, 7 chbres. Communs PARC XVIIIe clos, allées. Jardin et prés 13 ha. VUE, 60 km EST. LES BELLES DEMEURES DE FRANCE. - Tél. : 387-92-76. 68, bd Malesherbes, Paris-8e.

LOIRE-ATLANTIQUE : S/32 HA Château 19e s. 15 P. Restauré Dépendances, FERME, écuries, étangs. - Prix : 2.900.000 F. **MAT** IMMOBILIER - 953-22-27 35, r. d'Anjou, Versailles

manoirs

120 km OUEST - MANOIR CARACTERE à 2 tourelles 9 p., 3 bns, dépendances. 2 ha rivière, étang, pisc. couverte. MICHEL et **REYL** 265-90-05

propriétés propriétés propriétés

COSTA BRAVA **ESPAGNE** **(Gérone)** **GRANDE PROPRIÉTÉ MÉDIÉVALE** **XVIIe Siècle Catalan** **Parc de 21 ha**

1.200 m2 en plus d'autres dépendances auxiliaires. Salons, Bibliothèques, Salles à manger, Cave, Porches, 6 chbres à coucher doubles avec salles de B., zone complète de services, annexe logem. gardiens.

Bungalow avec Sauna, doubles vestiaires pr piscine, porche de 250 m2, barbecue, cuisine, deux puits eau propre, grand étang et citerne.

Modernes installations (3 ans), chauffage, eau chaude, etc. dans tout l'ensemble. Grand jardin, arrosage automatique. Décoration et meubles exceptionnels, œuvres d'art.

— Plage et Club Nautique ...... à 6 kms
— Club Golf International ...... à 2 kms
— Aéroport Gérone .... à 18 kms
— Barcelone .... à 90 kms
— Frontière France .... à 70 kms

Information : P.V.I. c/Dr Roux, 67 BARCELONA 17 ESPANA Tél. : 2-04-55-11 - 2-03-55-88

SOLOGNE 25 km Orléans, 230 ha., 1/3 bonnes cultures, 2/3 taillis et résineux. Bons bâtiments. Chasse extra tous gibiers. Ag. Les Tourelles - ORLEANS 1, av. Dauphine. T. (38) 66-70-90

PARC MAISONS-LAFFITTE très belle propriété sur 4.700 m² maisons de maître et de gardiens. Nombreuses dépendances et 6 boxes chevaux. BOURDAIS, 766-51-32.

A 10 km des Baux-de-Provence vends luxueuse résidence, 10 pièces tout confort, PARC, ferme aux vastes dépendances 40 ha., colline boisée, 8 ha. oliviers, belle chasse. Chalaye, place Balechou, 13200 ARLES.

LA VARENNE RUE SAINT-FIACRE SPLENDIDE PROPRIETE PARC 1.600 M2. BELLE RECEPT., cuis. aménagée, 9 CHBRES, bains, dche, TOUT CONFORT. Gar. 2 voitures. Prix élevé. 883-15-50.

MALLORCA (BALEARES) Bastide du XVIIIe restaurée tout confl. (tél.) à 1/4 heure de Palma, 300 m. d'altitude, vue panoramique sur 45.000 m2 boisés toutes espèces. EXCEPTIONNELLE PROPRIETE salons, salle à manger donnant sur grande terrasse, 5 chbres avec bains ou dche, 1 chbre de serv., cuisine aménagée avec chambre froide. Maison gardiens indépendante. Piscine. Ecrire au propriétaire Jacques LORY, 6, rue du Gal-de-Larminat, 75015 PARIS ou tél. : 306-95-00, heures bureau.

DEUX-SEVRES Part. VD MAIS. BOURGEOISE S/1.400 m2 terr. envir. pelouses. **10 PIECES** Cheminées, poutres appar., 2 bs, 2 w.-c., dépendances, tous cces, docteur, pisc., écoles, C.E.G., B.E.P.C. PRIX : 460.000 F Tél. : (49) 76-33-00

Pour de belles demeures dans **Le LUBÉRON** DANS VILLAGE, mais. rest., jard., 2 ch., s. bns., salon, salle à mang., cuis., dép. 450.000 F. MAS restauré dans 7 hectares. Prix : 1.000.000 F. PROPRIETE 83 ha, chapelle, ferme tr. gde dép. 1.700.000 F. AGENCE SAINT-PEYRE, 84560 Menerbes. T. (90) 72-22-81.

Rég. GISORS Charmante PPTE RUSTIQUE Parft état. Gd liv., cuis., 3 ch., salle d'eau, dépend., jardin clos haies 1.400 m2. - Calme. - Prix : 320.000. CABINET BLONDEAU-LEBLANC, 2, fg Cappeville, à GISORS. - Tél. (16-32) 55-06-20.

LES ANDELYS (27) récept., 8 chbres, cft, TENNIS, vast communs, dynamo s/roues à aubes, parc et prés 4 ha 2, rives s/250 m. Belles demeures de France. - Téléph. : 387-92-76. 68, bd Malesherbes, Paris (8e).

LE VÉSINET - CENTRE GDE PROPRIETE MANSART : récept., 3 P. = 78 m2 + 6 chb., 2 bains, 2 garages, tout confl. jardin 800 m2. Prix 1.100.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET. - Tél. 976-05-90.

NIEVRE **ANCIEN MOULIN** avec 4 étangs bien empoissonnés PRES - TERRES. L'ensemble seul tenant. 12 HECTARES - LIBRE. Marchal, B.P. 1, 89200 Avallon.

Région HOUDAN Jolie ferme aménagée av. beauc. de soin, comprenant : rez-ch. vaste sal. 65 m2 sol dalle anc., cheminée monument., gde cuis., s. à m., 2 p. indép., au 1er ét., vaste sal. bibliot. 50 m2, jolie charp., 4 ch. av. sanit., tt cft, gar., jard. clos 1.000 m2, tr. bx arbr. Affaire rare 630.000 F. La Petite Agence, Mme Martin, 487-24-62 et 16-37-38-81-95

villégiatures

SAINT-CYPRIEN PLAGE (Roussillon), grand choix d'appartements, locations saisonnières. S'adresser : « INTER-IMMOBILIER » Les Ondines à 66200 SAINT-CYPRIEN PLAGE. Tél. (68) 50-79-22 ou 36-41-42.

VILLERS-SUR-MER A louer à l'année pour domic. second. appart. face mer, 2 à 3 P. - DUPREZ (4) 481-43-79.

PARIS-LONDRES (centre) Aller et retour avion+autocar, 295 F tarif visite. T. 203-46-00 ou aérop. Beauvais 16 (4) 445-01-06.

Immobilier (information) Immobilier (information)

Acheter un appartement en région parisienne le pouvez-vous ?

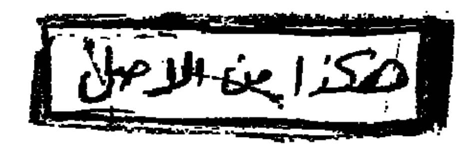
INFORMATION LOGEMENT **525.25.25**

Information logement dispose de renseignements sur 40 000 logements neufs dans une large gamme de prix. Service gratuit.

49, avenue Kléber, 75116 Paris

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et animé par [illegible], le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leur concours.

Publicorp



هكذا من الاصل

M. Defferre abandonnerait la présidence de l'établissement public d'aménagement de l'étang de Berre

De notre correspondant régional

Marseille. — M. Jean-Claude Droin, ingénieur en chef des ponts et chaussées, quittera prochainement ses fonctions de directeur général de l'Etablissement public d'aménagement des rives de l'étang de Berre (EPAREB) qu'il occupait depuis la mise en place de cet organisme en août 1973. Son successeur doit être M. Lucien Gallas, actuellement directeur général de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération *marseillaise* (AGAM). A la *tête* de l'AGAM, M. Gallas a eu la responsabilité de l'élaboration du Plan d'occupation des sols (POS) et du Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de Marseille.

Le départ de M. Droin paraît être lié a ulicenciement collectif de vingt-huit salariés de l'EPAREB, dont il avait été chargé d'engager la procédure, en juillet 1978, par M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie. La situation financière de l'établissement public qui avait justifié la demande d'une mission d'études par M. Gaston Defferre, député (socialiste) et maire de Marseille, en juillet 1977, paraît s'être assainie. En 1978, en effet, les prévisions budgétaires ont été entièrement réalisées. Des contrats pluri annuels sont en *discussion* avec les collectivités locales afin d'assurer à l'EPAREB un rythme d'activité correspondant, au moins, à deux cent cinquante logements par an, sur le périmètre du syndicat communautaire d'aménagement (S.C.A.) et six cents par an sur la commune de Vitrolles. Un projet de ZAC, portant sur six cents logements, *à Istres, a déjà été retenu* par le conseil d'administration de l'établissement public lors de sa dernière réunion, il y a quelques mois.

D'autre part, M. Defferre abandonnerait, prochainement, la présidence de l'EPAREB qu'il assume, depuis le 20 juin 1977. L'un de ses adjoints socialistes, M. Michel Pezet, qui le remplace depuis le 1er mars comme délégué de la ville de Marseille, lui succéderait.

Les responsables socialistes sont, en tout cas, favorables à une extension du périmètre de la *zone d'agglomération nouvelle* (ZAN) qui paraît être l'une des conditions du maintien de l'activité de l'EPAREB.

GUY PORTE.

URBANISME

PANNE PROLONGÉE A AMIENS

Quatorze étages sans ascenseur

De notre correspondant

Amiens. — Depuis qu'il a été *détruit par un incendie*, le 30 janvier, il n'y a plus d'ascenseur dans un immeuble de quatorze étages situé, place des Provinces-Françaises, dans le quartier d'Etouvie, à Amiens. Cette panne prolongée gêne cent douze familles totalisant cinq cents personnes.

Certaines personnes âgées ont choisi de se faire héberger ailleurs, par des parents ou des amis, leur cœur risquant de ne pas supporter la montée de tant d'escaliers. Quelques propri*étaires de chiens ne les sortent* plus, car il est trop pénible de grimper les marches plusieurs fois par jour ; les bêtes font leurs besoins sur les paliers ou *au coin des portes*.

D'autres habitants mettent tout simplement leurs détritus devant leur porte ne signe de protestation, de même qu'ils écrivent à la peinture des slogans contre l'inertie de la Société anonyme picarde d'H.L.M.

Interrogé, cet organisme affirme que l'ascenseur a été complètement détruit (cage, moteur, câblerie) par un acte de malveillance. Les travaux de réparation sont actuellement en cours, affirme encore la société propriétaire, qui assure que tout sera réparé dans un délai de quinze jours.

MICHEL CURIE.

CIRCULATION

LES CONSÉQUENCES DE L'ABROGATION DU PORT DE LA CEINTURE DE SÉCURITÉ EN SUISSE

L'abrogation du port obligatoire de la ceinture de sécurité en Suisse, en septembre 1977, a été suivie d'une nette augmentation du nombre de tués et de blessés sur les routes. Citant le rapport annuel d'activité du Bureau suisse de prévention des accidents, le comité français de la sécurité routière donne les chiffres suivants :

En 1975, avant l'obligation du *port de la ceinture, on avait dé*nombré en Suisse 510 automobilistes tués et 14 341 blessés ; en 1976, le port de la ceinture étant obligatoire, on avait compté 446 tués et 12 742 blessés, soit une baisse de 12,5 % concernant les tués et de 11,1 % concernant les blessés. En 1977, et alors que le port de la ceinture avait été abrogé à partir du 2 septembre pour des raisons juridiques, ces chiffres ont été de 528 tués et de 14 775 blessés, soit 18,4 % de tués et 16 % de blessés en plus.

ÉDITION

LES ÉDITIONS DU SAGITTAIRE CESSENT LEUR ACTIVITÉ

Les éditions du Sagittaire (54, rue des Saints-Pères, 75007 Paris), cesseront de publier dans la seconde quinzaine d'avril. Animé par une équipe, Gérard Guégan, Raphaël Sorin, Olivier Cohen, Philippe Delaroche, le Sagittaire est contrôlé par Grasset, qui dépend lui-même du groupe Hachette. Cette équipe avait repris en 1975 l'enseigne de la célèbre maison du Sagittaire qui avait publié dans les années 30 et jusqu'à la fin des années 50, Jarry, Ribemont-Dessaignes, les *Manifestes du surréalisme*, Soupault, Desnos, Crevel, des textes de Vailland, de Marc Orlan, Scott Fitzgerald, etc. Les nouveaux animateurs devaient se distinguer par un anticonformisme marqué et publier des textes parfois très loin de l'idée qu'on se fait couramment de la littérature. Parmi les soixante-dix ouvrages édités en quatre années d'existence, on notait, en effet, les « Punks », Bukowski, Jérôme Martinet, Le Sagittaire avait publié aussi des livres de Jean-François Bizot, d'Annie Lebru, etc., image d'un certain gauchisme désenchanté. On y trouvait encore des auteurs comme Béatrice Beck, ou notre collaborateur Paul Morelle.

Le Sagittaire s'était distingué, d'autre part, en publiant des textes *politiques* et *parapolitiques* provocants tels le pastiche de *Démocratie française*, signé Hasard Destin, ou encore *le Dernier sabbat de Maurice Sachs*, recouvert d'une bande procalamant : « *Un juif collabo* ». Ces provocations d'« irréguliers » n'avaient pas toujours été appréciées dans les milieux littéraires et autres. Le prétexte invoqué pour la fin mise à leur activité un déficit de 1 million de francs en quatre ans — ne paraît pas suffisant étant donnée la puissance du groupe dont dépendait *Le Sagittaire*. Une telle somme qui peut à la longue devenir un investissement est nécessaire à une petite maison pour se constituer un catalogue d'auteurs.

ANCIENS COMBATTANTS

● *La Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Tunisie, Maroc* (FNACA), dans un communiqué publié mercredi 21 mars, affirme, au sujet de la commémoration du 19 mars 1962, *« qu'une participation record des anciens d'Afrique du Nord, des élus et de la population a montré le véritable sens de cet hommage annuel aux trente mille morts en Afrique du Nord et à la paix. »*

La FNACA *« s'indigne des controverses malsaines suscitées autour de cette commémoration »*, et affirme que *« cet anniversaire ne s'inscrit dans aucun plan à caractère provocateur »*.

Le Monde
DE L'EDUCATION
numéro de mars
CONSEILS DE CLASSE : LA TROMPERIE ?
Les séjours linguistiques
la télé-promotion rurale
En vente partout : 6 F

Certaines compagnies vous proposent certains de ces avantages pour les USA.
Seule TWA vous les offre tous.

1. TWA est la seule compagnie qui assure chaque jour autant de liaisons entre la France et les États-Unis.



2. Aux États-Unis, 142 bureaux TWA sont à votre disposition pour vous aider et vous conseiller utilement au sujet de votre voyage et de votre séjour.



3. Seule TWA vous offre des vols 747 quotidiens vers New York et Los Angeles.



4. Seule TWA dispose à New York d'une aérogare privée où les passagers des vols internationaux peuvent accomplir plus rapidement les formalités d'usage.



5. Seule TWA vous offre sur son propre réseau des correspondances pratiques vers 41 des plus grandes villes américaines.

Albuquerque	Fort Lauderdale			
Amarillo	Harrisburg			
Atlanta	Hartford			
Baltimore				
Boston	Indianapolis			
Chicago	Kansas City	New York		
Cincinnati	Las Vegas	Oakland	Phoenix	Syracuse
Cleveland	Los Angeles	Oklahoma City	Pittsburgh	Tampa
Columbus	Louisville	Ontario (Calif.)	Reno	Tucson
Dayton	Miami	Orlando	St-Louis	Tulsa
Denver	Minneapolis/St-Paul	Palm Springs	San Francisco	Washington
Detroit	Newark	Philadelphie	San José	Wichita

6. TWA vous propose des tarifs imbattables sur ses vols réguliers vers et à travers les USA.

Économisez plus de 50%
Le tarif milieu de semaine, par exemple, vous fait économiser plus de 50 % sur votre voyage Paris-New York et retour. A l'intérieur des États-Unis, votre compagnon ne paie que moitié prix et votre enfant de moins de 12 ans voyage gratuitement. Consultez votre Agent de voyages sur tous les avantages que vous offre TWA.

TWA : la compagnie aérienne qui transporte le plus grand nombre de passagers sur les vols transatlantiques réguliers.

TWA
No.1 sur l'Atlantique

Le Monde

économie

SOCIAL

Des débrayages devraient appuyer la « marche sur Paris » organisée vendredi par la C.G.T.

La C.F.D.T. propose l'organisation d'une autre manifestation

Plusieurs dizaines de milliers de manifestants étaient attendus, selon la C.G.T., pour la « marche sur Paris », vendredi 23 mars : des autobus, des trains, des voitures particulières, ont été réservés par la C.G.T. qui a pris cette initiative pour appuyer les revendications des ouvriers de la sidérurgie et réclamer une autre politique de l'emploi.

Les manifestants venant du Nord-Pas-de-Calais, de la Lorraine, de Normandie, de la Loire et de Fos-sur-Mer devraient converger, vendredi matin, vers cinq points de rassemblement, aux mairies de Saint-Ouen, de Montreuil et d'Ivry, à la porte de Paris à Saint-Denis et à l'église de Pantin. Dès 11 h 30, les cinq cortèges devraient converger vers la place de la République d'où un défilé s'ébranlera à 15 heures pour se diriger vers l'Opéra.

Cette journée d'action se traduira également par des débayages de deux heures à vingt-quatre heures dans la métallurgie, la chimie et dans d'autres secteurs. A Usinor-Dunkerque, par exemple, une grève de trente-deux heures était prévue par la C.G.T. et la C.F.D.T. La grève à l'E.G.F., lancée par la C.G.T., devrait se traduire par des coupures de courant dans le Nord et l'Est. En principe, ni le trafic ferroviaire ni celui de la R.A.T.P. ne devrait être perturbé dans la région parisienne.

Si les autres confédérations ont confirmé leur opposition à la marche sur Paris, des syndicats autre que la C.G.T. ont cependant annoncé leur participation, notamment les syndicats C.F.D.T. de Longwy, du Val-de-Marne, le SNES, les chercheurs scientifiques de la FEN. Outre l'appui du P.S. et du P.C., la manifestation parisienne a aussi reçu des organisations d'extrême gauche qui devraient participer au défilé de l'après-midi.

Les divergences syndicales sur la portée de cette marche et les suites à donner à cette action donnent lieu à de nouvelles déclarations. En témoignent les nouvelles difficultés entre la C.F.D.T., qui s'est prononcée pour une autre marche, le 27 mars, vers Dunkerque, et la C.G.T. qui, d'accord sur le principe, propose une autre date.

Alchimie politico-syndicale

Une offensive de printemps menée de front par la C.G.T. et la C.F.D.T. ? Il en avait été question lorsque, au début de 1978, les relations s'étaient améliorées entre M. Séguy et M. Maire. Nous voilà pourtant à l'heure des déchirements du mouvement syndical : la C.G.T. conduit seule la marche du 23 mars. La participation d'organisations C.F.D.T. ou FEN et le soutien du P.C.F. et du P.S. ne font qu'ajouter aux divisions syndicales. Au moment où la défense du droit au travail des sidérurgistes paraît appeler une action unitaire sans faille, jamais peut-être la C.G.T. et la C.F.D.T. n'ont eu des attitudes aussi opposées.

Pour les cégétistes, la menace qui pèse sur les ouvriers des laminoirs et des fonderies ne sera écartée que par des manifestations de masse. La spectaculaire marche sur Paris, mêlant aux sidérurgistes d'autres travailleurs solidaires ou frappés par la crise, est, selon les amis de M. Séguy, le seul moyen de contraindre le gouvernement à renoncer à ses projets. Pour la C.F.D.T., au contraire, le 23 mars ne sera qu'une « grand-messe », un « exutoire ». Cela ne débouchera sur rien, car, à l'heure présente, il n'existe aucune solution de rechange politique.

De longue date, l'organisation des grands mouvements populaires a été une pomme de discorde entre les deux confédérations ouvrières. Rue La Fayette, quel que soit le degré de combativité des travailleurs, on pense qu'il faut galvaniser leurs forces en une démonstration « *tous ensemble* ». Il s'agit de porter un coup au gouvernement et au patronat pour faire un pas de plus vers la crise du régime. Au contraire, rue Cadet, on estime qu'une « *journée nationale* » ne doit pas être un amalgame. Elle n'a d'efficacité que si elle survient après une mobilisation croissante des travailleurs, et sur un objet précis. Il faut ensuite être en mesure de poursuivre l'élan, si satisfaction n'est pas obtenue.

Cet antagonisme sur la tactique n'est donc pas nouveau. S'il éclate une fois de plus, malgré « l'union sacrée » qu'aurait dû sceller la lutte contre le chômage, c'est que, dans une circonstance aussi grave, il n'était pas possible de masquer le fossé qui sépare la C.G.T. et la C.F.D.T., tant sur les objectifs que sur les moyens de l'action syndicale.

Au nom de leur « alliance conflictuelle » et misant sur le succès de la gauche, les deux centrales avaient fait taire leurs désaccords. Ils ont éclaté dès que la défaite a succédé à l'espoir d'un changement de majorité. L'écart s'est même creusé davantage lorsque la C.F.D.T., optant pour un « recentrage », a été accusée par la C.G.T. de virer au réformisme. Ce n'est qu'à la fin de 1978, après que la C.G.T. ait voulu faire de son quarantième congrès à Grenoble, celui de l'ouverture et de la démocratisation, que les contacts ont pu reprendre entre MM. Séguy et Maire. Le secrétaire général de la C.F.D.T avait estimé pouvoir tabler sur les orientations nouvelles amorcées aux assises grenobloises de la C.G.T. Mais ce nouveau cours semble se heurter maintenant à la pression du P.C.F.

Pour s'en tenir à l'essentiel, le parti communiste ne pouvait tolérer que s'esquisse, dans le monde syndical, une analyse des difficultés économiques de la classe ouvrière moins fidèle que d'habitude aux traditionnels schémas expliquant tout par « la crise du capitalisme ». Il n'était pas question non plus, place du Colonel-Fabien, de se passer du soutien de la C.G.T. dans la campagne contre la construction de l'Europe. En ce sens, il fallait que le drame de la sidérurgie apparaisse, aux yeux de tous, comme le résultat délibéré des manœuvres des toutes-puissantes sociétés multinationales, alliées à une Allemagne de l'Ouest hégémonique. Comme si la C.G.T. ne le disait pas déjà assez fort, le P.C.F. n'a pas hésité à prendre le comportement d'une sixième — et la plus percutante — organisation syndicale. Enfin, pour M. Marchais, il était impératif de faire feu de tout bois, à la veille des élections cantonales, pour que le P.C.F. fasse figure de seul authentique défenseur de la classe ouvrière. Ce qui a permis à M. Maire de parler, à propos de la manifestation du 23 mars — située entre les deux tours de scrutin — de « marche des cantonales ».

Les communistes semblent avoir triomphé des résistances internes qui s'exprimaient à la C.G.T. conformément à « l'esprit » du congrès de Grenoble, tant en faveur d'une approche plus « fine » des problèmes économiques qu'à propos de la question européenne (la C.G.T., avait dit à l'époque M. Séguy, ne favoriserait les candidats d'aucun parti politique). Quant à soutenir une fois encore une campagne électorale, on aurait pu penser que la direction de la C.G.T. n'oublierait pas de sitôt la vague de contestation soulevée par l'appui qu'elle avait donné au P.C.F. durant la campagne des législatives. En réalité, l'affaiblissement de leur audience a poussé les cégétistes à tout faire pour reprendre la tête des opérations revendicatives, même liées à un contexte politique partisan.

Sur tous ces points, la C.F.D.T. a relevé le gant. Non seulement parce que les positions de la C.G.T. étaient diamétralement opposées aux siennes, mais aussi parce qu'elle y voyait une nouvelle intrusion des communistes sur le terrain syndical, intrusion politique contraire à son choix de « recentrage » syndical. Mais, en dépit de M. Maire, l'aggiornamento de la C.F.D.T. n'est pas encore accepté par toutes ses troupes. La résistance de certaines fédérations (banques, textiles cuir, etc.) ou d'éléments répartis dans certaines unions régionales, n'est pas vaincue.

Dès lors, la C.G.T. a beau jeu de mettre en relief les organisations cédétistes qui, dans la sidérurgie, dans la couronne parisienne ou ailleurs, participeront à la marche du 23 mars, bravant ainsi les directives de l'équipe confédérale. Cela risque de peser sur le prochain congrès de la C.F.D.T. au mois de mai prochain, lorsque M. Maire présentera le bilan du « recentrage » et qu'il faudra définir la ligne cédétiste des trois années à venir.

La « septième confédération »

C'est sur ce complexe chassé-croisé de visées syndicales et politiques qu'est venue se plaquer la décision du P.S. de soutenir la marche sur Paris. Annoncée au lendemain du premier tour de l'élection cantonale — la démarche du P.C.F. s'étant révélée rentable en Lorraine du Nord — il n'estpa s surprenant qu'elle ait suscité une vive réaction de M. Edmond Maire. Celui-ci n'a pas hésité à dire que la ficelle était un peu grosse, et à demander au P.S. s'il était « *candidat pour être la septième confédération syndicale* ». Le leader cédétiste peut, en effet, s'estimer trahi par une formation qui doit une bonne part de sa résurrection aux efforts des militants C.F.D.T., qui constituent sans doute l'essentiel de sa base ouvrière. Mais précisément, n'est-ce pas parmi les militants socialistes membres de la C.F.D.T. que M. Mitterrand rencontre la contestation la plus vive au sein de son parti ? Ne sont-ce pas ces militants qui trouvent trop vacillante la flamme autogestionnaire du premier secrétaire, et qui soutiennent le plus M. Rocard plus apte, leur semble-t-il, à faire passer les objectifs de l'autogestion, auxquels ils sont attachés, dans les perspectives socialistes ?

A diverses reprises déjà, le premier secrétaire et son entourage ont opté en faveur de la C.G.T. contre la C.F.D.T., dans l'espoir de renforcer leur influence dans les rangs cégétistes. Ce fut le cas, par exemple, lors du vote de la réforme de la juridiction prudhomale ou lors de manifestations de protestations lancées par la seule centrale de M. Séguy, dans les derniers mois de 1978, contre le chômage ou contre les mesures gouvernementales sur la sécurité sociale.

S'agit-il, pour M. Mitterrand, spéculant sur les rapports qui existent entre la C. G. T. et le P.C.F., de maintenir les chances d'une résurrection de la défunte union de la gauche, en prévision de l'élection présidentielle ? Cette alchimie politico-syndicale, en tout cas, n'a pas seulement choqué les cédétistes. Elle a aussi mis dans l'embarras les socialistes de la FEN et de Force ouvrière, voire ceux de la C.G.T.

JOANINE ROY.

DES PRISES DE POSITION

M. MITTERRAND : les appréciations de M. Maire sur le P.S. constituent une « ingérence inacceptable ».

Interrogé sur la réaction de M. Edmond Maire à l'égard de la décision du P.S. de participer à la marche sur Paris, M. Mitterrand, indique le jeudi 22 mars dans une interview au *Matin* : « *Cette décision a été prise à l'unanimité par notre bureau exécutif national. Elle correspond au désir de nos militants sur place, comme à celui, semble-t-il, de nombreuses fédérations C.F.D.T. qui participeront comme nous. Edmond Maire devrait comprendre que ses appréciations sur notre parti constituent une ingérence inacceptable.*

C.F.T.C. : des conditions équivoques.

Le bureau de la C.F.T.C. a décidé de ne pas s'associer à la journée d'action du 23 mars, pour laquelle la confédération n'a d'ailleurs pas été contactée.

« *En effet*, indique la C.F.T.C., *les conditions dans lesquelles se prépare cette action sont très diverses, voire équivoques suivant les régions, le plus souvent marquées par des positions systématiques et des préoccupations politiques. En particulier à l'égard de l'Europe et du plan Davignon sur lequel il n'est pas possible de rejeter la responsabilité des difficultés de la sidérurgie française.* »

F.O. : une opération purement politique.

Le bureau confédéral de Force ouvrière a de nouveau pris position à l'égard de la journée du 23 mars : « *L'initiative de la C.G.T. est purement politique. Il faudrait avoir une bonne dose de naïveté pour le contester. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer la débauche d'affiches apposées dans Paris, et surtout dans les communes dirigées par les communistes. La marche sur Paris s'insère dans la stratégie du parti communiste pour soutenir sa prédominance dans l'union de la gauche. Les cantonales sont désormais du domaine du passé. Les communistes et les dirigeants de la C.G.T. entendent maintenant tout mettre en œuvre en vue de dresser l'opinion la C.E.E.* »

● *M. Michel Rocard*, secrétaire national du P.S., parlant ce mercredi à Noyon (Oise) devant un millier de femmes, a affirmé que, depuis 1974, les Français ont été « *refaits en moyenne de 2 % à 3 % en matière de pouvoir d'achat par an avec une moyenne d'augmentation de 10 % des prix par an contre 7 % seulement en 1973* ». Il a ajouté : « *En matière d'emploi, le constat est également dramatique avec un million de chômeurs de plus environ en cinq ans de mandat. 420 000 chômeurs en mai 1974 et 1 400 000 environ actuellement.*

● *M. André Giraud : ne pas transformer le droit de grève en instrument de propagande.* — Le ministre de l'industrie, M. Giraud, a déclaré le mercredi 21 mars, à propos de l'initiative C.G.T. en faveur d'un arrêt de travail à l'E.G.F. : « *Une fédération syndicale, sous prétexte des droits de grève, a décidé de priver les Français d'électricité et de gaz le 23 mars, en appui d'une manifestation de protestation décidée par une seule confédération et hors de l'établissement public.*

» *Cette nouvelle initiative succède à des coupures répétées de courant, motivées par la défense d'intérêts particuliers. Ces mouvements portent un préjudice grave aux entreprises, aux travailleurs et à toute l'économie du pays à l'heure où tous les efforts doivent être faits pour favoriser le redressement économique et l'emploi.*

» *Il est nécessaire que les agents d'E.D.F. et de G.D.F., qui ont prouvé dans leur large majorité leur attachement au service public, comprennent que le droit de grève ne peut être transformé en instrument de propagande politique.* »

Les discussions sur l'avenir d'Usinor

De nouvelles réunions sont prévues les 3 et 6 avril

La direction d'Usinor et les fédérations de la métallurgie ont établi, le mercredi 21 mars, un nouveau calendrier de discussions : les négociations porteront sur les installations de Longwy, le 27 mars, et sur celles de Sedan et de Billemont, le 3 avril, avant une « réunion de synthèse » prévue pour le 6 avril.

La rencontre de mercredi entre les syndicats et M. Claude Etchegaray, P.-D. G. d'Usinor, qui a confirmé la fermeture de l'aciérie et du train à feuillards de la Chiers — mille cinq cent cinquante emplois supprimés sur mille sept cents — a été perturbée par une centaine de sidérurgistes venus en cars de Longwy manifester devant le siège de l'Union des industries métallurgiques et minières, avenue de Wagram, à Paris. M. Etchegaray a alors reçu les représentants de l'intersyndicale de Longwy (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C.) qui lui ont réaffirmé qu' « *ils n'accepteraient pas que l'on détruise l'usine intégrée et les autres installations du bassin* ».

Au terme de sa réunion avec les fédérations de la métallurgie, le P.-D. G. d'Usinor a indiqué qu' « *aucune solution compatible avec les moyens financiers dont dispose Usinor n'a été jusqu'à présent avancée par les organisations syndicales* », mais il a ajouté qu'aucune décision définitive ne serait arrêtée avant la « rencontre de synthèse » du 6 avril.

Ce même mercredi, une cinquantaine de sidérurgistes C.F.D.T. ont occupé la centrale d'Herserange, qui fournit en gaz les trois aciéries du bassin de Longwy, « *pour faire pression sur les négociations patronat-syndicats* ». Les vannes à oxygène et à azote, qui avaient été coupées le matin, ont été rouvertes aux deux tiers en fin d'après-midi.

Six à sept mille « visiteurs » dans le Nord

D'autre part, nous indique notre correspondant à Lille, six à sept mille personnes ont participé mercredi 21 mars à Denain, Trith-Saint-Léger et Anzin à la journée « portes ouvertes » organisée par la C.F.D.T., F.O. et la C.G.C., à laquelle la C.G.T. s'était associée tardivement. De 9 heures à midi et de 14 heures à 16 heures, l'affluence a été plus importante que prévu : cinq mille environ à Denain, un millier à Trith-Saint-Léger et un millier à Anzin ; alors que l'on avait prévu de former des groupes de quinze à vingt personnes, il a fallu doubler et même tripler ces chiffres, notamment à Denain.

M. Michel Rolant, membre de la commission exécutive de la C.F.D.T., a déclaré au cours d'une conférence de presse réunie à Denain : « *Nous avons réalisé aujourd'hui une grande mobilisation populaire qui aidera à la compréhension du dossier sidérurgique et de nos objectifs. Une journée comme celle-ci est bien plus efficace que la démonstration indifférentielle voulue et imposée par le P.C. à la C.G.T., qui souhaite nous l'imposer à son tour. Notre action de ce 21 mars donnera l'élan pour la marche des sidérurgistes que nous organiserons le 27 mars vers Dunkerque et qui pèsera sur la phase ultime des négociations* »

M. Michel Rolant a fait état de certaines rumeurs à propos d'une prochaine marche, vers Bruxelles cette fois : « *La C.F.D.T. et sa fédération de la métallurgie considéreraient dans cette hypothèse qu'il s'agit d'une nouvelle manœuvre de diversion encore plus inadaptée, s'il se peut, que la marche vers Paris et contraire aux intérêts des sidérurgistes.* » [...]

A E.G.F., LES SALAIRES SERONT MAJORÉS DE 2,2 % AU 1er AVRIL

Les salaires des électriciens et gaziers seront augmentés de 2,2 % à compter du 1er avril. Lors de leur réunion avec les syndicats, les directions leur ont donné le choix entre ce taux et celui de 1,5 % au 1er mars. Ce qui revient à une même compensation de la hausse des prix enregistrée pour les deux premiers mois de l'année (sans doute 1,6 %) ou prévisible pour le premier trimestre. L'augmentation des rémunérations est donc la même que dans la fonction publique et à la S.N.C.F.

Selon les syndicats, les directeurs, conformément aux instructions du premier ministre, ont indiqué que les bases d'un éventuel accord de salaires, pour 1979, seraient très réduites.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère des Transports

Société Nationale de Transports et de Travail Aériens

AIR - ALGÉRIE

AVIS DE MISE EN VENTE PAR SOUMISSIONS CACHETÉES

La Société Nationale de Transports et de Travail Aériens « AIR-ALGÉRIE » procédera à la mise en vente par soumission cachetée des aéronefs, pièces de rechange et matériel d'atelier réformés ci-après :

1) AÉRONEFS :

— 4 CARAVELLES SE 210 dont une à l'état d'épave.
— 1 D.C. 3 à l'état de carcasse.
— 1 CONVAIR 640.

2) PIÈCES DE RECHANGE :

Matériel consommable.

Types d'aéronef	Cellule	Moteurs ou réacteurs	Instruments de bord	Radio de bord	Electr. aéronautique	Matériel roulant et servitude	Quincaillerie avion	Carburant et ingrédient
SE 210	X	X	X	X	X	X	X	X
DC 3	X	X	X	X	X	X		
DC 4	X	X	X	X	X			

Matériel révisable

Types d'aéronef	Cellule	Moteurs ou réacteurs	Instruments de bord	Radio de bord	Electr. aéronautique	Matériel roulant et servitude	Quincaillerie avion	Carburant et ingrédient
SE 210	X	X	X	X	X	X		
DC 3	X	X	X	X	X	X		
DC 4	X	X	X	X	X	X		

3) MATÉRIEL DIVERS D'ATELIERS (MAINTENANCE ET AUTRES) RÉFORME :

Atelier Electricité
» Electronique
» Equipements de bord
» Radio
» Equipements secours
» Moteurs
» Equipement cabine

Les éventuels acquéreurs intéressés pourront retirer ou réclamer le cahier des Conditions Générales de vente auprès de la Société Nationale « AIR ALGÉRIE », DIRECTION TECHNIQUE, AÉROPORT D'ALGER, DAR-EL-BEIDA.

Les éventuels acquéreurs pourront également retirer un état complet des pièces et équipements mis en vente, moyennant paiement d'une somme de :

— 150,00 DA pour l'inventaire des révisables et consommables DC 3
— 180,00 DA pour l'inventaire des révisables et consommables DC 4
— 340,00 DA pour l'inventaire des révisables et consommables SE 210

Les propositions d'achat devront parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le 1er mai 1979, sous double enveloppe cachetée. L'enveloppe extérieure devant porter la mention « ACHAT D'EQUIPEMENTS ET RECHANGES AERONAUTIQUE A NE PAS OUVRIR ».

Les éventuels acquéreurs resteront engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours.

هكذا من الأصل

S.O.S. canards boiteux...

II. — Il est trop tard...

par VÉRONIQUE MAURUS

La France est actuellement le plus grand cimetière d'entreprises en Europe : plus de mille défaillent chaque mois (« le Monde » du 22 mars). Les « canards boiteux » sont de divers types : entreprises faiblement rentables faisant largement appel au crédit, firmes non rentables ou en perte de vitesse (60 % du total pour ces deux groupes), entreprises trop ambitieuses pour les moyens ou touchées par la crise du bâtiment et des travaux publics, firmes atteintes de difficultés financières chroniques ou aux structures trop rigides. Les erreurs du chef d'entreprise sont souvent en cause. Pourtant, une partie de ces firmes devraient être sauvées : parce qu'elles sont intrinsèquement saines ou parce que leur environnement industriel ou régional le nécessite. Comment faire ?

« C'est vrai que je suis un incorrigible optimiste. C'est ce qui m'a perdu », avoue M. Paul Jacquart. L'ancien patron de l'entreprise est ce qu'on nomme *un brave homme. Un peu replet*, des yeux très bleus, cachés derrière d'épaisses lunettes, une barbe broussailleuse, il reconnaît de bonne grâce ses erreurs et narre ses mésaventures, sans chercher à se donner le beau rôle. L'affaire est exemplaire et mérite d'être contée.

Après vingt ans de développement exceptionnel, la société Jacquart, mille cinq cents salariés dans la région de Chalon-sur-Saône, spécialisée dans les *articles de confection à bas prix*, a été frappée de plein fouet en 1976 par le gonflement des importations du Sud-Est asiatique. Baisse des ventes, du chiffre d'affaires, des bénéfices. L'affaire n'a jamais eu un fonds de *roulement suffisant* — pas de financement à long terme, fonds propres modérés, — elle n'a aucune réserve pour « encaisser » une perte. Seule solution : la « fuite en avant ». M. Jacquart tente de diversifier ses produits, c'est un échec total : l'encadrement — peu nombreux et mal formé — ne suit pas, l'inorganisation devient vite pagaille, les rendements baissent, l'absentéisme double.

Enfin conscient du danger, M. Paul Jacquart cherche de l'aide. *« Je sentais le besoin de capitaux. Je suis allé voir l'IDI (1) »*. Au même moment, une entreprise voisine, la Savo, deux cent cinquante salariés, s'effondre. *« Le CIASI m'a demandé de la reprendre. J'ai dit que je n'étais pas un financier. M. Trichet (2) m'a répondu : « Mais si... »* M. Jacquard reprend donc la Savo en location-gérance. Conséquence : l'IDI refuse d'accorder l'aide promise. *« L'affaire m'a coûté au moins 300 000 francs. »*

Très vite, la situation se dégrade. Les banques, jusque-là silencieuses, s'inquiètent et posent un ultimatum à M. Jacquart ; la prochaine échéance ne sera pas faite s'il ne signe pas un accord « à l'amiable » permettant aux banques de se rembourser directement une partie des crédits accordés. On est à deux mois des élections. Le CIASI tape du poing sur la table. Les banques font l'échéance. M. Jacquart démissionne et est remplacé par un administrateur judiciaire.

Alors commence la ronde des « charognards » autour de l'entreprise aux abois. Un expert, conseil en gestion, propose ses services. *« Il me demandait 70 millions pour faire une étude. Je lui ai proposé de venir à Chalon. Il m'a répondu qu'il n'avait pas besoin de voir l'entreprise. »* Un second conseil, avocat de son état, propose, moyennant de confortables honoraires, d'intercéder auprès du CIASI. Ce dernier, aussitôt consulté, répond : *« Méfiez-vous... »*.

M. Jacquart se tourne alors vers un ami de longue date, ancien directeur d'une affaire concurrente, qui se trouve, par chance, libre. Avec son aide, il cherche en vain, pendant trois mois, un partenaire industriel. Le bilan est finalement déposé le 4 avril 1978. L'ami de M. Jacquart accepte, en désespoir de cause, de tenter une opération de sauvetage. La tâche est rude : il faut réorganiser complètement l'entreprise, remplacer *une bonne partie de l'encadrement*, créer une comptabilité analytique (inexistante), réduire les charges salariales de 20 %, revoir la commercialisation, éliminer les produits invendables. Mais l'opération réussit. La société a un marché, le « *nouveau patron* » bénéficie de la confiance totale de M. Jacquart ; il peut ainsi bouleverser de fond en comble les méthodes de gestion sans provoquer une crise grave. Un an plus tard, l'entreprise n'emploie plus que mille deux cents personnes, mais elle est apparemment sauvée...

Jacquart, Titan-Coder, Big Chief, Manuest, Zodiac... Ils ont, des mois durant, alimenté la chronique des drames industriels. Puis, sans tapage, ils ont réintégré le troupeau des entreprises sans histoire. Tous avaient, à la base, un produit original ou un marché sûr, tous ont subi un traitement de choc, administré par des médecins venus d'ailleurs; tous ont eu — enfin — une bonne dose de chance.

« Les canards qui ne boitent plus » sont rares, presque l'exception. Statistiquement, sur 100 entreprises qui arrivent devant les juges après cessation de paiements, 62 sont directement mises en liquidation, 38 bénéficient d'un règlement judiciaire. De ces dernières, 4 à peine parviendront à établir un concordat avec leurs créanciers, et une seule arrivera au bout du compte à se tirer d'affaire. Taux d'échec moyen : 99 %. Un record ! *« Une entreprise qui passe entre les mains de la justice est foutue »*, entend-on souvent. Pour une fois, la rumeur est plus que justifiée par les faits. Pourquoi ?

« Lorsque l'entreprise arrive devant nous, il est trop tard, elle est exsangue ! » La phrase revient comme un leitmotiv. Dans les bureaux du CIASI de l'IDI, dans les couloirs des tribunaux ou des cabinets de conseillers en gestion, les « spécialistes ès canards boiteux » sont unanimes : le chef d'entreprise en difficulté attend toujours le dernier moment pour réagir. Il espère d'abord le miracle, le marché mirifique ou la reprise de la demande, et il *continue comme si de rien n'était. Il* sent bien que quelque chose ne va pas, mais ne dispose pas, en général, des instruments permettant de saisir la dégradation, dès qu'elle s'amorce.

Suit un second temps de « fuite en avant ». Le patron, inquiet, appuie sur l'accélérateur. Il tente de pousser le chiffre d'affaires, diversifie sa production, augmente son découvert auprès des banques et des fournisseurs. Enfin, c'est l'affolement. Le chef d'entreprise, aux abois, cherche à retarder l'échéance en dissimulant la situation. Il truque souvent les comptes, tente de mettre à l'abri une partie de son patrimoine, cherche désespérément un conseil. Le dépôt de bilan, c'est pour lui le déshonneur, souvent la ruine, parfois la condamnation personnelle. Rares sont donc les dirigeants qui prennent les devants...

Les années perdues

La chambre de commerce et d'industrie de Paris, qui a ouvert depuis deux ans un service de conseil en gestion, estime, dans un récent bulletin, que le délai moyen qui s'écoule entre le début de la dégradation et la demande de consultation à *ses services* est de trois ans. Dans les dix entreprises « exemplaires » dont elle détaille le comportement, les « délais de réaction » ont varié de deux à cinq ans, et les pertes *cumulées avant consultation ont* atteint 25 à 150 % des capitaux propres !

Or, le patron est, la plupart du temps, complètement laissé à lui-même. Aucun clignotant ne s'allume, aucun garde-fou ne se dresse. Ses partenaires, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'entreprise, sont soit impuissants soit indifférents.

Premiers intéressés à la survie de l'affaire, les salariés sont mal *informés. Quel* chef d'entreprise n'a jamais esquivé d'une pirouette les questions de son comité d'entreprise ? Ils n'ont, de toute façon, aucun pouvoir d'intervention. En outre, dans la plupart des cas, ils demeurent incapables, faute d'une *formation suffisante*, de comprendre réellement la situation.

Les actionnaires sont souvent dans le même cas, lorsqu'ils existent. Les fausses sociétés anonymes et les conseils d'administration composés de la tante et du petit cousin sont légion. *« Aux Etats-Unis, lorsqu'un dirigeant fait une bourde, on le remplace »*, souligne un haut fonctionnaire. En France, ça ne se fait pas. Inconscience, manque d'information, ou de courage, le fait est que la plupart des « canards boiteux » *ont un actionnariat inexistant* ou impuissant. Le cas de Manufrance est exemplaire et dramatique...

Restent les partenaires extérieurs à l'entreprise : fournisseurs, banquiers, experts comptables, conseils et consultants en tout genre.

Les fournisseurs ou les clients sont les derniers auxquels le chef d'entreprise s'adressera en cas de difficulté. La hantise de se voir *couper les vivres — ou les commandes* — poussera plutôt à dissimuler au maximum sa situation. L'importance des crédits inter-entreprises, qui représentent en moyenne, en France, un tiers du bilan des entreprises, entretient *une véritable psychose*. Les délais de paiement consentis par les fournisseurs — qui atteignent parfois cinq mois ! — constituent de véritables crédits. Dissimulant la situation réelle de trésorerie des firmes, ils transforment lesdits *fournisseurs en* banquiers aveugles. *« Pour un canard boiteux, la meilleure façon de sortir d'ennuis de trésorerie est de multiplier par deux ses achats — et ses stocks »*, explique-t-on au C.N.P.F. Politique ô ! combien dangereuse, qui déclenche, au moindre « pépin », un phénomène de « curée », aggrave le passif, précipite la chute et entraîne, lors du dépôt de bilan, des réactions en chaîne tout au long de la filière.

Les banques ? *« Honnêtement, que font-elles ? »*, s'indigne le directeur de l'IDI. Il est de fait que leur conception toute « patrimoniale » du dossier ne les pousse guère à exercer un rôle actif d'interlocuteur privilégié auprès de leurs clients. Par exemple, les banquiers du groupe Boussac, bien qu'ayant engagé plusieurs dizaines de millions dans l'affaire, n'ont quasiment exercé aucun contrôle sur la gestion pendant les trois dernières années de son existence. *« Je me contente de vérifier la cohérence des chiffres qu'on me fournit*, assurait le responsable du Crédit lyonnais — chef de file — chargé du dossier. *La gestion, ce n'est pas mon travail... »* En l'occurrence, les crédits étaient, il est vrai, largement gagés.

Les banques souvent passives

Trop éloignés, ou, à l'inverse, trop familiers avec leurs clients, les banquiers n'exercent bien souvent qu'une surveillance distraite et ne se réveillent que lorsqu'il est trop tard. *« Mes banquiers, je les connais, ce sont des amis. Ils ont été très bien, trop même. Ils n'auraient pas dû, sans doute, m'accorder tant de découvert »*, assure M. Lelot. De fait, la générosité des banques n'avait, en ce qui le concerne, pas de limite : le lendemain du dépôt de bilan de son entreprise, elles lui ont ouvert une nouvelle ligne de crédit de 3 millions de francs... Dans un arrêt, qui a mis en ébullition le monde bancaire, la chambre criminelle de la Cour de cassation a condamné, le 13 mai 1976, une banque dont le chef d'agence (à Orléans) avait accordé à son client un découvert atteignant les deux tiers de son chiffre d'affaires, les intérêts et agios représentant 5 % de ce chiffre ! Lorsqu'elles découvrent l'ampleur de la catastrophe, les banques n'ont pas avantage à déclencher une crise, qui risque de leur faire perdre tout ou partie de leurs avances. Elles ont, au *contraire, intérêt à se retirer sur* la pointe des pieds, quand il est temps, quitte, une fois dégagées, à « lâcher tout »...

Les comptables ou, lorsqu'ils existent, les commissaires aux comptes, ont peu de moyens d'intervention. Ils n'ont, en outre, généralement pas le temps — ni le goût — de participer réellement à la gestion et se contentent de « mettre en forme » les chiffres qu'on leur fournit, en vérifiant, dans le meilleur des cas, leur exactitude. *« S'ils faisaient correctement leur travail, on éviterait bien des catastrophes*, grommelle un expert. *Je n'ai jamais vu un chef d'entreprise refuser un conseil gratuit... »*

Exigences et difficultés des conseils en gestion

Restent les conseils en gestion. Ils sont fort contestés. *« J'en connais un qui est bon »*, répond, songeur, le directeur de l'IDI. *« Tous des truands »*, tranche un autre fonctionnaire. Il est vrai que les résultats obtenus sont rarement à la hauteur des honoraires... Le tarif « syndical » — 4 800 F par jour et par expert — est inaccessible à la plupart des petites entreprises. Lorsqu'on détaille le « palmarès » d'un des plus célèbres cabinets de conseils de gestion — qui fait actuellement l'objet de la sollicitude de la Cour des comptes pour des méthodes de démarchage un peu « agressives » vis-à-vis de certains conseillers généraux, — on se prend à douter de l'efficacité de ces « spécialistes » : Schlumpf, Deffrenne, Tiberghien Frères, Annay Fortier, Morel et Gatté..., toutes en liquidation.

On peut de même s'interroger sur les *bienfaits de l'expertise* réalisée chez Manufrance par le cabinet Piroli, dont le coût — 1 million de francs pour neuf mois — a été souligné par le tribunal de commerce de Lyon. Il est vrai que la « vieille dame » de Saint-Étienne n'en était plus à cela près : un des précédents P.-D.G. n'avait-il pas touché la même somme pour une malheureuse expérience de quelques mois ?

A la décharge de ces « pompiers volants », il faut reconnaître que leur tâche n'est pas facile. Les bons remèdes sont rarement du goût des malades. *« Lorsqu'on dit à un industriel : vous allez me laisser gérer à votre place ; vous allez supprimer la société civile par laquelle vous pompez votre firme ; vous allez cesser le sans-facture, réduire votre salaire de moitié et vendre votre château, il est rare qu'il accepte votre aide »*, ironise M. de la Martinière, directeur de l'IDI. La plupart des patrons répugnent à remettre en cause leur gestion passée et refusent — ou sont incapables — d'appliquer les traitements qu'on leur recommande.

« En général, ils veulent seulement nous faire porter la responsabilité des licenciements. Quand on touche à leurs « avantages », ils hurlent. Mais si l'on s'y prend à temps, il y a des solutions plus intelligentes que le licenciement collectif », assure un conseiller en gestion « irréprochable ». Car il en existe, nombreux même, mais ils sont rarement « spécialisés » dans les « canards boiteux ». *« Une entreprise de conseil honnête ne peut en vivre. Cela demande trop de travail, trop de temps. Ce n'est pas rentable. Et puis, pour avoir de bons ingénieurs-conseils, il faut les former. Ce n'est pas possible dans une firme en déconfiture »*, assure le même conseil. A bon entendeur...

La médecine préventive est donc nulle, mais le traitement des malades déclarés ne vaut guère mieux.

Prochain article :

MÉDECINS MALGRÉ EUX

(1) Institut de développement industriel.

(2) Ancien secrétaire général du CIASI (Comité interministériel d'aménagement des structures industrielles).

RÉELLEMENT LES MOINS CHERS

voici la preuve...

Modèles	Par jour	Le kilomètre	P/Jour 100 km
R 5 TL - 104	48	0,52	90
R 14 TL	61	0,64	110
604 SL	108	1,05	190

Autres modèles et formules disponibles
Assurance tiers illimitée et T.V.A. comprises

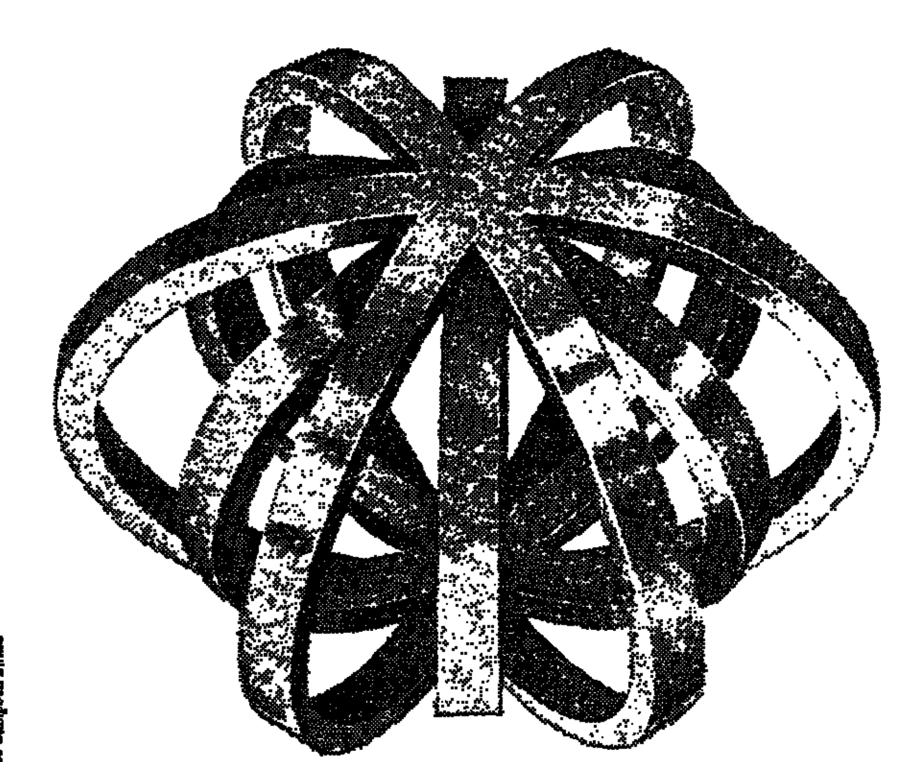
EXPRESS ASSISTANCE

65, rue Lauriston - 75116 PARIS - Tél. 504-01-50

LE MONDE met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'Annonces Immobilières. Vous y trouverez peut-être L'APPARTEMENT que vous recherchez.

Dès jeudi vous pouvez jouer au LOTO
LO 41
notices à votre disposition chez tous les dépositaires

Point de départ de nouveaux marchés.



salon international des composants électroniques 79
PARIS
2-7 avril
porte de versailles de 9h à 18h.

Tous les composants électroniques
+ appareils de mesure, matériaux et produits
+ équipements et méthodes pour la fabrication et la mise en œuvre des composants.

Invitation sur simple demande : S.D.S.A. 20, rue Hamelin, F75116 Paris - Tél. 505.13.17 - Telex 630 400 F.

(Publicité)

L'ISSEC, Institut Supérieur des Sciences Economiques et Commerciales, créé par l'ESSEC, propose deux séminaires qui font le point sur :

LE MARKETING DES SERVICES PUBLICS
Réf. 3
Paris : 9, 10, 11 avril 1979

La recherche de l'intérêt général, l'existence d'un contrôle public, l'absence de produit à vendre, empêchent-ils d'avoir recours au Marketing ?

Peut-on transposer les méthodes du privé dans ces contextes ?

Le séminaire a pour objectif de débattre ces problèmes et de présenter les principaux éléments d'une démarche marketing adaptée aux services publics.

Intervenant : M. Jérôme BON

LE MANAGEMENT DES COLLECTIVITÉS LOCALES, ASSOCIATIONS ET ORGANISATIONS SANS BUT LUCRATIF
Réf. 8
Paris, 20, 21, 22 juin 1979

Comment contrôler les coûts, allouer les ressources, mesurer les résultats, choisir les investissements, développer l'activité et les ressources financières ?
L'objet du séminaire est de présenter à l'aide de cas concrets des techniques de gestion et de planification adaptées aux collectivités locales, associations et organisations sans but lucratif.

Intervenants :
René DEMEESTERE
Danielle DIERICK
Gérard VIENS

BULLETIN DE DEMANDE D'INFORMATION

M., Mme ....

Adresse .... Tél. ....

Désire :

○ Recevoir le programme du (es) séminaire (s) réf. 3 - 8
○ S'inscrire au (x) séminaire (s) - Droits d'inscription : 2.400 F H.T.
○ Recevoir la brochure des stages ISSEC

A retourner à :

ISSEC - Etablissement privé d'enseignement supérieur
Groupe ESSEC - 35, boulevard de Sébastopol - 75001 Paris
Tél. 233-21-88

AFFAIRES

Europcar dégage ses premiers bénéfices

La compagnie internationale Europcar, filiale à 100 % de la régie Renault, et numéro un français de la location de véhicules sans chauffeur, a, pour la première fois de son histoire, fait des bénéfices en 1978. Ses profits sont même assez substantiels, puisqu'ils s'élèvent, en France, à 6,9 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 130 millions, *accru de 25,6 %, et globalement* à 8 millions de francs après intégration d'une somme de 1,1 million reprise sur les gains faits à l'étranger (1,8 million de francs). En outre, le chiffre d'affaires consolidé du groupe a progressé de 15 % pour atteindre 230 millions de francs, licenciés non compris, et 687 millions en incluant les ventes réalisées par ces derniers. Les prévisions faites, voici presque un an, par le président d'Europcar, M. Jean Ordner, (*le Monde* du 25 avril 1978) se sont donc vérifiées.

Tout en se déclarant très satisfait des résultats obtenus, notamment en France où les ventes de la société ont augmenté plus vite que celles de ses concurrents, ce dernier se garde de tout optimisme excessif. Pour lui, cette entrée dans l'ère des bénéfices sanctionne cinq années d'investissements et de lutte incessante menée pour construire une grande chaine internationale de louage entièrement française. *« Maintenant que ce but a été atteint*, nous a-t-il déclaré, *nos efforts vont désormais porter sur le développement de nos ventes et l'amélioration continue des services rendus à notre clientèle tout en maintenant une politique de prix légèrement inférieure à celle de nos concurrents (environ 3 %.»*

En l'espace de cinq ans, la part d'Europcar sur le marché européen (nombre de locations) est passé de 8 % à 20 %. Le désir de M. Ordner est d'arriver en quelques années à 30 % et de donner ainsi à Europcar une taille comparable, sur le vieux continent du moins, à celle atteinte par ses deux grands rivaux américains Hertz et Avis. En attendant, la régie Renault devra patienter deux à trois ans encore pour percevoir les premiers dividendes de sa filiale, le temps pour celle-ci d'apurer ses pertes antérieures. — A. D.

● *Le groupe japonais Mitsubishi* vient de racheter à la firme norvégienne Tandberg la fabrique de téléviseurs couleur que celle-ci possédait en Ecosse. Avec ce rachat, Mitsubbishi et plus généralement l'industrie japonaise marquent un nouveau point dans la bataille pour la conquête du marché européen de la télévision couleur. Trois autres producteurs japonais de téléviseurs sont déjà installés outre-Manche.

● *Une usine d'électronique près de Longwy.* — Darlay Electronique, société nouvellement créée, va s'installer à Villers-la-Montagne, près de Longwy, pour mettre en forme des ordinateurs (étude, modification, assemblage et contrôle) et développer des systèmes informatiques spécifiques. Le fonds spécial d'adaptation industrielle interviendra pour 50 % par prêts et subventions à l'investissement (6,8 millions de francs sur trois ans). La société aura un effectif de quarante-trois personnes en septembre 1979 et de cent treize personnes en 1981.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ PRIVÉE DE GESTION FINANCIÈRE ET FONCIÈRE - S.P.G.F.

Le conseil d'administration de la Société privée de gestion financière et foncière (S.P.G.F.), qui s'est réuni le 14 mars 1979, a procédé à l'examen et à l'arrêté des comptes de l'exercice 1978, clos le 31 décembre 1978.

Le bénéfice net de l'exercice, après amortissements et provisions, s'élève à 28 348 504,50 F, dont 13 007 780,48 F de plus-values nettes à long terme. Rappelons que, pour 1977, le bénéfice net était de 12 857 926,13 F, dont 1 258 028 F de plus-values nettes à long terme.

Compte tenu du report antérieur de 5 544 921,45 F, le solde disponible du compte de « pertes et profits » s'élève donc à 33 893 425,95 F.

Sur ce montant, il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui se réunira le 9 mai 1979, la distribution d'un dividende global de 9 804 000 F, représentant net 40 F par action ; compte tenu d'un avoir fiscal de 20 F, le dividende total par action sera de 60 F, contre 35 F net et 52,50 F au total pour l'exercice 1977.

Après affectation de 13 007 780,48 F à la réserve spéciale des plus-values à long terme, il sera laissé 11 081 645,47 F en report à nouveau.

Les fonds propres de la Société au 31 décembre 1978, après affectation et répartition, s'élèveront à 244 878 372,64 F, contre 226 333 868,14 F au 31 décembre 1977.

En 1978, la S.P.G.F. a pris le contrôle de la Banque française de dépôts et de titres (B.F.D.T.) en acquérant 65 % de son capital.

Au cours de la présente année, le conseil proposera à une assemblée générale extraordinaire des actionnaires l'absorption-fusion de la B.F.D.T. dans la S.P.G.F. A cette occasion, le statut d'établissement financier qui est actuellement celui de la S.P.G.F. sera transformé en celui de banque d'affaires.

Les autorités de tutelle ont d'ores et déjà donné leur accord sur cette absorption et sur cette transformation.

CARNAUD S.A.

Le conseil de surveillance de Carnaud S.A. s'est réuni le 19 mars 1979 sous la présidence de M. Jean Droulers pour examiner le rapport du directoire et les comptes de l'exercice 1978.

Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 2 018 millions de francs contre 1 726 millions de francs en 1977. La marge brute d'autofinancement de 68,2 millions de francs contre 80,3 millions de francs, et le résultat d'exploitation de 12,4 millions de francs, contre 45,6 millions de francs en 1977, sont affectés par des contraintes en matière de prix dont la disparition s'est fait sentir seulement au cours du dernier trimestre.

Le bénéfice net de 18,4 millions de francs (contre 17,7 millions de francs en 1977) est obtenu après dotation de 48,3 millions de francs aux amortissements, constitution d'une provision pour hausse de prix de 22,7 millions de francs, reprise d'une provision antérieure de même nature de 21,7 millions de francs et dépréciation de titres pour 0,5 million de francs.

Il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende de 5,80 F, auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 2,90 F, soit une rémunération globale de 8,70 F par action.

Le dividende distribué en 1978 était de 8,25 F par action, dont 2,75 F d'impôt déjà versé au Trésor.

CODETEL

Le conseil d'administration de Codetel qui s'est réuni le 19 mars 1979, sous la présidence de M. Jean Gibert, a pris connaissance des résultats de l'activité de la société en 1978. Il a arrêté le bilan et les comptes de l'exercice.

Après dotation aux amortissements de 127 954 671,28 F, le bénéfice net de l'exercice s'élève à 110 395 776,60 F. On rappelle qu'en 1977 le bénéfice était de 106 129 679,64 F après dotation de 86 340 790,51 F aux amortissements.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale des actionnaires, convoquée le 17 mai 1979, la mise en paiement d'un dividende de 12,50 F par action.

FRANCE-GARANTIE

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue le 20 mars 1979, a approuvé les comptes de l'exercice 1978.

Au 31 décembre 1978, l'actif net estimé ressortait à 1 390 252 293 F, le nombre d'actions était de 5 698 690, la valeur liquidative de l'action ressortait à 243,96 F.

Pour l'exercice 1978, le bénéfice distribuable s'élève à 93 173 714 F (contre 85 239 777 F pour l'exercice 1977) ce qui permet la distribution par action d'un dividende de 16,35 F, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 1,65 F.

Le dividende est présenté dans le tableau ci-dessous :

	Net	Crédit impôt	Total
Coupon n° 21. (dont 8,80 % 1977)	15,23 (0,04)	1,52	16,75
Coupon n° 22.	1,12	0,13	1,25
Total	16,35	1,65	18,00

Il sera mis en paiement, à partir du lundi 26 mars 1979, contre remise des coupons n° 21 et 22, aux guichets des établissements suivants :
- — Caisse des dépôts.
- — Banques populaires et Caisse centrale des banques populaires.
- — Société générale.
- — Banque nationale de Paris.
- — Crédit lyonnais.
- — Banque de l'union européenne, industrielle et financière.
- — Banque industrielle et mobilière privée.

Les actionnaires ont la possibilité de réinvestir en actions nouvelles de la société le dividende 1978 en franchise totale des droits d'entrée jusqu'à la fin juin 1979.

Publicité

Particulier spécialiste analyse financière, exécute

DIAGNOSTIC D'ENTREPRISE

Clientèle : P.M.E. tous secteurs. Discrétion assurée.

Ecrire sous n° 10.173 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris, qui transmettra.

FISCALITÉ

Le rapport sur les grosses fortunes

(Suite de la première page.)

La tendance est maintenant de viser plus les inégalités des fortunes que celles des revenus. Cela parce que des études très solides (1), que l'opinion publique commence à connaître par la presse, ont montré que les écarts étaient bien plus grands *entre patrimoines qu'entre revenus*. D'où la promesse faite il y a un an dans le « programme de Blois » de mettre à l'étude un prélèvement sur les patrimoines.

La réponse apportée à ce sujet par le rapport Ventejol-Blot-Méraud (*le Monde* des 14-15 janvier) — nettement plus favorable à une réforme des droits de succession qu'à un impôt annuel sur la fortune — a dû tenir compte des récents travaux du Centre de recherche économique sur l'épargne (CREP) montrant que les facteurs d'inégalité ne se réduisent pas aux seuls héritages, qu'ils sont bien plus nombreux qu'on ne l'imagine et souvent plus difficiles à saisir (2).

On a trop tendance à réduire aux seuls héritages les transferts de patrimoine. Une logique un peu simpliste voudrait qu'en taxant plus lourdement les successions on réduise les inégalités. Or il faudrait démontrer que c'est bien au moment des successions que s'accroissent le plus les inégalités, — et non à l'occasion de reventes engendrant des plus-values ou au moment de la formation de l'épargne. De plus, les travaux du CREP montrent que les aides et les donations sont devenues peu à peu en France des formes extrêmement courantes de transmission des patrimoines qui continuent à se développer.

De l'aide à la donation

Beaucoup de parents aident leurs enfants en leur versant régulièrement de l'argent, et cela pendant des années. D'autres leur prêtent gratuitement un logement ou un autre bien : les trois quarts des aides commencent avant que les bénéficiaires aient vingt-cinq ans, 45 % se prolongent sur plus de cinq ans, 18 % sur plus de dix ans. Cette habitude s'est d'autant plus développée dans les pays industrialisés que les études supérieures coûtent cher et sont souvent plus longues. Tel est notamment le cas pour les Etats-Unis.

Avec la donation, l'aide, si l'on peut dire, arrive un peu plus tard dans la vie des bénéficiaires : entre vingt et vingt-neuf ans, puis entre quarante et quarante-quatre ans, en tout cas bien avant l'héritage qui, lui, se situe en moyenne à cinquante-cinq ans. La donation porte sur des sommes beaucoup plus importantes que l'aide et est surtout définitive, puisqu'elle implique un transfert de propriété. Les donations sont difficiles à analyser parce qu'elles se font souvent en deux temps, qui semblent correspondre à leur double nature : apport versé quand les enfants sont encore jeunes, puis donation-héritage destinée à éviter les droits de succession (3). Sur cent donations, il y a notamment onze dots, quinze donations-partages, cinquante-cinq donations de la main à la main. Les dots arrivent évidemment très tôt (avant trente ans), les donations-partages après trente-cinq ans, les autres donations entre trente et quarante ans. Mais les donations de la main à la main, qui commencent très jeunes, et s'échelonnent tout au long de la vie sont précisément celles qui se développent le plus. Comme elles représentent un tiers de la fortune transmise par cette voie, on peut en déduire qu'une fraction équivalente du patrimoine échappe totalement aux droits de succession. Les études du CREP montrent, en outre, qu'au même âge, de plus en plus de Français bénéficient d'une ou plusieurs donations. D'une façon générale, l'« espérance de donation » tend *à devenir aussi forte que l'« espérance d'héritage »*. Elle concerne pratiquement aujourd'hui un ménage sur deux.

Entre aide et donation, la différence n'est d'ailleurs pas très facile à établir dans la réalité, car beaucoup d'aides ne sont jamais remboursées : dans 54 % des cas, selon les réponses faites par les parents, dans 33 % des cas selon les réponses faites par les enfants, ces deux pourcentages concernant les seuls prêts d'argent. L'étude du CREP ne prend d'ailleurs en compte que les aides non remboursables qui peuvent donc être assimilées à des donations au petit pied.

L'héritage après cinquante ans

Si l'on exclut les ménages sans enfant (15 %) et ceux dont les enfants n'ont pas encore quitté le domicile familial (28 %), on peut estimer qu'en 1975, date de l'enquête, sur quatre familles, une avait aidé ses enfants et une autre avait fait une donation, ce qui montre bien l'ampleur du phénomène (4).

A l'inverse, on hérite plus souvent âgé que jeune, et 5 % des héritages ne sont reçus qu'après cinquante ans. Or si la valeur moyenne de l'héritage reste supérieure à celle des donations et des aides (149 000 F contre 102 000 F pour les donations), elle n'en a pas moins tendance à baisser proportionnellement. Ce qui est à peu près certain, en tout cas, c'est que ces formes plus ou moins cachées de transfert de patrimoine, en prenant de l'ampleur accroissent les inégalités au sein des jeunes générations (5).

Elles permettent, en effet, à celles-ci d'acquérir de plus en plus tôt tout ou partie de la fortune de leurs parents avec les avantages que cela comporte, notamment le fait de pouvoir commencer très tôt dans la vie à se constituer un capital. Quoi de commun entre les situations de deux personnes dont l'une attendra la cinquantaine pour hériter de ses parents, alors que l'autre aura commencé à profiter de leur fortune dès l'âge de vingt ans en obtenant d'abord un logement gratuit, puis — sous forme par exemple, d'un don de la main à la main, — d'une somme assez importante pour s'installer professionnellement ou constituer l'apport initial indispensable à l'achat d'un appartement. La seconde n'aura pas eu de véritables soucis d'argent, alors que la première aura probablement trimé dur pour s'en sortir. Il est d'ailleurs possible que l'héritage, quand il lui arrivera vers la cinquantaine, ne corresponde plus à un véritable besoin. Ce qui renforce l'inégalité entraînée par les deux modes de transmission.

Une diffusion inégalitaire

Pour un même patrimoine, la diffusion de la fortune est donc désormais mieux répartie tout au long de la vie du bénéficiaire. L'ennui est que cette diffusion est d'autant plus inégalitaire qu'elle reproduit et amplifie, par sa précocité, les différences initiales des revenus et des patrimoines. Parmi les titulaires de revenus annuels inférieurs à 60 000 F (francs 1975 dans l'enquête citée ici), on trouve 22 % de ménages aidant leurs enfants. Ce pourcentage passe à 67 % lorsque les revenus des parents dépassent 150 000 F. Même phénomène pour les donations : 20 % des ménages dont les revenus sont inférieurs à 40 000 F par an font une donation, mais le pourcentage atteint 75 % si les revenus dépassent 100 000 francs.

Les professions et les classes sociales ont leur stratégie propre : les cadres supérieurs, les industriels et les gros commerçants usent plus volontiers de l'aide, notamment parce qu'ils sont nombreux à financer des études supérieures à leurs enfants. Les agriculteurs, eux, préfèrent la donation. Mais, ce qui est sûr, c'est que la transmission des patrimoines reproduit assez fidèlement les inégalités entre catégories socio-professionnelles.

Ainsi, 39 % des ménages de cadres supérieurs aident leurs enfants, et 23 % ont pratiqué une donation. Les proportions ne sont respectivement que de 17 % et 11 % chez les ouvriers. Même inégalité quand on considère les transferts du point de vue des bénéficiaires. Les ménages d'ouvriers sont beaucoup moins nombreux à « recevoir » que les ménages appartenant à des catégories socio-professionnelles du genre cadre supérieur, industriel, gros commerçant et professions libérales. *Il faut seulement* ne pas tirer de conclusions trop catégoriques de ces disparités puisque, de toute évidence, certains patrimoines importants ne représentent qu'un instrument de travail : la terre pour les paysans, le magasin pour le commerçant, l'atelier et ses machines pour l'artisan. Mais on peut retourner la proposition et soutenir que, dans bien des cas, il faut avoir bénéficié d'un transfert important pour pouvoir être agriculteur. Autre inégalité...

L'épargne comme solution

Même si elles compliquent singulièrement les données du problème, de telles informations sont trop importantes pour qu'on n'en tienne pas compte dans une réforme fiscale qui aurait pour ambition de réduire les inégalités en France. Elles impliquent sûrement, comme le demande avec insistance le rapport Ventejol-Blot-Méraud, que soit revu le régime fiscal des donations-partages qui ont en moyenne la valeur d'un héritage (voir l'encadré).

Mais, comme tout le phénomène de la transmission de patrimoine ne se ramène pas à cette seule forme de donation (il y a toutes les aides, mais aussi toutes les donations de la main à la main), peut-être le problème des inégalités doit-il être abordé désormais d'une tout autre manière : en faisant en sorte que les plus défavorisés puissent constituer une épargne véritable. Certains économistes — aux Etats-Unis comme en France — en sont arrivés à la conclusion que le principal facteur de la concentration des patrimoines se trouve dans l'épargne. Mais, pour épargner quand on est pauvre, il faut tout à la fois percevoir des revenus — d'où l'importance des inégalités de salaires — et payer moins d'impôts. Il faut aussi que l'inflation ne supprime pas les maigres intérêts servis aux sommes économisées. Vaste programme assurément...

ALAIN VERNHOLES.

LES CADRES ET LES PROFESSIONS LIBÉRALES LES PLUS FAVORISÉS

(en pourcentage)

CATEGORIES socioprofessionnelles	Agriculteurs	Industriels et gros commerçants	Artisans et petits commerçants	Professions libérales	Cadres supérieurs	Cadres moyens	Employés	Ouvriers	Inactifs	Ensemble
Proportion de ménages aidés (1)	23	24	21	31	25	15	15	12	12	15,5
Proportion de ménages bénéficiant d'un don (1)	26	20	20	32	30	20	20	15	12	17,8
Proportion de ménages héritiers (1)	36	34	26	35	26	18	15	10	38	23,8

(1) Par rapport à l'ensemble de la population des ménages.

UN MÉNAGE SUR QUATRE AIDE SES ENFANTS

(en pourcentage)

CATEGORIES socioprofessionnelles	Agriculteurs	Industriels et gros commerçants	Artisans et petits commerçants	Professions libérales	Cadres supérieurs	Cadres moyens	Employés	Ouvriers	Inactifs	Ensemble
Proportion de ménages aideurs (1)	25	43	24	51	39	21	19	17	27	24,5
Proportion de ménages donateurs (1)	35	37	24	51	23	13	12	11	23	24,6

(1) Ces pourcentages sont établis uniquement sur les ménages ayant des enfants dont au moins un a quitté le domicile familial.

(1) Voir notamment dans *Economie et Statistiques*, revue de l'INSEE, n° 98 de mars 1978, l'article de MM. A. Masson et D. Strauss-Kahn, « Croissance et inégalité des fortunes de 1949 à 1975 », analysé par Gilbert Mathieu dans *le Monde* du 18 avril 1978.

(2) Voir *les Transferts intergénérationnels : l'aide, la donation, l'héritage*, par Denis Kessler et André Masson (Centre national de la recherche scientifique, Centre de recherches économiques sur l'épargne, Centre d'ethnologie français). *Economie et Statistiques* a publié dans son numéro 107 de janvier 1979 un article sur le même sujet sous la plume de Denis Kessler.

(3) *Les Statistiques de la direction des impôts pour 1977*, document publié par le service de l'information du ministère du budget montrant que les droits de mutation à titre gratuit entre vifs ont augmenté de 52 % par rapport à 1976. Ce taux croissance, très rapide, *« paraît être dû*, selon le ministère du budget, *à des donations importantes intervenues en fin d'année dans la perspective de l'institution d'un éventuel impôt sur le capital »*. On ne saurait mieux illustrer l'extrême sensibilité des Français à une modification de la fiscalité sur la fortune.

(4) Ces deux pourcentages ne sont pas cumulables dans la mesure où certaines familles pratiquent à la fois aide et donation.

(5) On peut dire, à l'inverse, que ces transferts précoces diminuent les inégalités au sein des générations âgées (celles qui donnent).

LE TARIF SPÉCIAL DES DONATIONS

« Dans le régime actuel, note le rapport Ventejol-Blot-Méraud, qui traite d'un éventuel prélèvement sur les fortunes, *les avantages accordés notamment aux donations-partages sont importants (...). En principe, ceux-ci ont pour but d'encourager la transmission du patrimoine à des détenteurs plus jeunes et d'éviter les difficultés inhérentes aux partages après décès. Mais dans la pratique, la donation n'est souvent qu'un moyen d'alléger le poids des droits de succession, car le donateur conserve souvent l'usufruit des biens qu'il donne ainsi que le pouvoir de décider si le bien doit être conservé ou cédé (...).*

» La commission considère que l'effort de rénovation et de régularisation (...), qui doit être entrepris dans le domaine de l'imposition des successions, implique que le tarif spécial des donations et le régime de la réserve d'usufruit soient supprimés ou à tout le moins très atténués. »

AÉRONAUTIQUE

LE DÉFICIT DE LA SNIAS S'ÉTABLIT A 100 MILLIONS DE FRANCS POUR 1978

Les résultats financiers pour 1978 de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), qui emploie plus de trente-neuf mille salariés, font apparaître un déficit ramené à moins de 100 millions de francs l'an dernier au lieu de 447 millions en 1977.

Selon les dirigeants de l'entreprise nationale, le chiffre d'affaires consolidé pour 1979 devrait dépasser 12 milliards de francs, après avoir été de 9 500 millions de francs en 1977 et de plus de 10 milliards en 1978. L'endettement, qui avait atteint 5 milliards de francs en 1976, sera réduit de moitié en 1979.

Cette amélioration de la situation de la SNIAS est due, pour une part seulement, au succès commercial de l'Airbus européen, dont le programme ne deviendra rentable, sur le plan financier, qu'à partir du trois cent soixantième appareil vendu (cent quatre-vingt-quatorze ont déjà été commandés). La cadence de production de l'avion atteindra trois exemplaires par mois à l'automne prochain, pour être portée à huit ou neuf à la fin de 1984. Cette augmentation du rythme de production nécessitera 260 millions de francs d'investissements cette année, et autant l'an prochain, de la SNIAS.

D'autre part, la société fera appel à la sous-traitance extérieure, qui, représentant moins de 5 % des heures consacrées à l'Airbus en 1977, devrait être de 18 % en 1979 et de 25 % ultérieurement.

ÉTRANGER

UNE ENTREPRISE JAPONAISE CONDAMNÉE POUR METTRE LES FEMMES A LA RETRAITE PLUS TOT QUE LES HOMMES

Une société japonaise a été condamnée à verser 11 millions de yens (236 500 F) à l'une de ses anciennes salariées pour l'avoir mise en retraite à un âge inférieur à celui prévu pour les hommes. Le règlement intérieur de cette société — Nissan Motor — prévoit que la retraite obligatoire est fixée à cinquante ans pour les femmes et cinquante-cinq ans pour les hommes.

La Cour suprême de Tokyo a estimé que la fixation de la retraite de la femme à un âge différent de celui déterminé pour l'homme violait la garantie constitutionnelle contre la discrimination entre les sexes.

LISEZ

Le Monde des Philatélistes

L'OFFICIEL DE LA PHILATÉLIE



هكذا من الاصل

FISCALITÉ

Les membres des professions libérales adhérents des associations agréées devront accepter les paiements d'honoraires par chèques

Les membres des professions libérales adhérents des associations agréées devront faire savoir expressément à leurs clients qu'ils ont la faculté de payer les honoraires par chèques. Un arrêté du ministre du budget, publié au *Journal officiel* du 17 mars, précise les conditions dans lesquelles la publicité devra être faite sur ce point.

Cette disposition tend à améliorer la connaissance des revenus de ceux qui, faisant certifier leur comptabilité par des associations agréées, ont droit à des allégements fiscaux. L'obligation d'accepter les règlements par chèques était inscrite dans la loi de finances de 1979 (art. 86), en ce qui concerne les commerçants et artisans adhérents des centres de gestion agréés (1).

C'est tout à fait intentionnellement que cette mesure vient à la suite de celle (art. 85) qui instaure les formules de chèques barrés d'avance, non transmissibles par voie d'endossement. On s'aperçoit ainsi qu'il s'agit moins d'assurer la sécurité des transactions scripturaires que de progresser dans la connaissance des revenus des travailleurs indépendants et des membres des professions libérales, puisque ceux-ci entendent bénéficier des conditions d'imposition analogues à celles des salariés (et donc bénéficier de l'abattement de 20 %).

Certes, les banques ont toujours la faculté de délivrer des formules non barrées, mais au prix supposé dissuasif de 1 F par chèque. En outre, précise l'article 85 de la loi de finances, *« l'administration des impôts peut obtenir, à tout moment, sur sa demande, communication de l'identité des personnes auxquelles sont délivrées des formules ne correspondant pas à ces caractéristiques »*, c'est-à-dire qui ne seraient pas barrées d'avance.

Il reste, bien entendu, la possibilité de recourir au paiement de la main à la main, méthode qui a ses limites pour celui — et c'est le cas des adhérents des centres *de gestion ou des associations* agréées, — qui est tenu de présenter une comptabilité sincère, et qui, de surcroît, n'est plus en mesure de refuser le paiement par chèques dûment libellés à l'ordre du bénéficiaire.

(1) On comptait, en 1978, 167 712 adhérents de centres de gestion agréée et 52 446 adhérents d'associations agréées, ces dernières concernant les professions libérales.

● *Deux cents milliards de francs belges* (29,2 milliards de francs français) ont échappé au fisc belge entre 1975 et 1978, révèle une étude d'un ancien inspecteur des finances, M. Max Franck, professeur à l'université de Bruxelles, publiée par le quotidien flamand *De Morgen*.

Cinq pour cent des revenus les plus élevés, précise M. Franck dans son étude, dont l'intégralité sera publiée à la fin du mois, sont responsables de 54,6 de la totalité de la fraude fiscale en Belgique, fraude comprise dans une fourchette de 200 000 à 450 000 francs belges par an et par déclaration (29 200 à 65 700 francs français).

MONNAIES

LÉGER GLISSEMENT DU DOLLAR

La tendance sur les marchés des changes était ce jeudi matin à un léger glissement du dollar, qui s'est propagé à partir de la place de Tokyo, où la devise américaine est revenue aux environs de 206 yens (contre plus de 207 la veille). A Francfort, le cours du dollar s'établissait à 1,8620 deutschemark et à Paris à 4,29 F, d'où il ressortait un cours de 2,3040 F pour 1 deutschemark, témoignant de la stabilité qui règne actuellement au sein du S.M.E. (système monétaire européen). La livre sterling se maintient à 2,0340 dollars, tandis que *les premières transactions sur l'or* à Londres laissaient apparaître un léger raffermissement : 242,90 dollars l'once, contre 239,90 lors de la cotation par opposition de mercredi après-midi.

BOURSE

Il faut élargir et moderniser le marché des obligations

déclare M. Monory

Il faut engager un effort vigoureux pour élargir notre marché des obligations, a déclaré, le mercredi 21 mars, M. Monory, ministre de l'économie, à l'occasion d'un colloque organisé par la Caisse des dépôts et consignations sur les marchés obligataires internationaux. Le marché français reste trop étroit, a estimé le ministre, soulignant que, selon les statistiques de l'O.C.D.E., portant sur la période 1971-1975, les émissions nettes d'obligations ne représentaient que 2,18 % du produit national brut, ce chiffre faisant de la *France la « lanterne rouge »* des grands pays industrialisés. La situation est d'autant plus paradoxale que le tau xd'épargne des ménages français est plus élevé qu'ailleurs.

L'effort souhaité pourrait prendre quatre formes :

— Les émissions de l'Etat seront poursuivies et même *développées ;*

— Certains réseaux de collecte de l'épargne feront inciter à placer des obligations dans le public. Déjà le Crédit agricole va être amené à jouer dans ce domaine un rôle croissant. On envisage de faire appel aux caisses d'épargne ;

— D'autre part, les pouvoirs publics pourraient examiner la possibilité pour les banques de *placer une partie de leurs liquidités* en obligations, comme cela se pratique souvent à l'étranger, notamment en Allemagne fédérale ;

— Enfin, il conviendra d'internationaliser davantage le marché obligataire français à l'occasion notamment de la participation de la France au système monétaire européen. Cependant, tous les obstacles réglementaires fiscaux ou pratiques qui peuvent s'opposer à une souscription plus massive des obligations françaises par l'étranger seront examinés.

L'élargissement devrait s'accompagner d'un effort de modernisation, par une plus grande diversification des taux selon la qualité de l'émetteur et la durée de l'emprunt. Il s'agirait *d'acclimater la méthode* américaine du « rating », en vertu de laquelle les émetteurs sont classés systématiquement en fonction de leurs capacités bénéficiaires, de leur « surface » financière, etc.

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● *Blé : récolte mondiale record en 1978.* — La récolte mondiale de blé a atteint en 1978 un nouveau record : 440 millions de tonnes, soit 55 millions de tonnes de plus qu'en 1977.

Étranger

ALLEMAGNE FEDERALE

● *L'endettement de l'Etat fédéral ouest-allemand* s'élève d'ores et déjà à 13 milliards de deutschemarks depuis le début de 1979, selon des indications du ministère des finances. Pour l'année en cours, le gouvernement fédéral prévoit un endettement global de 29,2 milliards de deutschemarks. — *(A.F.P.)*

ETATS-UNIS

● *Le déficit de la balance des comptes courants américaine* a atteint 16 milliards de dollars en 1978, au lieu de 15,3 milliards en 1977. Selon le département du commerce, le déséquilibre du quatrième trimestre a été limité à 1,3 milliard de dollars au lieu *de 3,7 milliards de dollars* au troisième trimestre, et de 6,1 milliards pendant la période correspondante de 1977. L'amélioration a été due principalement à une réduction du déficit de la balance commerciale et à une augmentation des revenus des investissements américains à l'étranger. Pour l'ensemble de l'année, la détérioration de la balance commerciale, dont le déficit a atteint 34,1 milliards *de dollars au lieu de* 31,1 milliards en 1977, a été, dans une large mesure, compensée par une augmentation de 2,7 milliards de dollars de l'excédent de la balance des services. — *(A.F.P.)*

JAPON

● *La balance des paiements courants du Japon* a été excédentaire de 300 millions de dollars en février après avoir été déficitaire de 1,4 milliard de dollars en janvier 1979 (+ 1,8 milliard de dollars en février 1978).

La balance commerciale a été excédentaire de 1,09 milliard de dollars en février (— 827 millions en janvier mais + 3,3 milliards en février 1978).

PAYS-BAS

● *La balance commerciale néerlandaise* a dégagé en janvier un léger surplus de 0,2 milliard de florins. Les importations ont atteint 9,5 milliards de florins, contre 9,4 milliards en janvier 1978, et les exportations 9,7 milliards contre 9,3. Compte non tenu des échanges de pétrole, de bateaux et d'avions, la valeur des importations a augmenté de 2 % comparée à j.nvier 1978 et celle des exportations de 6 %. — *(A.F.P.)*

Social

● *Schlumpf : le musée de l'automobile de Mulhouse est évacué.* — Les militants C.F.D.T. qui occupaient ce musée depuis *le 7 mars 1977, l'ont évacué mercredi 21 mars. « Notre action n'a plus de sens*, ont déclaré les syndiqués, *puisque huit entreprises doivent s'installer dans les locaux de la manufacture du groupe textile Schlumpf, mis en règlement judiciaire en 1976. »*

● *Grève à la Caisse des mines.* — Les employés de la Caisse autonome de sécurité sociale dans les mines, dont le siège est à Paris (cinq cent quarante-quatre personnes), ont arrêté le travail, mercredi 21 mars, après une série de débrayages et manifestations pour s'opposer à l'éventuel transfert de la caisse à Lens, dans le Nord. Ce projet, dont le dossier avait été transmis de la DATAR aux ministères intéressés, et qui reçoit l'appui des responsables socialistes du Nord, est considéré par tous les syndicats comme une *« absurdité »* sociale et économique.

● *Assurance-maladie : indemnisation par chèques.* — Les assurés sociaux ont la possibilité d'être indemnisés par virement postal ou bancaire (remboursement de soins, indemnités journalières notamment), rappelle la Caisse primaire centrale d'assurance-maladie de la région parisienne, à la suite de plusieurs affaires relatives à de faux billets.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

LA GRÈVE SE POURSUIT APRÈS L'ÉCHEC DE LA CONSULTATION SYNDICALE

Le vote à bulletin secret, organisé le mercredi 21 mars en fin *d'après-midi par la C.G.C. et* auquel les adhérents et sympathisants de Force ouvrière avaient été appelés à participer, n'a pas donné les résultats escomptés. Les abstentions ont été nombreuses et sur 2 750 inscrits, 1 119 votes seulement ont été exprimés, 902 se prononçant pour la reprise du travail et 217 contre. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., qui avaient dénié la validité de cette consultation électorale, ont refusé de tenir compte de ce résultat favorable et, arguant du fait que le faible taux de participation constituait un échec, ont décidé de maintenir leur ordre de grève en attendant une reprise des négociations avec les représentants patronaux.

Une nouvelle assemblée générale du personnel devait se tenir *jeudi 22 mars en fin de matinée* dans les locaux du Palais Brongniart. Mais en tout état de cause, la Bourse, fermée maintenant depuis bientôt un mois, ne rouvrira pas encore ses portes.

Une nouvelle fois, les agents de change ont pris les dispositions nécessaires à l'application du « service minimum » pour le 23 mars et la cotation des valeurs françaises et étrangères du terme notamment devrait se dérouler dans un lien toujours tenu secret.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

HOECHST. — La société annonce pour 1978 un bénéfice avant impôts de 711 millions de deutschemarks, accru de 2,9 % d'une année sur l'autre. Cette augmentation des profits est la première enregistrée après quatre ans de baisse incessante. L'amélioration n'a cependant pas été immédiate et n'a vraiment commencé à se faire sentir qu'à partir du troisième trimestre après de nouveaux reculs de 25 %, puis de 9 % à l'issue des deux premiers. A fin septembre, la progression était de 34 % et, pour les trois derniers mois, de 29 %.

Le chiffre d'affaires de Hœchst AG *s'élève pour l'année écoulée* à 9,39 milliards de deutschemarks (— 0,7 %) et celui du groupe à 24,15 milliards de deutschemarks (+ 3,7 %). Le dividende serait maintenu à 6 deutschemarks par action. Pour ce premier trimestre de 1979, une augmentation du chiffre d'affaires est attendue.

SOCIETE FRANÇAISE DES PETROLES B.P. — Les comptes de l'exercice 1978 se soldent par une perte nette de 164 millions de francs contre une perte également de 157 millions l'année précédente. Le déficit d'exploitation s'élève pour sa part à 298 millions de francs. Il résulte, à concurrence de 268 millions, d'une baisse de valeurs des stocks en liaison avec le repli du dollar.

Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 10 523 millions de francs (+ 9 %).

Afin de restaurer la capacité financière de la société, le conseil autorise l'appel de la seconde moitié de l'augmentaiton du capital de 290 millions de francs (1 pour 3) souscrite en octobre-novembre 1978.

CARNAUD. — Bénéfice net pour 1978 : 18,4 millions de francs contre 8,70 francs contre 8,25 francs.

NEW-YORK

Forte reprise

Après une nouvelle baisse initiale, le marché s'est redressé mercredi et en clôture, l'indice des industrielles enregistrait une hausse de 7,45 points à 857,76, alors qu'à mi-séance, il avait accusé une perte de 5,63 points. L'activité a sensiblement augmenté, et 31,18 millions de titres ont changé de mains contre 27,28 millions la veille.

Deux facteurs semblent avoir encouragé les opérateurs à reprendre leurs achats : la stabilité des taux d'intérêt, qui semble indiquer que la réserve fédérale n'est pas décidée, pour le moment du moins, à prendre des mesures de resserrement du crédit, comme beaucoup le redoutaient ; la détermination du président Carter de ne prendre aucune disposition particulière pour essayer de limiter la progression des bénéfices des entreprises, pourtant jugée trop forte en 1978 en regard de la lutte engagée contre l'inflation.

Sur 1 869 valeurs traitées, 887 ont monté, 530 ont fléchi et 452 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 20 3	COURS 21 3
Alcoa	54 3 4	54 7 8
A.T.T.	61 7 8	62 1 4
Boeing	63 1 8	65
Chase Manhattan Bank	31 3 8	31 1 2
Du Pont de Nemours	136 1 2	138 3 4
Eastman Kodak	62 3 8	64 3 8
Exxon	54	53 3 4
Ford	43 5 8	44
General Electric	47 7 8	48 1 4
General Foods	32 3 8	32 1 2
General Motors	56 1 4	57 1 8
Goodyear	16 7 8	17 1 4
I.B.M.	310 1 2	315 1 4
I.T.T.	28 1 8	28 3 4
Kennecott	23 1 8	23 3 4
Mobil Oil	75 3/4	75 3 4
Pfizer	30 3/4	31 3 4
Schlumberger	102 3 4	102 7 8
Texaco	26 1 4	26
U.A.L. Inc.	25 3 8	26 5 8
Union Carbide	38 1 8	38
U.S. Steel	24 1 8	24 1 4
Westinghouse	19	19 5 8
Xerox	57 1 2	58 3 8

LONDRES

Toujours encouragé par les rumeurs d'élections anticipées, le marché poursuit son avance à vive allure. Les industrielles, mais aussi les pétroles, sont très fermes. Seuls les Fonds d'Etat cèdent un peu de terrain en liaison avec le lancement ce jeudi d'un nouvel emprunt gouvernemental. Irrégularité des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 242 90 contre 239 90

VALEURS	CLOTURE 20 3	COURS 21 3
Beecham	700	683
British Petroleum (1)	10 92	10 28 32
Courtaulds	188	187
De Beers	412	415
Imperial Chemical	387	390
Rio Tinto Zinc Cor	304	302
Shell	705	703
Vickers	188	188
War Loan 3 1/2 %	33	33 1 8
*West Driefontein	32 1/2	31 1 2
*Western Holding	26	26

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21 3	22 3
1 dollar (en yens)	clos	207 80

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 % 5 8

MARCHÉ A TERME

Ces renseignements sont donnés par la Chambre syndicale des agents de change, à titre officieux et sous réserves de modifications.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
762	4,5 % 1973	772	769 10		
2930	C.N.E. 3 %	2930	2377		
345	Afrique Occ.	336	307		
380	Air Liquide	395	392		
85	Als. Part. Ind.	81 50	82 20		
290	Als. Superm.	321	329		
68	Alsthom-Atl.	61 95	63		
127	Applic. gaz.	121	131 10		
480	Aquitaine	489	586		
83	— certif.	88 70	95 50		
145	Arjom. Prioux	145	145		
380	Aux. Entrepr.	375 20	380		
123	Babc. Fives	128	128		
230	Bail-Equip.	245	245		
260	— (obl.)	244	243 55		
340	Bail-Invest.	345	358		
117	B.C.T.	124 80	119		
163	Bazar H.-V.	166	165		
125	Beghin-Say	123	125 10		
550	Bic	525	538		
778	Bouygues	715	788		
490	B.S.N.-G.D.	489	469 90		
890	— (oblig.)	896	884		
1780	Carrefour	1788	1735		
305	— (oblig.)	302 20	305		
1380	Casino	1256	1284		
55	CEM	57 60	58 95		
286	Cetelem	288	279 80		
225	Charg. Réun.	225	234		
16	Chiers-Chât.	15	15		
127	Chim. Rout.	127	123 50		
142	— (oblig.)	148	147 50		
130	Cim. Franç.	130	131		
135	— (oblig.)	140	140		
1000	C.I.T. Alcatel	990	980		
460	Club Méditer.	448	448		
270	C.M. Industr.	275	280 10		
300	— (oblig.)	306	303		
154	Codetel	153	152 10		
125	Cofimeg	138	138 20		
518	Cofradel	583	5.7		
420	Cie Bancaire	425	425 90		
350	C.G.E.	380	384		
395	— (oblig.)	395 10	402		
126	C. Entrepr.	119	119 70		
114	Cot. Foncier	116	116		
136	Créd. Com. F.	138	140		
195	— (oblig.)	195	195 10		
425	Créd. Fonc.	421	420		
135	C.F. Imm.	141	140		
121	Créd. Indust.	123	123 10		
380	Créd. Nat.	375 50	372 60		
58	Créd. Nord	60	57 50		
54	Creusot-Loire	53	56		
355	C.S.F.	358	359		
390	— (oblig.)	400	403		
600	Darty	599	606		
26	Denain-N.-E.	29 60	24 60		
63	Dollfus-Mieg	62 50	62		
540	Dumez	551	606		
430	Cie Gle Eaux	440	440 10		

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
340	E. Lefebvre	340	340		
85	Esso S.A.F.	91 80	91 80		
315	Eurafrance	316 90	318		
750	Europe n° 1	779	789		
388	Ferodo	361	369 20		
455	— obl. conv.	472	458		
63	Fin. Dev. Ent.	63 20	63 20		
210	Fin. Paris PB	219	219 40		
225	— obl. conv.	227	229 40		
203	Fimextel	203 50	203 50		
60	Fraissinet	58 80			
139	Fr. Pétroles	146	148		
34	— certific.	34 30	35 40		
101	Galeries Laf.	100 90	99		
181	Gle d'Entr.	182	184 10		
196	Gle Fonderie	199 80	182		
113	Gle Ind. Par.	111 70	112		
250	Générale Occ.	264	266		
370	Gr. Tr. Mars.	378	381		
320	Guyenne-Gas.	351 40	349 80		
240	Hachette	226	232		
58	Imétal	54	56 90		
408	Inst. Mérieux	417	417		
114	J. Borel Int.	104	104		
129	Jeumont Ind.	127 60	127		
83	Kali Ste Th.	84 70	84 80		
63	Kléber Col.	61 80	58 30		
305	Lab. Bellon	322	322		
225	Lafarge	236	238		
295	— (obl.)	292 50	294 70		
260	La Hénin	270	270		
1620	Legrand	1600	1600		
2120	— (obl.)	2400	2380		
205	Locabail	218	218		
220	Locafrance	218 50	218 50		
445	Locindus	468	463		
705	L'Oréal	679	692		
3580	— obl. conv.	3550	3550		
450	Lyon. Eaux	414 50	415 50		
55	Mach. Bull	55	56 95		
525	Mais. Phénix	530	534		
33	Mar. Wendel	33	33 60		
54	Mar. Ch. Réu.	54	57		
450	Martell	435	442 70		
480	— (obl.)				
1000	Mat. Teleph.	1001	1020		
5100	Matra	5300	5460		
46	Mét. Nav. N.	58 95	51 80		
961	Michelin B	1010	1040		
585	— — (obl.)	590 20	590 30		
585	Midi Cie	593	598		
495	Mott-Hen.	494	497		
610	— (obl.)	610	625		
685	Moët Leroy-S.	680	681		
120	Moulinex	125 91	124 90		
395	Mumm	394 50	391		
455	Nat. Invest.	486	486		
191	Navig. Mixte	201	202		
40	Nobel-Bozel	40 50	40		
26	Nord	26	26		

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
116	Nouvel. Gal.	116 50	113 50		
178	Olida-Caby	178	171 50		
180	Opfi-Paribas	219	100 50		
104	Paris-France	108	108 10		
102	Pechelbronn	104	101 50		
74	P.U.K.	78	77 80		
125	— (obl.)	127 60	127 60		
42	Penarroya	43 60	43 50		
280	Penhoët	269 90	271 90		
290	Pernod-Ric.	297	300		
255	Perrier	279 50	284 90		
57	Pétroles B.P.	56	56		
380	Peugeot-Cit.	379	388		
485	— (obl.)	463	469		
94	Pierre-Auby	96	98		
74	P.L.M.	72 50	66 50		
158	Poclain	155	149 10		
166	Poliet	160	158 90		
87	Pompey	70	70		
144	P.M. Labinal	136 40	138		
32	Prénatal	32	31 10		
295	Presses-Cité	288	288		
485	Prétabail Si.	498	498		
189	Pricel	183	185		
147	Primagaz	144	142		
131	Printemps	123	124 90		
470	Radar S.A.	459	469 80		
520	— (obl.)	538 50	535		
410	Radiotech.	400	405		
84	Raffin. (Fse)	100	103 90		
108	Raffin. St-L.	104	107		
445	Redoute	446 10	456		
104	Rhône-Poul.	106 20	108		
340	Roussel-Uclaf	364	398		
395	Ruche-Pic.		421		
610	Rue Imp.	509	610		
16 50	Sacilor	16 30	14 50		
151	Sade		150		
750	Sagem	722	766		
136	Saint-Gobain	134 60	135 60		
610	S.A.T.	580	600		
36	Saulnes	35 85	35 90		
164	Saunier-Duv.	168 50	169 50		
186	Saupiquet		185		
160	Schneider	143	143 90		
59	S.C.O.A.	61 30	57 50		
88	— (obl.)	88 60	88		
135	Sefimeg	138	137		
235	S.I.A.S.	232	244		
270	Sign. E. El.	279 50	288		
250	S.I.L.I.C.	251	252		
175	Simco	192 10	193 10		
82	S.I.M.N.O.R.		94		
1800	Sk. Rossignol	1790	1790		
108	Sogerap	107 50	114		
330	Sommer-All.	320	315		
270	Spie	284	286		
235	Télé-Lux	239	239		
725	T.R.T.	728	730		
750	Tél. Electr.	731	738		
133	— (obl.)	133 20	133 20		

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
240	Tél. Ericsson	310 50	310 50		
220	Thomson-Br.	209 20	208		
280	— (obl.)	250 50	260 50		
360	U.I.S.	378	379		
220	U.C.B.	229 50	228 50		
130	Un. F. Bques	310	309		
198	U.T.A.	205	205		
11 50	Usinor	11 90	11 60		
123	— (obl.)	124	128 90		
94	Vallourec	90	90		
635	V. Clicquot-P.	622	676		
385	Viniprix	394	390		
580	Elf-Gabon	582	584		

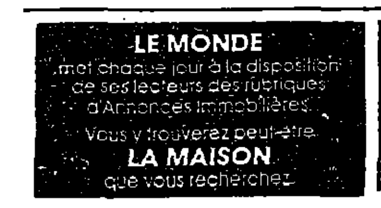
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,2885	4,2915	— 150	— 120	— 275	— 245	— 760	— 710
$ can.	3,6735	3,6775	— 150	— 118	— 275	— 225	— 650	— 590
Yen (100)	2,0735	2.0775	+ 5	+ 40	+ 40	+ 80	+ 285	+ 255
DM	2,30	2,3030	+ 30	+ 70	+ 80	+ 125	+ 265	+ 320
Florin	2,1310	2.1355	+ 10	+ 25	— 10	+ 30	+ 35	+ 85
F.B. (100)	14,5605	14.5735	— 130	— 30	— 200	— 40	— 485	— 210
F.S.	2,5365	2.5405	+ 125	+ 160	+ 280	+ 320	+ 830	+ 880
L. (1 000)	5,1035	5,11	— 230	— 170	— 420	— 350	—1170	—1085
£	8,7230	8.7315	— 465	— 395	— 835	— 750	— 275	—1950

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 15/16	4 5/16	4 1/8	4 5/8	4 1/4	4 5/8	4 11/16	5 1/16
$ E.-U.	3 5/8	4	10 5/16	10 11/16	10 9/16	10 15/16	10 3/4	11 1/4
Florin	2 3/8	3 1/8	6 1/8	6 5/8	6 3/8	6 13/16	6 5/8	7 1/16
F.B. (100)	6	7 1/2	7	7 3/4	7 1/8	7 7/8	7 1/2	8 1/2
F.S.	0	3/8	0	3/8	0	3/8	9/16	15/16
L. (1 000)	9 1/4	10 3/4	10 3/4	12 1/4	11	12 1/2	11 1/8	13
£	12 1/4	13 1/4	12 1/4	13	12 1/16	12 13/16	11 7/8	12 5/8
Fr. franç.	6 3/4	7 1/4	7 1/4	7 11/16	7 5/8	8 1/16	8 1/2	8 15/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



LE MONDE
met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'Annonces immobilières.
Vous y trouverez peut-être
LES BUREAUX
que vous recherchez.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE TRAITEMENT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

• Les compétences juridiques sont regroupées au sein des « grands » tribunaux de commerce
• Les fonctions de syndic et d'administrateur judiciaire sont séparées

Le conseil des ministres du 21 mars a examiné quatre projets de loi tendant à améliorer le traitement des entreprises en difficulté. Deux de ces textes ont été définitivement adoptés. Le premier prévoit pour l'essentiel un regroupement des compétences des tribunaux de commerce dans les plus importants d'entre eux, les plus petits devenant des antennes locales. Le second établit une stricte séparation entre la profession de syndic et celle d'administrateur judiciaire.

Les deux autres textes, qui visent l'un à mettre en place des « clignotants », permettent de prévenir les défaillances d'entreprises, l'autre à aménager les procédures judiciaires, en étendant notamment la procédure de suppression provisoire des poursuites, seront de nouveau examinés dans les semaines à venir.

Ces dispositions inspirées par le rapport Sudreau, « présentent une cohérence d'ensemble » et constituent « des réformes de structures profondes », a déclaré M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, au cours d'une conférence de presse.

M. Alain Peyrefitte a présenté mercredi 21 mars l'ensemble des mesures proposées par le gouvernement afin d'améliorer la prévention et le traitement des entreprises en difficulté. L'ensemble comprend quatre volets qui correspondent chacun à un projet de loi.

● *Le projet de loi sur la prévention des difficultés* n'a pas encore été approuvé dans sa forme définitive. Il prévoit pour l'essentiel :

— Une procédure plus contraignante de la reconstitution des fonds propres de l'entreprise ;

— Un élargissement de la mission des commissaires aux comptes. Leur nomination sera obligatoire dans toutes les sociétés d'une certaine taille quelle que soit leur forme juridique. Les commissaires aux comptes seront contraints par la loi de suivre la situation de l'entreprise et de signaler au dirigeant les évolutions préoccupantes ;

— La possibilité pour les actionnaires minoritaires et le comité d'entreprise de poser deux fois par an des questions écrites au dirigeant ;

— La possibilité pour le commissaire aux comptes de saisir confidentiellement le président du tribunal de commerce dans les cas graves et si le dirigeant refuse de suivre ses conseils ;

— L'obligation pour les entreprises d'une certaine taille de tenir une comptabilité prévisionnelle de gestion.

Les deux derniers points, qui ne font pas l'unanimité au sein du gouvernement, ne sont pas définitivement acquis.

● *Le projet de loi sur les procédures collectives de redressement ou de liquidation* a été approuvé dans ses grandes lignes mais sa rédaction définitive n'est pas terminée. Il prévoit :

— Une transformation de la procédure de suspension provisoire des poursuites. Cette procédure, qui intervient avant la cessation de paiement (et le dépôt de bilan) serait étendue à des cas plus nombreux et rapprochée de celle du règlement judiciaire. Les délais d'exécution du plan de redressement seraient allongés. Les délais de licenciement seraient raccourcis. Les créanciers et les fournisseurs pourraient constituer une provision fiscale pour dépréciation de créances bloquées. Enfin le tribunal disposerait de moyens accrus à l'égard des dirigeants « *récalcitrants* » et l'information des créanciers et celle des salariés serait améliorée ;

— Une transformation des procédures de règlement judiciaire et de liquidation des biens. La prise en charge du règlement des salaires et des indemnités par l'A.G.S. (Association de gestion du régime d'assurance des salariés) serait étendue. La procédure du règlement judiciaire serait limitée à des délais plus stricts. Les pouvoirs des tribunaux pour écarter ou priver de certains de leurs droits les dirigeants seraient étendus, mais à l'inverse la rigueur des sanctions personnelles prononcées contre lesdits dirigeants serait atténuée. Enfin les créanciers non privilégiés pourraient constituer une provision fiscale ;

— Des modifications du Code du travail : les avantages dont bénéficiaient les salariés d'une entreprise, plus importants que ceux prévus par les conventions collectives, pourraient être réduits lorsque cette entreprise serait mise en suspension provisoire de poursuite, en règlement judiciaire ou en liquidation des biens. Les modalités de réduction des effectifs seraient revues afin de faciliter la cession des entreprises en règlement judiciaire. Enfin les indemnités de licenciement pourraient être prises en charge par l'A.G.S. en cas de suspension provisoire des poursuites.

● *Le projet de loi sur les tribunaux de commerce.* — Les tribunaux de commerce seront regroupés au sein de juridictions plus vastes. Les petits tribunaux seraient maintenus, jouant le rôle d'antennes locales auprès d'un siège central où ils seraient représentés.

● *Le projet de loi sur les syndics et administrateurs judiciaires :*

— Les syndics judiciaires et les administrateurs judiciaires ne pourront plus, après une période transitoire d'un an, cumuler les deux activités ;

— Ces activités seront elles-mêmes exclusives de toute autre fonction (commissaire priseur, huissier, expert comptable, etc.), sauf pour les professionnels actuellement inscrits sur la liste des syndics administrateurs judiciaires ;

— Les syndics seront inscrits sur une liste nationale. Leur compétence territoriale sera élargie au ressort de la cour d'appel. Ils pourront se regrouper au sein de sociétés civiles professionnelles ;

— Les syndics seront nommés et contrôlés par une commission nationale constituée de magistrats et de quelques profesionnels, dépendant des ministères de la justice et de l'économie ;

— Les administrateurs judiciaires (exclusivement chargés du redressement des firmes avant la cessation de paiement) seront organisés selon des règles analogues. Mais, contrairement aux syndics, leur compétence s'étendra à l'ensemble du territoire.

(Lire à la page 37, « S.O.S. canards boiteux », deuxième article de l'enquête de VERONIQUE MAURUS.)

UN RAVALEMENT

Ce n'est pas la première fois que le gouvernement se préoccupe d'améliorer la prévention et le traitement des entreprises en difficulté. Les avatars du projet présenté aujourd'hui font les gorges chaudes des milieux informés depuis plus de quatre ans.

C'est, en fait, en 1967 que l'idée de réformer le statut des auxiliaires de justice (syndics et administrateurs judiciaires) fut envisagée pour la première fois. Il serait trop long de décrire ici les remaniements et enterrement successifs qu'ont connus les divers projets de la puissance publique, qui s'était engagée à présenter un texte « avant la fin de 1978 ».

Ce projet, présenté le 21 mars 1979, a finalement été tronçonné en quatre volets. Il y a peut-être gagné en clarté. Mais, au fil des modifications réclamées par les uns, mises en forme par d'autres, son contenu a perdu beaucoup de sa vigueur initiale. En fait de réforme en profondeur, il s'agit plus d'un ravalement de procédures et d'institutions par trop inadaptées. L'organisation et l'encadrement de la profession de syndic, dont les pratiques parfois « douteuses » et les compétences souvent limitées en matière de gestion font quasiment l'unanimité, étaient une nécessité, perçue depuis plus de dix ans. De même la réforme des compétences territoriales des tribunaux de commerce, dont l'organisation datait de 1809, apparaissait comme une évidence. Enfin la procédure dite de suspension provisoire des poursuites, créée en 1967, et difficilement applicable sinon dans les cas extrêmes, devait à l'évidence, pour être utilisable avec succès, subir d'importantes modifications.

Par contre, en matière de prévention, il fallait créer de toutes pièces. Le rapport Sudreau était, dans ce domaine, particulièrement riche en suggestions. Une seule a été retenue : celle d'accroître les pouvoirs des commissaires aux comptes (encore le gouvernement hésite-t-il à accorder à ceux-ci un droit d'alerte « externe » auprès du tribunal de commerce). C'est, de loin, la mesure la moins efficace. Les commissaires aux comptes, agents extérieurs à l'entreprise, répugnent à se mêler à la gestion. Ils l'ont souvent répété. Comment attendre beaucoup d'une extension de leurs interventions alors qu'ils utilisent déjà si rarement leurs pouvoirs actuels ? C'est, à tout le moins, un pari.

Les salariés, par contre, sont complètement écartés des mécanismes de prévention par le projet de loi, de même que les actionnaires minoritaires et les créanciers (également retenus par la commission Sudreau). La possibilité qui leur est offerte de poser deux fois par an des questions écrites au chef d'entreprise améliorera-t-elle réellement leur information ? On peut en douter. Pourtant les salariés sont les premiers intéressés par la survie de l'entreprise et sûrement les plus motivés pour exercer un contrôle vigilant. Le projet ne les oublie pas complètement il est vrai : lorsque l'entreprise est tombée entre les mains de l'appareil judiciaire, on leur offre la possibilité de renoncer à la plupart de leurs avantages acquis. Il leur est alors demandé de « participer » par un « concordat social » à l' « effort de redressement » de l'entreprise ! Le projet prévoit en outre d'assouplir le code du travail afin de faciliter les licenciements et, par là, le redressement de l'entreprise mise en règlement judiciaire. On peut craindre que la « participation » ainsi comprise ne permette pas facilement de recueillir le consensus, absolument nécessaire pour redresser une entreprise moribonde... — V. M.

Aux Pays-Bas

L'AMBASSADEUR DE GRANDE-BRETAGNE EST TUÉ DANS UN ATTENTAT

La Haye (A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.). — Sir Richard Sykes, ambassadeur de Grande-Bretagne aux Pays-Bas, a été tué par balles, ce jeudi matin 22 mars vers 9 heures, par des inconnus, alors qu'il quittait sa résidence pour se rendre à l'ambassade. Au cours de l'attentat, un de ses employés a également été tué. Deux hommes, qui pourraient être les auteurs des coups de feu qui ont mortellement atteint le diplomate et le jeune homme de dix-neuf ans qui ouvrait la portière de sa voiture, ont été aperçus s'enfuyant à pied dans les rues du centre de la capitale néerlandaise.

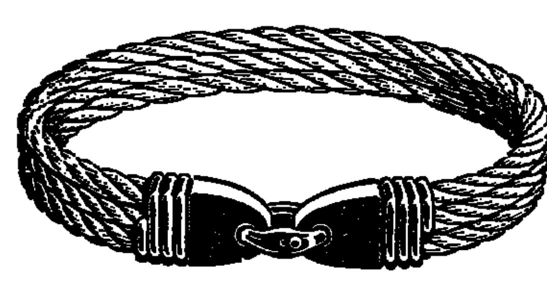
On s'interrogeait encore, ce jeudi en fin de matinée à La Haye, sur les mobiles de la fusillade. A Londres, toutefois, on rappelle que M. Sykes, en poste à La Haye depuis juin 1977, était un expert en matière de sécurité des diplomates britanniques à l'étranger. En 1976, le premier ministre le chargea d'enquêter à Dublin sur le meurtre de Christopher Ewart-Biggs, ambassadeur de Grande-Bretagne, tué par l'explosion d'une mine. Par la suite, M. Sykes prépara un rapport sur les précautions à prendre pour mieux garantir la sécurité des diplomates britanniques, en particulier en Irlande.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le chef de l'Etat*, a contrôlé, depuis l'Elysée, un exercice des forces nucléaires tactiques qui a eu lieu, en France, du lundi 19 au jeudi 32 mars. Les forces nucléaires tactiques, qui réunissent les avions Mirage III-E et Jaguar, ainsi que les missiles Pluton des régiments d'artillerie nucléaire, dépendent, tant pour leur fonctionnement que pour leur engagement éventuel, de l'autorité politique et, en particulier, du chef de l'Etat, chef des armées au terme de la Constitution.

● *Grève à la S.N.C.F. dans la région de Bordeaux.* — Les agents de conduite C.G.T., C.F.D.T. et autonomes sont appelés par leurs syndicats à cesser le travail, dans cette région, à compter de vendredi 23 mars à midi jusqu'au samedi 24 à 14 heures. Ils protestent contre leur « déqualification », contre le « démantèlement de leur service » et contre des « sanctions abusives ».

RESTAURANT JOSEPH
56, RUE PIERRE-CHARRON
PARIS (8e)
Un merveilleux dîner dans un cadre entièrement rénové
Réservation 359-63-25

Force 10
à l'échelle Fred.
Quand un homme de la mer devient joaillier, il transforme un câble marin en un bracelet d'or et d'acier.
Marque et modèle déposés.
J WALTER THOMPSON

FRED Joaillier, 6, rue Royale, Paris 8e - Tél. : 260.30.65.
Boutique Fred, 84, Champs-Élysées. Hôtel Loews, Monte-Carlo.
Hôtel Byblos, St-Tropez. Aéroport d'Orly.- Beverly Hills.

Le plus grand choix de marques de Paris.
Les plus larges facilités de crédit.
Venez visiter notre exposition sur 5 étages entièrement rénovés.
Neuf et occasion. Location – vente – achat. Réparation – accord – transport.

hamm
Le piano... et toute la musique
135-139, rue de Rennes - Paris 75006 - tél. : 544.33.66
Parking près gare Montparnasse

TRÉCA
Venez essayer le CAD
CAD le sommier à télécommande électrique ne demande aucun effort pour faire monter ou descendre les deux extrémités du lit ensemble, ou séparément.
EXPOSITION ET VENTE
37, AV. DE LA REPUBLIQUE ■ PARIS XIe
Métro Parmentier ■ Parking assuré
CAPÉLOU DISTRIBUTEUR
TÉL. 357.46.35.

Kenya


SÉJOUR BALNÉAIRE OCÉAN INDIEN
f. 2.990*
pension complète
COMBINÉ SAFARI-SÉJOUR
f. 4.580* pension complète
* Prix minimum 10 jours Paris-Paris valable du 21/4 au 23/6/79.
KUONI
un monde de différence
Lic. 46
CHEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES



BIBLIOTHÈQUES Chêne, Merisier
Louis XIII, Louis XIV, Louis XV,
Louis XVI, Directoire, Restauration.
LE MEUBLE RÉGIONAL RUSTIQUE
Noyer de France, chêne, merisier
SALONS et CONVERTIBLES "haut de gamme"
SALLES À MANGER et CHAMBRES
Tous styles, toutes essences de bois.
Tout est réalisé d'après des documents anciens en toutes dimensions dans des laques et patines anciennes et toujours une étonnante collection de lits de repos, commodes, secrétaires...

73 et 82, faubourg Saint-Antoine - Paris XIe tél. 343 65 58

Actuellement,
je propose
un choix exceptionnel de
diamants purs
Le Directeur
PUBLIVIT 579
Exemples
0,53 carat blanc exceptionnel E. 10 fois 16.000 f. t.t.c.
0,73 carat blanc extra G. 10 fois 23.500 f. t.t.c.
0,98 carat blanc extra G. 10 fois 44.850 f. t.t.c.
1,01 carat blanc extra G. 10 fois 53.700 f. t.t.c.
Livrés avec certificat officiel de pureté (10 fois) de la Chambre de Commerce de Paris
MP Joaillier-Conseil
PARIS
8, place de la Madeleine
138, rue La Fayette
86, rue de Rivoli
tél. : 260.31.44

Le numéro du « Monde » daté 21 mars 1979 a été tiré à 588 284 exemplaires.



هكذا من الأصل